



« LE CREISKER est heureux d'offrir, avec ses hommages respectueux, ses très sincères félicitations à Mgr de Guébriant, supérieur de la Société des Missions Etrangères, que le Saint-Père a récemment nommé archevêque de Marciánopolis et assistant au trône pontifical.

Tous les Anciens applaudiront avec nous à cette distinction méritée. Mgr de Guébriant est, on le sait, président d'honneur de notre Association.

Nous prions Notre-Dame du Creisker de bénir le nouvel archevêque et de faire prospérer toutes les œuvres dont il a la charge.

*
*
*

Nous apprenons que M. le comte DE GUÉBRIANT, maire de Saint-Pol-de-Léon et conseiller général du Finistère vient de recevoir la Croix de la Légion d'honneur.

Le Gouvernement s'est honoré lui-même en décorant l'homme de bien qui, depuis quarante ans bientôt, n'a cessé de promouvoir les intérêts de notre commune et de notre département.

Ceux qui connaissent M. de Guébriant savent aussi qu'il n'a jamais refusé son concours à une œuvre de charité, et ces dernières années, il s'est consacré, avec un dévouement remarquable, au soulagement des nombreuses victimes de la tuberculose.

Nous saluons avec joie le geste de M. le Ministre de l'Hygiène.

Culture physique

GYMNASTIQUE ET JEUX

Avantages — Dangers

L'homme est composé d'une âme intimement unie à son corps. Une éducation qui ne s'occuperait que de l'un de ces éléments serait, par conséquent, une éducation tronquée. Sans doute l'âme est « la meilleure partie » de nous-mêmes et à elle doit revenir « la meilleure part » de notre temps et de nos efforts ; mais le corps a aussi ses droits qu'on ne saurait négliger sans porter atteinte à l'individu tout entier et aux facultés de l'âme elle-même. Que peut produire le cerveau d'un anémié ? Quels actes sa volonté peut-elle émettre ? Or, après une nourriture saine, le premier besoin du corps, c'est le mouvement : *vita in motu* ; pour l'enfance et pour la jeunesse, le premier besoin, c'est de jouer et de s'exercer, autrement dit, de pratiquer une certaine gymnastique. Pour fixer les idées de nos lecteurs et les renseigner sur nos principes en matière de culture physique, nous dirons quelle est la gymnastique qui nous paraît rationnelle, quels sont les avantages de la gymnastique, les précautions hygiéniques à prendre, les dangers à éviter.

I

Il faut s'exercer comme il faut manger. Mais comme la même nourriture ne convient pas à tous les estomacs, ainsi la même gymnastique ne convient pas à toutes sortes de personnes. Quelle est donc la gymnastique qui convient aux enfants et aux jeunes gens de nos pensionnats ?

Et tout d'abord, il faut écarter la gymnastique allemande qui utilise beaucoup les agrès, spécialement les parallèles et la barre fixe sur lesquelles elle compte cinquante-quatre positions d'appui, trois cent cinquante-huit changements de position, vingt-cinq dislocations et cent quatre-vingt-douze voltiges. On y acquiert une forte musculature, mais parfois au dépens du tempérament. Cette gymnastique est ainsi appréciée dans le Règlement en usage dans l'armée française (Edition 1914) : « *La pratique exclusive de la gymnastique athlétique (ou allemande) va, surtout chez l'enfant et l'adolescent, à l'encontre d'une éducation physique rationnelle. Les exercices qui demandent un grand déploiement de forces ou un effort longtemps soutenu sont réservés AUX SUJETS D'ELITE qui ont pratiqué de bonne heure une gymnastique rationnelle et dont la constitution est particulièrement solide.* » Il faut noter qu'il s'agit là de soldats, c'est-à-dire d'hommes adultes, et que, dans la pratique, l'immense majorité des soldats est écartée des exercices athlétiques.

Quels que soient les défauts et les inconvénients de cette gymnastique, pendant longtemps, elle a été très en faveur en France.

De nos jours, la gymnastique anglaise a mis à la mode les exercices violents en plein air (sports), telles : les courses de fond, à pied, à bicyclette, la lutte, le foot-ball, rugby et association, le canotage, la natation, l'équitation, l'alpinisme. Ces exercices développent la hardiesse, la souplesse, la force et l'adresse, mais quelquefois aussi un amour-propre exagéré ; ils mènent assez facilement au surmenage et à la brutalité. Bien que plus conformes aux lois de la physiologie et de l'hygiène, ils doivent, pour ne produire que de bons résultats, être dirigés par un moniteur prudent qui ait assez d'autorité pour les faire cesser quand il le juge à propos.

A côté de ces méthodes qui tendent à former des êtres exceptionnels, athlètes, acrobates et champions de toutes catégories, n'y a-t-il pas un art de s'exercer accommodé aux forces et aux aptitudes de la généralité des humains ?

Le suédois Ling, au début du siècle dernier, inaugura et propagea une méthode basée sur une connaissance profonde du corps humain et s'adressant à tous. Cette méthode

commença à se répandre en France vers 1900. Grâce au zèle persévérant de Hugues Le Roux et du docteur Michaux, chirurgien à l'hôpital Lariboisière, et aujourd'hui président de Fédération Générale Sportive des Patronages de France (F.G.S.P.F.), les exercices de cette méthode ne tardèrent pas à pénétrer dans l'armée et dans les écoles.

La méthode de Ling est rationnelle et progressive. Elle tient compte des besoins de l'homme en général et de chaque individu en particulier, et elle s'adapte aux circonstances atmosphériques. Les exercices se font surtout en plein air et de plein pied, mais peuvent se faire en chambre et ils utilisent parfois les appareils comme moyens pour intensifier ou contrôler le travail musculaire, pour rendre la séance de gymnastique plus variée et plus intéressante. Elle proscriit les tours de force où le corps est sacrifié à l'appareil, elle bannit tout ce qui tend à l'exagération. Ling disait : « *Chaque mouvement est en rapport avec la nature, ceux qui dépassent la moyenne deviennent inutiles et même dangereux.* » Cette méthode fait travailler tous les muscles (trois cent soixante-huit muscles font mouvoir cent quatre-vingt-dix-huit os) et par suite maintient ou rétablit un équilibre harmonieux entre les différentes parties du corps, tandis que les sports et les exercices athlétiques développent certaines parties du corps au détriment des autres et aux dépens de l'harmonie de l'ensemble, si du moins ils sont pratiqués à l'exclusion des exercices suédois. C'est un principe de la méthode de Ling que la contraction d'un muscle doit être suivie d'une contraction égale en durée et en intensité du muscle antagoniste : les mouvements d'extension doivent succéder aux mouvements de flexion, ceux de supination aux mouvements de pronation. Par là on arrive à la correction des attitudes. Pour faire tenir droit un mât de tente ou de cocagne, il faut tendre toutes les cordes d'une façon égale. De même, si l'on veut pousser droit, il faut développer et fortifier parallèlement tous les muscles, les protagonistes et les antagonistes. Voilà pourquoi le moniteur de gymnastique suédoise réclame avec insistance un « garde à vous » impeccable, position fondamentale : il poursuit les têtes fléchies, les épaules tombantes, les dos voûtés, les reins cambrés, les abdomens saillants.

La méthode suédoise est progressive. Elle a pour but le perfectionnement physique de l'individu, quel qu'il soit. Aussi exige-t-elle que les enfants et les jeunes gens soient distribués en sections ou groupes, selon leurs forces. Chaque groupe reçoit un enseignement approprié — et gradué de manière à ce que les difficultés aillent croissant du commencement à la fin de l'année scolaire. De même, chaque leçon est progressive : elle procède du simple au composé (mouvements simples des bras, mouvements simples des jambes, mouvements combinés des bras et des jambes), du plus aisé au plus intense (de la marche lente au pas gymnastique en passant par le pas accéléré).

À la gymnastique rationnelle se rattachent les divers jeux en plein air : ce sont des exercices attrayants auxquels se portent naturellement les enfants bien portants. Ils suppléent aux exercices suédois, mais ne peuvent jamais les remplacer pour la formation complète du corps. Comme ce sont des moyens et non un but, il importe de ne pas se spécialiser dans la pratique d'un jeu, à l'exclusion des autres, car, comme les exercices suédois, l'un produit des effets que l'autre ne produit pas. De plus, la variété préserve de l'ennui : si l'on veut conserver des préférences pour un jeu, il est indispensable de faire leur part aux autres.

Parmi les jeux qui sont à la portée des élèves, on peut citer : le cerceau, les différents jeux de balle (balle cavalière, balle aux pots, balle au chasseur, balle au mur), — les jeux de barres, de toupie, de billes ou de boules, — la barette, la mère garuche, la marelle, le mail, la crosse au but, le gouret, la course, le chat coupé, — les jeux de la souris, du loup, de cache-cache, du cache-tampon. Le jeu de l'ours et la lutte de traction seront pratiqués avec plaisir et profit par les jeunes gens.

La plupart de ces jeux sont connus ; on peut en trouver la description dans le *Dictionnaire des Connaissances pratiques* par Bouant, libr. Arm. Colin. Nous avons omis à dessein certains jeux, soit parce qu'ils sont dangereux, soit parce qu'ils sont coûteux. D'ailleurs les plus simples sont les meilleurs.

II

La gymnastique rationnelle agrémentée par les jeux a, pour celui qui s'y livre, des avantages multiples et variés. Elle tend, ainsi que nous l'avons déjà dit, à assurer la station droite, naturelle, voulue par le Créateur : « *os homini sublime dedit.* » Elle contribue surtout à procurer une bonne santé en régularisant les fonctions. Les exercices de cette méthode dilatent les poumons où ils déterminent un appel d'air purifiant et vivifiant. La circulation du sang est facilitée, surtout la circulation périphérique.

Chez les personnes qui mènent une vie sédentaire, le sang afflue vers les organes centraux. Les exercices décongestionnent ces organes en chassant le sang vers le tissu cutané et jusqu'aux cellules extrêmes des membres. Ils activent les combustions, assimilation et désassimilation. Enfin, il est probable, pense le docteur Michaux, que la neurasthénie et son cortège de maux serait évitée si les intellectuels voulaient bien pratiquer les exercices physiques. Il ne suffit pas de penser et de dire : « *Mens sana in corpore sano* » (un esprit sain dans un corps sain), pour que l'on se porte bien, il faut aussi exercer le corps. Après un travail corporel et surtout après un travail intellectuel, un peu de gymnastique suffit pour vous délasser. De prime abord, il peut sembler étrange que l'on se repose d'une fatigue par des mouvements, par des exercices parfois très vifs. Mais le fait est facile à comprendre depuis que l'on a analysé les causes de la fatigue. Celle-ci résulte d'un amas de produits usés qui encombrant le muscle ou le cerveau, après le travail. La gymnastique les fait disparaître en activant la circulation du sang, à peu près comme une pluie torrentielle entraîne les débris d'entre les pavés des rues. Si c'est le cerveau qui a travaillé, on réagit vite par des mouvements de bras et de jambes : le sang se porte vite aux extrémités et le cerveau se trouve décongestionné, on se trouve immédiatement un autre homme ; on redevient gai, ce qui est l'indice d'une bonne santé. Au bout d'un quart d'heure, vous voilà de nouveau frais et dispos à bon compte, prêt à reprendre livres et

cahiers. Si votre horaire vous le permet, exercez-vous plus longtemps, persuadé que l'esprit sera plus libre, plus actif et plus pénétrant quand le corps sera dans son équilibre et qu'il sera rassasié de mouvement.

La volonté elle-même subit l'heureuse influence des exercices physiques. C'est un fait connu que les enfants et les hommes eux-mêmes acceptent facilement la discipline corporelle. Que dis-je ? Mais ils vont volontiers au-devant d'elle, ou bien ils l'établissent là où elle n'existait pas. Ne voit-on pas tous les jours les enfants convenir entre eux de certaines règles et s'y soumettre ponctuellement ? Ils ne tardent pas à exclure les contrevenants : les tricheurs sont très mal vus. Lorsque le jeune homme s'est rendu compte des heureux effets que la discipline a opérés dans son corps, il comprend que son esprit et sa volonté ont pareillement besoin de se discipliner pour progresser.

De même que le travail musculaire progressif fortifie et assouplit le corps, de même l'esprit se développe et s'affine par les exercices méthodiques, la volonté s'affermie et le caractère se trempe dans la lutte contre les difficultés.

III

Les exercices physiques, quels qu'ils soient, peuvent être nuisibles s'ils ne sont accompagnés de quelques précautions hygiéniques. Et tout d'abord, on ne doit se livrer aux exercices violents tels que la course et la boxe, ni immédiatement avant, ni immédiatement après le repas. En second lieu, chaque fois que c'est possible, on aura des vêtements spéciaux consistant en — un pantalon de laine et de coutil, peu serré à la taille ; — un maillot en tricot de laine à mailles peu serrées, — et des chaussures serrant légèrement la jambe à la hauteur de la cheville. Le costume spécial a surtout l'immense avantage d'être quitté à la fin de l'exercice et d'être remplacé par des vêtements ordinaires non mouillés de sueur.

Une douche ou une lotion froide, mais rapide, suivie d'une friction sèche ou d'une promenade, est excellente à la fin de l'exercice.

Quand le costume ne peut être changé ni la douche prise, il est indispensable de terminer par des exercices de moins en moins violents, grâce auxquels la sueur disparaît progressivement, sans danger.

Si l'on ne peut avoir un costume spécial, il faut se mettre en bras de chemise, cravate dénouée et col ouvert. On ne se servira jamais de la détestable ceinture dite de gymnastique, ceinture faite d'une sangle très résistante et qui se boucle fortement autour du corps. On pourra prendre avec avantage une ceinture de laine, roulée sans être serrée, cette ceinture garantit du froid dans les moments de repos.

IV

Les exercices physiques et les sports, — quelque considérables que soient leurs avantages, quand ils se font dans les conditions voulues, — présentent actuellement certains dangers contre lesquels il importe de se prémunir. Le sport en particulier est considéré non plus comme un *but* auquel on sacrifie tout le reste. Il y a quelques sportifs qu'on pourrait appeler « déchainés » qui transforment les parties en spectacles et les terrains de sports en cirques. Pendant que des hommes se surmènent et se portent jusqu'au bout de leurs forces, de nombreux curieux restent sur place des heures entières, parfois au détriment de leur propre santé, toujours cruels pour les concurrents qu'ils poussent à l'extrême par leurs applaudissements.

L'importance exagérée accordée aux sports est ridicule. Un fait récent a mis en lumière le dérèglement de l'opinion en cette matière. Deux hommes se rencontrent en Amérique. Pendant quelques minutes ils se distribuent des swings et des directs sur une estrade large comme un mouchoir de poche, dans une arène où la moindre place est cotée mille francs. Le vainqueur touchera un million, le vaincu, un demi-million. A cette occasion, la Presse, les Télégraphes, les Téléphones, la T. S. F., l'Aviation, de grands paquebots sont mobilisés. Voilà Carpentier aussi célèbre qu'un maréchal de France. S'il est vainqueur, on tirera sans doute des salves d'artillerie...

A preuve de l'exagération des sports dans certaines villes, nous signalons encore l'indécence des costumes et la grossièreté du langage chez les joueurs. Or ce sont là des marques de brutalité. Non seulement ces habitudes ne sauraient être tolérées chez nos jeunes gens, mais les directeurs de sociétés catholiques feraient bien de ne pas faire concourir leurs équipes avec celles qui auraient ces tares.

Les lignes suivantes que nous extrayons du Bulletin de l'Ecole Saint-Charles de Saint-Brieuc (année 1920-1921), nous semblent judicieuses et résument notre opinion sur les exercices physiques et les sports.

« Si l'on applique toute l'énergie humaine au développement physique, on obtiendra de beaux animaux dans lesquels on reconnaîtra l'homme de moins en moins. »
 « Nous reverrons les instincts bestiaux occuper la place qu'avaient acquises lentement les préoccupations divines. »
 « Dieu se retirera de lui et le diable règnera tout seul... »
 « Il faut se garder de consacrer toute notre énergie à des exercices physiques qui épuiseront tout entier et n'en laisseraient pas suffisamment pour les travaux de l'intelligence. Cultivons notre corps, mais ne le cultivons pas aux dépens de notre esprit. On a réagi contre de mauvaises habitudes qui faisaient de l'homme d'étude un être malingre et chétif, ne passons pas à l'extrême opposé. »
 « Gardons la mesure : *MENS SANA in corpore sano.* »

Ch. CUEFF,
Ancien directeur des Jeux,
Institution N.-D. du Creisker.



La Vie religieuse

MOIS DE DECEMBRE

CONGREGATION DE LA SAINTE VIERGE

Dans une première causerie, M. l'Econome, notre directeur, nous a entretenus des bienfaits que la Messe procure aux fidèles ; puis, il nous a parlé des fins du Sacrifice de la Messe.

8 DECEMBRE 1921

Le 8 décembre dernier, une cérémonie de caractère tout intime réunissait les Congréganistes de la Sainte Vierge aux pieds de Notre-Dame du Creïsker. A l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception, notre directeur avait décidé de procéder à la réception de 5 approbanistes et de 27 nouveaux congréganistes.

Le sermon d'usage fut donné par M. l'abbé Rohan, aumônier du sanatorium de l'Aber, en Roscoff. C'est l'un de nos anciens professeurs toujours très aimés et nous avons été heureux d'entendre sa parole si pieuse et si appropriée aux besoins de nos âmes.

Le plan de sa causerie qui nous a charmés par son élégante simplicité fut d'une clarté parfaite.

« S'il est des vérités difficiles qui ont besoin d'être démontrées, on n'a aucune peine à comprendre que Marie, la Mère de l'Agneau sans tache dut être « toute belle et immaculée ».

« Il fallait que la Vierge fût très pure, puisqu'Elle a porté Jésus en Elle, qu'Elle a montré Jésus au monde et qu'Elle a vécu dans l'intimité de Jésus.

« Nous aussi nous pouvons constamment porter Jésus en nous, si nous le voulons, puisque nous avons le privilège de recevoir, même chaque jour, la Sainte Eucharistie. Elle

est « le vin qui fait germer les vierges, elle est le froment des élus ». Gardons nos cœurs chastes, au contact de Jésus-Hostie !

« Pour montrer Jésus au monde, comme Marie, soyons des chrétiens sans peur et sans reproche, soyons des apôtres, par la prière, par la parole et par l'exemple. Il faut que chacun de nous devienne une lumière et une force dans le milieu où la Providence le placera, plus tard, soit comme chef, c'est-à-dire comme prêtre, soit comme soldat, c'est-à-dire comme simple fidèle. Dès le collège, songeons à notre rôle futur et travaillons à nous sanctifier nous-mêmes et à faire du bien autour de nous.

« Au reste, on ne convertit les âmes que dans la mesure où l'on est un saint. Or, il n'est pas d'ascension morale, pas de perfection possible sans le commerce intime et permanent avec Jésus. Apprenons à le connaître et à l'aimer de plus en plus dans sa vie et dans la doctrine qu'il a prêchée. Soyons des lecteurs assidus de l'Evangile où resplendit la figure si suave du divin modèle et où l'on retrouve l'écho de « ses paroles qui ne passeront point ».

« Congréganistes de la Sainte Vierge allons à Jésus par Marie... Croyons-en un « Ancien ». C'est aux pieds de notre douce Madone que les élèves et les maîtres du Collège de Léon goûtent les joies les plus pures que l'on puisse rêver ici-bas ! Que de cœurs Elle a déjà réconfortés, que de dévouements Elle a suscités, que de vocations Elle a bénies !

A la vie, à la mort, restons fidèles à la Vierge du clocher à jour ! »

*
**

Nous prions M. Rohan de vouloir bien trouver ici l'expression de nos remerciements très affectueux. Il a été parmi nous le bon semeur. Nous demandons à Notre-Dame du Creïsker qui, si souvent, l'a vu agenouillé dans notre chapelle de ne point oublier auprès de son Fils le prêtre excellent qui a passé au milieu de nous plus de vingt années de son sacerdoce.

*
**

Après le sermon, M. le Supérieur présida la cérémonie de réception des appobanistes et des congréganistes. Puis la bénédiction du T. S. Sacrement clôtura cette réunion qui a laissé dans nos âmes, comme toujours, une impression de ferveur renouvelée dans notre tendresse filiale pour la Vierge Marie.

UN TÉMOIN.

CONGRÉGATION DU SACRÉ-CŒUR

M. Riou continue à passer en revue les qualités que doit posséder un élève chrétien et les défauts qu'il doit éviter. C'est ainsi qu'il a examiné successivement devant nous les caractères et les conséquences :

1^o De la paresse ;

2^o De l'indiscipline ;

3^o De l'intempérance de langage.

L'ŒUVRE DE L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

M. l'abbé Grall, notre professeur de troisième étant toujours souffrant, M. l'abbé Auffret, professeur de sciences, a bien voulu accepter d'être le directeur, par intérim, de l'Œuvre de l'Apostolat de la Prière.

C'est avec plaisir que maîtres et élèves ont vu reparaitre les petits « billets bleus » qui aident si puissamment une âme chrétienne à sanctifier chacune de ses journées, puisqu'on offre tout, joies et peines, avec une intention surnaturelle, au Cœur Sacré de Jésus par le Cœur Immaculé de Marie.



La Vie intellectuelle

MOIS DE DECEMBRE 1921

TABEAU D'HONNEUR

Philosophie et Mathématiques Élémentaires. — 1. Goulm ; 2. Léon ; 3. Pichon ; 4. J. Moreau ; 5. Roué ; 6. Manac'h ; 7. Nicol ; 8. H. Moreau.

Première. — 1. Mariette ; 2. Guyader ; 3. Le Vaillant ; 4. Favennec ; 5. Laurent ; 6. Le Saint et Gravot.

Seconde. — 1. Mével ; 2. Person ; 4. Le Boulc'h ; 4. Herry.

Troisième. — 1. Quiniou ; 2. Joël Bellec.

Quatrième. — 1. Le Borgne ; 2. Pouliquen ; 3. Madec ; 4. Coat ; 5. Guivarc'h ; 6. Le Ber ; 7. Berre ; 8. Guillerm ; 9. Roualec ; 10. Blouet et Cadiou ; 12. Lintauf ; 13. Et. Baron ; 14. Le Sann.

Cinquième. — 1. Sévère ; 2. M. Le Roux ; 3. Miossee ; 4. Le Bihan ; 5. Sigun ; 6. Coat ; 7. Abgrall ; 8. Plantec ; 9. Ollivier ; 10. Y. Le Pape ; 11. J. Kerrien ; 12. Jaffré ; 13. Fayet ; 14. R. Floc'h ; 15. Guillou.

Sixième. — 1. Birien ; 2. Laizet ; 3. Congar ; 4. Pouliquen ; 5. Cloarec ; 6. Touanen ; 7. Rolland ; 8. Cren ; 9. Coasguen ; 10. Taniou ; 11. Corre ; 12. Stéphanie ; 13. Quéré ; 14. Bourgeois ; 15. Siquin ; 16. de Villeneuve ; 17. Dohér ; 18. Guilha ; 19. Le Boulc'h ; 20. Quélenec ; 21. Bernard.

Septième. — 1. Lorient ; 2. Senneville et Guyader ; 4. Le Jollec ; 5. Henry ; 6. Balanant ; 7. Jaffrès ; 8. Buors ; 9. Sévère ; 10. A. Jacq ; 11. Kerrien ; 12. Vincent ; 13. Le Gall.

Huitième. — 1. O. Moal ; 2. Benâtre ; 3. Abolivier ; 4. Liard.

Neuvième. — I. 1. Faure ; 2. Thébaud ; 3. Daniélou.
II. 1. E. Le Page ; 2. H. Castel.

PLACES DU MOIS DE DECEMBRE

Philosophie et Mathématiques Élémentaires

Catéchisme : 1. Pichon ; 2. H. Moreau.
Histoire naturelle : 1. Laroque ; 2. Coulogner.
Histoire moderne : 1. Léon ; 2. Roué.
Géographie : 1. Roué ; 2. Manac'h.
Anglais : 1. Pichon ; 2. Hénaff.

Philosophie

Philosophie : 1. Jean Moreau ; 2. Henri Moreau.
Physique : 1. J. Moreau ; 2. Coulogner.
Chimie : 1. Messenger ; 2. Coulogner.
Examen trimestriel : 1. J. Moreau ; 2. Léon.

Mathématiques Élémentaires

Philosophie : 1. Laroque ; 2. Manac'h.
Géométrie : 1. Manac'h ; 2. Laroque.
Physique : 1. Laroque ; 2. Fleury.
Chimie : 1. Laroque ; 2. Manac'h.
Examen trimestriel : 1. Manac'h ; 2. Laroque.

PREMIÈRE

Version grecque : 1. Mariette ; 2. Le Saint.
Histoire littéraire : 1. Le Saint ; 2. Mariette.
Dissertation française : 1. Doher ; 2. Mariette.
Histoire moderne : 1. Mariette ; 2. Le Vaillant.
Géographie : 1. Mariette ; 2. Guyader.
Histoire ancienne : 1. Mariette ; 2. Le Vaillant.
Mathématiques A. B. — 1. Guyader ; 2. Kerautret.
Anglais : 1. Mariette ; 2. Le Vaillant.
Géométrie descriptive C. D. : 1. Cariou ; 2. Nicol.
Physique C. D. : 1. Blons ; 2. Cariou.
Chimie C. D. : 1. Doniol ; 2. Blons.
Examen trimestriel : 1. Mariette ; 2. Le Vaillant.

SECONDE

Instruction religieuse : 1. Mével ; 2. Le Boulc'h.
Version grecque : 1. Le Boulc'h ; 2. Le Bars.
Histoire littéraire : 1. Mével ; 2. Herry.
Histoire moderne : 1. Mével ; 2. Jaffrès.
Histoire ancienne : 1. Mével ; 2. Herry.
Géographie : 1. Guyomar ; 2. Mével.
Anglais : 1. Mével ; 2. Herry.
Allemand : 1. Bothorel ; 2. Roualec.
Mathématiques A. B. : 1. Mével ; 2. Person.
Algèbre C. D. : 1. Guyomar ; 2. Peyron.
Physique C. D. : 1. Guyomar et Peyron.
Dessin géométrique C. D. : 1. Bothorel ; 2. Roualec.
Examen trimestriel : 1. Mével ; 2. Person.

TROISIÈME

Littérature française : 1. Le Rest ; 2. Quiniou.
Histoire contemporaine : 1. Quiniou ; 2. Péné.
Géographie : 1. Quiniou ; 2. Bellec Joël.
Algèbre C. D. : 1. Mège ; 2. Favé.
Dessin géométrique D. : 1. Mélénez ; 2. Rannou Yves.
Géométrie C. D. : 1. Quiniou ; 2. Favé.
Géométrie A. : 1. Le Rest ; 2. Bellec Joël.
Anglais : 1. Quiniou ; 2. Péron Yves.
Récitation : 1. Quiniou ; 2. Bellec Joël.
Examen trimestriel : 1. Quiniou ; 2. Bellec Joël.

QUATRIÈME

Version grecque : 1. Le Borgne ; 2. Coat.
Thème latin : 1. Le Borgne ; 2. Coat.
Histoire : 1. Guivarc'h ; 2. Menut.
Géographie : 1. Menut ; 2. Guillerm.
Doctrine catholique : 1. Madec ; 2. Guillerm.
Récitation : 1. Guillerm ; 2. Le Pallec.
Algèbre A² B. : 1. Madec ; 2. Le Ber.
Géométrie A² B. : 1. Le Ber ; 2. Lastennet.
Géométrie A. : 1. Guivarc'h ; 2. Le Borgne.
Anglais : 1. Guillerm ; 2. Le Borgne.
Dessin géométrique A. : 1. Lintaut ; 2. Pont.

Dessin géométrique B. : 1. Normandière ; 2. Le Gall.
Examen trimestriel : 1. Guillermin ; 2. Le Borgne.

CINQUIÈME

Géographie A. B. : Section blanche : 1. Sévère ; 2. Coat.
— Section rouge : 1. Le Bihan ; 2. Le Roux.

Histoire A. B. : Section blanche : 1. Sévère ; 2. Coat. —
Section rouge : 1. Sizun et Le Bihan.

Arithmétique A. B. : Section blanche : 1. Coat ; 2. Sévère
et Ollivier. — Section rouge : 1. Sizun et Le Roux.

Catéchisme A. B. : Section blanche : 1. Sévère ; 2. Jacques Kerrien. — Section rouge : 1. Le Roux ; 2. Le Bihan.

Récitation A. : Section blanche : 1. Sévère ; 2. Fayet. —
Section rouge : 1. Le Roux ; 2. Abgrall 7^e.

Récitation B. : 1. Le Pape Yves ; 2. Le Pape Jean.

Anglais A. B. : Section blanche : 1. Corre ; 2. Sévère. —
Section rouge : 1. Le Roux ; 2. Le Bihan.

Dessin géométrique A. : Section blanche : 1. J. Kerrien ;
2. Ollivier. — Section rouge : 1. Le Roux ; 2. Cléac'h.

Dessin géométrique B. : 1. Glémarec ; 2. Colin.

Examen trimestriel A. : Section blanche : 1. Sévère ; 2.
Coat. — Section rouge : 1. Le Roux ; 2. Miossec.

Examen trimestriel B. : 1. Sizun ; 2. Glémarec.

SIXIÈME

Arithmétique A. B. : Section blanche : 1. Birien ; 2. Laizet
et Le Berre. — Section rouge : 1. Congar ; 2. Cadiou.

Géographie A. B. : Section blanche : 1. Birien ; 2. Quéré.
— Section rouge : 1. Plusquellec et Sinquin.

Anglais A. B. : Section blanche : 1. Birien ; 2. Goarant.
— Section rouge : 1. Cren ; 2. Le Boulc'h.

Catéchisme A. B. : Section blanche : 1. Birien ; 2. Laizet.
— Section rouge : 1. Congar ; 2. Touanen.

Dessin géométrique A. B. : Section blanche : 1. Goasguen ;
2. Quéré. — Section rouge : 1. Bourgeois ; 2. Gourvil.

Récitation B. : 1. Berthou et Diraison.

Examen trimestriel A. : Section blanche : 1. Birien ; 2.
Laizet. — Section rouge : 1. Touanen ; 2. Congar.

Examen trimestriel B. : 1. Plusquellec ; 2. Diraison.

SEPTIÈME

Géographie : 1. Loriguet ; 2. Guyader.

Récitation : 1. Le Gall ; 2. Senneville.

Latin A. : 1. Senneville ; 2. Loriguet.

Arithmétique B. : 1. Guyader ; 2. Le Jollec.

Dessin : 1. Senneville ; 2. Calvez.

Examen trimestriel : 1. Senneville ; 2. Loriguet.

HUITIÈME (1^{re} SECTION)

Rédaction : 1. Blino ; 2. Benâtre.

Dessin : 1. Le Rest ; 2. Touanen.

Géographie : 1. Benâtre ; 2. Touanen.

Analyse : 1. O. Moal ; 2. Benâtre.

Récitation : 1. O. Moal ; 2. Benâtre.

Examen trimestriel : 1. O. Moal ; 2. Liard.

HUITIÈME (2^e SECTION)

Analyse : 1. J. Le Rest ; 2. E. Tostivint.

Dessin : 1. E. Tostivint ; 2. J. Le Rest.

Histoire : 1. R. Faure ; 2. F. Thébaud.

Catéchisme : 1. F. Seité ; 2. L. Page.

Récitation : 1. R. Faure ; 2. I. Daniélou.

Examen trimestriel : 1. R. Faure ; 2. L. Grall.

NEUVIÈME

Analyse : 1. E. Le Page ; 2. J. Tostivint.

Dessin : 1. F. Poisson ; 2. E. Le Page.

Histoire : 1. E. Le Page ; 2. H. Castel.

Catéchisme : 1. H. Castel ; 2. E. Le Page.

Récitation : 1. E. Le Page ; 2. H. Castel.

Examen trimestriel : 1. E. Le Page ; 2. H. Castel.

LE CERCLE D'ETUDES

Conférences de N.-D. du Creïs-Ker

30 Novembre. — M. Madec nous lit dans l'Evangile le récit de la guérison du fils d'un officier de Capharnaüm par Jésus. Il nous engage à méditer ces deux phrases : « Cet homme crut à la parole de Jésus, et il partit », et « ...et il crut avec toute sa maison. » Notre foi doit être sincère, profonde et vive. Elle doit être active aussi, car, comme dit Racine dans *Athalie* :

« La foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère ? »

Après la lecture du compte rendu de la séance précédente, Jean Coulogner, philosophe, monte à la tribune, et parle de la patrie et du sentiment patriotique, un des plus nobles après le sentiment religieux. Le conférencier déclare d'ailleurs qu'il est presque impossible de définir exactement la patrie, et que le sentiment patriotique varie en nous. Il réfute ensuite la doctrine humanitariste, qui date de l'antiquité, et a été défendue, pendant la période qui précéda la dernière guerre, par M. Hervé, — devenu depuis un patriote. — Les humanitaristes veulent fondre toutes les nations en une seule : c'est une idée chimérique. Il importe d'ailleurs de remarquer que la Société des Nations n'est pas une institution humanitariste. — Bien que le patriotisme soit pour ainsi dire inné en nous, il existe des antipatriotes, qui prétendent que le patriotisme engendre la guerre, que les ouvriers ne peuvent connaître le passé de leur patrie... Ces théories réfutées, l'orateur condamne le chauvinisme et l'impérialisme, et affirme que le vrai patriotisme se concilie parfaitement avec les idées d'humanité. Le devoir des citoyens est de travailler à la prospérité de la patrie.

Cette séance est incontestablement la plus animée de toutes celles qui ont eu lieu jusqu'à ce jour au Cercle

d'Etudes, depuis sa fondation... Et cependant, personne n'ose livrer à la discussion l'idée même de patrie. Cette idée toutefois comme tant d'autres a été souvent discutée ! Et d'ailleurs, les membres de notre Cercle ne sont pas d'enragés « chauvinistes ! » — Enfin, bien que personne n'aborde l'intéressante question de fond, voici que se lèvent des contradicteurs. Jean Léon dit que les humanitaristes ont combattu pendant la guerre. Laroque demande un éclaircissement sur le « sentimentalisme scientifique ». Fleury demande à l'orateur comment les Polonais ont été récompensés de leur patriotisme. Il lui est répondu qu'ils l'ont été par la reconnaissance de l'indépendance de la Pologne. Jean Moreau et Messenger prétendent que la Pologne était plus heureuse sous la domination russe. Ils sont contredits par Coulogner, Laroque, Morvan, le rhétoricien Doher et l'élève de seconde Guillou. M. Madec intervient et « liquide » la question. Puis le débat continue autour de la Société des Nations, dont Coulogner explique le mécanisme, et dont l'efficacité est discutée entre Mariette, Laroque, Doher, Peyron et M. Madec.

Notre Aumônier lève la séance en remerciant l'orateur de son travail ; il le félicite d'avoir su bien présenter la question sous tous ses aspects, mais critique son ton un peu monotone et son débit trop rapide.

7 Décembre. — Aussitôt après la récitation du « Veni, Sancte », des applaudissements éclatent dans tout le Cercle. Notre président s'avance pour offrir à M. Madec, au nom de tous ses camarades, ses meilleurs souhaits de bonne fête. Il lui remet, de la part de tous ses membres du Cercle, un modeste présent, en gage de reconnaissance et de respect. Il lui adresse les paroles suivantes :

CHER M. MADEC,

Nous sommes heureux de venir ce soir vous apporter tous nos meilleurs vœux de bonne fête et vous dire tous les bons souhaits que nos cœurs se plaisent à former pour vous en ce jour.

Que votre saint patron vous protège et vous garde longtemps encore au milieu de nous et de ceux qui nous suivront. Nous savons bien que ce n'est pas des choses d'ici-bas que vous attendez la récompense due à votre noble tâche, mais daignez tout de

même accepter ce modeste cadeau. Et laissez-nous vous offrir aujourd'hui nos remerciements les plus sincères. Depuis la fondation de ce Cercle d'Etudes, vous avez montré à notre égard les sentiments les plus bienveillants. Vous venez ici avec le cœur d'un père heureux de vivre au milieu de ses enfants. Vous dirigez nos travaux avec le soin le plus minutieux ; vous vous ingéniez à rendre nos séances sans cesse plus attrayantes et à nous attacher davantage à votre Cercle d'Etudes, soit en invitant des conférenciers de talent, tel que celui que nous aurons l'honneur d'entendre la semaine prochaine, soit même en nous offrant une promenade d'excursion dans le pays. Bref, vous aimez à penser et à sentir comme nous afin de revenir de quelques pas en arrière et de retrouver l'âme ardente et généreuse de votre jeunesse. Espérons que dans des années peu éloignées, votre travail portera tous ses fruits et que des orateurs éminents, formés par vous dans ce coin retiré de Bretagne, se lèveront un jour pour dominer les foules par l'exemple de leur vie et, par leur parole chaude et enflammée, se faire des entraîneurs d'hommes.

M. Madec remercie notre président, et il précise le but qu'il poursuit dans ces Conférences de Notre-Dame du Creis-Ker : nous bien pénétrer de cette double idée, que nous devons contribuer de toutes nos forces au relèvement moral de la société actuelle, et que ce relèvement ne peut s'opérer que par le christianisme. Il faut donc que nous étudions sérieusement les grandes questions contemporaines, et que, plus tard, nous fassions rayonner notre foi autour de nous. Puis, toujours soucieux de mêler l'agréable à l'utile, notre Aumônier nous propose une promenade du Cercle d'Etudes, pour le Jeudi 8 courant. Cette proposition est accueillie avec enthousiasme.

Puis, la lecture du compte rendu de la séance précédente n'ayant suscité aucune réclamation, le mathématicien Jean Fleury prend la parole et nous entretient de la famille. Il montre, par un examen sommaire des législations d'Israël, d'Athènes et de Rome, que les lois saintes du mariage avaient souvent, dans l'Antiquité, reçu de graves atteintes, que parfois l'autorité publique tolérait officiellement les abus du divorce et de la polygamie. Notre-Seigneur Jésus-Christ a donné une consécration nouvelle aux lois d'unité, de sainteté et d'indissolubilité du mariage. L'Eglise catholique interdit donc expressément le divorce, la polygamie, la polyandrie.

Elle définit les rapports des deux époux entre eux : ils sont égaux, bien que le mari doive avoir la préséance, ils se

doivent réciproquement amour et fidélité ; de plus le mari doit protection à sa femme, et celle-ci obéissance à son mari. Les parents ont le devoir de donner à leurs enfants une bonne éducation physique, morale et religieuse. Et les enfants doivent amour, respect et obéissance à leurs parents. En France, le divorce a été rétabli à la fin du dernier siècle ; mais il faut abolir la loi du divorce, funeste à la société.

Des applaudissements nourris soulignent ce clair et intéressant rapport, qui n'a pourtant pas l'heur, paraît-il, de satisfaire pleinement Henri Moreau. Celui-ci reproche au conférencier de n'avoir pas exposé, pour mieux les réfuter ensuite, les arguments des partisans du divorce. Il est pris au mot, et contraint de donner au moins quelques-uns de ces arguments. Il veut s'échapper, mais M. Madec l'arrête, et le prie de donner ces arguments. Alors H. Moreau invoque le principe de liberté : que répondre à ceux qui se placent à ce point de vue ? Il reçoit de Marcel Dohér un secours inattendu, et dont il se fût d'ailleurs privé sans beaucoup de regrets... Fleury répond aux objections de Moreau par les considérations de la fin de son discours sur les conséquences néfastes du divorce au point de vue social : affaiblissement du principe d'autorité, situation fâcheuse — au moins moralement — faite aux enfants, etc., et le critique conclut de lui-même à l'immoralité du divorce. Mais il aurait encore voulu que l'orateur parlât des familles nombreuses. — C'est une question connexe, lui répond-on ; on en parlera sans doute au Cercle, dans le courant de l'année. — Après une judicieuse remarque faite par Pierre Laroque, sur le bonheur qui règne dans une famille vraiment chrétienne, après une autre remarque moins importante d'Albert Pichon, notre Aumônier lève la séance en adressant au rapporteur des compliments bien mérités, pour son discours intelligemment traité, et prononcé d'une voix douce, — voire douceuse... — et agréable.

14 Décembre. — Après le commentaire de l'Evangile et la lecture du compte rendu de la dernière séance, la parole est donnée au philosophe Robert Goulm, qui doit traiter de la question sociale et de « l'école libérale ». La

question sociale, dit Goulm, est surtout la question de l'amélioration du sort des ouvriers, des salariés et des pauvres. L'école libérale, s'appuyant sur le principe de la bonté naturelle de l'homme, prétend que l'application de la formule : « Laissez passer, laissez circuler », est une sorte de panacée économique. Elle est ennemie, non pas seulement de l'étatisme, mais encore du « protectionnisme », de l'intervention de l'Etat en matière économique ; car elle prétend que le simple jeu des intérêts — pourvu qu'il ne soit pas contrarié, — uni à tous les facteurs qui poussent l'homme au travail, assurera à la société une évolution heureuse. — Le principe de la bonté naturelle de l'homme, dit Goulm, est faux, et par conséquent tout le système qui s'appuie logiquement sur lui est faux. Il suffit d'ailleurs d'avoir du bon sens pour constater les conséquences néfastes du « non-interventionnisme » érigé en dogme économique.

Des applaudissements répétés montrent à l'orateur que son discours a été compris et goûté ; mais les critiques ne sont pas devenus muets pour autant. Henri Moreau eût voulu que le rapporteur insistât davantage sur les conséquences pratiques du principe libéral. En effet, les hommes de la Constituante qui, en 1790, ont voté l'abolition des corporations, étaient pénétrés d'idées libérales. Or, l'abolition des corporations a eu des conséquences déplorables : elle a livré les ouvriers, isolés, pauvres, à la loi de l'offre et de la demande ; elle les a privés de moyens légaux de résister toujours à l'arbitraire patronal. M. Madec appuie sur ce fait, et fait remarquer au président Jean Moreau, qui dit qu'en 1790 les corporations étaient les restes d'un état social désuet, que s'il y avait certaines réformes à apporter à l'organisation des corporations, il ne fallait pas pour cela les supprimer imprudemment. Au reste, les lois sur les syndicats, votées à la fin du XIX^e siècle, ont porté remède aux funestes conséquences de l'œuvre révolutionnaire, aux points de vue économique et social.

Emile Kerbrat et Pierre Laroque font ressortir deux inconvénients du syndicat : il tend à nuire à la liberté individuelle de l'ouvrier, et à l'autorité du patron. H. Moreau leur fait remarquer que ces inconvénients n'exis-

tent pas — ou guère — pour les syndicats dont les principes sont franchement catholiques.

Personne n'ayant d'autre objection à présenter, M. Madec remercie l'orateur de son rapport sérieux et intéressant. Comme il nous reste encore quelques minutes, notre Aumônier nous parle d'un grand savant, Duhem, professeur à la Faculté des sciences de Bordeaux, mathématicien, chimiste, historien et philosophe des sciences, mort en 1917, et dont l'éloge a été prononcé dernièrement à l'Académie des Sciences. Comme Pasteur, de Lapparent, Branly et tant d'autres, ce savant était un chrétien. Sur ce, la cloche sonnant, la séance est levée et la prière dite.

LES SECRÉTAIRES DU CERCLE.

P.-S. — Nous adressons nos plus vifs remerciements à M. l'abbé Le Pape, surveillant au Collège, qui a eu la générosité de remettre la somme de cinq francs à notre trésorier, pour les besoins du Cercle.



Séance Récréative

22 décembre 1921.

Notre cerveau est enfiévré à la pensée des vacances qui vont commencer demain ; aussi a-t-on sagement et prudemment jugé que la Salle des Fêtes nous serait, en ces derniers moments, un abri plus agréable que les salles d'études.

Bien que le programme ait été arrêté, dit-on, un peu hâtivement rien ne manque de ce qui peut nous charmer, nous instruire ou nous amuser.

Après un morceau de musique d'une sonorité merveilleuse, exécuté avec goût par la fanfare, nous voyons défiler, devant nos yeux ravis, des projections, qui, autrefois, faisaient les délices des élèves du Grand Séminaire de Quimper. Ce sont des épaves, sauvées par une main charitable, du naufrage que fut l'expulsion de 1907 : Et nous admirons successivement le Calvaire de Lampaul-Guimiliau (recommandé... discrètement à notre attention par un index astucieux), la masse imposante de la collégiale de Locronan, la grâce gothique de l'église du Folgoët, et bien d'autres productions architecturales du génie de nos pères, toutes plus belles l'une que l'autre, pour applaudir en fin de compte l'élégance de la flèche svelte et ajourée du merveilleux Creisker.

Quelques gentils Noël anciens, chantés par des voix douces et mélodieuses, nous mettent dans l'atmosphère des fêtes de Noël...

Mais cela ne dure guère, le rideau se lève : nous assistons à « Un bal chez l'colon ». Ce dernier, personnage sévère, porte déjà correctement le confortable (!) frac des soirées mondaines. Il interprète son rôle d'une façon magistrale, y mettant l'énergie et l'esprit de discipline d'un vieux chef d'armée. La réplique lui est donnée par le jeune comte de Saint-André, qui n'a de militaire que le costume, et conserve dans ses manières et son parler la politesse exquise de ces messieurs du noble faubourg. Peut-être pourrait-on souhaiter que les valets des grandes maisons prennent exemple sur Eustache, domestique d'occasion du « colon », qui déploie dans son rôle une obséquieuse souplesse.

L'apparition d'Onésime Tourtapoint met le comble à l'hilarité provoquée par le quiproquo, au milieu duquel se démènent les acteurs précédents. « C'est l'homme envoyé par l'adjudant de semaine » pour remplacer l'ordonnance du colonel. Le choix est judicieux, et vraiment ce personnage mérite une mention toute spéciale pour le naturel parfait et la bonhomie avec lesquels il remplit son rôle...

Un « Adeste fideles » à quatre voix inégales, avec duos et chœurs, exécuté par la Schola, nous remet doucement dans la paisible tranquillité qui caractérise les jours de Noël. Après le chant bien connu, donné par les soprani, un « tutti », reprenant en chœur le refrain, nous remplit l'oreille des sonorités harmonieuses très puissantes. Puis deux voix racontent, dans une cadence un peu animée, l'odyssée de ce Dieu, lumière de lumière, qui naît d'une Vierge ; et le chœur, dans une merveilleuse richesse de sons, invite les hommes de bonne volonté à venir adorer le vrai Dieu fait homme.

La fanfare a fait entendre la « Sambre-et-Meuse » ; et Monsieur le Supérieur, après nous avoir souhaité d'agréables vacances, un bon Noël, une heureuse et sainte année, se faisant l'interprète de la pensée de tous, remercie tous ceux qui ont prêté leur gracieux concours à l'organisation de cette charmante soirée. »

X.



Match de Football du 18 Décembre 1921

Equipe 1 de l'Institution N.-D. du Greisker

contre

Les Gâs de Morlaix

Le réveil à peine sonné, le surveillant de dortoir entend une fenêtre s'ouvrir. C'est un des matcheurs de cet après-midi qui, anxieusement, scrute l'horizon. Aurons-nous un temps favorable, ou la pluie va-t-elle nous empêcher de jouer ? Il considère le Ciel, longuement, puis désespérant sans doute de savoir ce que nous réserve cette brume matinale, il se décide à refermer la fenêtre. Pourtant le Ciel se rassérène. A 10 h. 1/4, les « Gâs de Morlaix » descendent du train, frais et dispos. Il y a parmi eux quelques anciens élèves, Faver, Riouall, et tous viennent au Collège où ils trouvent des visages connus.

Les vèpres ont été devancées pour nous permettre d'avoir le temps réglementaire et à 2 h. 1/2, les deux équipes sont sur notre terrain de Létiez, prêtes à s'affronter. Les « Gâs » l'emportent par le poids, les nôtres comptent sur leur agilité et aussi leur connaissance du terrain pour égaler les Morlaisiens. Ils auront fort à faire cependant, car notre équipe est loin d'être au complet. Ils devront jouer avec l'avant-centre de la seconde, J. Le Vaillant et deux demis de la seconde, P. Rivoalen et Guillou Louis, dans cette formation :

Guyader	Léon	Le Vaillant	Le Naélou	Roué
	Hénaff	Rivoalen	Guillou	
		Pont	Morvan	
		Crenn		

A 2 h. 45, le coup d'envoi est sifflé. Les « Gâs » ayant choisi le côté, Le Vaillant engage. Les avants se passent mutuellement la balle et bientôt assiègent les buts de Morlaix. Soudain, sur une passe de l'inter-gauche Léon, Le Vaillant file à toute vitesse vers les bois adverses, dribble successivement les deux arrières, et arrive seul dans le goal : sans s'arrêter un instant, il shoote de toutes ses forces et le ballon, au ras de terre, rentre impétueusement au coin du but, cependant que des applaudissements nourris éclatent de tous côtés. Il est exactement 3 h. 2.

Pendant toute la première partie, les nôtres dominent. Les « Gâs » tentent pourtant quelques descentes, mais notre défense est en éveil et secondés par le demi-gauche Hénaff, nos arrières E. Morvan et Pont, dont la puissance et la sûreté du shoot est remarquable, dégagent et renvoient à leurs demis ou à leurs avants. Les nôtres reviennent donc à la charge, mais les buts de Morlaix sont bien défendus et le goal, qui paraît prendre plaisir à jeter le ballon à terre trois ou quatre fois avant de dégager, ne se laisse pas surprendre.

La partie reprend, pleine d'intérêt. Les nôtres ont le bas du terrain. Bravement ils remontent la pente et longtemps le ballon ne quittera pas les buts de Morlaix, si ce n'est pour y retourner presque aussitôt. Bientôt Le Naélou marque un but sur corner shooté par Guyader. Peu après, un autre corner est shooté par Roué. Bien envoyée, la balle va de l'un à l'autre pendant trente secondes, ne quittant pour ainsi dire pas les bois. Cependant Morlaix réussit à dégager. Et les « Gâs » qui, d'ailleurs se défendent bien, réussissent une descente et marquent un but.

La partie se poursuit alors, plus molle du côté des nôtres (nos avants et nos demis qui ont eu pendant toute la partie un très beau jeu, paraissent fatigués) plus active que jamais du côté des Morlaisiens qui font successivement plusieurs descentes et menacent sérieusement nos bois. Heureusement notre défense tient. Tour à tour, Pont, Morvan, Hénaff, se prêtant un mutuel appui, dégagent ou passent au goal. Nous seront quittes pour l'émotion, la fin est sifflée à 4 h. 20, sur ce score, 2 à 1.

Les « Gâs » sont contents et nous aussi. Nous aurons, espérons-le, le plaisir de revoir les « Gâs » pour le match-revanche, avant la fin de la saison.

J. LEON,
Elève de Philosophie.

Match du 22 Décembre

Collège de Saint-Pol — Collège de Lesneven

Nos équipiers premiers se rendaient le 22 décembre à Lesneven pour disputer un match de foot-ball à l'équipe correspondante de l'Institution Saint-François. Ils étaient tout joyeux à la pensée de ce nouveau match, eux qui, le dimanche précédent, l'avaient emporté de haute lutte sur les « Gâs de Morlaix ».

Le coup d'envoi est sifflé à 2 heures moins un quart. Les « blanc et vert », de Saint-Pol engagent, mais ils n'ont pas de chance ; à peine, en effet, l'avant-centre a-t-il passé la balle à l'inter-gauche Léon, que ce dernier se froisse un muscle de la jambe gauche et se voit dans l'obligation de quitter le terrain. Il essaiera en vain d'y retourner, ce qui fait que Saint-Pol jouera à dix pendant presque toute la partie. Les « bleu et rouge », de Lesneven, qui d'ailleurs l'emportent par le poids, « en mettent un coup » dès le début et dix minutes se sont à peine écoulées que le ballon a déjà trouvé trois fois le chemin de nos bois. Sera-ce pour nous la défaite écrasante ? Non, car soudain les nôtres se ressaisissent, et les arrières, quoique handicapés par l'état du terrain, très détrempé, feront merveille jusqu'à la fin du jeu ; de

leur côté, avants et demis font de nombreuses descentes et menacent sérieusement les bois adverses, mais Lesneven veille et jusqu'à la mi-temps les nôtres ne cesseront de dominer sans pouvoir arriver à marquer. A 2 h. $\frac{1}{2}$ la mi-temps est sifflée sur ce score : Lesneven 3, Saint-Pol 0.

Cinq minutes d'arrêt et le jeu reprend plus animé que jamais. Lesneven veut rendre sa victoire encore plus complète, mais Saint-Pol tient à cœur de sauver au moins l'honneur. Son espoir se trouve bientôt réalisé, car il n'est pas encore 3 heures moins 1/4 que le demi-centre Hénaff, sur dégagement du goal Lesnevien, bloque la balle, descend quelque peu, puis shoote résolument. Le goal ne peut arrêter le ballon qui franchit la ligne de but à ras de terre. Ce succès grise les nôtres, qui, tout aussi frais qu'au début, font descente sur descente. Malheureusement nos manœuvres échouent presque toutes devant l'arrière-volant Lesnevien. A un moment donné cependant, ce dernier fait une main dans la surface de réparation : un penalty est accordé à Saint-Pol. Il ne veut d'abord pas en profiter, mais, sur les instances de l'arbitre qui allègue le règlement, l'avant-centre et capitaine, Pape, shoote : le ballon franchit de nouveau la ligne de but. Il est 4 h. 5. Encore un quart d'heure de jeu : à cet instant suprême les deux camps déploieront une grande ardeur : jamais cependant d'aucun côté les avants ne purent déborder la défense et c'est ainsi qu'à 4 h. 20 la fin est sifflée sur ce résultat : Lesneven 3, St-Pol 2.

La partie fut menée très cordialement de part et d'autre, et nous serons heureux d'offrir la revanche à nos camarades si courtis de Saint-François, au cours du trimestre prochain.

J. LEON,
Elève de Philosophie.



LES ANCIENS

Nécrologie

M. LE DOCTEUR JULES GALES

Il vient de mourir à 46 ans, regretté de toute la population de Guipavas.

En y arrivant il y a vingt ans, il disait : « Je veux y faire de la médecine, et rien d'autre ». Il a tenu parole ; et cette fidélité à ses devoirs d'état explique l'estime dont il fut entouré.

Elle s'est manifestée au jour de ses obsèques. Au milieu du long défilé d'hommes venus lui apporter, avec leurs prières, un dernier hommage de sympathie, on en a aperçu un qui essayait une larme. Avant la cérémonie, une vieille femme disait : « Je viens de faire trois lieues à pied ; j'en aurais fait dix pour être là. ». Une femme de mutilé de la guerre, venue, de Saint-Pol, s'exprimait à peu près dans les mêmes termes.

Ainsi celui qui ne sut jamais ménager sa peine a réussi à provoquer à son endroit de tels sentiments : aucun éloge ne vaut celui-là.

Et tel fut le docteur Galès dès sa première jeunesse.

Elève du collège de Léon, son travail régulier le plaçait à la tête de ses classes en sciences comme en lettres ; témoins les palmarès d'antan et même ceux d'aujourd'hui qui continuent à relater son prix d'honneur en rhétorique.

Mobilisé dès le début de la guerre, il a payé largement comme citoyen et comme père d'une famille déjà nombreuse, son tribut à la patrie. Partout où il passa, il a laissé le meilleur souvenir, empressé à aider chacun de ses soins et de ses conseils éclairés.

A Saint-Pol-de-Léon, il dirigea pendant quelque temps l'hôpital militaire et par son intervention énergique rendit au collège un service signalé. Il avait appelé les siens auprès de lui. Et c'est alors qu'il aimait, certains soirs, à contrôler lui-même et à faire réciter à ses deux fils la leçon de catéchisme qu'ils avaient à apprendre.

Beau geste d'un vrai chrétien. Combien d'autres trouverait-on à l'actif du « distingué et dévoué médecin, homme de foi, bon citoyen, époux modèle et père de famille admirable », comme le qualifiait, au jour de ses obsèques, M. Charles Lorin, dans le discours qu'il prononça au nom de l'Union Finistérienne des Familles Nombreuses et de la population reconnaissante. L'Association des Anciens Elèves perd en lui un adhérent de la première heure.

Il est assuré des prières de ses anciens condisciples, et les jeunes d'aujourd'hui s'uniront aux aînés par esprit de solidarité chrétienne.

J.-M. ABGRALL,
Professeur au Collège
de N.-D. de Bon-Secours (Brest).

CORRESPONDANCE

De l'abbé *Emile Berthou*, de Morlaix (cours 1911), étudiant à Angers : « Mes heures s'envolent si rapidement que j'ai peine à trouver un instant pour ma correspondance. A mon arrivée ici, je me suis présenté à M. le Doyen des sciences qui m'a fortement engagé à préparer la licence ès-sciences physiques qui est d'une utilisation plus pratique dans les collèges, un licencié ès-sciences physiques étant, avec son certificat de mathématiques générales, suffisamment outillé pour enseigner les mathématiques.

Je prends donc la direction de la physique : cette année je prépare les mathématiques générales et la chimie organique. Nous avons d'excellents professeurs. Les cours de M. Roche surtout sont très intéressants. Nous suivons les programmes de Paris ; par conséquent, je me présenterai très probablement à Paris en juillet prochain. Cette orientation vers la physique est d'ailleurs en conformité avec mes goûts. Inutile de vous dire que je me suis mis avec ardeur à la besogne.

Par ailleurs rien ne manque ici de ce qui peut nous rendre heureux : c'est vraiment la vie rêvée, la vie idéale... Je me recommande à vos prières ; je ne vous oublie pas dans les miennes ; et je n'oublie pas non plus le cher collège de Saint-Pol. »

De *Jean Lagadec*, de Plouescat (cours 1918), de Düren : « Quoi de neuf au Collège depuis que j'y ai passé en novembre dernier ? J'ai reçu le *Creis-Ker*, il y a quelques jours, et vous pouvez croire que j'ai un grand plaisir à le lire, et à savoir un peu ce qui se passe au Collège. Il

me plaît beaucoup aussi de lire le compte rendu des conférences du Cercle d'Etudes, et je me prends à regretter qu'il n'ait pas existé de mon temps.

Fait-il froid en Bretagne comme en Allemagne ? Je ne le crois pas : car ici il gèle à pierre fendre. Dimanche je voyais un millier peut-être de personnes patiner sur le même lac où nous avons fait de si belles parties de canot l'été dernier. »

De Jean Roche, de Taulé (cours 1916), étudiant à Paris : « Le second appel du *Creis-Ker* aura, je l'espère, de multiples échos près des anciens ; et ce sera sous forme de correspondances dont les extraits seront lus avec intérêt par tous ceux qui ont vécu à l'ombre du clocher à jour... M. le Supérieur, dans son toast de la réunion annuelle, disait que « pour demeurer prospère, une œuvre telle que la nôtre ne doit pas compter seulement sur le travail et le zèle des maîtres qui ont fait leurs preuves ; elle a besoin également de l'appui de ses amis. » J'ai entendu le général de Castelnau développer la même thèse lorsque j'étais flottant à la rue des Postes, et le défenseur du Grand Couronné ajoutait : « Vous n'avez pas rempli tous vos devoirs d'anciens élèves, en assistant à la réunion traditionnelle, vous devez votre aide à la maison qui vous a formés, quelque faible qu'elle vous paraisse. L'union fait la force. »

L'organe de l'Association est un moyen de resserrer les liens qui doivent nous unir dans la lutte quotidienne de l'existence. Voilà ce que semblait oublier jusqu'ici notre *Creis-Ker*... Je ne me fais pas d'illusion : ce que chacun de nous peut écrire a en soi fort peu d'intérêt ; et cependant je suis sûr que pas une phrase de ces simples lettres n'échappe au lecteur attentif. Pour ma part quand je fais sauter la bande du bulletin, je regarde toujours si la rubrique : Correspondance, figure au sommaire ; mais je suis trop souvent déçu. Une fois cependant, elle y était mentionnée, et je courus à cette Correspondance ; mais hélas ! je tombai sur ma prose. Je me permets donc de m'associer aux invitations réitérées faites par le secrétaire du Bulletin. Que chacun y mette du sien, et nous nous retrouverons tous peu à peu.

J'ai beaucoup regretté de ne pouvoir assister à la réunion

de septembre. Le bulletin en a donné un compte rendu dont la lecture a encore avivé mes regrets. Quelles belles pages que celles de ce discours prononcé par M. le chanoine Breton, et où revit la figure de M. le chanoine Floc'h : les anciens élèves de M. Floc'h ne les liront pas sans une profonde émotion.

J'ai lu également avec grand intérêt les toasts prononcés au banquet, notamment celui de notre président, M. le docteur Bagot : Quelles belles et viriles paroles !... »

De Joseph Lelièvre, de Saint-Pol (cours 1920), élève du cours préparatoire de Navale à Saint-Charles : « Depuis ma rentrée à Saint-Charles, j'ai eu pas mal de travail pour me mettre au courant. Je me porte très bien ici. En arrivant à Saint-Charles, je n'ai pas trouvé grand changement. Il est vrai que j'étais déjà fait à la vie du collège. J'ai pris contact avec d'excellents professeurs et de bons camarades : bref, je me plais bien ici, mais sans oublier le cher collège de Saint-Pol pour qui je prie souvent. »

De Yves Douguédroit, de Morlaix (cours 1920), à M. Madec, directeur du Cercle d'Etudes : « Ne croyez pas que mon silence soit signe de désintéressement pour l'Institution N.-D. du *Creis-Ker*. Tout ce qui a trait surtout à la vie de ce cher Cercle d'Etudes m'intéresse fort, et je viens lui offrir mes vœux pour que cette nouvelle année lui soit aussi heureuse que la précédente. Je suis même sûr qu'il est en progrès, et que sa vie devient de plus en plus active, grâce à nos successeurs qui je l'espère, nous dépasseront en science et en éloquence. »

Mes sincères félicitations aux nouveaux dignitaires qui sont à la hauteur de leur tâche, et qui, avec l'aide de leur dévoué directeur, mèneront à bonne fin leur programme d'études. Le souvenir le plus cher des quelques années que j'ai passées au Collège est pour moi celui de ces bonnes et instructives séances du Cercle où les conférences, tout en nous délassant des travaux ordinaires, orientaient nos esprits vers les questions d'une plus haute portée dont on ne peut se désintéresser.

Encore une fois tous mes meilleurs vœux pour le Cercle, avec le respectueux souvenir de votre ancien président. »

AVIS

Fête du Collège

La fête du Collège (fête de l'Archiconfrérie) sera célébrée, suivant la tradition, le dimanche qui précédera la Septuagésime, c'est-à-dire, cette année, le 5 février.

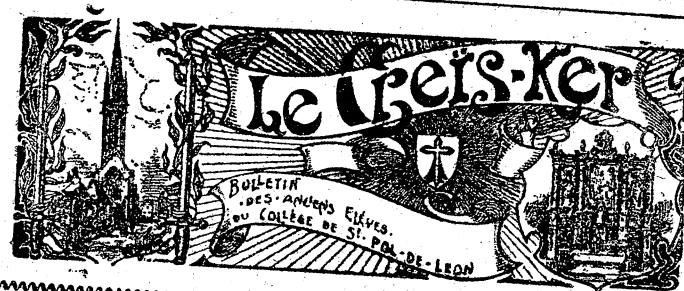
La grand'messe sera chantée par M. Kérisit, curé-archiprêtre de Morlaix, et le sermon d'usage sera prononcé par M. Le Pape, curé-doyen de Carhaix, ancien sous-principal.

Nécrologie

Au dernier moment, on nous fait part de la mort de M. Pierre, ancien professeur du Collège de Léon.

Nous offrons à la famille nos très sincères condoléances, et avec elle, prions pour le regretté disparu.





Autour de la question scolaire

Personne n'ignore l'importance du problème de l'éducation surtout dans un pays démocratique comme le nôtre où chaque citoyen est appelé à se faire une opinion personnelle sur la conduite des affaires publiques. On connaît les idées de J.-J. Rousseau sur l'éducation et l'influence considérable qu'eut son *Emile* sur les esprits des révolutionnaires de 1789. Depuis, la question n'a cessé de s'imposer à l'attention de tous : nombreuses sont les recherches, les expériences et les études qui ont été faites sur ce sujet et l'on ne compte plus les traités de pédagogie qui ont tenté avec des fortunes diverses de découvrir la recette de l'éducation idéale. L'on ne sera pas étonné d'apprendre qu'entre les auteurs de ces différents ouvrages des divergences profondes, irréductibles même, se sont manifestées concernant d'une part les principes directeurs qui sont à la base de l'éducation et portant d'autre part sur les meilleures méthodes à adopter pour rendre cette éducation féconde et efficace. De nos jours, deux grandes écoles surtout apportent à la question de l'éducation des solutions opposées : l'Ecole spiritualiste et l'Ecole positiviste. La première préconise l'éducation religieuse ; la seconde, une éducation laïque.

Quels sont, en ce qui concerne l'éducation à donner à leurs enfants, les droits et les devoirs des parents chré-

tiens, j'entends de ceux qui veulent mettre leur conduite et leurs actions d'accord avec la foi qu'ils professent ?

Quelles sont d'autre part les obligations de l'Etat en matière d'enseignement primaire ? Peut-il, sans léser des droits certains, favoriser les écoles dites neutres ou laïques au détriment des écoles confessionnelles, ou doit-il, à tout le moins, tenir la balance égale entre les deux Enseignements ? Ce sont là deux graves questions qui préoccupent les esprits et qu'il importe d'examiner à la double lumière de la raison et de l'expérience. Nous prions ceux qui voudront bien nous lire de croire que dans l'étude à laquelle nous allons nous livrer, nous ne nous laisserons guider que par l'unique souci de chercher la vérité, en nous gardant de rien avancer qui soit de nature à froisser les personnes.

I. — L'EDUCATION DANS LA FAMILLE

Que faut-il entendre par éducation ? Pour un chrétien, l'éducation consiste dans l'art de développer harmonieusement et de fortifier par une discipline appropriée les facultés physiques, intellectuelles, morales et religieuses de l'enfant. Nous n'avons pas la prétention, dans ce bref exposé, d'envisager le problème de l'éducation dans son ensemble. Nous laisserons de côté ce qui concerne la partie physique et intellectuelle, afin de nous étendre plus longuement sur la partie morale et religieuse. Aussi bien ce dernier aspect du problème est-il de beaucoup le plus important. Ce qu'il faut à la France à l'heure actuelle, pour sa grandeur et sa prospérité, ce n'est pas tant des savants et des athlètes, que des hommes moraux et religieux. Notre terrain étant ainsi délimité, nous pouvons procéder à l'examen du problème.

Tout d'abord une question se pose ? Qui doit se charger de l'éducation de l'enfant, la famille ou l'Etat ? Cette question, je crois, peut se ramener à cette autre : A qui appartient l'enfant, à ses parents ou à l'Etat ? Seuls quelques esprits faux ou chimériques ont osé soutenir que l'enfant appartient à l'Etat. L'on convient généralement que les parents ont un droit sacré et primordial sur leurs enfants. Ce droit, en effet, n'est pas un droit arbitraire, mais il se fonde légitimement sur les rapports même que la nature

établit entre les parents et l'enfant. Cet être faible et frêle qu'ils ont mis au monde est vraiment la chair de leur chair et le sang de leur sang ; c'est comme un prolongement de leur personnalité. Ils ne peuvent donc s'en désintéresser ni livrer à des étrangers le soin de parfaire seuls l'œuvre qu'ils ont commencée.

Mais ils doivent veiller eux-mêmes au développement et au perfectionnement du corps et de l'âme de leur enfant. Et la preuve qu'ils ont ce droit et ce devoir, c'est que la nature a mis au cœur du père et de la mère les qualités et les vertus nécessaires à cette délicate et laborieuse entreprise, à savoir, l'amour, la tendresse, un attachement et un dévouement sans bornes, actif et vigilant. Des liens physiques et moraux très puissants unissent donc les parents à leur enfant. Et une responsabilité toute spéciale vient confirmer et consacrer cette double solidarité. Les parents se sentent seuls responsables de l'avenir de leur enfant. Ils éprouvent une grande joie et un grand bonheur lorsque celui-ci est devenu un jeune homme laborieux, honnête et vertueux : ils voient dans ce résultat la récompense de leurs efforts et de leurs mérites. Si au contraire l'enfant qu'ils ont élevé s'adonne dans sa jeunesse à une vie de luxure et de débauche, ils en éprouvent une honte et un remords cuisants : c'est comme une flétrissure qui s'attache au nom qu'ils ont jusque-là porté honorablement.

Aussi voyez avec quel soin jaloux les parents veillent à l'éclosion des bons sentiments dans l'âme de leur enfant ; avec quelle patience persévérante ils entreprennent de faire germer dans son cœur les premières habitudes de la vertu, avec quelle douce fermeté ils redressent les tendances désordonnées de sa volonté capricieuse et indocile. A cela ne s'arrête pas leur action bienfaisante. Ils le protègent contre le mal et le soustraient au contact du vice. Ils évitent que des propos grossiers viennent frapper son oreille et résonner fâcheusement dans son cœur simple et droit. Ils écartent de ses yeux tout spectacle, tout tableau, tout livre ou toute gravure qui souillerait la blancheur de son âme innocente et ternirait la fraîcheur de sa jeune imagination.

Enfin, pénétrés de cette vérité expérimentale que la religion fortifie les bonnes dispositions naturelles de l'en-

fant et contribue à lui rendre plus facile et plus agréable la pratique de la vertu, les parents s'empressent d'utiliser un concours aussi précieux. Aussi ne manquent-ils pas, dès le premier éveil de son intelligence de déposer dans son esprit les notions élémentaires du christianisme qui en passant dans sa conscience y déterminent un attrait plus fort pour le bien et une aversion plus vive du mal.

Ainsi se poursuit dans une harmonieuse unité et avec les plus grandes chances d'efficacité la lente et délicate tâche de l'éducation familiale. Avant d'être confié aux soins de l'instituteur et de l'institutrice, l'enfant est déjà orienté vers l'idéal de perfection morale et religieuse que tous ses efforts devront tendre à réaliser.

II. — L'EDUCATION A L'ECOLE

C'est dans l'atmosphère chaude et enveloppante du foyer familial que l'intelligence de l'enfant commence à s'épanouir et que son cœur s'ouvre à la vie morale. Dès l'âge de six ans environ, cette première éducation se continue ordinairement à l'école. Ne pouvant, faute de capacités professionnelles ou de loisirs suffisants, initier eux-mêmes leur enfant aux diverses branches du savoir humain, les parents le confient à cet effet aux soins d'un instituteur ou d'une institutrice. Mais ils n'aliènent pas leur autorité sur lui et ils ne peuvent prétendre reporter sur le maître ou la maîtresse d'école l'entière responsabilité de sa formation morale et religieuse. Maîtres et maîtresses ne sont que les collaborateurs intelligents et dévoués des parents.

Leur tâche, à l'école, consiste à poursuivre avec un zèle désintéressé l'éducation commencée dans la famille. D'où la nécessité d'une entente et d'une étroite collaboration entre les parents de l'enfant et ses maîtres. L'école serait à fuir et il vaudrait mieux garder l'enfant à la maison, si l'enseignement scolaire contredisait ou dénaturait l'éducation familiale. L'éducation de l'enfant doit en effet se faire selon des principes directeurs identiques, sans heurts ni contradictions. Ce que l'enfant croit dans sa famille il doit pouvoir le croire à l'école et ce qu'il respecte chez lui ne doit pas être bafoué en classe. L'unité des vues est donc nécessaire entre maîtres et parents. Ils se parta-

gent une même tâche, conçue dans le même esprit et exécutée autant que possible suivant les mêmes méthodes.

*
*

Si maintenant nous considérons à part le rôle de l'instituteur, nous voyons tout de suite que sa mission est double : il est chargé de donner aux enfants qui lui sont confiés une instruction et une éducation aussi bonnes que possible.

L'instruction consiste essentiellement à développer et à fortifier l'intelligence de l'élève, à lui apprendre à juger et à raisonner avec justesse et précision, et enfin à orner son esprit des connaissances théoriques ou pratiques qui lui seront utiles plus tard dans le métier ou la profession qu'il aura choisi d'exercer. Par l'éducation proprement dite, le maître formera son cœur, disciplinera sa volonté, l'aidera par ses conseils et des exemples bien choisis à aimer et à pratiquer la vertu, et l'exhortera à réaliser de plus en plus l'idéal de perfection qui s'impose à toute créature douée de raison. Cette seconde partie de la mission de l'instituteur n'est pas moins importante que la première, elle l'est même davantage, s'il est vrai que « science sans conscience n'est que ruine de l'âme » et que la valeur personnelle d'un homme se mesure suivant le degré de sa moralité bien plus que d'après l'étendue de son savoir.

Aussi l'instituteur est-il tenu d'apporter à ce travail délicat de la formation morale de l'enfant une attention et un soin tout particuliers. Sa responsabilité vis-à-vis des parents de l'enfant en cette matière est trop grande pour qu'il soit tenté de s'y engager à la légère. Comment donc organisera-t-il son enseignement moral ? A quels principes aura-t-il recours Sur quelle base l'assemblera-t-il ? A ces questions qu'il est impossible d'éluder, il a été diversement répondu. Des auteurs, dont les attaches avec la philosophie positiviste sont indéniables ont proposé diverses solutions qui toutes, à notre avis, sont fausses.

Certains ont proposé que l'instituteur se bornât à expliquer à ses élèves la teneur des préceptes moraux, en laissant de côté les questions fondamentales d'origine et de

destinée. Mais ces auteurs timorés ont contre eux la logique et aussi l'esprit naturellement curieux des enfants : ceux-ci ne manqueront pas de s'informer auprès de leurs maîtres du fondement de l'obligation morale et de la nature de la sanction qu'elle entraîne.

D'autres ont cru obvier à ces difficultés en s'efforçant de rattacher les préceptes moraux à des considérations d'ordre sentimental, esthétique ou utilitaire. Mais cela même est insuffisant. Le caractère absolu du devoir n'est pas en effet sauvegardé dans les morales du sentiment, de l'honneur, de l'intérêt ou de la solidarité. Notre raison protestera toujours contre cette prétention inouïe de vouloir conserver la loi morale, tout en niant l'existence du Législateur qui l'impose et du Souverain Juge qui la sanctionne. Si aucun Etre extérieur et supérieur à moi ne lie ma volonté, comme d'autre part, je ne puis m'obliger moi-même, il n'y a plus rien qui me défende de goûter tel plaisir coupable et d'assouvir telle passion qui me sollicite fortement. Et on arriverait ainsi à exécuter et à légitimer toutes les fautes, tous les vices et tous les crimes. Quelle est la société qui pourrait vivre et durer avec une pareille conception de la morale ? Ne serait-ce pas pour elle, à bref délai, la décadence et la ruine ? L'Histoire ancienne, et aussi malheureusement l'Histoire contemporaine, nous montrent que cette éventualité n'est pas chimérique. Dès que l'on cesse de mettre Dieu à la base de la morale, celle-ci perd la plus grande partie de son efficacité et laisse libre cours à tous les débordements de la passion et du vice. L'instituteur qui a la lourde charge de former la jeunesse ne peut pas ignorer cette cruelle leçon de l'expérience. Il enseignera donc à ses élèves que la morale a sa source en Dieu et que c'est Dieu aussi qui, un jour, la sanctionnera par la récompense ou le châtiment.

Nous venons de voir que la vraie morale est inséparable de l'idée de Dieu, et donc de la religion. C'est dire équivalamment qu'une éducation purement laïque ne saurait convenir à des enfants chrétiens. Ceux-ci ont le droit de pouvoir penser et agir en chrétiens à l'école comme dans

leur famille. Et là comme ici ils doivent tenir la religion qu'ils professent comme la chose principale et essentielle à laquelle toutes les autres sont subordonnées. Rien ne serait plus dangereux que de les soumettre à deux disciplines aussi opposées entre elles que le sont, d'une part, l'éducation religieuse et, d'autre part, un enseignement exclusivement laïque qui affecte d'ignorer toute religion : positive ou naturelle. Il serait à craindre en effet que l'enfant, ainsi placé entre deux conceptions si différentes de la vie ne finit par tomber dans l'indifférence et n'arrivât tôt ou tard à ne plus considérer cette même religion que comme chose facultative et de minime importance. Voilà le grave danger qui menace l'enfant : il n'y a pas de père de famille chrétien vraiment digne de ce nom, qui ne fasse tout pour l'en prémunir.

De tout ce qui précède nous pouvons tirer cette conclusion que l'Etat, qui prend en main la direction de l'enseignement primaire, est tenu de donner aux enfants chrétiens une éducation chrétienne. S'il ne le fait pas, il manque gravement à ses obligations vis-à-vis des parents et des enfants pour qui la religion est un bien sacré plus précieux que la vie ; et il commet de ce chef un véritable abus de pouvoir. Et ceci nous amène à considérer les devoirs de l'Etat en matière de législation scolaire.

III. — LA LEGISLATION SCOLAIRE EN FRANCE

Rappelons tout d'abord les principales lois dont l'ensemble constitue le statut actuellement en vigueur dans notre pays. Il y a, en premier lieu, la loi du 16 juin 1881 qui proclame le droit de tout enfant à la gratuité de l'enseignement primaire. Puis la loi du 28 mars 1882 qui prescrit à tous les enfants de 6 à 13 ans l'obligation de fréquenter l'école. Enfin, la loi du 30 octobre 1886 qui définit le caractère strictement laïque de l'école officielle ou publique. Notons en particulier l'article 2 de cette dernière loi qui est ainsi conçu :

« Les établissements d'enseignement primaire de tout ordre peuvent être *publics*, c'est-à-dire, fondés et entretenus par l'Etat, les départements ou les communes, ou *privés*, c'est-à-dire fondés et entretenus par des particuliers

ou des associations. » Un autre article de la même loi prescrit à toutes les communes l'obligation d'avoir une école publique laïque. De plus, les arrêts au Contentieux du 20 Février 1891 ont confirmé la défense faite aux communes de subventionner sous quelque forme que ce soit, les écoles privées, même dans le cas où ces écoles grouperaient tous les enfants de la commune. Voilà ramassé en un bref raccourci l'essentiel de la législation scolaire en France. Que faut-il penser de cette législation ? S'accorde-t-elle vraiment avec la liberté de conscience que la Loi reconnaît par ailleurs ? Nous n'hésitons pas à répondre : non ! Les lois françaises sont en fait des lois d'oppression pour une catégorie considérable de citoyens. Nous allons le prouver.

Parmi les devoirs principaux d'un Etat moderne, il est convenu de ranger celui qui a trait à l'instruction populaire. L'Etat dit-on est tenu d'assurer à tous les enfants du pays la possibilité de s'instruire dans les écoles qu'un budget spécial lui permet de fonder partout où besoin est. Ce budget est un budget public, alimenté par l'argent de tous les contribuables. Il doit donc profiter à tous indistinctement. S'il y a dans le pays unité de croyances, l'enseignement donné dans les écoles sera conforme à la religion pratiquée dans ce pays. Si au contraire le pays est divisé au point de vue religieux, il est juste et équitable que le budget public soit réparti entre les écoles des diverses confessions proportionnellement au nombre d'enfants qui les fréquentent. Tout ceci ajoute-t-on est élémentaire et ne souffre pas la discussion à moins de nier le droit à la liberté de conscience dont l'enseignement à caractère confessionnel est le corollaire inéluctable.

Cette thèse vient d'entrer dans le droit international et de recevoir une consécration éclatante dans les divers traités de paix qui ont été signés après l'armistice du 11 novembre 1918. Dans les traités de Versailles, de Saint-Germain, de Sèvres et de Trianon, nous trouvons en effet la clause suivante : « Dans les villes ou régions où existe une proportion considérable de sujets appartenant à des minorités ethniques ou de religion, ces minorités se verront assurer une part équitable dans le bénéfice de l'affectation des sommes qui pourraient être attribuées sur les

fonds publics par les budgets de l'Etat, les budgets municipaux ou autres dans un but d'éducation ou de bienfaisance. » Et M. Clémenceau, au nom du Conseil suprême, écrivait à M. Paderewski, président du Conseil de Pologne : « Il n'est pas incompatible avec la souveraineté de l'Etat de reconnaître et de subventionner des écoles où les enfants subiront l'influence religieuse à laquelle ils sont habitués chez eux. »

Notons de plus que bon nombre d'Etats modernes ont réalisé chez eux le système de la Répartition proportionnelle scolaire. Citons entre autres : l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, le Canada et certaines provinces des Etats-Unis. Voilà donc un principe incontestable dont la loyale application dans des Etats civilisés sauvegarde la liberté de conscience, respecte les droits de chacun et se trouve être par là même un élément important de concorde et de paix entre les citoyens.

*
**

En est-il de même chez nous ? La France qui se proclame le champion du droit, de la justice et de la liberté applique-t-elle chez elle ces nobles principes qu'elle voudrait voir adoptés par toutes les autres nations du monde ? Nous rougissons de l'écrire. La France refuse aux catholiques la liberté et la justice. Une majorité jacobine a réussi à imposer au pays un régime scolaire injuste, qui atteint les catholiques dans leurs droits les plus sacrés et les plus respectables, car ce sont les droits de la conscience inviolable.

En effet, les catholiques ont l'obligation de faire donner à leurs enfants, à l'école comme dans la famille, une éducation religieuse. L'Eglise dont ils sont les membres leur impose ce devoir. Par suite l'Etat, à moins d'opprimer leurs consciences, ne peut les empêcher de remplir cette obligation. Il doit donc donner à leurs enfants dans ses écoles une éducation religieuse. S'il ne le fait pas, et s'il décrète que ses écoles seront purement laïques, il est tenu d'une part d'accorder aux catholiques la liberté de construire des écoles qui leur donneront satisfaction au point de vue religieux, et d'autre part de leur allouer sur le

budget public de l'Instruction nationale la part qui leur revient proportionnellement au nombre d'élèves qui fréquentent leurs écoles. Or l'Etat qui reconnaît les écoles libres comme légales, ne leur donne aucune subvention.

Les catholiques sont donc lésés. Car ils paient deux fois pour un même service national : pour les écoles officielles ou publiques dont ils ne peuvent pas profiter et pour leurs propres écoles qu'ils doivent fonder et entretenir de leurs deniers. L'injustice est flagrante : là où les incroyants ne sont imposés qu'une fois, les catholiques se voient imposés deux fois.

Cette double charge, les catholiques se résigneront à la subir, plutôt que de voir leurs enfants fréquenter les écoles de l'Etat, d'où toute religion a été bannie et où le nom même de Dieu n'est pas prononcé. Partout où ils le pourront, ils bâtiront des écoles où des maîtres chrétiens enseigneront à leurs chers petits enfants, avec l'amour de la France, le respect et l'amour de Dieu. Mais hélas ! il est bien des endroits où, faute de ressources suffisantes, la chose n'est pas possible. L'on compte que sur les 36.000 communes de France il n'y en a que 6.000 environ qui possèdent une école libre. Quelle est alors la situation des catholiques habitant les 30.000 autres communes ? Ceux d'entre eux qui en ont les moyens, envoient leurs enfants comme pensionnaires dans une école privée de la région. Et les autres, les plus pauvres ? — « Qu'ils bâtissent des écoles libres, dira-t-on, la loi leur reconnaît ce droit ». Pourrait-on imaginer une réponse plus insolente et plus hypocrite ? Direz-vous à un naufragé qu'il est libre de se sauver, qu'il en a le droit ? Ne voyez-vous pas qu'une bouée, une simple planche ferait mieux son affaire que tous vos discours ? Si l'Etat veut vraiment que les pauvres, eux aussi, puissent en fait jouir du droit d'élever leurs enfants chrétiennement, que ne vient-il à leurs secours, en les aidant à bâtir et à entretenir leurs écoles ? S'il ne le fait pas, sachant que d'eux-mêmes ils en sont incapables, l'Etat fait œuvre de parti, en favorisant les seuls incroyants et il opprime les catholiques pauvres en les contraignant à envoyer leurs enfants dans les écoles officielles que leur conscience réprouve.

La fameuse liberté tant vantée par les législateurs de

1882 et 1886 devient ainsi selon le mot sévère de Jules Simon : un « *objet de luxe* » que seuls les riches peuvent posséder. Or cela est inique, surtout dans un pays démocratique qui prétend accorder à tous les citoyens pauvres ou riches les mêmes libertés et les mêmes droits.

*
**

Le court dialogue suivant, croyons-nous, fera mieux ressortir encore le caractère odieux de la législation scolaire en France et la légitimité des doléances des catholiques.

— « Pauvre petit paysan, dit l'Etat au catholique, pauvre petit ouvrier qui as de la peine à gagner de quoi nourrir ta femme et tes enfants, admire la sollicitude de la République pour les pauvres et loue sa tendresse maternelle. Vois donc le bel édifice scolaire qu'elle a bâti pour tes enfants : il est vaste, spacieux, bien éclairé et bien chauffé.

— C'est vrai répondra le catholique, mais je ne puis y envoyer mes enfants : la religion que je pratique me l'interdit.

— La République respecte tes croyances. Elle comprend qu'un enseignement purement laïque puisse ne pas convenir à des enfants chrétiens. Aussi te reconnaît-elle le droit de t'associer à d'autres catholiques comme toi, et de bâtir des écoles qui te donneront satisfaction au point de vue religieux.

— Mais nous sommes pauvres. Où trouver les fonds nécessaires pour bâtir et entretenir nos écoles ? Puisque la République est si bonne, puisque sa sollicitude pour les humbles et les petits est si marquée, qu'elle vienne donc à notre secours, qu'elle nous aide au moins par une généreuse subvention.

— Ah ! non ! Pas cela ! Tu es pauvre ? Tant pis pour toi ! Tu n'auras rien de moi. Il ne te reste qu'à envoyer tes enfants dans mes écoles. Fais donc taire ta conscience, passe outre à tes devoirs de chrétien.

— Mais comment voulez-vous que je puisse en toute tranquillité d'âme confier mes enfants à un instituteur public, qui peut aussi bien être un franc-maçon, un libre-penseur, un anticlérical notoire ?

— Ne crains rien. Je tiendrai la main à ce que la neu-

tralité soit strictement observée à l'école publique. Il n'y sera porté aucune atteinte à la foi de tes enfants.

— Je veux bien le croire. Mais répondez-vous aussi de la conduite de l'instituteur en dehors de l'école ? L'autorité qu'il tient de sa fonction demeure attachée à sa personne, et son influence sur l'esprit de mes enfants reste la même, qu'il soit en classe, sur la place publique ou au comité électoral de l'endroit. Pouvez-vous l'obliger à rester neutre tout le temps, à n'avoir jamais une opinion religieuse, politique ou sociale ?

— Certes non. L'instituteur en dehors de sa classe est libre d'avoir son opinion et de la manifester.

— Je ne le conteste pas. Mais reconnaissez alors qu'il y aurait une grave imprudence de ma part à confier mes enfants à un adversaire de mes croyances, à un homme qui, au su et au vu de mes fils, pourra, en dehors de l'école, afficher son dédain et son mépris pour les cérémonies religieuses auxquelles je prends part avec les miens et soutenir ouvertement des partis politiques dont le but avéré est de persécuter et de détruire l'Eglise à laquelle j'appartiens. Mon titre de père m'impose l'obligation de soustraire mes enfants à cette influence que je juge dangereuse pour leur foi. Et si vous me contraignez quand même à confier mes fils à un tel homme, vous opprimez ma conscience et vous foulez aux pieds mes droits les plus sacrés ».

Voilà pourtant l'odieuse contrainte que l'Etat fait subir à un nombre considérable de pères de famille pauvres. Pouvons-nous tolérer plus longtemps que des catholiques français soient traités en parias ? L'égalité inscrite sur nos monuments publics serait-elle donc un vain mot ? Est-il juste de favoriser les incroyants, et de persécuter les catholiques ? Ceux-ci sont-ils hors la loi ? Quel est leur crime ? Sont-ils moins laborieux, moins probes, moins honnêtes que les incrédules et les athées ? Mais non : et c'est même parmi eux qu'il faut chercher les meilleurs défenseurs de l'ordre et de la tranquillité publique. Ils paient leur juste part d'impôts, tout comme les autres. Et quand en 1914, la Patrie en danger a appelé tous les citoyens sous les drapeaux, ont-ils hésité à défendre un Etat qui n'avait eu pour eux jusque-là que des brimades et vexations ? Sur les champs de bataille, n'ont-ils pas fait preuve, autant que

les autres, de courage, de bravoure et d'héroïsme ? Beaucoup d'entre eux n'ont-ils pas versé généreusement leur sang pour le salut du pays ?

Et l'on continuerait à s'acharner contre eux, à leur refuser des droits que l'on accorde aux adversaires de leurs croyances ? Cela ne peut plus être. Le gouvernement parle « d'union sacrée ! » Qu'il sache que cette union ne peut se réaliser pleinement que dans les limites de la liberté et de la justice. Son intérêt d'ailleurs lui conseille de redresser au plus tôt les torts causés. Il y a dit-on actuellement en France 50.000 instituteurs publics affiliés à la C. G. T. et 15.000 autres qui adhèrent à la III^e Internationale de Moscou. Si l'Etat n'abandonne pas ses errements passés, il connaîtra bientôt de graves difficultés intérieures et d'amères déceptions.

FRANÇOIS MADEC,
PROFESSEUR DE SECONDE,
Institution N.-D. du Creïsker.

La Vie au Collège

La Vie Religieuse

12 Février. — Instruction par M. Guivarc'h sur les cérémonies et les prières du Baptême.

19 Février. — Lettre de Mgr l'Evêque à l'occasion de l'élection de Pie XI au Suprême Pontificat.

26 Février. — Lettre pastorale du Carême.

CONGREGATION DE LA SAINTE VIERGE

Dimanche 12 Février. — Après la récitation des Petites Heures, M. le Directeur continuant la série des instructions qu'il a commencées sur la prière, s'applique à nous montrer la nécessité de cette dernière « Oportet orare. Il faut prier ». Nos infirmités naturelles l'exigent. En effet, qu'il s'agisse de faire le bien ou de résister au mal,

nous constatons à chaque instant que nous ne pouvons rien sans le secours divin... D'autre part, nous sommes tous des pécheurs.

Demandons pardon à l'Etre souverain que nous avons offensé, et disons-lui : « Domine, in te spero, non confundar in æternum ». Enfin Dieu seul peut nous consoler et nous fortifier dans les moments de dépression morale ; il suffit pour cela que nous le priions.

19 Février. — M. le Directeur nous donne la bénédiction du Très Saint Sacrement qui est de règle le troisième dimanche de chaque mois.

26 Février. — Le sujet de l'entretien, c'est encore la nécessité de la prière, mais sa nécessité en tant que commandement de Dieu. Le précepte divin est formel : Posé au moment où Adam et Eve furent chassés du paradis terrestre, il fut rappelé à Moïse sur le Sinai : « Tu adoreras le Seigneur, ton Dieu. » Dans la Loi Nouvelle, la prière est plus obligatoire que jamais : « Oportet orare... Petite... Quaerite... Pulsate... », dit Notre-Seigneur à plusieurs reprises, et il donne lui-même l'exemple dans le désert, dans le jardin des oliviers et jusque sur la Croix. L'Eglise a reçu ce précepte des Apôtres, précepte sacré et l'un des points les plus importants de son enseignement.

CONGREGATION DU SACRE-CŒUR

Dans les diverses allocutions qu'il nous a adressées, au cours du mois de Février, M. Riou nous a d'abord parlé de la nécessité d'un règlement pour un écolier chrétien. Puis, il a insisté sur l'exactitude que nous devons scrupuleusement observer dans le lever et les différents exercices quotidiens.

Enfin, au seuil du Carême, notre directeur a cru opportun de nous entretenir de la nécessité de la mortification pour un congréganiste. Si la mortification corporelle nous mérite des grâces de choix, la mortification spirituelle est encore plus précieuse aux yeux du Bon Dieu.

APOSTOLAT DE LA PRIERE

M. Auffret, le directeur l'Apostolat de la Prière a demandé des volontaires pour l'Adoration du T. S. Sacrement, pendant les jours gras. Il n'a eu que l'embarras du choix ! Chacun a donné son nom de grand cœur et, sous la surveillance de MM. les Professeurs qui se relayaient, à tour de rôle, nous avons passé quelques instants trop vite écoulés, à notre gré, dans un tête à tête intime avec Notre-Seigneur. Nous lui avons parlé de nous, mais aussi de nos intentions les plus chères et nous lui avons demandé d'avoir pitié des pauvres pécheurs.

PROPAGATION DE LA FOI

Une erreur typographique s'est glissée dans le dernier numéro du « Creïsker ». Nos élèves qui sont profondément attachés à l'œuvre de la Propagation de la Foi ont remis entre les mains de M. Golias la somme de 4.420 francs (et non de 1.240 fr., comme on l'avait imprimé, en transposant les chiffres).

La Vie intellectuelle

AVIS

Examen des Pupilles de la Nation le 30 Mars. Tous nos candidats devront se rendre à Brest.

TABLEAU D'HONNEUR

Philosophie et Mathématiques Élémentaires. — 1. Pichon; 2. Goulm; 3. Roué; 4. J. Moreau; 5. Léon; 6. Chalm; 7. Messenger; 8. H. Moreau; 9. Coulogner et Larvor; 11. Hénaff; 12. Kerbrat et Nicol; 14. Manac'h.
Première. — 1. Mariette; 2. Le Vaillant; 3. Kerautret; 4. Le Saint; 5. Guyader; 6. Laurent et Kerboul; 8. Sparfel; 9. Robin; 10. Favennec.

Seconde. — 1. Mével ; 2. Person ; 3. Herry.

Troisième. — 1. Quiniou ; 2. Bellec et Le Rest ; 4. Vallée ; 5. Colin ; 6. Bizien ; 7. Pencréac'h.

Quatrième. — 1. Le Borgne ; 2. Coat ; 3. Pouliquen ; 4. Guillermin ; 5. Le Ber ; 6. Roualec ; 7. Guivarc'h ; 8. Madec ; 9. Le Sann ; 10. Y. Calvez ; 11. Boubennec ; 12. Blouet ; 13. Berre ; 14. Cadiou.

Cinquième. — 1. Sévère ; 2. Le Bihan ; 3. Cochard ; 4. Sizun ; 5. Coat ; 6. Miossec ; 7. Le Roux ; 8. F. Abgrall ; 9. Jaffré ; 10. Ollivier et Guillou ; 12. J. Kerrien ; 13. Blouet et Fayet ; 15. Colin ; 16. Saillour ; 17. Y. Le Pape et Faucheux ; 19. Plantec ; 20. Normand et Faucheux ; 22. Langle.

Sixième. — 1. Birien ; 2. Laizet ; 3. Pouliquen ; 4. Marzin ; 5. Guilcher ; 6. Cloarec ; 7. Crenn ; 8. Congar ; 9. Touanen ; 10. Bécarn ; 11. Stéphan ; 12. Rolland ; 13. Cadiou ; 14. Sinquin ; 15. Goarant ; 16. Corre ; 17. Quélenec et Taniou ; 19. Autret ; 20. Inizan.

Septième. — 1. Balanant ; 2. Lorient ; 3. A. Jacq ; 4. Guyader ; 5. Senneville ; 6. Henry ; 7. Le Jollec ; 8. Vincent ; 9. Caroff.

Huitième. — 1. O. Moal ; 2. Liard.

Neuvième. — 1. E. Le Page et H. Castel.

COMPOSITIONS DE FEVRIER

Philosophie. — 1. Henri Moreau ; 2. Jean Moreau.

Mathématiques Élémentaires. — 1. Manac'h ; 2. Glérant.

Première. — Thème grec : 1. Favenec ; 2. Le Saint. — Dissertation française : 1. Mariette ; 2. Laurent. — Apologétique : 1. Mariette ; 2. Laurent.

Seconde. — Thème latin : 1. Mével ; 2. Crenn. — Composition française : 1. Mével ; 2. Guyomar. — Histoire littéraire : 1. Mével ; 2. Le Boulc'h. — Section C. D. : Algèbre : 1. Guyomar ; 2. Peyron.

Troisième. — Thème latin : 1. Quiniou ; 2. Larhantec. — Version latine : 1. Pénel ; 2. du Halgoët et Joël Bellec. — Narration : 1. Larhantec ; 2. Jacob. — Version grecque : 1. Colin et Joël Bellec. — Section C. D. : Algèbre : 1. Mège ; 2. Quiniou.

Quatrième. — Thème latin : 1. Coat ; 2. Le Borgne. — Thème grec : 1. Coat ; 2. Le Borgne. — Narration : 1.

Madec ; 2. Grassal. — Version latine : 1. Le Borgne ; 2. Pouliquen.

Cinquième. — Version grecque : Section blanche : 1. Sévère ; 2. Coat. — Thème latin : 1. Sévère ; 2. Jacques Kerrien. — Thème grec : 1. Sévère ; 2. Coat. — Section B : Analyse : 1. Glémarec ; 2. Sizun. — Géométrie : 1. Sizun ; 2. Faujour. — Section rouge : Version grecque : 1. Miossec ; 2. Pouliquen. — Thème latin : 1. Le Bihan ; 2. Le Roux. — Thème grec : 1. Miossec ; 2. Le Bihan.

Sixième. — Version latine : Section blanche : 1. Birien ; 2. Stéphan. — Section rouge : 1. Cren ; 2. Congar. — Thème latin : Section blanche : 1. Birien ; 2. Laizet. — Section rouge : 1. Bécarn et Cadiou. — Orthographe : Section blanche : 1. Birien et Guilcher. — Section rouge : 1. Sinquin ; 2. Congar. — Narration : Section blanche : 1. Guilcher ; 2. Stéphan. — Section rouge : 1. Touanen ; 2. Marzin. — Section B : Arithmétique : 1. Mével ; 2. Diraison.

Septième. — Analyse : 1. Lorient ; 2. Henry. — Thème latin : 1. Lorient ; 2. Senneville. — Arithmétique : 1. A. Jacq ; 2. Senneville. — Catéchisme : 1. Senneville ; 2. Lorient. — Histoire : 1. A. Jacq ; 2. Lorient.

Huitième (1^{re} Section). — Arithmétique : 1. O. Moal ; 2. Le Goffe. — Analyse : 1. O. Moal ; 2. Le Goffe. — Dessin : 1. Joseph Le Rest ; 2. Touanen. — Catéchisme : 1. Liard ; 2. Blino. — Orthographe : 1. Abolivier ; 2. Le Goffe. — Grammaire : 1. Le Goffe ; 2. O. Moal.

Huitième (2^e Section). — Catéchisme : 1. F. Seité ; 2. I. Le Rest. — Dessin : 1. Jourden ; 2. Dirou. — Arithmétique : 1. Faure ; 2. L. Grall. — Orthographe : 1. Faure ; 2. J. Le Rest. — Grammaire : 1. J. Le Rest ; 2. Faure. — Ecriture : 1. F. Seité ; 2. Y. Daniélou.

Neuvième. — Catéchisme : 1. E. Le Page ; 2. H. Castel. — Dessin : 1. Poisson ; 2. Plantec. — Arithmétique : 1. E. Le Page ; 2. Suignrd. — Orthographe : 1. E. Le Page ; 2. H. Castel. — Grammaire : 1. E. Le Page ; 2. P. Le Verge. — Ecriture : 1. P. Le Verge ; 2. H. Castel.

CERCLE D'ETUDES

Conférences N.-D. du Creis-Ker

SÉANCE DU 1^{er} FÉVRIER

M. Madec nous lit dans l'Evangile le récit de la guérison d'un paralytique par Jésus, guérison dont prit occasion Notre-Seigneur, pour affirmer implicitement sa divinité. A l'exemple de ces gens qui présentèrent à Jésus le paralytique, ayons une foi profonde ; et recourons, si nous avons le malheur de pécher, au divin Médecin des âmes.

Après la lecture du compte rendu de la séance précédente, le philosophe Jean Léon nous parle de l'école sociale catholique. Tous ceux qui font partie de cette école réclament l'application intégrale des principes chrétiens dans la société, sous le contrôle de l'Eglise. Mais les « catholiques sociaux » se divisent en « conservateurs », qui veulent simplement christianiser d'une manière complète l'esprit et le cœur des patrons et des ouvriers, — et en « réformateurs », qui veulent opérer plusieurs transformations dans l'état social. Malgré ces divergences, tous sont favorables à l'organisation syndicale et professionnelle. Léon nous parle aussi de l'école de Le Play, et de la démocratie chrétienne. Il faut que le mouvement démocratique se fasse avec nous, catholiques, et pour cela il faut que nous nous y intéressions. Dans l'Encyclique Graves de communis, Léon XIII nous a tracé, à ce sujet, les règles les plus sages.

Cet exposé clair et logique soulève d'unanimes applaudissements. Néanmoins, il ne satisfait pas complètement le « secrétaire-critique » H. Moreau, qui demande des éclaircissements à l'orateur concernant l'attitude de l'Ecole Catholique, en face du problème de l'organisation du travail. — Léon répond que l'Ecole Catholique est favorable à des progrès constants et pacifiques dans la législation du travail, Jean Moreau avance ensuite que le rétablissement des corporations à l'heure actuelle avec leur ancienne

organisation rigide serait une utopie. Il est approuvé par M. Madec qui nous montre clairement que la solution la plus désirable et la plus réalisable serait l'élargissement rationnel de l'organisation professionnelle.

Personne n'ayant d'objections à présenter, notre Aumônier félicite le conférencier pour son rapport intéressant, bien composé, présentant clairement les divers points de vue, mais débité peut-être avec trop de rapidité et avec des gestes qu'on aurait pu souhaiter plus fréquents...

SÉANCE DU 8 FÉVRIER

La lecture évangélique a trait aujourd'hui à la vocation de S. Matthieu. Notre Aumônier nous engage à méditer cette phrase : « Je ne suis pas venu appeler les justes à la conversion, mais les pécheurs ». Nous aussi, soyons les collaborateurs du Christ dans cette œuvre sublime de la conversion des pécheurs. Travaillons-y sans cesse, par l'exemple et par la parole.

Après la lecture du compte rendu de la séance précédente, le rhétoricien Jean Cariou monte à la tribune, et, d'une voix mâle, d'un accent convaincu, il nous entretient du Syndicat ouvrier. Il expose d'abord le mécanisme des anciennes corporations ; puis il raconte la naissance du Syndicat, au XIX^e siècle, et les développements qu'il a pris. Il fait la distinction entre Syndicats chrétiens, Syndicats neutres et Syndicats révolutionnaires. Développons les premiers ! luttons contre les Syndicats révolutionnaires !

J. Cariou a brillamment soutenu l'honneur de sa classe. Interpellé par H. Moreau sur les récentes grèves du Nord, il montre l'action bienfaisante exercée, en l'occurrence, par les Syndicats chrétiens. Doher eût voulu que l'orateur parlât aussi du compagnonnage, dont les adeptes ont organisé récemment à Paris une manifestation importante et pacifique. H. Moreau demande quelle est la conception révolutionnaire du Syndicat. — Le Syndicat, lui est-il répondu, n'est pour les socialistes qu'un moyen d'établir la mainmise de l'Etat sur le capital, laquelle ne sera, à son tour, pour les anarchistes, que l'un des moyens d'« émanciper intégralement » le genre humain.

Notre Aumônier félicite alors Cariou de son travail net

et lumineusement présenté, mais appuyé de gestes un peu trop monotonnes... Il nous adresse ensuite quelques paroles à l'occasion de l'élection au Souverain Pontificat de S. S. Pie XI. Il fait ressortir la grandeur du rôle joué actuellement par l'Eglise dans le monde, qui a aujourd'hui les yeux fixés sur l'auguste successeur de Pierre.

SEANCE DU 15 FEVRIER

M. Madec nous lit dans l'Evangile le récit de la résurrection de la fille de Jaïre. De nos jours comme au temps de sa vie mortelle, Jésus a seul le pouvoir de ressusciter les âmes comme il ressuscita les corps. Il faut donc instaurer son règne dans notre société moderne, qui a tant besoin du Christ.

Après la lecture du compte rendu de la précédente séance, la parole est donnée au philosophe Jean Nicol, qui va nous parler de la Représentation proportionnelle scolaire. Après nous avoir montré que la R. P. S. est une « question à l'ordre du jour », Nicol expose les raisons qu'ont les catholiques de réclamer cette réforme : l'équité la demande, le droit international y est favorable. Nous avons bien actuellement, à Paris et dans bon nombre de communes de provinces, la R. P. S. municipale. Et les Conseils généraux peuvent bien subventionner les établissements secondaires libres. Mais il nous faudrait la R.P.S. intégrale, il faudrait que l'Etat accorde des subsides à l'enseignement privé, et que tous les écoliers de France soient, au point de vue financier, sur le même pied d'égalité devant les pouvoirs publics. Travaillons à la réalisation de cette opportune réforme.

Marcel Chalm, Alfred Guillou et Jean Léon n'opposent à cet exposé que des critiques de détail. Chalm et Guillou relèvent une ou deux exagérations du conférencier ; Léon se demande si les subventions accordées aux établissements libres ne causeraient pas des dépenses publiques excessives. — M. Madec décide le renvoi à la prochaine séance de cette intéressante discussion ; puis il adresse au rapporteur les félicitations les plus méritées, pour son discours bien présenté et bien documenté.

SEANCE DU 22 FEVRIER

Séance extraordinaire. — Conférence de M. l'abbé BARVET

C'est aujourd'hui séance extraordinaire, pour toute l'étude des grands. M. l'abbé Barvet, vicaire à Saint-Melaine de Morlaix, qui nous a prêché, au début de l'année scolaire passée, une si fructueuse retraite, est venu compléter son apostolat auprès de nous, par une aimable causerie sur les œuvres de jeunesse.

Avec son cœur de prêtre et son éloquence d'apôtre, M. l'abbé Barvet nous montre l'importance des œuvres de jeunesse dans la vie paroissiale moderne. Il s'agit de raffermir les hésitants, d'enflammer les indifférents, d'attirer les hostiles. Et pour cela, il faut souvent lutter contre les difficultés et le découragement. M. l'abbé Barvet nous laisse entrevoir, par quelques discrètes et touchantes confidences, les difficultés du labeur sacerdotal dans les villes. Mais si les semailles sont pénibles, belle aussi est souvent la moisson ; lorsque le cœur des jeunes gens est passionné par quelque noble cause, il n'est rien qu'on ne puisse attendre de lui ; et il faut que les jeunes gens aient un idéal saint et élevé : sans quoi ils risquent de s'adonner à des passions honteuses. Lorsque nous aurons quitté le Collège, si nous devenons prêtres ou si nous nous trouvons comme étudiants dans une ville universitaire, nous devrons, autant que possible, nous occuper des œuvres de jeunesse, et leur prêter un concours aussi actif que possible.

L'une des principales œuvres de jeunesse, c'est le patronage. Il ne faudrait pas concevoir le patronage comme une simple association sportive, ni comme une réunion d'enfants, d'adolescents, de jeunes gens qui veulent seulement s'amuser. Ce serait méconnaître le véritable rôle de cette œuvre, qui est d'affermir dans les âmes l'esprit chrétien.

Le patronage de Saint-Melaine, au lendemain de la Grande Guerre, a d'abord été formé par un bon petit « noyau », qui a ensuite, progressivement, attiré autour de lui un groupe de plus en plus étendu de jeunes gens. A ce patronage est annexé un Cercle d'études, où l'on cause des « questions à l'ordre du jour », et où se prépare une « élite ».

Travaillons donc, et Dieu donnera la victoire !

Ces paroles ardentes et chaleureuses ont été accueillies par de vigoureux applaudissements. Puis notre Président s'est avancé, et, au nom de tous ses camarades, a remercié le conférencier dans les termes suivants :

MONSIEUR L'ABBÉ,

— « C'est pour nous un plaisir sans cesse renouvelé de venir dans cette salle écouter la parole des habiles conférenciers que M. le Supérieur et M. Madec ont l'amabilité de nous envoyer, car, toujours ils apportent avec quelque chose d'inédit. Votre longue expérience et votre amour des jeunes gens vous ont attaché à des œuvres qui sont aujourd'hui de la plus haute nécessité. C'est à elles désormais que vous donnez tout votre temps et vos meilleurs soins. En venant ici ce soir vous ne faites que continuer votre noble tâche. Vous avez élargi notre vue du monde en nous découvrant des horizons nouveaux ; et déjà nous nous sentons prêts à accepter le fardeau qui nous attend au dehors. Car, une fois franchie la porte du collège, nous aussi nous devons prendre part à l'action commune. Tous ensemble nous vous remercions des bons conseils que vous nous avez donnés ; soyez assuré, Monsieur l'Abbé, que votre parole n'aura pas été vaine : demain elle sera notre lumière et notre force. »

Les Secrétaires du Cercle.



Les Anciens

CORRESPONDANCE (Extraits)

Nous avons reçu les lettres suivantes :

La maladie sévissant à Guerlesquin et aux environs, je serai dans l'impossibilité d'aller faire ma visite promise au Cercle d'études dont je suis attentivement les travaux dans le « Creïsker » ; je le regrette beaucoup car j'aurais encore voulu assister à une des réunions du Cercle et constater de *audit* si les philosophes de cette année n'ont pas plus de talent oratoire que leurs aînés de l'an dernier et de l'année précédente ; je remets donc cette visite à plus tard, car plus on s'éloigne du collège, plus on veut s'en rapprocher ; on s'aperçoit quand on apprend un métier ou qu'on aborde une carrière, que les années du collège sont parmi les meilleures de notre jeunesse. Au collège, en effet, rien ne nous préoccupait, nous n'avions qu'à travailler, à jouer pendant les récréations et à penser... aux vacances ou aux fêtes qui font le bonheur du collégien ».

AMBROISE GUILLOU,

(Cours 1920-1921)

*futur stagiaire de l'Ecole de Pharmacie
de Rennes.*

*
*
*

« Excusez-moi d'avoir tant tardé à vous écrire, mais je voulais, avant de vous donner de mes nouvelles, connaître un peu le service de la Douane.

Je suis affecté à la Direction qui comprend de nombreux bureaux, entre autres, la liquidation où se trouve François Scouarnec, l'entrée, le matériel, la navigation, le contentieux, la balance... Dès mon arrivée, on m'a placé à la balance, où je suis toujours d'ailleurs.

Notre journée commence à huit heures, continue jusqu'à midi, reprend à deux heures pour finir à six...

Mon nouveau métier me va très bien ; aussi je n'ai qu'à me féliciter d'avoir suivi la voie que vous m'avez conseillée

et à vous adresser tous mes remerciements pour m'avoir si bien placé.

Au Havre, on ne manque pas de distractions : il y a de nombreuses fêtes, des réunions (même bretonnes), du football..., mais la ville n'est pas des plus belles : il y a bien de grands boulevards où l'on trouve des magasins splendides : mais rien d'extraordinaire ; par contre, les banlieues (Sanvic et Sainte-Adresse) sont admirables.

J'ai eu l'occasion, il y a quelques jours, de rencontrer Francis Le Guern sur un boulevard : depuis, nous nous sommes revus et nous avons parlé ensemble du collège de Saint-Pol.

F. Scouarnec me prie de vous présenter ses respects ».

MAURICE CADIOU

(Cours 1920-1921)

Contrôleur adjoint des Douanes,
28, Rue du Canon, Le Havre.

NECROLOGIE

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

M. l'abbé Louis Berrou (cours de 1897), décédé à Plouñeventer, et inhumé le 11 février à Sibiril, sa paroisse natale.

M. le chanoine Corre qui fut professeur de rhétorique à Saint-Pol de 1892 à 1897 et qui devint supérieur du Collège Saint-Yves et ensuite recteur de Saint-Matthieu, à Quimper, décédé à Henvic le 22 février.

M. le chanoine Cozic (cours 1863), curé-doyen de Lesneven, décédé le 28 février.

Nous offrons nos sincères condoléances :

— A la famille Choquer, de Taulé, éprouvée par la perte de son chef, M. Jean-Marie Choquer.

— A la famille Calvez, de Plounéour-Trez, que met en deuil la mort de « Sœur Suzanne du Cœur de Jésus ». C'était la sœur de notre ancien et regretté collègue, M. l'abbé A. Calvez, professeur de sciences.



A MONSIEUR LE CHANOINE FRANCÈS,
 ANCIEN PROFESSEUR DU COLLÈGE DE LÉON,
 ACTUELLEMENT AUMONIER DES RELIGIEUSES URSULINES
 A CHUDLEIGH (DEVON, ANGLETERRE)

CHER ET VÉNÉRÉ MONSIEUR FRANCÈS,

Que de générations « d'Anciens » vous avez vus passer dans votre classe de Troisième entre la rentrée d'Octobre 1872 et le mois de Juillet 1907.

Trente-cinq années d'enseignement ! « GRANDE MORTALIS CEVI SPATIUM », murmure peut-être plus d'un de vos humanistes aux cheveux déjà blanchis par l'âge.

Grâce à Dieu, ils sont encore nombreux les élèves que vous avez contribué à former et, parmi eux, il en est qui gardent avec soin dans leur mémoire les belles pensées ou les réflexions savoureuses de maint auteur antique que vous leur avez jadis appris à goûter. C'est pour la vie qu'on se rappelle l'UTILE DULCI d'un Horace ou l'O FORTUNATOS MINIMUM d'un Virgile. Et il arrive même que tel ou tel — « qui sait du grec, ma sœur ! » — se surprend parfois à évoquer, en souriant, les péripéties de la fameuse Retraite des Dix Mille. N'était-ce pas chaque samedi matin que, sous votre habile direction, « TU DUCE... E TU MAESTRO », — nous faisons plus ample connaissance avec l'Anabase ?

Mais ce dont nous nous souvenons surtout avec un sentiment de profonde vénération pour notre vieux maître, c'est que vous fûtes toujours à nos yeux, cher Monsieur Francis, le type du professeur régulier, laborieux, tout entier à sa tâche et du prêtre accompli, très surnaturel dans son enseignement.

Aussi bien est-ce avec une joie non déguisée que nous avons salué votre récente nomination de chanoine honoraire.

En vous conférant cette dignité, à l'occasion de votre jubilé sacerdotal, Mgr l'Evêque a eu sans doute l'intention de donner un témoignage de sa haute estime d'un des prêtres les plus vénérables de son diocèse. Sa Grandeur a également fait plaisir à tous vos anciens élèves de Troisième.

Notre-Dame du Creïsker attend votre visite, sans trop tarder, cher Monsieur Francis ! Elle vous assigne comme dernier délai pour votre retour momentané au pays, le 14 Septembre prochain. Ce jour-là, aura lieu notre fête de famille annuelle.

Cher et vénéré maître, votre place est déjà retenue à la chapelle et au banquet.

Nous prions la Vierge bénie que vous connaissez si bien de continuer à veiller sur vous et de conserver longtemps encore à notre affection le nouveau chanoine de Quimper.

VALE. AD MULTOS ANNOS !

UN GROUPE D'ANCIENS DU COLLÈGE DE LÉON.



Du Choix des Lectures

Les lectures sont en soi une chose bonne et elles sont nécessaires à beaucoup de gens. Elles procurent aux uns un délassément de l'esprit, à d'autres un aliment pour leur intelligence, à d'autres un remède contre l'oisiveté et par suite contre les passions mauvaises. Il y en a cependant qui peuvent être très funestes pour l'âme de celui qui s'y adonne. Ainsi en est-il des lectures malsaines qui ne procurent que des impressions déréglées et des curiosités morbides. Elles épuisent l'énergie, produisent chez les lecteurs une dégradation intérieure, éteint la foi dans leur âme où il n'y a plus de place que pour le désordre et le vice. Ainsi en est-il encore, toutes proportions gardées, des livres neutres, c'est-à-dire de ces livres où la religion n'est pas plus insultée que louée ; où Dieu et l'Eglise n'ont droit à aucune mention, où tout est accaparé par les théâtres, les sports et les plaisirs. Ces ouvrages habituent, en effet, peu à peu l'esprit à oublier tout ce qui est surnaturel et à laisser tout ce qui est religieux.

C'est un principe qu'il faut fuir le mal, éviter tout ce qui est un obstacle au salut de notre âme, tout ce qui nuit en quelque manière à la conservation et au développement normal de notre vie naturelle et surnaturelle. Or, il y a quantité de livres qui renferment le mal, soit le mal de l'intelligence, soit le mal de la volonté, c'est-à-dire des erreurs ou des immoralités. Il semble même que les erreurs religieuses soient plus répandues que le vice et l'immoralité, ce qui augmente encore les dangers des lectures. Les ruines du cœur et de la volonté sont des choses lamentables, il est vrai, mais les ruines de l'esprit sont plus lamentables encore, parce qu'elles sont plus irréparables. « Nous sommes ainsi faits, dit Mgr Gibier, que la négation nous ébranle et que l'objection nous impressionne. Notre esprit est d'une sensibilité, d'une délicatesse extrême, et quand le doute l'a blessé, la plaie est lente à se refermer, quelquefois inguérissable. L'expérience même démontre que

les personnes du monde, habituellement trop peu pourvues d'instruction et de convictions philosophiques ou religieuses sont, sans s'en rendre compte elles-mêmes, plus sensibles à des lectures irréligieuses, rationalistes ou voltairiennes qu'à des lectures obscènes. Un chrétien ou une chrétienne qui auront lu des romans frivoles et immoraux, reviendront assez facilement et intégralement à des habitudes plus sérieuses et plus conformes à la vertu : mais s'ils se sont adonnés à des lectures impies, la ruine morale est complète : il semble que les fondations mêmes de l'édifice ont été arrachées, on, pour rappeler un mot du poète incrédules, il semble que

*La mer y passerait sans laver la souillure :
Car l'abîme est immense et la tâche est au fond ».*

Tout chrétien, qui veut garder sa foi intacte, doit évidemment s'abstenir de ces sortes de lectures. Plusieurs lui sont défendues, sous peine de péché, par l'Eglise. Cette bonne Mère, qui a le droit et le devoir de condamner le mal et l'erreur partout où ils se rencontrent, a indiqué dans son Index les ouvrages dont les fidèles doivent s'interdire la lecture.

D'autres livres, sans être inscrits au catalogue ou condamnés par les règles de l'Index, sont cependant, d'une manière générale, interdits par la loi naturelle et la morale chrétienne : tels sont les livres qui, sans être opposés directement à la foi et aux mœurs, distillent cependant le doute, l'impiété et le libertinage. Nous disons « d'une manière générale », car la lecture de tel ou tel de ces livres, mauvais en soi, peut être un devoir pour certaines personnes, tels que professeurs, critiques, médecins, etc... L'accomplissement de ce devoir sera peut-être quelquefois périlleux pour eux, mais cela ne suffit pas pour le leur interdire absolument, pourvu qu'ils usent de beaucoup de prudence et de sagesse. Avant de se permettre la lecture de tels livres, chacun a le devoir de bien peser les motifs qu'il peut avoir de l'entreprendre, et en même temps les dangers qu'ils peut rencontrer ; et puisque l'illusion est toujours à craindre quand on est juge dans sa propre cause, on ne se fera pas faute de consulter un homme sage

et expérimenté, un confesseur vigilant. On doit se rappeler que tout livre, fût-il bon en soi, qui est pour le lecteur une occasion prochaine de péché, est un livre pratiquement mauvais et qu'il faut écarter : il est essentiel de se souvenir de la faiblesse de notre nature viciée et par conséquent, abstenons-nous des lectures qui nous exposeraient à perdre la plus précieuse et la plus fragile des vertus : enfin, souvenons-nous que les lois de l'Eglise condamnent beaucoup de livres qui ne sont pas mentionnés dans le catalogue de l'Index : ce serait les enfreindre gravement que de parcourir certains livres, sans permission, les jugerait-on inoffensifs pour soi-même.

Il importe donc à toute conscience chrétienne de se faire scrupuleusement un choix de lectures saines et sérieuses, c'est-à-dire de lectures qui lui procureront tous les bienfaits de l'hygiène morale, qui seront utiles à l'excitation normale des facultés supérieures, respectueuses de la religion et de la morale, puisque la religion et la morale sont les principes qui doivent toujours dominer les travaux de l'esprit.

En vue de faciliter cette tâche nous allons brièvement passer en revue les diverses sortes de lectures en indiquant pour chaque catégorie quelques ouvrages remarquables. Notre nomenclature sera forcément incomplète : à l'occasion, elle sera peut-être de quelque utilité.

I. — INSTRUCTION ET FORMATION RELIGIEUSES

Il est du devoir de tout chrétien d'éclairer sa religion et de nourrir sa piété. A notre époque, le surnaturel tend à s'exiler des vies les plus chrétiennes parce qu'on n'alimente pas sa foi. D'ailleurs un chrétien doit pouvoir défendre sa foi contre les calomnies des adversaires et comment le fera-t-il, s'il ne la connaît pas ? S'il ne peut réfuter leurs objections, ils triompheront de son ignorance au détriment de la foi. La lecture de l'Evangile et des livres d'Apologétique doit donc avoir la première place dans une vie chrétienne.

Citons dans cette catégorie de lectures :

1° *Ecriture Sainte* :

- CRAMPON. — Bible abrégée à l'usage des gens du monde.
— Le Nouveau Testament de N.-S.
FOUARD. — La vie de N. S. J.-C.
LESÊTRE. — N.-S. J.-C. dans son saint Evangile.

2° *Apologétique* :

- d'ALÈS. — Dictionnaire apologétique de la foi.
DEVIVIER. — Cours d'Apologétique chrétienne.
MOULARD et VINCENT. — Apologétique chrétienne.
BOULENGER. — Doctrine catholique et manuel d'apologétique.
Mgr GIBIER. — Les objections contemporaines : Contre la Religion. — Contre l'Eglise. — Collection Science et Religion. — Revue pratique d'Apologétique. — Revue des Jeunes.

3° *Vie chrétienne*. — L'Imitation.

- BEAUPIN. — Pour être Apôtre.
CORET. — L'Année sainte.
GUIBERT. — La Bonté. — La Pureté. — A l'entrée de la vie. — Le Caractère.
LASSERRE. — Testament spirituel.
SAINT FRANÇOIS DE SALES. — Introduction à la vie dévote.

II. — *LECTURES FORMATRICES*

1° *HISTOIRE*

Après l'instruction religieuse, un des moyens les plus utiles pour la formation intellectuelle et la préservation morale est la lecture des ouvrages historiques où le sacré se mêle au profane. Certains trouveront peut-être que c'est là une lecture aride, où les noms et les dates occupent la plus grande place. Qu'ils se rassurent ! Plusieurs auteurs ont en effet compris que l'histoire peut être traitée comme un art et on trouve des ouvrages historiques qui captivent

aussi puissamment et plus sainement que les meilleurs romans. Il faut avouer cependant qu'un peu de persévérance est nécessaire si l'on veut vraiment profiter de ces lectures. Les ouvrages historiques sont en effet, la plupart du temps, assez volumineux, et si on n'a pas le courage d'en faire une lecture suivie et méthodique, recueillant par ci par là quelques détails qui servent de points de repère, la lecture en deviendra fastidieuse et le profit intellectuel nul. Comme ouvrages historiques, citons :

1° *Histoires générales* :

- ALBERS, — Histoire de l'Eglise.
KELLER. — Histoire de France.
MOURRET. — Histoire de l'Eglise.
GUIRAUD. — Histoire partielle, histoire vraie.

2° *Histoires particulières* :

- ALLARD. — Histoire des persécutions.
P. DE LA GORCE. — Histoire religieuse de la Révolution. — Histoire de la 2° République. — Histoire du 2° Empire.
THUREAU-DANGIN. — Histoire de la Monarchie de Juillet. — Le Catholicisme en Angleterre.
Mgr BAUNARD. — Un Siècle de l'Eglise de France.

2° *ART ET LITTÉRATURE*

Aux lettrés et aux artistes on peut signaler encore comme moyens de formation intellectuelle et morale les ouvrages d'art et de littérature, et surtout les ouvrages des maîtres d'autrefois. Mais nous, chrétiens, nous devons nous rappeler que nous avons nos maîtres à nous. Nous avons nos maîtres du XVII^e siècle et parmi eux deux grands éducateurs, Bossuet et Bourdaloue ! nous avons nos maîtres du XIX^e siècle dont Mgr Baunard a esquissé le groupe dans son livre « Un Siècle de l'Eglise de France » : Joseph de Maistre, Ozanam, Lacordaire, Montalembert, M. de Mun et surtout Louis Veuillot.

3° ACTUALITÉS

Il faut être de son temps et, pour cela, il faut se rendre capable de le comprendre pour pouvoir se dépenser utilement. D'où la nécessité des « lectures d'actualités » concernant surtout les questions morales et sociales.

Dans cet ordre d'idées signalons : les publications de l'*Action Populaire* : livres, brochures et revues ayant pour but de répandre les principes sociaux chrétiens, et d'exposer en détail les œuvres sociales existantes, leur nécessité, leur succès.

Comte DE MUN. — La Conquête du Peuple. — Ma Vocation sociale. — Combats d'hier et d'aujourd'hui.

Marquis DE LA TOUR DU PIN. — Vers un ordre social chrétien. Jalons de route.

Aux jeunes gens, on peut recommander spécialement : les brochures périodiques (publication mensuelle) :

Jeunes Gens de France. — Paysans de France. — Manuel social pratique. — Les Guides sociaux annuels. — L'Année sociale internationale.

III. — LECTURES DE DÉLASSEMENT

Nous allons les diviser en quatre classes : les livres de Voyages et étude des mœurs ; les livres de Guerre et Après-Guerre ; les Romans et les Revues.

1° VOYAGES ET ÉTUDE DE MŒURS

A ceux qui sont curieux de sites lointains et de mœurs pittoresques, on peut signaler :

R. BAZIN. — Terre d'Espagne. — La douce France.

FOURNEL. — Au pays du Soleil.

A. RETTÉ. — Un séjour à Lourdes.

L. VEUILLOT. — Ça et là.

M. ALLO. — Les Bretons d'après nature.

L. BERTRAND. — Le Cycle africain : les villes d'or, Algérie et Tunisie romaines.

M. RONDET-SAINT. — Randonnées transatlantiques.

R. P. DUCHAUSSOIS. — Aux glaces polaires : Indiens et Esquimaux

Ant. BATON. — Au pays des Chartreux.

V. BAUDOT. — Au pays des Turbans.

RUGGIERI. — Du Transvaal à l'Alaska.

2° GUERRE ET APRÈS-GUERRE

Dans ce genre de lectures, signalons :

DELHAIZE. — Châtiments sans crimes et crimes sans châ-
timent.

GILLET. — Bataille de Verdun.

R. P. LE BORGNE. — Souvenirs d'un Embusqué.

Charles ROUX. — L'expédition des Dardanelles.

Ernest VERLANT. — L'œil sur les Ostrogoths.

Abbé CALVET. — Histoire de la Grande Guerre.

J. LE GRAS. — Mémoires de Russie.

R. DUFOUR DE LA THUILLERIE. — De Salonique à Constantinople : Souvenirs de la division navale d'Orient.

Ch. LE GOFFIC. — La Marne en feu.

3° ROMANS

C'est surtout dans le choix des Romans qu'il faut user d'une grande circonspection. Les Romans foisonnent : c'est par millions que depuis une cinquantaine d'années, ils ont été répandus dans les masses et jusque chez les peuples les plus lointains. Une statistique nous apprend qu'on publie en France chaque année une moyenne de 13.000 ouvrages nouveaux dont 3.500 romans. Dans cette multitude il y a plus de mauvais que de bons. Louis Veuillot pensait que le roman sans défaut et catholique n'existe qu'à l'état de glorieuse exception. Écrire des romans est pour plusieurs un métier : ils ne cherchent qu'à attirer le plus possible de lecteurs par tous les moyens et surtout en flattant les passions, moyen le plus facile entre tous. Les uns s'y prennent en étalant le vice dans toute sa brutalité ; d'autres en le dépeignant sous les couleurs les plus attrayantes. D'autres vont plus loin : ils cherchent à le

justifier : pour eux, corrompre les sens et le cœur ne suffit pas, ils veulent encore pervertir les idées, et pour cela ils n'hésitent pas à mettre en pratique le conseil de Voltaire : « ils mentent » en falsifiant les vérités fondamentales de l'histoire et surtout de la religion.

On ne pourra donc jamais assez recommander aux lecteurs de romans d'être toujours sur leurs gardes. Ils ne doivent faire leur choix qu'avec une grande prudence et sagesse et dans le doute sur la valeur morale d'un livre, ils ne doivent pas hésiter à recourir à l'expérience d'hommes sages et prudents. Qu'ils se rappellent que beaucoup de romans sont condamnés par l'Eglise et d'autres par la morale chrétienne : que parmi ceux qui restent une sélection s'impose. Il y a des romans qu'on peut appeler honnêtes et parmi lesquels beaucoup traitent des questions qui supposent non seulement un jugement droit et des intentions pures, mais encore une éducation spéciale que l'abbé Fonssagrives appelle l'éducation de la pureté.

Ces remarques faites, voici, d'après M. Béthléem (Romans à lire et à proscrire) quelques romans qui peuvent, sans danger, être lus par tout le monde.

Pierre L'ERMITE. — Lisez-moi ça ! — Et ça ! — Le soc. — Et de quatre ! — Toujours elle ! — Restez chez vous. — Le grand muflo. — La grande amie. — L'emprise. — La brisure. — Les deux mains.

Paul DESCHAMPS. — Jean Christophe. — Suzanne. — L'abbé Jacques.

FLEURIOT. — Aigle et colombe. — Feu et flamme. — Mandarine. — Tombée du nid. — Les pieds d'argile. — Armelle Trahec. — La Rustaude. — De trop.

GIRARDIN. — Les braves gens. — Le roman d'un cancre. — Fausse route. — Le capitaine Bassinoire.

DE LA LANDELLE. — Le premier tour du monde. — Brest et Toulon. — Les aventures de Madurec.

Xavier DE MAISTRE. — Le lépreux de la cité d'Aoste. — La jeune Sibérienne.

Eugène DE MARGERIE. — Contes et nouvelles. — Les six chevaux du corbillard. — La banque du diable.

L. VEUILLOT. — Historiettes et fantaisies. — Corbin et d'Aubecourt. — Humbles victimes.

R. DE NAVERY. — Le capitaine aux mains rouges. — Les parias de Paris. — La fille du roi Dagobert. — La route de l'abîme. — Le pardon du moine.

C. WISEMAN. — Fabiola.

Jean DES TOURELLES. — Sous l'orage. — En hiver. — A tour de bras. — A pleines mains. — En tirailleur.

Romans de BESSOT DE LAMOTHE publiés pour la plupart dans l'Ouvrière et les Veillées des Chaumières.

4° REVUES

Comme revues distrayantes, on peut citer :

Le Mois littéraire et pittoresque. — La Revue française (politique et littéraire). — La Bonne chanson (publication mensuelle dirigée par BOTREL).

ILLUSTRÉS POUR ENFANTS

Pour terminer cette esquisse générale des lectures disons quelques mots sur les illustrés pour enfants. Il y a là un danger si grand pour l'âme des petits qu'on ne saurait jamais assez mettre les parents en garde contre ces illustrations. Ce danger devient de plus en plus menaçant en raison de la multitude toujours grandissante des journaux, brochures et livraisons illustrées qui s'adressent à la jeunesse. Il n'y a plus de boutique de marchand de journaux qui n'offre aux enfants ces feuilles coloriées, faites spécialement pour eux et dans lesquelles, pour la modique somme de 10 ou 15 centimes, ils trouvent des histoires excitantes pour leur esprit.

Il ne faut pas s'illusionner ; toute la formation intellectuelle et morale de l'enfance est là en jeu, car, comme dit G. Mera, dans son livre « L'Education de l'intelligence et du cœur » « dès les plus jeunes ans, notre esprit s'imprègne des images qui l'enveloppent, il se compose un monde moral et religieux, d'après le milieu familial et social où il se meut. L'enfant se crée une atmosphère de sensations, véritables mines, d'où il tirera, à son insu, les jugements

de son adolescence et de son âge mûr. » De même Paul Bourget : « Ces impressions de la douzième, de la treizième, de la 14^e année, écrit-il, on dit que ce n'est rien et tout l'homme en dépend. C'est comme dans les gares, le petit mouvement par lequel on aiguille un train : ce n'est rien non plus ce mouvement... C'est tout le voyage. »

L'action noctive sera évidemment plus ou moins périlleuse, plus ou moins rapide, suivant qu'elle sera plus ou moins combattue par d'autres enseignements, mais elle ne sera jamais nulle chez l'enfant qui y sera exposé.

C'est donc un devoir pour tous les parents chrétiens de ne jamais mettre entre les mains de leurs enfants que des publications pouvant contribuer à leur formation. Il n'est nullement nécessaire que ces revues soient toujours des revues pieuses ou scolaires : elles peuvent être des revues simplement distrayantes qui, tout en amusant l'enfant, lui laisseront des idées justes, de bons mouvements inspirés par l'esprit de l'Eglise.

Toutes les revues qui ne produiraient pas cet effet sont à écarter. On pourrait peut-être faire une exception pour les illustrés dits honnêtes et neutres, où rien n'offusque ni la foi ni la morale. Il ne faudrait pas cependant que des enfants, à supposer que leur instruction et formation religieuses soient assurées par ailleurs, se livrent exclusivement à ces lectures. On pourrait seulement les tolérer de temps en temps par manière d'appoint, c'est-à-dire aux enfants qui ont déjà, par des lectures d'esprit chrétien, une certaine somme de pensées et d'émotions religieuses.

Pour faciliter aux parents ce devoir rigoureux qui s'impose à eux, nous donnons ici une nomenclature des illustrés, publiée par la Revue des Lectures.

1° Publications mauvaises

Le Roman policier (Ferenczi). — Jim Kannah ; Ricardo Gomez (Polmoos). — Bob Wilson, le célèbre détective (Vaini et Cie). — Collection d'aventures : Sciences et Voyages ; Le Cri-cri et la Croix d'honneur ; Le Petit illustré : l'Intrepide ; l'Epatant ; Lili ; Fillette et les autres publications de la maison Offenstadt.

2° Publications dont il faut se méfier

Mes belles histoires : le Bon Point amusant (Albin Michel) ; A l'aventure ; les Trois Boy-Scouts (Ferenczi) ; — Le Petit monde (Tedesco) ; Jim Bulton, la Terreur des Indiens (Editions modernes).

3° Publications honnêtes, mais neutres

La Poupée modèle ; Mon Journal (Hachette) ; — Diabolo-Journal ; les Belles-Images : la Jeunesse illustrée (Fayard) ; — Ma Poupée (Tedesco) ; — Le Père-Mère (rue Saint-Lazare, 92) ; — les Livres roses (Larousse) ; — Contes illustrés de nos Enfants (Editions modernes) ; — Un Poilu de douze ans (Albin Michel).

4° Publications chrétiennes, éducatives, intéressantes, recommandées :

L'Ami des enfants (rue La Fontaine, 40, Paris) ; — L'Echo du Noël (Bonne Presse) ; — L'Etoile Noëlisme (Bonne Presse) ; Ma récréation (rue de Mézières, 10, Paris) ; — La Semaine de Suzette (H. Gautier et Languereau) ; — Fils de France (pour adolescents, H. Gautier).

Puissent ces quelques conseils épargner à ceux qui les liront les inconvénients trop nombreux des lectures faites au hasard !

J. AUFFRET,
Professeur,
Institution N.-D. du Creisker.



La Vie au Collège

Vie Religieuse

INSTRUCTIONS

5 et 13 Mars. — Lettre pastorale du Carême.

19. — Panégyrique de Saint Joseph par M. le Supérieur.

26. — Instruction sur le Sacrement de Confirmation par M. Hall.

CONGREGATION DE LA SAINTE VIERGE

Dimanche 5 Mars. — Après la récitation des Petites-Heures, M. le Directeur nous entretient de la *puissance merveilleuse de la prière*. Et d'abord, les promesses de Notre-Seigneur, si nettes à ce sujet, devraient suffire à nous inspirer une confiance, pour ainsi dire, illimitée dans cette puissance... D'ailleurs, les faits sont là pour soutenir les cœurs tièdes : Le cas de Moïse intercédant pour son peuple idolâtre est frappant... Dans le Nouveau Testament, les exemples de prières exaucées ne se comptent plus... Aujourd'hui encore, les miracles innombrables accomplis dans les sanctuaires de la Vierge Marie sont dûs à des prières bien faites.. Ayons donc confiance dans la bonté de Dieu qui ne peut rester sourd aux supplications de ses enfants.

12 Mars. — Le sujet de l'instruction est, aujourd'hui, *l'attention*, première condition requise pour qu'une prière soit efficace. Elle consiste à laisser de côté toute préoccupation extérieure, pour concentrer sur l'acte de piété que l'on accomplit toutes ses énergies tant corporelles que spirituelles.. On peut distinguer plusieurs sortes d'attention de valeur inégale, soit qu'on regarde l'objet sur lequel se concentre cette attention, soit qu'on considère la forme

de cette concentration elle-même... Le grand ennemi de la prière attentive est la distraction, qui peut devenir coupable, lorsqu'elle est volontaire. Il faut donc tâcher de s'en débarrasser, en veillant continuellement afin de pouvoir lutter contre l'ennemi dès qu'il se présente, et en tournant sa pensée vers Dieu.

Samedi 25 Mars. — Fête de l'Annonciation, l'une des fêtes de notre Congrégation. Trois nouveaux approbanistes et six congréganistes vont s'agenouiller au pied de l'autel de notre douce Madone pour prononcer solennellement, les uns, leur acte de probation, les autres leur acte de consécration à la Sainte Vierge. Pour la circonstance, M. le Directeur nous rappelle, en termes chaleureux, quel respect-mais aussi quel amour filial nous devons avoir pour la Sainte Vierge, notre Souveraine et la meilleure des mères.

La bénédiction du Saint-Sacrement nous est ensuite donnée par M. l'abbé Mazéas.

Hervé ROUÉ,

Secrétaire de la Congrégation.

CONGREGATION DU SACRE-CŒUR

Dans la vie il y a deux sortes d'écoliers. Les premiers imitent Abel et les seconds Cain. Ceux qui prennent Abel pour modèle, se distinguent par leur bonne conduite et comme lui, offrent à Dieu chaque jour quelques petits sacrifices, non malgré eux, mais de bon cœur. Les autres, au contraire, se conduisent plus mal, et s'ils offrent à Dieu quelques sacrifices, c'est surtout parce que le règlement les oblige.

Imitons donc Abel, qui, pour nous autres, jeunes écoliers, est le modèle de la vie chrétienne.

Le principal devoir d'un écolier, c'est le travail. C'est principalement à l'étude qu'il doit accomplir ce devoir.

Pour bien travailler trois conditions principales sont requises :

1° Un écolier doit travailler consciencieusement c'est-à-dire apprendre ses leçons et faire ses devoirs comme le prescrit le règlement ;

2° Il doit travailler pieusement c'est-à-dire pour contenter ses parents, ses maîtres et lui-même, mais surtout en vue de plaire à Dieu ;

3° Il doit travailler courageusement c'est-à-dire qu'il doit être persévérant, en faisant tous ses efforts pour lutter contre les difficultés.

Tout écolier doit suivre ces prescriptions pour avoir plus tard une bonne situation et être un homme de devoir.

Marcel LE ROUX,
Elève de Cinquième.

Vie intellectuelle

MOIS DE MARS

TABLEAU D'HONNEUR

Philosophie. — 1. Pichon ; 2. Goulm ; 3. Léon ; 4. J. Moreau ; 5. Roué et Coulogner ; 7. Nicol ; 8. Chalm ; 9. Manac'h.

Première. — 1. Guyader ; 2. Mariette ; 3. Le Vaillant et Laurent ; 5. Gravot ; 6. Le Saint ; 7. Kerautret.

Seconde. — 1. Mével ; 2. Person ; 3. Le Boulc'h.

Troisième. — 1. Quiniou ; 2. Le Rest ; 3. Colin ; 4. Bizien et Joël Bellec ; 6. Vallée ; 7. Péron et Le Rue.

Quatrième. — 1. Le Borgne ; 2. Pouliquen ; 3. Le Ber ; 4. Coat ; 5. Madec ; 6. Berre ; 7. Guillerm ; 8. Guivarc'h ; 9. Cochenec ; 10. Le Sam ; 11. Lintanf ; 12. Et. Baron ; 13. J. Cadiou ; 14. Plassart ; 15. Boubennec et Le Gall.

Cinquième. — 1. Sévère ; 2. Le Roux ; 3. Coat et Sizun ; 5. Miossec ; 6. Cochard et Le Bihan ; 8. F^s Abgrall ; 9. Olli-

vier ; 10. Hervéou ; 11. Y. Pape ; 12. Guillou ; 13. Fayet, J. Kerrien et Jean Pape ; 16. Jaffré et Plantec ; 18. Corre ; 19. Faucheux.

Sixième. — 1. Bizien ; 2. Pouliquen ; 3. Laizet ; 4. Marzin ; 5. Rolland ; 6. Congar ; 7. Cadiou ; 8. Cloarec ; 9. Stéphany ; 10. Cren et Bécarn ; 12. Guillerm ; 13. Touanen ; 14. Guilcher ; 15. Quéré ; 16. Quélenec et Choquer ; 18. Sinquin ; 19. Corre et Goarant ; 21. J. Taniou ; 22. Dohér ; 23. Gourvil, Bothorel et Plusquellec ; 26. Prigent ; 27. de Villeneuve ; 28. Autret ; 29. Plassart ; 30. Cozic.

Septième. — 1. Lorient ; 2. Balanant ; 3. Le Jollec ; 4. Senneville ; 5. A. Jacq ; 6. Guyader ; 7. P. Kerbiriou ; 8. Henry ; 9. Morvan ; 10. J. Sévère.

Huitième. — 1. O. Moal ; 2. Liard ; 3. Blino.

Neuvième A. — 1. R. Faure ; 2. F. Thébaud.

Neuvième B. — 1. E. Le Page ; 2. H. Castel.

MOIS DE MARS

PLACES DE COMPOSITIONS

Philosophie et Mathématiques Élémentaires. — Doctrine catholique : 1. Goulm ; 2. Pichon.

Philosophie. — Philosophie : 1. H. Moreau ; 2. J. Moreau. — Physique (Epreuves préparat. baccalauréat) : 1. Coulogner ; 2. Messenger.

Mathématiques Élémentaires. — Mathématiques (Epreuves préparat. baccalauréat) : 1. Manac'h ; 2. Laroque. — Physique (Epreuves préparat. baccalauréat) : 1. Manac'h ; 2. Henry.

Première (Epreuves préparatoires au baccalauréat). — Dissertation française : 1. Gravot ; 2. Le Vaillant. — Version latine : 1. Le Saint ; 2. Dohér. — Version grecque : 1. Mariette ; 2. Guyader. — Mathématiques : 1. Cariou ; 2. Nicol. — Physique : 1. Cariou ; 2. Nicol. — Langues : 1. Rolland ; 2. Doniol.

Version grecque : 1. Mariette ; 2. Favennec. — Histoire ancienne : 1. Mariette ; 2. Le Saint. — Histoire moderne : 1. Mariette ; 2. Blons. — Histoire littéraire : 1. Guyader ; 2. Le Vaillant. — Algèbre C. D. : 1. Cariou ; 2. Senneville. — Chimie C. D. : 1. Blons ; 2. Doniol. — Mathématiques A. : 1. Guyader ; 2. Blons.

Seconde. — Instruction religieuse : 1. Mével ; 2. Le Bouc'h. — Histoire moderne : 1. Le Bouc'h ; 2. Mével. — Histoire littéraire : 1. Mével ; 2. Jaffrès. — Géométrie C. D. : 1. Peyron ; 2. Guyomar. — Physique C. D. : 1. Peyron ; 2. R. Guillou. — Chimie C. D. : 1. Peyron ; 2. Guyomar.

Troisième. — Doctrine catholique : 1. Quiniou ; 2. Joël Bellec. — Thème latin : 1. Pénell ; 2. Joël Bellec. — Littérature grecque : 1. Colin ; 2. Joël Bellec. — Littérature française : 1. Quiniou ; 2. Joël Bellec. — Histoire : 1. Quiniou ; 2. Joël Bellec. — Géométrie A. : 1. Le Rest ; 2. Le Rue. — Dessin géométrique C. D. : 1. Morvan ; 2. Mélénez. — Géométrie C. D. : 1. Quiniou ; 2. Kerrien. — Géométrie plane C. D. : 1. Quiniou ; 2. Mélénez.

Quatrième. — Version grecque : 1. Le Borgne ; 2. Boubennec. — Thème latin : 1. Le Ber ; 2. Coat. — Histoire : 1. Madec ; 2. Cadiou. — Géographie : 1. Madec ; 2. Cadiou. — Dessin géométrique A. : 1. Boubennec ; 2. Grall. — Dessin géométrique B. : 1. Gourvest ; 2. Le Gall. — Algèbre : 1. Lintanf et Madec. — Géométrie A. : 1. Le Borgne ; 2. Guillermin. — Géométrie C. D. : 1. Madec ; 2. Le Ber.

Cinquième. — Catéchisme : Section blanche : 1. Sévère ; 2. Coat. — Section rouge : 1. Le Bihan ; 2. F. Abgrall. — Histoire : Section blanche : 1. Sévère ; 2. Y. Le Pape et Favennec. — Section rouge : 1. Le Bihan et Sizun.

Géographie : Section blanche : 1. Sévère ; 2. Coat. — Section rouge : 1. F. Abgrall ; 2. Le Bihan.

Arithmétique : Section blanche : 1. Hervéou ; 2. Faujour. — Section rouge : 1. Le Bihan ; 2. Sizun.

Dessin géométrique A. : Section blanche : 1. Kerdilès ; 2. Normand. — Section rouge : 1. Cochard ; 2. Le Bihan.

Cinquième B. — Récitation : 1. Colin et Sizun.

Sixième A. — Récitation : Section blanche : 1. Birien et Laizet. — Section rouge : 1. Pouliquen ; 2. Cloarec.

— B. — Récitation : 1. Seité ; 2. Berthou et Texeraud.

— A. B. — Géographie : Section blanche : 1. Birien ; 2. Stéphany. — Section rouge : 1. Marzin ; 2. Cren.

— A. B. — Dessin géométrique : Section blanche : 1. Roland ; 2. Laizet. — Section rouge : 1. Bourgeois ; 2. Taniou.

— A. B. — Arithmétique : Section blanche : 1. Birien ; 2. Guilcher. — Section rouge : 1. Siquin ; 2. Congar et Marzin.

Septième. — Géographie : 1. Loriguet ; 2. André Jacq. — Récitation : 1. Senneville ; 2. Le Gall. — Dessin géométrique : 1. Henry ; 2. Loriguet. — Orthographe : 1. Balanant ; 2. Le Gall.

Huitième. — Histoire : 1. Y. Liard ; 2. J. Touann. — Ecriture : 1. Le Goffe ; 2. Hénaff. — Géométrie : 1. O. Moal ; 2. E. Stéphan. — Lecture : 1. Touanen ; 2. Liard. — Narration : 1. Touanen ; 2. Liard. — Arithmétique : 1. Touanen ; 2. Bosson.

Neuvième (1^{re} Section). — Géographie : 1. Thébaud ; 2. Faure. — (2^e Section) : 1. E. Le Page ; 2. Plantec.

— (1^{re} Section). — Analyse : 1. J. Le Rest ; 2. Faure. — (2^e Section) : 1. E. Le Page ; 2. H. Castel.

— (1^{re} Section). — Lecture : 1. J. Le Rest ; 2. F. Seité. — (2^e Section) : 1. E. Le Page ; 2. F. Suignard.

— (1^{re} Section). — Catéchisme : 1. F. Seité ; 2. Faure. — (2^e Section) : 1. Le Page ; 2. Castel.

— (1^{re} Section). — Dessin : 1. Dirou ; 2. Jourden. — (2^e Section) : 1. Le Page ; 2. Le Verge.

— (1^{re} Section). — Histoire : 1. Thébaud ; 2. Faure. — (2^e Section) : 1. Suignard ; 2. Castel.



Conférences N.-D. du Creis-Ker

Les « compositions de mémoire », les épreuves préparatoires au baccalauréat, les examens trimestriels venant s'ajouter à notre travail ordinaire, voilà de quoi nous occuper depuis la mi-mars jusqu'aux vacances de Pâques !

Aussi a-t-on jugé avec raison qu'il valait mieux imposer une trêve à nos Conférences du Cercle d'études.

En mai, nous pourrions peut-être tenir encore une ou deux séances avant la réunion de clôture et la préparation intensive des examens.

Il y a un rapport en particulier que nous sommes fort impatients d'entendre ; c'est celui de notre camarade Hervé Roué sur l'Inquisition. Nous savons qu'il a travaillé consciencieusement pour rendre sa conférence vivante et instructive.

Albert Pichon — un philosophe — a commencé la série des sujets historiques en nous parlant, avec toute son âme, de la charité de l'Eglise à travers les âges.

Comme d'habitude, M. Madec lit et commente un passage de l'Evangile, puis notre condisciple monte... à la tribune.

Il établit tout d'abord que Notre-Seigneur a prescrit la charité comme étant le plus grand et le premier des commandements : « Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur... et ton prochain comme toi-même. »

De là, le double objet de la charité : Dieu et le prochain.

Néanmoins, la vertu de charité est vraiment une : dans la créature nous aimons le Créateur. Elle est désintéressée : telle est la marque principale de la charité. Par elle, nous devenons tous frères en Jésus. Il n'y a donc pas de vertu plus sociale qu'elle. Enfin la charité est la voie la plus sûre qui conduit au port du salut.

Dès lors, la charité devient universelle en un triple sens : elle s'étend à tous les hommes ; elle comprend à la fois les œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle ; elle doit pénétrer toutes les institutions et venir compléter la justice.

Celle-ci n'oblige pas les hommes à se porter secours. La charité seule peut les engager à s'entr'aider. Une charité qui n'agirait point, serait-elle une charité sincère ? Non ! Comme il en serait de la foi, une charité sans les œuvres, serait une charité « morte ».

Après ce préambule lumineux, le conférencier entre au vif du sujet et pose nettement la question : L'Eglise a-t-elle été active, vivante ?

La réponse va se faire peu à peu, de plus en plus précise, de plus en plus convaincante, car, dans un tableau puissamment brossé, A. Pichon retrace, par grandes périodes, l'histoire de la charité chrétienne dans l'empire romain, à l'époque franque et à l'époque féodale. Puis, il rappelle, en termes émouvants, la charité des ordres religieux depuis le Moyen-Age jusqu'à nos jours ; il dépeint ensuite le zèle et le dévouement inlassables de nos missionnaires et de nos prêtres tant de la campagne que de la ville.

Et notre camarade termine en nous invitant tous à être prodigues pour le bien, nous aussi, de nos talents, de nos forces et de notre argent à l'occasion.

« Dieu est charité » ! Un chrétien, digne de ce nom, doit, comme l'Eglise, avoir un idéal d'amour pour Dieu et pour le prochain. Entre catholiques, entre enfants de la même Mère, il n'est pas d'union sacrée plus belle que celle du don de soi-même dans la charité.

Cette magnifique conférence, débitée d'un ton assuré, sans défaillances de mémoire, animée du plus pur esprit de l'Evangile a produit sur nous tous la plus forte et la meilleure des impressions. Chacun de nous se disait, comme conclusion pratique : « Prêtre ou laïque, je ne vivrai pas, en solitaire, en égoïste, dans ma tour d'ivoire. J'aimerai à me dévouer. »

LES SECRÉTAIRES DU CERCLE.

Conférence du R. P. Huntziger

(15 MARS 1922)

Le Père Huntziger, dont nous avons déjà eu la visite l'an dernier, est venu au collège nous donner une conférence, accompagnée de projections, sur les missions de l'Ouganda et de l'Afrique équatoriale.

Dès 6 heures, la salle des fêtes se remplissait des « Jeunes » et des « Vieux » du Collège. Et tout ce monde, en attendant l'ouverture de la séance, riait, parlait et se divertissait, en voyant passer sur l'écran certaines ombres connues qui ne figuraient pas au programme.

La séance commence. M. le Supérieur, en quelques mots, nous explique l'objet de la tournée de projections qu'accomplit en ce moment le Père Huntziger.

Il donne ensuite la parole au Père Huntziger. Après avoir présenté à nos yeux la carte des missions catholiques africaines et nous avoir dit le caractère accueillant des peuples de l'Afrique équatoriale, le Père adresse son filial souvenir au fondateur des missions françaises catholiques en Afrique, le cardinal Lavigerie.

« Commencée dans les larmes et la peine, dit-il, l'œuvre s'étend à notre époque sur plus de 7 millions de kilomètres carrés. Elle a converti près de 700.000 nègres. Elle contient des séminaires actifs, et ses missions sont très vivantes. »

Le Père Huntziger nous montre ensuite les différentes étapes que doit suivre un aspirant missionnaire. La Maison Carrée, établie spécialement pour le noviciat, a groupé autour d'elle une ville de 17.000 habitants. Il y a également un noviciat à Kerlois, près d'Hennebont (Morbihan).

De là, les novices se rendent au grand séminaire de Carthage.

« Ici, on a fait beaucoup de fouilles, dit le Père ; le résultat des recherches est déposé dans la grande cour intérieure. »

Et nous pûmes voir, sur l'écran, une longue file de cercueils de marbre blanc qui contenaient les cendres des anciens Carthaginois. Nous vîmes également la chapelle, que l'on construisit à l'endroit même où mourut Saint Louis.

Après ces quelques renseignements sur les missionnaires, le Père Huntziger nous introduit dans les pays de mission et nous fait connaître en peu de mots les mœurs des deux principales races d'Algérie, les Kabyles et les Arabes.

Pour nous montrer le progrès de la religion parmi ces peuples, on nous fait voir, sur l'écran, cinq jeunes nègres qui se préparent à la prêtrise : leur air modeste est d'un bon exemple pour mes voisins, plus turbulents les uns que les autres !

Après quelques excursions dans les vallées de la Djurjura et les montagnes de Kabylie, rocheuses et abruptes, le Père nous conduisit dans les ateliers établis pour inspirer aux indigènes

l'amour du travail qui leur manque complètement : nous vîmes des cordonneries et des ateliers de charonnage très prospères.

Nous jetons un rapide coup d'œil sur les œuvres fondées par les sœurs de N.-D. d'Afrique, et nous partons pour le désert... à dos de chameau.

A l'apparition de cet animal sur l'écran, l'étrangeté de ses formes fait pousser des cris de joie aux petits dont le rire augmenté au récit des mésaventures du pauvre voyageur : les chutes causées par le mouvement du chameau quand il se lève, le « mal de mer » ressenti quand on est assis sur sa bosse semblaient très réjouissants.

L'attention des grands fut éveillée par une vue du Sahara où, dit le Père, la chaleur monte parfois à 78° !

Après nous avoir donné ces quelques renseignements, le Père veut que nous lui tenions compagnie dans son voyage vers l'Afrique équatoriale. Il nous montre le point de départ, Marseille, surmontée du sanctuaire de N.-D. de la Garde, nous conduit à Naples, à Port-Saïd, villes de soleil, et nous nous engageons avec lui dans le canal de Suez.

Après avoir passé le cap Gardafui et relâché aux îles de Zanzibar et Pemba, nous débarquons à Mombaz.

De là, nous partons vers le lac Victoria où nous arrivons après un magnifique voyage dans ce pays tout de clarté. Là, nous voyons avec le Père les cascades des différentes rivières, ce qui ennuie fort les petits et remplit d'admiration les amateurs de poésie et de beauté !

Près de moi, un camarade pratique murmure : « Ah ! quelle riche production d'électricité il y aurait là ! Que d'eau, que de houille blanche perdue ! »

Le Père nous explique ensuite les péripéties auxquelles peut donner lieu le voyage en pirogue. On l'écoute, dans un silence religieux, raconter la fabrication des pirogues et la descente des rivières par flottilles, que nos yeux peuvent suivre sur l'écran.

Nous arrivons à la mission. Là, il faut bâtir, et voilà nos bons pères maçons et scieurs de long, en compagnie de nègres dont le courage et la bonne volonté ne se démentent jamais.

Avant de parler de l'érection de la mission, le père Huntziger nous montre les trois types dominants de l'Afrique équatoriale :

« Celui-ci, d'une laideur repoussante, est de la race des Pygmées ; il a 40 ans et mesure 1 m. 25. Celui-là a 30 ans ; il est un peu moins laid et mesure à peu près 1 m. 60. Enfin, le troisième, très beau de visage, a 16 ans et mesure 1 m. 97. »

A ces chiffres, une fusée de rires éclate dans la salle, à l'adresse de certain professeur que nous voyons sourire sur la scène lui-même.

La mission est enfin construite. Le Père nous fait admirer la différence entre les églises et missions du début et celles de notre époque.

Les Pères blancs doivent connaître, pour prêcher, les langues des peuplades à évangéliser ; le Père Huntziger nous en donne

un échantillon en récitant, au milieu de la gaité générale, le Pater et l'Ave Maria en dialecte nègre.

Les amateurs de sports furent satisfaits; les exercices physiques sont très en faveur chez les noirs : nous en vîmes un franchir la corde de saut à 2 m. 50 de hauteur, sans élan pour ainsi dire.

Après nous avoir très aimablement proposé un match de football pour 1923, le Père revient à son sujet des missions catholiques :

« Il y avait, dit-il, 200 chrétiens en 1887. Ils sont à notre époque 230.000, tous très pieux et d'une conduite édifiante. »

Pour voyager, les Pères doivent être accompagnés de porteurs. Parmi ceux-ci se trouvent de vieux « bardes » qui entretiennent, par des chansons, la tradition historique de leur peuplade.

Ce renseignement fut fort goûté par les admirateurs des aèdes et des trouvères.

Après quelques vues de paysages africains, la séance se termina. Le Père Huntziger, en nous annonçant la fin de sa série de vues, nous remercia de l'avoir écouté avec tant d'attention.

Il nous quitta en nous souhaitant le bonheur de coopérer peut-être à l'évangélisation des noirs.

Peu à peu, la foule des élèves s'écoula, et se dirigea vers les différents réfectoires.

Le Père Huntziger est parti le vendredi matin, enchanté de l'accueil des professeurs et élèves du collège, et emportant la modeste obole des collégiens du Creïsker qui ont prié pour le Père et souhaitent à ses missions un avenir de plus en plus brillant dans l'évangélisation des âmes africaines.

Jean JACOB, élève de Troisième.



Chronique Sportive

Le jeudi 2 mars, la première équipe de la Phalange de Creïsker (P. C.) s'est trouvée aux prises en match revanche avec l'équipe correspondante du Collège de Lesneven (E. L.). La première rencontre avait eu lieu le 22 décembre et s'était terminée par la victoire des Lesneviens : trois buts à deux. Le temps, très pluvieux les jours précédents, s'était mis au beau. La partie promettait d'être très intéressante.

M. Thomas siffle le coup d'envoi à 14 heures moins 1/4. Les Saint-Politains saisissent la balle et, par un habile jeu de passes, réussissent à descendre jusqu'aux bois adverses. Mais l'arrière lesnevien est là et, d'un coup de pied très sûr, parvient à sauver la situation. L'E. L. tente alors une descente, mais elle échoue à son tour devant notre défense. La P. C. remonte et se tient, menaçante, devant les bois adverses. L'arrière fixe de l'E. L. réussit de nouveau à rétablir le jeu. A présent la balle se promène d'un camp à l'autre : toutes les tentatives demeurent infructueuses, d'un côté comme de l'autre.

Les St-Politains reprennent bientôt la balle et remontent le terrain. L'extrême-gauche passe à son inter qui shoote dans les bois des Lesneviens et rentre ainsi le premier but.

A la reprise, l'E. L. opère une descente rapide et l'extrême droit, doué d'une vélocité rare, réussit à dépasser notre défense, mais celle-ci revenant à la rescousse, il est contraint de shooter à six mètres. Le goal dégage, mais la balle est aussitôt reprise par les Lesneviens qui deviennent de plus en plus menaçants. Une mêlée se produit devant les bois Saint-Politains, dans laquelle notre capitaine est blessé et forcé de quitter le terrain. Il est aussitôt remplacé et la lutte continue avec ardeur bien que notre équipe paraisse affaiblie par la perte de son chef. Les Lesneviens attaquent furieusement, mais la défense est victorieuse grâce au sang-froid et à la souplesse

de son goal. Puis les Saint-Politains remontent; l'inter gauche shoote, mais la balle passe par-dessus la barre. Ils se maintiennent de nouveau près du but adverse et essaient plusieurs échappées qui demeurent infructueuses. Un corner accordé contre l'E. L. n'aboutit à aucun résultat, l'arrière fixe ayant réussi à dégager. Sur ces entrefaites, la mi-temps est sifflée. Résultat : St-Poll, Lesneven 0. Quelques minutes de repos et le jeu reprend. L'aile droite de la P. C. essaye une descente : l'inter passe à son extrême qui réussit à « dribbler » le premier arrière, mais glisse au moment de shooter. L'E. L. se ressaisit alors et tient notre défense en haleine. Il s'établit une sorte d'équilibre où la balle flotte entre les deux camps. Soudain l'extrême-gauche de l'E. L. s'échappe et remonte le terrain ; il shoote, le ballon est pris par l'avant-centre qui rentre le but. Les nôtres semblent un peu décontenancés ; ils reprennent courage lorsqu'ils voient leur capitaine — mis hors de combat au début de la partie — venir reprendre sa place de demi-centre. Ils descendent aussitôt et, sous leur menace, le goal lesnevien est contraint de sauver en corner : cela ne change en rien la situation. Quelque temps après, une main est accordée à la P. C. ; le demi-centre shoote et le premier arrière lesnevien, voulant faire une tête, fait dévier la balle qui trouve pour la seconde fois le chemin des bois.

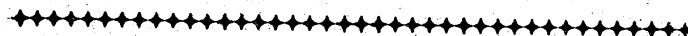
Alors l'arrière fixe de l'E. L. prend la place de l'avant-centre. On devine tout de suite qu'il veut à tout prix sauver ses couleurs. En effet, il entraîne aussitôt son équipe et la maintient pendant longtemps devant notre défense ; plusieurs fois même il la dépasse sans pourtant marquer de but. La balle, une fois dégagée, va d'un camp vers l'autre, lorsqu'une main est accordée à Lesneven à quelques pas du but de St-Pol. L'avant-centre shoote au ras du sol et, avant que le goal ait eu le temps de faire un pas, le but est rentré. A peine les équipes se sont-elles remises en lignes que la fin est sifflée. Résultat définitif : 2 à 2. En résumé, depuis longtemps nous n'avions pas assisté à une lutte aussi animée et aussi correcte. L'arbitre fut très impartial et fit preuve d'une parfaite connaissance des règles du jeu.

Après la partie, les joueurs se sont réunis au collège pour une collation alimentée de gais propos. A 5 heures et demie, l'auto était devant la place du Creïsker : l'heure de la séparation était venue.

Pour conserver plus longtemps le souvenir de cette journée récréative, nos amis ont tenu à emporter quelques rameaux de mimosa fleuri.

Yves KERBOUL, élève de première.

... « La partie de football, loyalement disputée, — nous écrit P. Queinnec, un des joueurs de l'E. L., — a confirmé une fois de plus la réputation de votre équipe et le résultat final, identique pour les deux camps, n'enlève rien à la supériorité de vos joueurs. (Merci du compliment !) Une telle journée qui nous fut si agréable, nous désirerions qu'elle revienne chaque année. L'aimable rencontre, devenant une tradition, ferait toujours des heureux. »



Les Anciens

Promotions - Renseignements - Correspondance

Dès que nous avons appris que M. Francès allait célébrer ses noces d'or sacerdotales et avait été nommé, à cette occasion, chanoine honoraire de Quimper, nous lui avons écrit pour lui adresser nos respectueuses et très cordiales félicitations. Nous l'avons également prié de venir célébrer une « messe de cinquantaine » en présence des maîtres et des élèves.

Nous avons reçu la réponse suivante :

« Merci de tout cœur pour votre bonne lettre et votre aimable invitation. Je voudrais bien vous dire oui. Hélas ! je ne puis pas espérer cette joie de dire la Sainte Messe encore une fois dans l'église de N.-D. du Creïsker. »

Pardon ! cher M. Francis, nous comptons sur vous et Notre-Dame du Creïsker vous attendra, en bonne Mère qu'Elle est, patiemment !

*
**

Nous avons reçu la visite de *Jean Lagadec* récemment libéré du service actif ; — celle de *Vincent Prigent*, ex-sous-lieutenant de réserve, qui entrera très prochainement à l'Ecole Gerson de Paris, en vue de la préparation d'un examen ; — celle de *Yves Douguédroit* qui nous écrit d'autre part : « Revoir son collège et ses anciens professeurs, passer quelques jours au milieu d'eux et vivre ainsi de souvenirs que le temps a rendus bons, est une chose agréable. »

L'abbé J. Le Duc, nous fait part de sa prochaine élévation au sacerdoce. Il nous écrit : « La cérémonie de l'ordination aura lieu le samedi 1^{er} avril, à la chapelle de l'E-vêché. Je chanterai ma première grand'messe à Henvic, le 30 avril. A l'occasion de ma prêtrise, je me permets de me recommander à vos prières, vous assurant d'autre part que je me ferai une joie et un devoir de me souvenir à l'autel de vous et du collège où j'ai été élevé. »

*
**

M. l'Econome nous communique la lettre suivante (de Jean Lavalou, interne, Hôtel-Dieu, Rennes) :

Rennes, le 24 mars 1922.

Cher Monsieur Falhon,

J'ai tout de même entendu votre dernier appel aux anciens élèves et je vous adresse ci-joint ma cotisation en m'excusant d'être resté parmi les retardataires. Les étudiants n'oublient pas leurs obligations, mais ils se font souvent tirer l'oreille quand il s'agit de déboursier.

C'est toujours avec le plus vif plaisir que je reçois le « Creïsker », ce cher bulletin qui donne aux Anciens des nouvelles de leurs professeurs et de leurs camarades, leur fait connaître les jeunes qui continuent les traditions au

pied du clocher à jour, et nous met au courant de la vie du collège.

Le dernier numéro avec le bel article de M. Madec sur la question scolaire m'a particulièrement intéressé. Je lis aussi avec une sympathique curiosité les comptes rendus des séances du Cercle d'études, car, ici, je fais partie, moi aussi, d'un Cercle d'étudiants et nous nous réunissons tous les quinze jours pour discuter certaines questions.

Je suis, depuis septembre, interne en pharmacie à l'Hôtel-Dieu et c'est avec plaisir que j'ai vu Ambroise Guillou venir faire son stage dans notre établissement. Nous parlons souvent du collège et quand je suis surchargé de travail, il me rend grand service en me faisant... mes pilules !

Un des Aumôniers de l'hôpital qui vient tous les soirs faire la causerie avec les internes, m'a appris le bridge, et nous faisons tous les jours avec les « carabins » de bonnes parties.

J'habite en face du Collège St-Martin. De ma chambre, je vois les élèves en classe et à l'étude. Les sonneries de la cloche ont lieu aux mêmes heures qu'à Saint-Pol, et tout cela me fait penser bien souvent à mon joyeux temps de collège. Quand je vois les élèves partir en promenade, je les plains de n'avoir pas, aux environs de Rennes, de jolis coins comme le Champ de la Rive, l'Etang du Comte, le Fer à Cheval, Sainte-Anne ou le bois de Santec...

Ils sont fameusement entraînés au jeu du football et si, dans quelques jours, la finale leur est encore favorable, ils vont devenir pour la deuxième fois champions de France scolaires. Qu'attendez-vous, Saint-Politains, pour rivaliser avec eux ?

Je fais ma dernière année d'études à Rennes. L'année prochaine, j'irai à Nancy préparer mes derniers examens.

Je vous rappelle, à vous et à tous mes anciens professeurs, mon meilleur souvenir.

Je présente mes respects à M. le Supérieur.

Jean LAVALOU, Interne,
Hôtel-Dieu, Rennes.

ANNÉE 1921-1922

MOIS DE MARS

Ephémérides

Samedi 4. — Depuis le début de l'année, nous participons chaque samedi à une séance de gymnastique, sous la haute direction d'un adjudant-chef. (Saluez !...) Les demi-tours à droite, sur place ou en marchant, les changements de directions, les départs pour la course, etc..., etc..., nous étaient devenus si familiers que notre adjudant-chef résolut de passer à des exercices plus difficiles : ce fut d'abord le lancement du poids, puis la course avec le sac de sable ; mieux encore, nous venons d'apprendre un « exercice » de mouvements d'ensemble. Mais... ce n'était pas suffisant et notre adjudant-chef s'est mis en tête de nous donner un sautoir et de nous apprendre le basket-ball. Aussi, tandis que Monsieur l'Econome travaille à la confection du basket-ball, nous nous entassons dans un coin de la cour et armés de pioches et de pelles, nous défrichons ce qui fut autrefois le lieu de promenade préféré de MM. les Philosophes (!)... Cependant le travail ne se fait pas sans force ampoules et les gouttes de sueur arrosent abondamment chaque pelletée de terre ; mais, que compte la fatigue quand nous songeons que « nos arrière-neveux nous devront ce sautoir ? »

En attendant cependant, que nos arrière-neveux arrivent, nous avons l'intention d'en profiter nous-mêmes.

Mercredi 15. — A 6 h., les trois divisions du collège se groupent dans la salle des Fêtes pour assister à une conférence avec projections que le R. P. Huntziger a bien voulu venir nous faire sur les missions des Pères Blancs en Afrique.

Vendredi 17. — Les élèves délégués par chaque classe, s'en vont remettre au R. P. Huntziger le fruit d'une petite collecte qu'ils ont faite parmi leurs condisciples au profit des missions africaines.

Le soir même M. le Supérieur vient nous transmettre les remerciements du P. Huntziger.

Dimanche 19. — Bien que la fête de Saint-Joseph soit transférée à demain, on n'a pas voulu laisser passer cet heureux jour sans lui donner un cachet spécial, car c'est le saint patron de M. l'Econome. En dépit de l'inclémence du temps, nous partons en promenade à 10 heures.

Avant le salut, M. le Supérieur nous fait une instruction sur Saint Joseph.

Lundi 20. — La promenade d'hier n'était que le prélude de la fête ; aujourd'hui, elle bat son plein. On s'en aperçoit au réfectoire où les mets les plus savoureux ont été accumulés. Le « champagne » ne figure pas sur nos tables mais à part cela rien ne manque pas même le « fars four » auquel les collégiens font toujours si bon accueil. Aussi les yeux pétillent-ils d'envie quand, par hasard (!), ils viennent à rencontrer la belle galette dorée ou les reflets roses de la bouteille qui se dresse altière au sein de cette abondance... Après un pareil régal on peut affronter les leçons les plus rudes et les devoirs les moins intéressants ; c'est ce que nous faisons dès une heure avant la classe du soir.

Mardi 21. — Tandis que les benjamins du collège se livrent sans souci à leurs jeux habituels, les philosophes et les élèves de première devisent gravement en cour. Dans quelques minutes va avoir lieu la première « compo » du « petit bac ». Le petit bac !... Grand Dieu !... en dépit de son qualificatif le mot fait déjà frémir ! Dame ! c'est que les philosophes se souviennent encore de la dernière épreuve et quant aux « Premières » ils voient sous ce mot l'inconnu, l'incertain, le mystère angoissant (!). Et l'anxiété redouble : quelle surprise nous réserve le professeur de « philo » ? Quelle version nous a choisie le professeur de lettres ? Sur quel problème allons-nous « sécher » tout à l'heure ? Telles sont les questions qui hantent les esprits...

Vendredi 24. — Enfin, voici le terme ! Il n'y a plus qu'une composition, une seule et l'écrit est fini.... Quatre heures ! heure de grâce, heure de délivrance, tout est clos et cacheté !... apprêtons-nous maintenant à fêter dignement la journée de demain.

Samedi 25. — A l'occasion de la fête de l'Annonciation, nous suivons au collège le règlement du dimanche... La congrégation voit son nombre grossir de six nouveaux

membres qui profitent de la fête pour prononcer leur acte de consécration.

Le soir, à 5 h. 1/2 après le chant de complies et la bénédiction du T. S. Sacrement, nous nous réunissons dans la salle des Fêtes. Monsieur le Supérieur, d'accord avec M. Gollias, a voulu nous faire assister à une séance de projections... pour nous délasser et nous faire passer agréablement la mi-Carême.

Les vues étaient fort variées. Reproduction de tableaux de grands maîtres représentant diverses scènes de la Passion ; martyre de prêtres belges et français par les Allemands pendant la Grande Guerre ; Défilé de la Victoire et, pour le plus grand amusement des petits, quelques vues comiques.

Et maintenant, un dernier effort vigoureux pour préparer nos examens trimestriels et mériter nos vacances!

Marcel CHALM.

Elève de philosophie.

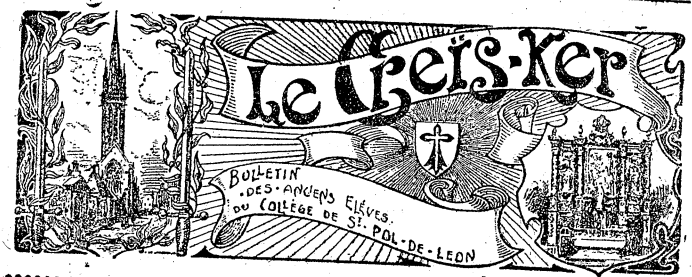
AVIS

Le départ pour les vacances de Pâques est fixé au 12 Avril. La rentrée aura lieu le Lundi, 1^{er} Mai. Communion solennelle des enfants, le 11 Mai. La retraite sera prêchée par M. Gargadennec, recteur de Roscoff.

A nos Abonnés

et Lecteurs :

Bonnes et joyeuses Pâques!



Mois de Mai

Mois de Marie

S'il est un mois de l'année que nous aimons tout particulièrement, c'est le mois de Mai. La nature entière s'est enfin réveillée de son long sommeil hivernal.

« Mai revient, — dit la chanson, —

..... Tout brille aux cieux,
Tout chante sur la terre ».

Les gazons dans les campagnes s'émaillent de mille couleurs; pâquerettes et boutons d'or s'unissent en gracieux bouquets. Les arbres, dans les vergers, se couvrent d'innombrables fleurs, blanches et roses, qui se changeront en fruits savoureux. Dans les jardins, jacinthes et myosotis, narcisses et mugnets entr'ouvrent au soleil leurs riantes corolles. La nature, comme transportée d'allégresse, célèbre, à sa façon, l'hymne du renouveau.

C'est pourquoi, semble-t-il, l'Eglise, d'accord avec la tradition populaire, a consacré ce mois privilégié à la Vierge Marie. Il n'est point de campagne où l'on ne rencontre, soit au creux d'un rocher ou d'un arbre, soit à l'orée d'un bois, une niche minuscule, asile d'une humble Madone de

pierre devant laquelle, selon l'antique usage, des mains pieuses viennent, chaque matin, déposer une gerbe de fleurs, prémices de la saison nouvelle. Il n'est point de paroisse, qui ne tienne à honneur de décorer, avec la plus grande magnificence, l'autel dédié à la Mère de Dieu. Il n'est pas de logis enfin, si pauvre soit-il, que n'embellisse l'image sainte de l'Immaculée. Et ces marques de tendresse, de filial amour envers Marie se comprennent si bien ! N'est-elle pas la Mère commune de tous les hommes ? Ne nous a-t-elle pas tous adoptés pour ses enfants en la personne de Saint-Jean ? N'est-elle pas à nos yeux la suave incarnation de la charité dont la rose est l'emblème et de la pureté symbolisée par le lys ? Charité, pureté sont les vertus préférées de la Vierge très sainte et il nous plaît d'offrir à notre Souveraine, en tribut d'admiration, les fleurs royales qui Lui disent, dans leur gracieux langage, notre désir de La servir et de L'imiter. *In odorem unguentorum tuorum currimus.*

Mois de Mai, mois de Marie ! Vous êtes pour nous chrétiens l'occasion des cérémonies les plus touchantes. L'une des plus fréquentes, car le cycle liturgique s'y prête d'ordinaire, est celle des Rogations, rite émouvant que la foi du paysan breton conserve jalousement « chez nous ».

Au moment où les premiers beaux jours ont fait sortir du sol les semences qui nous donneront « notre pain quotidien », il est de tradition de parcourir, à l'aurore, les chemins verdoyants qui bordent les moissons futures.

La procession, pieusement suivie, au son des cloches, ne manque, certes, ni de charme ni de pittoresque ; mais elle est avant tout la manifestation des sentiments intimes d'un peuple croyant, pénétré de la bonté du Créateur. C'est l'hommage au Tout-Puissant des travaux de la terre, et aussi la prière du laboureur qui craint de voir la récolte compromise par les éléments subitement déchaînés. Il met tout son espoir en Dieu et dans la Vierge si douce et si compatissante.

Mois de Mai, mois de Marie ! Vous êtes, par excellence, le mois des chansons joyeuses. Les oiseaux ont recouvré leur voix ; leur gazouillis emplit les airs des sons les plus mélodieux. Le sifflement du merle se mêle au pépiement du moineau et de la fauvette ; le chant de l'alouette monte

par intermittence vers le ciel. Et le soir, le firmament est si pur, la vie semble si belle, que l'homme soudain ému laisse échapper de son cœur, une ardente prière vers la Reine de la terre et des cieux :

*O gloriosa virginum
Sublimis inter sidera...*

L'Eglise elle-même participe à la joie commune. On ne saurait trop goûter la profonde harmonie de certains chants liturgiques particulièrement en honneur durant le mois de Marie. Quel chrétien pourrait rester insensible aux accents si prenants du *Regina Cœli*, du *Salve regina* ou de l'*Ave Maris stella* ? Il n'est point jusqu'aux cantiques populaires de nos paroisses bretonnes qui ne nous émeuvent par leur grâce rustique. Quel enthousiasme dans ces strophes naïves, d'une poésie simple et vraie, à la portée des plus jeunes et des plus ignorants ! Qu'elles expriment avec sincérité l'allégresse de nos cœurs, à l'heure où la prière

Monte vers le Seigneur, comme l'encens du soir,

à l'heure où la terre s'endort d'un paisible sommeil.

Quant à nous, collégiens de Saint-Pol, qu'elle nous semble plus chère que jamais, durant le mois de Marie, notre chapelle dont le clocher à jour flamboie dans toute sa splendeur aux derniers feux du couchant ! Quel bonheur pour nous, élèves d'une maison placée sous l'égide de Notre-Dame, d'écouter, la journée terminée, le récit des bienfaits sans nombre de notre puissante patronne, espoir et salut des marins en péril, des mères dans l'attente, et spécialement de la jeunesse ardente et téméraire, à l'entrée de ce gouffre tentateur qui s'appelle la vie.

Amis, qui bientôt quitterez le collège, n'oubliez jamais, aux heures de danger et d'angoisse, le doux nom de Marie. Elle seule saura vous guider et vous maintenir dans le droit chemin. Elle seule pourra faire de vous, en dépit des orages dont vous subirez l'inévitable assaut, de vrais Bretons, hommes de cœur, prompts au devoir et toujours fidèles à Dieu.

PIERRE GRAVOT,
Elève de Première A.

La Vie au Collège

Vie Religieuse

INSTRUCTIONS

2 Avril : Sermon sur la Passion de Notre-Seigneur : M. Golias.

9 Avril : Conseils pour les vacances : M. le Supérieur.

CONGREGATION DE LA SAINTE VIERGE

Dimanche de la Passion. — Récitation des petites heures de l'office de la Sainte Vierge, suivie de la bénédiction du T. S. Sacrement.

Dimanche des Rameaux. — Pas de réunion, à cause de la promenade supplémentaire du matin.

Nous recommandons aux prières de nos amis les résolutions de vie meilleure prises par nos enfants pendant la retraite du 7 au 11 mai.

Le panégyrique de Sainte Jeanne d'Arc sera prêché par un « Ancien », M. l'abbé Didou, recteur de Collreac.

Vie intellectuelle

MOIS D'AVRIL

TABLEAU D'HONNEUR

Philosophie et Mathématiques Élémentaires. — 1. Pichon; 2. Goulm; 3. Coulogner; 4. Roué; 5. J. Moreau; 6. Chalm; 7. H. Moreau; 8. Léon; 9. Manac'h; 10. Kerbrat et Mes-sager; 12. J. Nicol; 13. Larvor.

Première. — 1. Le Vaillant; 2. Laurent; 3. Guyader et Gravot; 5. Mariette; 6. Le Saint; 7. Kerautret; 8. Ker-boul; 9. Sparfel.

Seconde. — 1. Mével; 2. Boulc'h; 3. Herry; 4. Person; 5. Bothorel.

Troisième. — 1. Quiniou; 2. Joël Bellec; 3. J. Colin et Vallée; 5. Le Rue; 6. Bizien; 7. Pencreac'h.

Quatrième. — 1. A. Pouliquen; 2. Le Borgne; 3. Le Ber; 4. Madec; 5. J. Coat; 6. Guillerme; 7. Guivarc'h et Cochen-nec; 9. Le Sann; 10. Boubennec; 11. Ber; 12. Lintanf; 13. Calvez.

Cinquième. — 1. Sizun; 2. Le Bihan; 3. L. Sévère; 4. A. Colin; 5. Cochard et Le Roux; 7. R. Coat; 8. F. Abgrall; 9. Miossec; 10. Péron; 11. Y. Pape; 12. Blouet; 13. Faven-nec, Normand, Glémarec et Le Guen; 17. Plantec; 18. J. Le Pape; 19. Jaffré et Hervéou; 21. Kerrien; 22. Guillou; 23. Corre; 24. Ollivier; 25. Guyader; 26. Saillour; 27. Pouli-quen; 28. Cl. Abgrall.

Sixième. — 1. Birien; 2. Laizet; 3. Marzin; 4. Guilcher; 5. Congar; 6. Cren; 7. Cadiou; 8. Diraison; 9. Goarant; 10. Siquin; 11. Touanen; 12. Cloarec; 13. Quélenne; 14. Autret et Gourvil; 16. Stéphany et Taniou.

Septième. — 1. Lorient; 2. A. Jacq; 3. Le Jollec; 4. Balanant; 5. Senneville; 6. J. Sévère; 7. Henry; 8. Vin-cent; 9. Lintanf; 10. P. Kerbiriou; 11. Morvan; 12. Calvez; 13. Le Gall.

Huitième (1^{re} Section). — 1. O. Moal; 2. Touanen; 3. Abo-livier; 4. Bosson; 5. J. Le Rest.

Huitième (2^e Section). — 1. R. Faure; 2. F. Thébaud; 3. F^e Seité.

Neuvième. — 1. H. Castel; 2. E. Le Page.

EXAMENS TRIMESTRIELS

Philosophie : 1. Pichon ; 2. Léon.
Mathématiques Élémentaires : 1. Manac'h ; 2. Laroque.
Première : 1. Mariette ; 2. Guyader.
Seconde : 1. Mével ; 2. Le Boulc'h.
Troisième : 1. Quiniou ; 2. Le Rest.
Quatrième : 1. Coat ; 2. Le Borgne.
Cinquième A : Section blanche : 1. Sévère ; 2. Coat. —
 Section rouge : 1. Le Bihan ; 2. Le Roux.
Cinquième B : 1. Sizun ; 2. Colin.
Sixième A : Section blanche : 1. Birien ; 2. Laizet. —
 Section rouge : 1. Congar ; 2. Cren et Marzin.
Sixième B : 1. Plusquellec ; 2. Diraison.
Septième : 1. A. Jacq ; 2. Loriguet.
Huitième (1^{re} Section) : 1. O. Moal ; 2. Y. Liard.
Huitième (2^e Section) : 1. J. Le Rest ; 2. R. Faure.
Neuvième : 1. H. Castel ; 2. E. Le Page.

PLACES DE COMPOSITIONS

Classes de Philosophie et Mathématiques Élémentaires.
 — Histoire naturelle : 1. Manac'h ; 2. Coulogner. — His-
 toire contemporaine : 1. J. Moreau ; 2. Manac'h ; Géogra-
 phie : 1. Pichon ; 2. Manac'h.

Classe de Philosophie seule. — Philosophie : 1. H.
 Moreau ; 2. J. Moreau. — Physique : 1. Coulogner ; 2. Mes-
 sager. — Chimie : 1. Coulogner ; 2. Messenger.

Classe de Mathématiques Élémentaires seule. — Philoso-
 phie : 1. Manac'h ; 2. Fleury. — Physique : 1. Manac'h ;
 2. Fleury. — Chimie : 1. Manac'h ; 2. Laroque.

Classe de Première A. C. D. — Géographie : 1. Mariette ;
 2. Sparfel. — Anglais : 1. Doher et Gravot.

Première C. D. — Mathématiques : 1. Cariou ; 2. L. Nicol.
 — Physique : 1. Cariou ; 2. L. Nicol.

Seconde A. C. D. — Géographie : 1. Le Boulc'h ; 2. Mével.
 — Anglais : 1. Guyomar ; 2. Le Boulc'h.

Seconde C. D. — Allemand : 1. Bothorel ; 2. Le Belc'h.

Seconde A. — Version grecque : 1. Person ; 2. Le Naélou.
 — Histoire ancienne : 1. Le Boulc'h ; 2. Jaffres.

Seconde C. D. — Trigonométrie : 1. Peyron ; 2. Rivoalen.
 — Chimie : 1. Peyron ; 2. Guyomar. — Dessin géométrique :
 1. Peyron ; 2. Bothorel.

Troisième. — Composition française : 1. Vallée ; 2. Jacob.
 — Géographie : 1. Quiniou ; 2. Joël Bellec. — Récitation :

1. Joël Bellec et Quiniou. — Anglais : 1. Joël Bellec ; 2. J.
 Colin.

Troisième C. D. — Trigonométrie : 1. Vallée ; 2. Kerrien.

Quatrième. — Doctrine catholique : 1. Guillermin ; 2. Pou-
 liquen. — Récitation : 1. Le Borgne ; 2. Madec. — Anglais :
 1. J. Coat ; 2. Madec.

Quatrième B. — Arithmétique : 1. Lastennet ; 2. Sollicec.

Cinquième. — Arithmétique : Section blanche : 1. Her-
 véou ; 2. Fayour. — Section rouge : 1. Le Bihan ; 2. Sizun.
 — Anglais : Section blanche : 1. Sévère ; 2. Corre. — Sec-
 tion rouge : 1. Le Bihan ; 2. Le Roux. — Récitation : Sec-
 tion blanche : 1. Sévère ; 2. J. Kerrien. — Section rouge :
 1. Le Roux ; 2. Le Bihan.

Sixième. — Catéchisme : Section blanche : 1. Birien ; 2.
 Laizet. — Section rouge : 1. Congar ; 2. L. Touanen. — His-
 toire : Section blanche : 1. Birien ; 2. Laizet. — Section
 rouge : 1. Marzin ; 2. Pouliquen et Cren. — Anglais : Sec-
 tion blanche : 1. Birien ; 2. Rolland. — Section rouge : 1.
 Congar ; 2. Cren.

Septième. — Thème latin A. : 1. Loriguet ; 2. A. Jacq. —
 Arithmétique B. : 1. J. Sévère ; 2. Vincent. — Version latine
 A. : 1. A. Jacq ; 2. Senneville. — Orthographe B. : 1. Vin-
 cent ; 2. Le Gall. — Narration A. B. : 1. A. Jacq ; 2. Rolland.

Huitième (1^{re} Section). — Analyse : 1. O. Moal ; 2. J.
 Touanen. — Dessin : 1. Joseph Le Rest ; 2. J. Touanen. —
 Récitation : 1. Déroff ; 2. Le Goffe.

Huitième (2^e Section). — Orthographe : 1. J. Le Rest ; 2.
 Faure. — Analyse : 1. Faure ; 2. J. Le Rest. — Récitation :
 1. Faure ; 2. F. Seité.

Neuvième. — Orthographe : 1. E. Le Page ; 2. H. Castel.
 — Analyse : 1. E. Le Page ; 2. Le Verge. — Récitation :
 1. E. Le Page ; 2. H. Castel.



Conférences N.-D. du Creis-Ker

L'Eglise et la Charité

MES CHERS AMIS,

En présence des Apôtres réunis, Jésus fut un jour interpellé en ces termes par un docteur de la Loi : « Maître, dit-il, que dois-je faire pour avoir la vie éternelle ? » Et Jésus de lui demander à son tour : « Dans la Loi, qu'y a-t-il d'écrit ? » Le docteur répondit : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit, et ton prochain comme toi-même. » Jésus lui dit alors : « Tu as bien répondu, fais cela et tu vivras. »

Jésus donc, mes chers amis, nous a prescrit la charité comme le plus grand et le premier commandement. Mais que faut-il entendre par ce mot qui sonne si bien à l'oreille de tout chrétien ? La vraie charité, est une vertu surnaturelle, par laquelle Dieu est aimé à cause de sa perfection infinie et le prochain par amour pour Dieu. Nous aimons Dieu en effet, non pas simplement à cause des bienfaits innombrables que nous avons reçus de Lui et qu'Il ne cesse de nous prodiguer, nous L'aimons comme principe du bien, comme objet de la béatitude éternelle. En outre, serait-ce aimer Dieu complètement si en même temps que Lui, l'on n'aimait pas ses œuvres ? Non évidemment ! Aussi nous devons aimer tous les hommes, créatures de ce Dieu infiniment digne d'être aimé.

Malgré son double objet la vertu de charité est vraiment une, car qu'aimons-nous en définitive dans l'homme, sinon l'infinie perfection divine se reflétant dans la créature humaine ? Elle est de plus complètement désintéressée, et c'est là la principale marque de la charité : « elle n'aime pas le sien » dit St Paul, et Jésus lui-même dit au jeune

homme de l'Evangile de donner tous ses biens aux pauvres pour Le suivre. Par la charité nous devenons tous frères en Jésus-Christ, aussi n'y a-t-il pas de vertu plus sociale qu'elle. Ce n'est pas tout, la charité est la voie la plus sûre qui conduit au port du salut : elle est même nécessaire pour y arriver, déclare St Jean qui en fut l'apôtre infatigable, comme vous le savez ; elle renferme toutes les vertus, et des trois vertus théologales, c'est elle qui est la plus grande, nous apprend St Paul.

Dès lors, la charité devient universelle en un triple sens : tout d'abord, elle s'étend à tous les hommes. Notre prochain c'est l'humanité tout entière. En second lieu, la charité comprend à la fois les œuvres de miséricorde spirituelles et corporelles ; c'est ce qui explique cette définition très large que St Thomas, d'Aquin donne de l'aumône : « L'aumône, dit-il, est un secours quelconque donné à un indigent par compassion, pour Dieu. »

Enfin, la charité doit pénétrer toutes les institutions et venir compléter la justice.

C'est la vertu de charité, infusée dans le vieux droit romain, qui améliora la condition de l'étranger et adoucit celle de l'esclave. L'esclave en effet resta la « chose » du maître jusqu'à ce que l'Eglise, par l'organe de l'Apôtre des Gentils, vint proclamer à la face des orgueilleux despotes de l'empire gréco-romain, que tous les hommes sont égaux et frères, qu'ils sont « tous un dans le Christ Jésus ! »

C'est la charité qui a relevé dans le mariage, la situation de l'enfant et de l'épouse. L'enfant s'il avait le malheur de naître difforme, était considéré comme une chose inutile et par conséquent à écarter de la maison ; il deviendra, grâce au christianisme, l'objet des plus tendres sollicitudes des parents ; on aura pour lui une affection d'autant plus grande qu'il sera plus chétif et plus faible. La femme était l'esclave de son mari avant que le christianisme eut enseigné la grandeur du mariage un et indissoluble.

C'est encore la charité qui inspire à l'Eglise sa doctrine sociale sur le régime bien compris de la propriété, du crédit et du travail.

C'est elle, pour tout dire, qui a élevé la morale chrétienne infiniment au-dessus de la morale naturelle et mosaïque.

La justice ne peut suffire, à elle seule, à régir les relations des hommes. Elle ne les oblige en effet qu'à des vertus négatives « ne point se porter préjudice » voilà sa devise ; elle ne les astreint pas à se porter secours. Ce secours, souvent nécessaire, c'est la charité seule, vertu active, qui peut engager les hommes à le fournir. Par là encore se manifeste le caractère éminemment social de la charité. Mais, pour que la charité soit sociale, il ne faut pas qu'elle se traduise seulement en paroles, il faut qu'elle se réalise en actes. Une charité qui n'agirait point, serait-ce une charité sincère ? Elle ne mériterait même pas ce nom. Comme la foi, la charité sans les œuvres serait une charité « morte ».

Celle de l'Eglise a-t-elle été active, vivante ? Oui. L'action charitable de l'Eglise rayonne dans toute l'histoire, et il n'est pas téméraire d'affirmer que l'histoire de la charité se confond avec celle du christianisme.

Quand l'Eglise, à ses débuts, voulut étendre son influence dans l'Empire romain, de toutes les vertus sociales qu'elle venait apporter au monde, la charité était la plus neuve. On trouve bien dans Cicéron et dans Sénèque, quelques pages intéressantes sur la bienfaisance que l'on doit exercer à l'égard des hommes, mais les voix de ces auteurs restaient isolées. Viennent les Apôtres et les Pères de l'Eglise, qui prônent l'amour de Dieu et du prochain, nouveau et unique mobile de la charité, et donnent comme exemple à leurs auditeurs, le saint homme Job « privé de son or, mais plein de Dieu ». Leur prédication ne fut point vaine et porta des fruits sans retard. Beaucoup de fidèles à Jérusalem vendirent tous leurs biens et en firent aumône aux pauvres. A cette date également se rattache l'institution des « agapes », ces repas en commun, auxquels prenaient part tous les chrétiens sans distinction, et qui permettaient aux « diacres » de dresser la liste des fidèles pauvres, afin de distribuer ensuite les secours appropriés aux besoins de chacun. C'est surtout en temps d'épidémie que le zèle des chrétiens redoublait et faisait contraste avec la lâcheté et la dureté des païens. Ainsi à Carthage et à Alexandrie, durant une épidémie de peste et de typhus, les païens fuyaient, repoussaient les pestiférés et jetaient leurs cadavres aux chiens, tandis que les chrétiens visitaient jour et nuit les malades, les soignaient pour l'amour de Jésus ;

beaucoup moururent victimes de la contagion, heureux de sacrifier leur vie pour leurs amis et pour leurs frères. Partout on voit se multiplier les hôpitaux, pour les enfants trouvés, les orphelins, les malades, les vieillards, les indigents, les voyageurs et les pèlerins. L'Eglise primitive, on le voit, ne laissait échapper aucune occasion d'exercer sa charité. St Ambroise, St Hilaire, St Cyprien, St Grégoire Le Grand et tant d'autres évêques, rachetèrent des armées entières de prisonniers : on cite même le cas de St Paulin de Nole, qui se serait vendu lui-même aux Vandales, pour racheter le fils unique d'une pauvre veuve.

A l'époque franque, la prédication et les œuvres de charité continuent comme à l'époque précédente : les monastères francs étaient de véritables bureaux de charité, dont la porte était toujours assiégée par les mendiants ; au monastère fondé par St Yriex en Limousin, « ils affluaient comme les abeilles au rucher ». Les évêques consacraient à l'œuvre leurs ressources personnelles, celles de leurs Eglises, les aumônes spéciales que leur remettaient les rois et les fidèles. Quand ils n'avaient plus rien, ils vendaient les vases sacrés. A la fin de cette période, la charité chrétienne était débordée.

A l'époque féodale, la charité de l'Eglise de France, n'a pas été moins active qu'auparavant : les chapitres, les monastères rivalisent avec les évêques. Et principalement, la multiplication des asiles hospitaliers est un des traits caractéristiques de la période féodale. Ces nouveaux hôpitaux portent ordinairement le nom d'« hôtels-Dieu » ou « maisons-Dieu ». Elles s'adressaient à tous les genres d'infortunes : beaucoup étaient des « asiles de nuit », toutes recueillaient des malades, et de nombreux textes affirment que les pauvres et les infirmes étaient reçus dans les « maisons-Dieu » avec respect et affection, comme les membres souffrants du Christ. A côté de ces asiles hospitaliers généraux, il y en avait qui n'étaient pas ouverts à tous les malheureux, mais avaient une destination particulière : les uns ne recevaient que des aveugles, d'autres des vieillards, d'autres des lépreux par exemple.

• A partir du xvi^e siècle l'on vit se fonder de véritables ordres religieux, qui avaient comme but unique l'exercice de la charité : tels furent les chevaliers de St Jacques, de

St Jean et de St Lazare de Jérusalem, les ordres de la Trinité, de la Merci et celui du St Esprit.

Enfin, qui n'a entendu parler de ce saint, si français, Vincent de Paul, qui a fait rayonner dans toute la France, des compagnies de charité, dont le but était non seulement de soulager la misère, mais encore de renouveler la société par l'observation de la morale chrétienne? Qui n'a entendu louer et bénir les Filles de St Vincent de Paul, dont le nom et la cornette même sont demeurés si populaires, les Petites Sœurs des Pauvres, sans l'admirable dévouement desquelles nombre de vieillards seraient aujourd'hui en proie à une affreuse misère?

De nos jours, autant que jamais, nos prêtres dévoués continuent à être les exemples vivants de la charité chrétienne. Les prédicateurs ne se lassent pas de prêcher la pitié pour les pauvres, et nos prêtres, tant de la campagne que de la ville font tout ce qui est en leur pouvoir pour faire régner autour d'eux l'amour de Dieu et du prochain.

S'ils s'imposent la lourde charge d'entretenir des écoles libres, c'est qu'ils veulent arracher les jeunes âmes à l'empire du démon et diriger les premiers pas des enfants dans la voie du bien, la voie du ciel.

En instituant des patronages et des cercles d'études, où ils accueillent d'un cœur aimant et à bras ouverts les jeunes gens de leur paroisse, soyez convaincus, mes chers amis, qu'ils ont un but supérieur, celui de les préserver de l'atteinte du mal, le plus grand qui soit!

C'est par charité, que le vieux curé de paroisse quitte son presbytère au milieu de la nuit, pour se rendre, parfois sous une pluie froide et par des chemins boueux et difficiles, au chevet d'un mourant : peut-être aura-t-il la joie de ramener au troupeau une brebis égarée; il apportera du moins au fidèle serviteur la consolation suprême des derniers sacrements. C'est dans la charité qu'une légion de missionnaires puisent la force et le courage de tout quitter : biens, parents, patrie, pour aller porter aux infidèles et aux ignorants, avec la bonne nouvelle, les trésors incomparables de la foi et de la charité chrétienne.

Enfin, si l'histoire de la grande guerre 1914-18 reste pour le monde entier un théâtre où se sont déroulées bien des

scènes horribles, du moins il nous est permis de laisser reposer quelques instants notre regard dans un coin du champ de bataille, où un prêtre courbé sur un pauvre blessé, frappé à mort, remplace auprès de ce moribond ses amis et ses parents les plus chers : c'est le prêtre qui abaissera les paupières sur des yeux qui ne s'ouvriront plus; c'est par lui qu'une âme retournera en paix auprès de son Créateur.

En arrière, dans les postes de secours et les hôpitaux, le plus grand ami des blessés, c'est encore le prêtre : pour quoi, mes chers amis? C'est que le prêtre voit en eux ses véritables frères en Jésus-Christ. Il soigne leurs plaies avec la plus grande douceur, et plus que personne il possède le secret d'adoucir leurs cruelles souffrances : combien enfin ne lui doivent-ils pas le salut de leur âme? Aussi, dans les nombreuses décorations qui constellent les poitrines des prêtres qui ont fait la Grande Guerre, saluons avec respect le témoignage de leur bravoure, mais aussi de leur noble dévouement, de leur inlassable charité!

La charité brille donc au sommet de la vie chrétienne. C'est qu'elle est une vertu absolument essentielle. Elle l'est à un triple point de vue : tout d'abord, avons-nous dit, pour compléter la justice, car, comme dit St Thomas, « il ne suffit pas que la paix et la concorde soient conservées entre les hommes, il faut de plus que l'amour règne parmi eux ». La charité est nécessaire aussi pour vivifier la justice : il ne faut pas oublier en effet que la charité unit les hommes, tandis que la justice souvent les sépare. Supprimez la charité, et la société ne sera plus qu'une juxtaposition d'individus plus ou moins dressés les uns contre les autres; toujours prêts à réclamer leur dû, jamais prêts à donner plus qu'ils ne doivent. Enfin la justice a encore besoin de la charité pour se développer : en effet, sans une certaine bienveillance pour ses semblables, bienveillance que le christianisme a singulièrement élargie, bien des progrès législatifs n'auraient pu se faire.

Ce que l'Eglise a fait dans le passé, elle est prête à le continuer aujourd'hui. Mais comment la charité pourrait-elle remplir le rôle qui lui incombe? Par l'organisation! La charité privée ne saurait suffire; elle est fatalement inégale, abondante ici, insuffisante là. Pour obvier à ses

inégalités et à ses défaillances, une certaine part doit être laissée à la charité publique. Si dans le domaine économique, la protection ne doit pas s'étendre au delà de ceux qui sont hors d'état de se protéger eux-mêmes, dans le domaine social, la charité doit intervenir pour adoucir les conséquences rigoureuses que peut entraîner le jeu naturel de la liberté et pour porter remède à des souffrances, parfois généralisées, qui sont inséparables de la condition humaine. En pratique, toute latitude doit être laissée à la charité privée, individuelle ou collective, dont on ne saurait trop favoriser l'essor.

Pour que cet essor s'amplifie, de jour en jour, davantage, il y a deux conditions à remplir, mes chers amis : il nous faut réaliser sur le terrain de la charité, comme l'ont fait dernièrement nos soldats sur le terrain du patriotisme, l'union sacrée, et de plus, revenir de plus en plus franchement à Dieu source de toute charité. Que chacun de nous y mette de sa bonne volonté et de son cœur, dans un esprit très surnaturel, et ainsi nous ferons dire de nous, ce que les païens disaient des premiers chrétiens :

Voyez comme ils s'aiment !

ALBERT PICHON.

Elève de Philosophie.



ANNÉE 1921-1922

MOIS D'AVRIL

Ephémérides

7 Avril. — Brrr !... voici les examens !... quelle tuile, mes frères, de tous côtés s'élèvent des lamentations : « Ah ! tu parles, quel examen vais-je passer, jamais je n'ai été si peu préparé... je n'ai pas encore vu la moitié de mon programme ! » et les doléances se multiplient, jusqu'à ce qu'enfin la cloche vienne y mettre un terme.

... 10 h. « Eh ! bien, que t'a-t-on demandé ? » telle est l'unique question qu'échangent entre eux les infortunés collégiens. Si la question est unique, les réponses sont diverses. Certains se vantent d'avoir été interrogés justement sur le point qu'ils connaissaient le mieux ; d'autres déclament contre leurs manuels insuffisamment clairs, ou même contre... l'examineur qui, avec un malin plaisir, s'est amusé à leur poser des « colles ». Il en est d'autres qui s'accusent de leur « déveine » inconcevable, déplorent la note lamentable qu'ils auront très certainement, mais dans le pétilllement de leurs yeux on devine le succès qu'ils s'efforcent en vain de dissimuler. Ce qui est plaisant c'est que personne n'incrimine sa paresse !... L'énervement qui nous agite, nous fatigue un peu et l'exclamation « Vive ment ce soir qu'on se couche » jaillit bien souvent de nos lèvres lassées... de n'avoir parfois rien pu répondre en présence de l'examineur... Les « veinards » du jour se bercent avant de s'endormir de la douce espérance de « briller » encore le lendemain, tandis que les autres redoublent de confiance dans leur bonne étoile.

8 Avril. — Et l'épreuve continue... mais, cette fois, c'est avec un renouveau de courage que l'on s'attèle au repassage d'un programme immense, car l'espoir de la délivrance miroite maintenant à nos yeux.

... 4 heures sonnent en effet, et tout est terminé ! Désormais plus de plaintes : ceux dont le succès a couronné les efforts se livrent à une joie légitime et quant à ceux dont la chance (!) a été moins grande, ils se consolent en

songeant aux vacances qui les attendent dans quatre jours.

9 Avril. — Suivant une délicieuse coutume introduite au collège depuis 1920, nous assistons le matin à 6 h. 1/2 à la messe de communion, célébrée par M. l'Econome, afin de pouvoir à 9 heures prendre part à la procession des Rameaux. Monsieur le Supérieur officie, assisté de Messieurs Galès comme diacre et H. Tanguy comme sous-diacre. Vers 9 heures, la procession se déplace et après avoir contourné la chapelle fait le tour de la place du Creis-Ker. La Passion est chantée au moment de l'Evangile par M. l'Econome, M. Galès et M. H. Tanguy. A l'issue de l'office, que nous avons trouvé fort beau, nous partons en promenade jusqu'au déjeuner.

A 6 h. 1/2, avant la bénédiction du T. S. Sacrement, M. le Supérieur monte en chaire et nous donne des conseils pour les vacances.

11 Avril. — Après la classe du soir, favorisés par un temps splendide, nous allons respirer une fois de plus l'air embaumé des sites de Saint-Pol.

12 Avril. — De bon matin, tout le monde est éveillé au dortoir ; c'est qu'en pareil jour on craint que le son de la cloche et les aspersions des surveillants ne soient pas des moyens assez efficaces pour nous tirer du sommeil ; aussi par mesure de prudence, on préfère... ouvrir l'œil un peu plus tôt. De timides chuchotements et de nombreux râlements de gorge accusent notre réveil et aussi notre impatience. L'horloge sonne... écoutons !

... Trois heures !... Amère déception ! encore deux heures et demie à attendre... que c'est long !... Cependant « patience et longueur de temps font plus que force ni que rage... » L'horloge tinte encore, mais cette fois elle n'est pas seule ! Dans un rythme, si désagréable en temps ordinaire, mais si harmonieux aujourd'hui, la cloche du réglementaire frappe en cadence et au même instant, un vigoureux « Deo gratias » — (que voulait-il dire ?) — s'échappe de toutes les poitrines, en même temps que s'enfilent au plus vite les pantalons du dimanche... La messe de communion nous réunit avant notre départ aux pieds de notre Madone ;... un rapide déjeuner répare nos forces et nous

voilà sur le chemin de la gare. Bientôt un coup de sifflet retentit, nous partons !... Au revoir Saint-Pol !... au revoir, Creis-Ker !

1^{er} Mai. — 18 jours passent vite... surtout à la maison, et nous voilà de nouveau à l'ombre de notre clocher à jour. On connaît l'effet des rentrées sur les collégiens : pour eux les jours de rentrée sont des jours à jamais maudits, des jours où il faut dire un adieu momentané au doux nid familial pour venir se remettre en cage. Mais quand il arrive à quelques-uns d'entre nous de songer que cette rentrée marque le début des derniers trois mois de collège, nous éprouvons deux sentiments contradictoires : la joie et la crainte ! La joie, certainement. C'est si naturel à dix-huit ans d'aimer ce qu'on appelle volontiers « la « li-ber-té », de sentir en soi un désir d'activité exubérante ? Au collège, la règle est là pour nous maintenir en laisse. Avouons, sincèrement, que c'est pour notre bien, puisqu'elle nous apprend à brider, à dominer ce qu'il y aurait en nous de trop impulsif. Malgré tout, demain, le collège terminé, ce sera, se dit-on, le bonheur parfait ! Et l'on piaffe d'impatience ! Et pourtant, s'il est vrai que derrière la porte de la vieille maison où les journées s'écoulaient si paisibles, nous attendent les soucis, les tracassas, « la lutte pour la vie », s'il est vrai, comme le répètent si souvent les Anciens, que le collège est le meilleur temps de l'existence, il serait peut-être mieux, au lieu de rêver d'un idéal chimérique, de profiter au moins des quelques semaines que nous devons passer encore ici, pour savourer pleinement « les derniers jours » d'un collégien.

Mais c'est assez philosopher ! Il est urgent de reprendre le travail. Le 27 Juin viendra vite, les amis ! Hâtons-nous de nous remettre à l'œuvre, virilement, nous les Jeunes qui bientôt serons des Anciens ! Soyons dignes de nos aînés. « bacheliers » et, Dieu aidant, comme eux, marchons à la gloire !

MARCEL CHALM.

Elève de Philosophie.

Les Anciens

NECROLOGIE

Le 6 Avril est décédé M. l'abbé Jacques *Trémintin*, aumônier de la Salette. Ancien surveillant au collège de Léon, il était resté l'un de nos amis les plus dévoués.

Nous offrons à Mme Trémintin et à sa famille, avec nos condoléances respectueuses, l'assurance d'un souvenir devant Dieu pour le regretté disparu.

*
**

Nous recommandons également aux prières de nos lecteurs :

M. Pierre *Le Calvez*, cours 1903, gendre de M. I. Lazenec. Capitaine au long cours en août 1914, il fut promu au grade de lieutenant dans un régiment colonial, au cours de la Grande Guerre. Sa conduite et ses magnifiques citations lui valurent la croix de la Légion d'honneur. Il tomba glorieusement à Tahure en 1915. Les restes de ce brave ont été inhumés au cimetière de Saint-Pol, le dimanche, 9-avril, en présence d'une assistance nombreuse et émue.

M. *Mélénec*, dé Camaret, père de Pierre *Mélénec*, élève de Troisième.

M. *Guivarc'h*, de Landivisiau, grand-père de François *Guivarc'h*, élève de Quatrième.

M. *Guilcher*, de Taulé, grand-père de René *Guilcher*, élève de Sixième.

PREMIÈRES GRAND-MESSES

MM. les abbés *Le Duc* et *Croguennec* ont chanté leur première grand-messe dans leurs paroisses natales (Henvic et Loc-Eguiner), le dimanche 30 avril. M. *Croguennec* est nommé vicaire au Faou et M. *Le Duc* devient professeur intérimaire à l'Ecole Saint-Yves de Quimper.

MARIAGE

M. Jean *Nédellec*, licencié en droit, médaillé militaire, croix de guerre, nous a fait part de son mariage avec Mlle *Suzanne Pénét*. La bénédiction nuptiale a été donnée aux nouveaux époux dans l'église de la Sainte Trinité à Bruxelles, le mardi 2 mai.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux pieds de Notre-Dame du Creïsker.

NAISSANCES :

M. *Simon*, notaire à Saint-Pol, nous a fait part de la naissance de son premier enfant qui a reçu le prénom de *Pierre*.

M. Jean *Tostivint* a fait baptiser le 1^{er} Mai son onzième enfant : *Hervé, Julien, Maria*.
Sincères félicitations !

VISITES

A l'occasion des vacances de Pâques, nous avons reçu la visite de plusieurs séminaristes et étudiants. Nous revoyons avec un plaisir chaque fois renouvelé ceux qui pour nous continuent à être les enfants aimés de la maison. Nous leur donnons encore rendez-vous aux gran-

des vacances et spécialement pour la fête des Anciens qui coïncidera avec celle du Bleun-Bruq le 14 Septembre prochain.

CORRESPONDANCE

Lettre de Syrie

M. Jacq, professeur de philosophie, a bien voulu nous communiquer une lettre fort intéressante qui lui a été adressée par Ernest Pichon, séminariste-soldat et... professeur à Homs, en Syrie.

CHER MONSIEUR JACQ,

J'allais vous appeler mon cher collègue, ou encore mieux mon cher confrère ! C'est que je fais la classe de français au grand collège d'Homs, quatrième ville de Syrie. (Je crois qu'elle se trouve dans l'atlas de Schrader et Gal-louédec). Imaginez-vous de plus que j'enseigne le français dans la plus haute classe,... en rhétorique ! N'allez pas vous figurer cependant que j'explique du Corneille, du Racine, etc..., etc... Non ! non ! Nous n'en sommes pas encore là ! Cela viendra peut-être avec le temps. Pour le moment, il me suffit d'apprendre à mes enfants que « dans un verbe, le radical ne change pas ; que la terminaison seule... » vous connaissez le reste ! Et je vous assure que c'est assez difficile de leur faire entrer les règles de la grammaire dans la tête. Mais avec un peu de patience, on en vient à bout !

Vous voyez donc, cher Monsieur Jacq, que je ne puis pas, pour encore, expliquer à mes élèves du Bossuet ou du Corneille.

Je croyais, lorsqu'on m'avait désigné pour faire la classe au collège d'Homs que j'allais dans un établissement ressemblant en petit au collège de Saint-Pol. Hélas ! trois fois hélas ! Ce fut tout le contraire. C'est misérable comme bâtiments : la cour n'est pas plus grande que la moitié du jardin de la cure de Saint-Pol. Et pourtant !... Et encore,

c'est notre école qui est de beaucoup la meilleure de la ville, pas au point de vue matériel, parce que les Grecs schismatiques et les Musulmans ont des maisons aux murs solides et aux cours spacieuses, mais pour ce qui est de l'enseignement du français, aucune des autres institutions ne vaut la nôtre

Depuis que je suis arrivé, j'ai fait jouer une pièce française ou plutôt plusieurs saynètes et mes petits gamins ne se sont pas trop mal tirés d'affaire. Il est vrai que j'y avais mis ma peine. Maintenant je prépare une farce amusante, très goûtée des collégiens : l'Avocat Pathelin. C'est toujours une façon d'apprendre à parler le français.

Voilà pour l'école. En ce qui concerne la ville, je n'y ai rien trouvé d'intéressant. On m'avait dit, quand je quittais Beyrouth : « Vous savez ! C'est la quatrième ville de Syrie. » Il se peut que ce soit vrai. En tout cas, j'espère qu'elle n'est pas la quatrième ville au point de vue du charme et de la beauté, ou... je plains les autres villes. Toutes les rues sont sur le modèle de la rue Poullou à Saint-Pol. Jugez !

De monuments, il n'y en a guère. Il y a quelques édifices religieux qui valent la peine d'être visités, par exemple les mosquées et en particulier la Grande Mosquée, celle du lieutenant de Mahomet, mort à Homs. On peut encore visiter la citadelle de l'antique Hémès ; on y remarque quelques colonnes en granit, pierre très rare par ici où l'on trouve surtout la pierre noire, d'origine volcanique. Les maisons des riches sont construites avec cette pierre, à l'européenne ; les maisons des pauvres sont simplement en torchis avec des terrasses comme toits.

Et ils sont nombreux, les pauvres en ce pays, surtout parmi les catholiques. Extérieurement, ils paraissent très à l'aise ; chez eux, c'est la misère la plus sordide.

Je ne peux pas sortir de ma chambre sans que je sois entouré par une foule de personnes qui tendent la main en criant : « Bakchich ! Bakchich ! », ce qui veut dire « aumône ». Mais, vous comprenez qu'il faudrait être millionnaire pour contenter tous ces gens-là et c'est toujours de ma part, ou presque toujours du moins, la même réponse : « Ma fishi » — « Je n'en ai pas... » (sous-entendu,

pour vous donner). Autrement, je commettrais, chaque fois, un mensonge.

Les catholiques ne sont pas très nombreux : peut-être mille. Les Grecs schismatiques sont une quinzaine de mille et les Musulmans forment le reste de la population qui est de 50.000 habitants.

Dans ma classe, j'ai quinze élèves : quatre catholiques, plus un petit Français qui est de... Guissény ! C'est le fils d'un adjudant de la Coloniale. J'ai un Musulman que j'aime beaucoup. Ce n'est pas que je veuille passer au mahométisme. Ah ! non ! loin de là ! Mais il m'est sympathique, parce qu'il est intelligent, travailleur, franc, et aussi un « as » pour jouer des pièces, tandis que les Grecs schismatiques qui forment le reste de la classe, sont plutôt rusés, menteurs et se croient des « phénix ». Très pleins d'eux-mêmes, c'est-à-dire au fond très sots, il faut leur rabattre le caquet de temps en temps. Quoi qu'il en soit, ils sont tous fort gentils et je me plais en leur compagnie. J'ai réussi à me procurer deux ballons et je les mène jouer tous les jeudis et tous les dimanches. J'ai déjà une bonne équipe qui pourrait « matcher » avec la huitième du collège ou avec la première du Stade Léonard. Mais je suis persuadé que les petits Saint-Politains ne sortiraient pas indemnes du « match », parce que mes Hémésiens, quoique visant bien le ballon, frappent très souvent à côté.

Enfin, je crois que j'ai déjà noirci assez de papier. Dites à M. Madec que je ne trouve rien de remarquable à lui écrire pour le moment : ce sera pour plus tard.

Vous voudrez bien, cher Monsieur Jacq, offrir mon meilleur souvenir à tous mes professeurs et surtout à M. le Supérieur à qui je pensais adresser une lettre depuis longtemps. Mais voilà ! Le temps me manque. Il ne perdra rien pour attendre.

Kement am euz skrivet, m'ar deo krenvet va fluen !

Bien respectueusement et bien cordialement à vous en
Notre-Seigneur.

ERNEST PICHON

Caporal au 445^e R. I.,
Professeur au Collège d'Homs (Syrie).
Secteur Postal 609.

P.-S. — Voudriez-vous me faire parvenir les derniers numéros du « Creïsker » que je n'ai pas lus. On aime tant ce cher bulletin qui nous parle du clocher à jour et du vieux collège où l'on a passé de si bons moments, surtout en philosophie où l'on respirait l'air pur de « chez nous » en étudiant le P. Lahr.

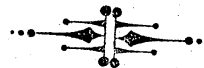
E. P.

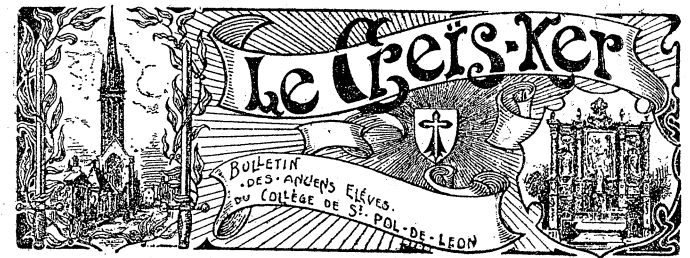
REMERCIEMENTS

La famille *Simon-Milin*, de Plouvorn, a bien voulu consentir à nous céder un beau portrait en peinture de *M. Monfort* qui fut principal au Collège de Léon, d'abord de 1827 à 1830, puis, après une période de laïcisation, de 1835 à 1848.

M^{me} *Bernard Quéinnec*, de Goarem, en Guiclan, a eu la délicate pensée de nous offrir, en souvenir de ses fils, anciens élèves de la maison, une fort jolie nappe pour la table de communion.

Nos plus vifs remerciements.





PENSÉES A MÉDITER

DES ACTIONS

Appliquez-vous avec le plus grand soin à bien faire toutes choses. Dieu ne récompense pas le verbe, mais l'adverbe. Le faire lui importe peu, si le bien ne s'y trouve pas.

S. BERNARD.

On est toujours joyeux le soir, quand on a employé utilement sa journée.

FÉNÉLON.

Saint François de Sales faisait grand cas de cette parole de l'empereur Auguste : « Hâtez-vous lentement ! » Il avait souvent aussi dans la bouche cette maxime : « Peu et bon ! »

Il n'y a rien à négliger dans notre vie. Tout nous sert ou nous nuit infiniment. Chaque moment de notre vie, chaque respiration, chaque battement de notre pouls, chaque éclair de notre pensée a des suites éternelles.

BOSSUET.

Le chrétien est un ouvrier à journée chez le Bon Dieu.

« Deus pensat corda, non opera », dit saint Grégoire.

Savoir-vivre et Esprit en

A un Elève de la Division des Grands

MON CHER AMI,

Le plus vif désir de vos maîtres est d'aider vos parents à vous donner une formation complète. Plaise à Dieu qu'au sortir du collège vous possédiez avec une piété sincère, une vertu solide et déjà éprouvée, l'amour du devoir et du travail ! Chrétien sans peur et sans reproche avant tout, vous serez de plus un homme digne de marquer sa place dans le milieu où la Providence fixera votre destinée.

Mais il manquerait à votre éducation, dans le beau sens du mot, un élément extrêmement important, si l'on ne discernait chez vous, de prime abord, cette grâce, cette distinction dans les manières qui ne s'acquièrent qu'avec une pratique assidue des règles de la politesse et du savoir-vivre.

Envisagée sous un angle large, la politesse se confond avec les vertus de tempérance et de charité.

Ne serait-ce que de ce point de vue supérieur, vous n'avez pas le droit, mon cher ami, de négliger et encore moins de mépriser certaines habitudes, certains usages auxquels les gens du monde tiennent beaucoup et avec raison d'ailleurs. Ces habitudes, ces usages ajoutent à l'existence un charme particulier : voilà pourquoi on y attache tant de prix.

S'il fallait mettre en avant des considérations purement humaines, je vous dirais même : « Voulez-vous réussir dans la carrière que vous choisirez ? Soyez poli ! Le savoir ne suffit pas toujours pour assurer le succès : il a d'ordinaire besoin d'un auxiliaire séduisant : le savoir-vivre ».

— 3 —

*
**

Etudions ensemble, dans leurs grandes lignes, les principes de la véritable politesse, sans nous embarrasser de menus détails ou du moins sans les multiplier à l'excès. Les *Traité des convenances* (1) vous fourniront, sous une forme didactique, tous les renseignements désirables concernant la correction dans les manières. Vous aurez à cœur d'en prendre connaissance par une lecture attentive. A votre âge, vous en retirerez un profit incontestable.

Ayez soin d'y joindre également l'observation. Voyez comment se comportent dans les diverses circonstances de la vie les personnes qui passent pour être bien élevées. Vous ne sauriez être à meilleure école pour vous affiner vous-même. A votre insu, l'instinct d'imitation aidant, vous prendrez des leçons de tact et d'urbanité qui modifieront peu à peu, et de la façon la plus heureuse, cette rusticité, mélange de timidité et de gaucherie, qui se rencontre fréquemment chez les jeunes gens et fait mal juger de leurs qualités réelles.

Il semble bien, mon cher ami, que vous arriverez, sans trop de peine, à rendre votre commerce agréable et même à vous faire rechercher par tous, si votre tenue, votre langage et vos procédés à l'égard du prochain sont, de votre part, l'objet d'une surveillance constante, si vous possédez une volonté assez forte pour corriger un caractère peut-être trop sensible, si enfin vous savez vous gêner pour rendre service et faire plaisir aux autres.

Vous ferez ainsi de la politesse un moyen efficace pour lutter contre l'égoïsme qui est naturel à tous les hommes. Grâce à elle, vous pratiquerez, sous l'un de ses aspects les plus aimables, la charité chrétienne.

*
**

Tout d'abord, que rien dans votre tenue ou dans vos allures ne choque le regard ! Bannissez dans le choix de

(1) Nous recommandons à nos élèves un ouvrage conçu dans un esprit excellent : *Manuel de politesse à l'usage de la jeunesse*, par F. G. M. — Paris, J. de Gigord, 15, rue Cassette, 15, 1919.

... en fait de mauvais goût ; laissez à certains
... ou aux nouveaux riches les modes
... qui font rire à leurs dépens. En revanche,
ne portez jamais de vêtements maculés ou déchirés :
quelle que soit votre condition, ayez une mise simple,
mais d'une irréprochable propreté. Vous aurez toujours,
cela va sans dire, les mains et le visage parfaitement
lavés, les ongles nets et taillés comme il convient, les
cheveux courts et bien peignés. Mais ne dépassez pas la
limite raisonnable dans les soins qu'exige votre toilette :
c'est ainsi que vous devez vous méfier des pommades et
des lotions soi-disant « capillaires » en faveur desquelles
les journaux font une réclame bruyante, trop bruyante
même pour n'être pas suspectée. Voulez-vous connaître le
secret des calvities précoces ? Question de tempérament
à part, affirment des médecins de valeur, il faudrait,
dans bien des cas, incriminer uniquement l'abus de pro-
duits cosmétiques plus ou moins corrosifs.

Ne visez pas, mon cher ami, à devenir un petit maître !
Le rôle pourrait vous causer plus d'un désagrément, vous
réservant plus d'une humiliation que vous ne soupçonnez
pas. De plus, vous seriez désapprouvé par tous les gens
sérieux.

Ayez une tenue décente : soyez mesuré dans vos mou-
vements surtout lorsque vous vous trouvez en société.

Interdisez-vous les gestes brusques, trop familiers, à
plus forte raison, inconvenants. Soyez sur vos gardes,
spécialement quand vous êtes à table. C'est en voyant
une personne manger qu'on peut apprécier, dit-on, la
qualité de l'éducation qu'elle a reçue. Ce n'est pas sans
motif, croyez-le bien, que des familles aisées s'adressent
parfois à des « professeurs de maintien » pour apprendre
à leurs enfants à se servir d'un couteau, d'une fourchette
et d'un verre. On va même plus loin : on enseigne la seule
façon admise de saluer, de marcher dans la rue, de se
présenter et de s'asseoir dans un salon, de faire une visite
conformément aux règles de la civilité. Vous avez, mon
cher ami, le souci légitime de votre réputation. Évitez

qu'on puisse dire de vous : « C'est peut-être un homme
instruit, mais il ignore complètement les formes ! Il est
vulgaire et même ridicule. »

Votre influence en serait amoindrie, sans aucun doute,
et serait vraisemblablement tout à fait compromise si
votre langage témoignait, comme votre tenue, d'un déplo-
rable laissez-aller.

Renoncez délibérément et au plus vite, je vous prie, aux
locutions triviales, aux termes d'argot chers aux collé-
giens. Sinon, vous éprouverez, plus tard, de la difficulté
à n'employer dans l'expression de vos idées que le mot
juste et correct.

Usez, dans la conversation, d'un ton de voix modéré.
Ne prenez point exemple sur le *Théodecte* de La Bruyère
qui voulant jouer au personnage intéressant avait le
verbe haut et tapageur. Vous rappelez-vous l'admirable
portrait tracé de main de maître dans *Les Caractères* ? (1)

« J'entends Théodecte de l'antichambre ; il grossit sa
voix à mesure qu'il s'approche : le voilà entré ; il rit, il
crie, il éclate ; on bouche ses oreilles ; c'est un tonnerre :
il n'est pas moins redoutable par les choses qu'il dit que
par le ton dont il parle ; il ne s'apaise et il ne revient de
ce grand fracas que pour bredouiller des vanités et des
sottises ; il a si peu d'égard au temps, aux personnes,
aux bienséances, que chacun a son fait sans qu'il ait eu
l'intention de le lui donner ; il n'est pas encore assis qu'il
a, à son insu, désobligé toute l'assemblée... »

Relisez tout le passage : vous ne perdrez pas votre
temps ! Vous serez moins tenté ensuite, je l'espère, d'imi-
ter Théodecte, aussi impertinent que bouffon, et, à tout
prendre, insupportable.

Vous êtes jeune, mon cher ami ; il vous sied de suivre,
pendant de longues années encore, le conseil de la Sainte
Ecriture : « *Ubi senes ne multum loquaris* ». En présence
de personnes d'âge respectable, soyez réservés dans vos
paroles. On vous saura gré de votre discrétion. « Le silence

(1) *Les Caractères de La Bruyère*, ch. IV. — De la
société et de la conversation. — Edition de Gigord, p. 73.

ame de la sagesse populaire. Et
vous jamais à regretter de nous
que les péchés de la langue

Dans vos rapports avec les autres, ne vous contentez pas de mettre en pratique l'une des recommandations faites par saint Jacques aux premiers fidèles : « *Velox ad audiendum, tardus ad loquendum* » « Sachez surtout écouter ! » Soyez aussi, comme l'apôtre vous y invite expressément, « *tardus ad iram* », « lent à vous mettre en colère » (1). Si vous avez le caractère vif, ne vous laissez pas emporter par lui.

Vous avez déjà, mon cher ami, et vous aurez encore, vos études finies, des relations de société : cultivez-les, et, dans telle ou telle situation épineuse, subissez-les avec un amour sincère de la paix.

Soyez bienveillant à l'égard du prochain, ne le froissez pas volontairement, n'engagez pas avec lui des discussions violentes, passionnées, qui laissent après elles d'incurables blessures d'amour-propre. Que votre courtoisie ne soit point seulement de surface mais réelle !

La politesse des manières, codifiée en quelque sorte, suivant les lois d'une étiquette toute conventionnelle et assez rigide, est insuffisante, par elle-même. Elle peut hélas ! masquer bien des défauts et même des vices ! Il n'est malheureusement pas rare de découvrir sous un léger vernis de civilité un manque absolu de sens moral.

Aussi, la politesse des manières a-t-elle un complément nécessaire : c'est la politesse du cœur qui lui est de beaucoup supérieure et qui est variée, nuancée à l'infini dans ses diverses manifestations. Elle s'ingénie à multiplier les procédés délicats.

*
**

Mais pour être apte à résister aux heurts inévitables entre les membres d'un groupe, d'une communauté,

(1) Epître de St Jacques, ch. I, v. 19.

comme les élèves d'un collège, par exemple, la politesse du cœur doit reposer sur un fonds solide de générosité et d'énergie.

Ce n'est pas assez dire !

Quelle que soit la forme qu'elle revête, de quelque nom qu'on la décore, la politesse qui n'est que mondaine et naturelle est toujours fragile quand elle ne s'appuie pas sur l'esprit de foi.

Si vous êtes aimable, mon cher ami, vous aurez droit, logiquement, à l'estime et à l'affection de ceux avec qui vous êtes appelé à vivre. Ne vous illusionnez pas trop cependant ! Dieu qui profite de tout pour nous ménager des épreuves salutaires et nous faire acquérir, si nous nous y prêtons, quelques mérites pour le Ciel, permettra que vous soyez contrarié, rebuté par des camarades grincheux que ne désarmera point votre affabilité ; ils ne cesseront de vous marquer une antipathie plus ou moins justifiée. Si vous êtes avec eux avare de paroles, ils vous jugeront hautain ou guindé ; si vous êtes souriant, avenant, ils vous trouveront obséquieux.

Et qu'importe après tout ! Vous ne pouvez vous flatter d'être plus heureux que le Meunier du fabuliste. « On ne saurait contenter tout le monde et son père ! » L'essentiel est que vous ne mettiez jamais les torts de votre côté en devenant à votre tour acariâtre ou grossier. Si vos avances sont repoussées, ne vous désolerez pas ; continuez à être vous-même. Conservez, autant que possible, votre humeur douce et pacifique, et quoi qu'il puisse vous en coûter, efforcez-vous d'être dans les meilleurs termes avec chacun, en vous montrant foncièrement bon. « Une des tendances incorrigibles des grandes natures, c'est la bonté. A chaque déception, l'homme sensible jure de n'avoir plus de cœur, mais il se reprend sans cesse au piège de sa propre sympathie, avec une inexpérience obstinée qui ne veut pas apprendre la sagesse sans amour. » (1).

Souhaiter la fête à un ami très cher, le féliciter d'un succès, lui adresser quelques lignes, lui faire une visite

(1) P. Caussette. Mélanges. Vromant. Recueil de textes choisis. De Gigord.

Pour le coup, si vous êtes d'une maladie ou après un deuil, cette passion est salutaire à une âme bien née et elle n'a guère besoin d'apprendre, dans les livres, ces prescriptions élémentaires de la politesse.

Mais qu'un homme de bonne éducation garde la maîtrise de soi, s'il est pris à partie sur un ton âpre et irrespectueux, qu'il contienne sa juste indignation s'il se sent insulté à tort, qu'il soit disposé à renouer des relations momentanément rompues sous le coup d'un affront ou par suite de malentendus très graves, c'est l'un des plus nobles triomphes du savoir-vivre. Il serait même permis de l'élever au rang de vertu si la conduite de l'offensé s'inspirait du motif très pur de l'amour du prochain pour l'amour de Dieu.

Mon cher ami, bridez, comprimez votre sensibilité, commandez à vos nerfs, par esprit de charité, la lutte sera peut-être longue et dure ; entraînez-vous donc graduellement, si l'on peut ainsi dire, à pardonner, à oublier les indécadences, petites et grandes, dont vous aurez certainement à souffrir, un jour ou l'autre. Vous deviendrez alors éminemment sociable.

Il fera particulièrement bon vivre avec vous si vous essayez de faire des progrès dans un art difficile auquel il faudrait du reste s'initier dès l'enfance : c'est l'art de se gêner.

Il porte à leur perfection la politesse des manières et la politesse du cœur. Impliquant le don de soi, il rend possibles, à tout instant, les mortifications cachées qui sont les plus précieuses au regard de Dieu.

Les jeunes gens de la génération actuelle, trop préoccupés de la recherche de leurs aises, auraient, si l'on s'en rapporte à certains observateurs perspicaces, une tendance nettement accusée à dédaigner les traditions de courtoisie et d'esprit chevaleresque que nous ont léguées nos aïeux et qui ont assuré à la France, auprès de l'étranger, la réputation plusieurs fois séculaire d'être le pays le plus accueillant, le plus hospitalier.

Mon cher ami, n'allez pas grossir le nombre de ces malappris et de ces égoïstes qui nuisent au bon renom de la race et qui se font détester « parce qu'ils ne pensent qu'à eux ».

On les reconnaît à divers traits de caractère qui ne trompent pas.

En chemin de fer, ils s'installeront dans le coin le plus confortable, ils empestent le compartiment de fumée de tabac sans égard pour les personnes qui pourraient s'en trouver incommodées ; ils baisseront les glaces des portières à temps et à contretemps sans s'excuser auprès des autres voyageurs. En tramway, ils n'auront pas l'idée, s'ils sont assis, d'offrir leur place à une femme qui, debout, porte un enfant sur les bras ; ils ne songeront pas davantage à céder leur siège à un infirme, à un vieillard, à un mutilé de guerre.

En famille, ils refuseront sèchement de s'imposer une fatigue pour venir en aide à leur père ou à leur mère. Loin d'être la joie de la maison, ils deviennent, à mesure qu'ils grandissent, de plus en plus à charge à leurs parents, par leurs caprices d'enfants gâtés.

Dans l'intimité du foyer, chacun doit céder aux prétentions jamais satisfaites de ces jouvenceaux mal élevés, — et, en général, aussi médiocres que suffisants. On l'a finement remarqué : « Tel ou tel d'entre eux se mettrait volontiers à genoux devant sa propre image, comme devant une idole. Et pourtant, il n'est pas sûr du tout qu'elle représente un homme d'esprit. »

Mon cher ami, il y aurait lieu de douter également de votre intelligence et de votre cœur, si vous ne saviez pas vous faire violence pour être agréable au prochain ou même si vous faisiez votre devise qu'on peut lire à la voûte d'une de nos vieilles cathédrales : « Pas gêné, pas gênant ! » Pour originale qu'elle soit, il faudrait de cette devise, interprétée d'une façon étroite, retrancher les deux premiers mots.

Il est malaisé, en effet, sinon impossible, de ne gêner point autrui quand on a pour principe de ne se gêner point soi-même.

Quant à vous, mon cher ami, nourrissez l'ambition de

faire des heureux autour de vous au prix de quelques ennuis et de quelques sacrifices personnels.

Taisez-vous pour laisser parler un autre ; supportez une contrariété pour l'épargner à un autre ; ne vous plaignez jamais pour n'être pas importun. N'attristez personne intentionnellement, à moins que le devoir ne vous y oblige. Soyez au contraire attentif à faire plaisir, non point par des flatteries mensongères, mais par un compliment discret, par une démarche gracieuse, par un service rendu avec empressement. Prévenez, à l'occasion, certains désirs. Bref, renoncez-vous vous-même, acceptez avec sérénité, avec une égalité d'humeur parfaite les petites croix de chaque jour et portez-les en silence. Que nul, s'il se peut, ne les devine.

« Se faire tout à tous », c'était l'idéal magnifique que se proposait saint Paul et c'est aussi, en définitive, mon cher ami, la règle suprême du savoir-vivre tel que doit le concevoir un jeune homme chrétien.

*
**

La philosophie antique avait résumé ses observations sur les relations des individus entre eux dans une formule célèbre souvent citée : « *Homo homini lupus.* » (1) C'est l'expression du pessimisme le plus amer !

Et voici qu'apparut le Sauveur plein de bénignité et de mansuétude.

Sa parole divine exalta « l'humaine tendresse » en des termes inconnus de la Grèce et de la Rome païennes. L'Empire s'écroula ; mais au contact de la douceur évangélique, les mœurs rudes des Barbares se transformèrent peu à peu et grâce à l'action incessante de l'Eglise on vit, avec les siècles, naître et s'épanouir, chez nous, comme dans une terre d'élection, « la fleur de chevalerie et de haute courtoisie », éternel honneur de notre Moyen-Age.

La politesse française si vantée, si enviée, de nos jours, par les autres nations, n'a pas d'autres origines. Elle

(1) « L'homme est un loup pour l'homme ». Plaute. *Asinaria*, II, 4, 88.

plonge directement ses racines dans un passé tout imprégné de christianisme et désormais nous serions autorisés à reprendre la pensée des Anciens pour lui donner un tour absolument nouveau : « *Homo homini frater et amicus* ». « Considérant ses semblables comme des frères dans le Christ Jésus, l'homme se montre capable de les aimer non pas seulement en paroles, mais jusque dans son cœur et jusque dans ses actes : *verbo, corde et opere* ».

A ce compte, la politesse bien comprise serait une des formes les plus riches et les plus méritoires de la charité.

Et tel est, en effet, le sentiment exprimé par plusieurs saints qui ont su prêcher d'exemple.

N'est-ce pas le plus bel éloge qu'on puisse faire du savoir-vivre « surnaturalisé » par l'esprit chrétien ?

Ed. MESGUEN, Supérieur.



La Vie au Collège

Vie Religieuse

SERMONS ET INSTRUCTIONS

Du 7 au 11 mai : Retraite générale à l'occasion de la Première Communion solennelle.

14 mai : Panégyrique de Ste Jeanne d'Arc. — M. Madec.

21 mai : L'Eucharistie, Institution divine, sacrement par excellence. — M. Jacq.

25 mai : Sermon sur l'Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — M. Saccadas.

Neuvaine au Saint-Esprit

26 mai-4 juin : Chaque soir, à 9 heures, chant du *Veni Creator*. De plus, bénédiction du T. S. Sacrement, en union d'esprit et de cœur avec le Congrès eucharistique de Rome.

CONGREGATION DE LA SAINTE VIERGE

Dimanche 7 mai. — M. l'Économe se propose de nous préparer à faire une excellente retraite qui doit s'ouvrir le soir même. Elle sera d'une utilité, d'une importance capitale, pour tous ceux qui y apporteront leur bonne volonté. Voici, d'une part, les aînés. Fiers du léger duvet qui déjà commence à ombrager leurs lèvres, ils aspirent peut-être à jouir dès demain d'une liberté sans bornes. Ils ne se doutent pas, les imprudents, qu'ils tombent là

dans la plus grossière des illusions. Demain, ils seront encore soumis à une étroite surveillance ; demain, ils vont se heurter à des difficultés dont ils ne se doutent pas ; demain, enfin, arrivera le terme fatal où il faudra se déterminer au choix d'une carrière. Il n'est, certes, pas de trop de songer dès aujourd'hui à une heure si grave, en faisant une bonne et sainte retraite.

Les plus jeunes diront, peut-être, que leur avenir ne leur apparaît encore que comme une échéance lointaine. Il est plus proche qu'ils ne le pensent, et, s'ils tardent à y réfléchir, ils risquent d'être pris au dépourvu.

Quoiqu'il en soit, tous ont le passé à réparer. D'ailleurs la sainte Vierge sera, dans cette œuvre de salut, une puissante auxiliaire pour qui aura recours à Elle, surtout en ce mois béni qui lui est consacré tout spécialement.

21 mai. — On lit dans le chapitre xvii de l'évangile de saint Luc le récit de la guérison de dix lépreux, sur le chemin de Jérusalem. « Un seul, ajoute l'écrivain sacré, revint sur ses pas, glorifiant Dieu à haute voix, »

Eh bien ! c'est ce lépreux que M. le Directeur nous exhorte à imiter au sortir de cette retraite qui a été pour nous une source de grâces de choix. Nous aussi, nous étions atteints de la lèpre, la plus hideuse qui soit, la lèpre morale, et Jésus, dans son infinie bonté, nous a dit, comme autrefois aux lépreux de la Galilée : « Allez vous montrer au prêtre. » C'est avec empressement que nous avons répondu à son appel et nos cœurs ont été régénérés par le sacrement de la pénitence. Comme le lépreux de l'Evangile, nous irons à Jésus pour lui exprimer la reconnaissance dont nos cœurs débordent. Nous lui promettons d'accomplir toujours sa sainte volonté, en quelque circonstance que nous nous trouvions, de nous unir de plus en plus à Lui par la prière et par la communion, et de rendre nos résolutions de retraite aussi efficaces que possible. Les grâces nombreuses que Dieu se plaît à accorder aux cœurs reconnaissants nous récompenseront de notre générosité.

R. ROUÉ,

Elève de philosophie,

Secrétaire de la Congrégation de la Sainte Vierge.

CONGREGATION DU « SACRE-CŒUR »

Dimanche 21 mai. — *La tentation et le péché de scandale.*

Comme Dieu acceptait avec plaisir les offrandes d'Abel et dédaignait celles de Caïn, ce dernier en éprouva de la jalousie et médita le meurtre de son frère.

C'est ainsi que la tentation se présente souvent à nous, mais Dieu accorde à ceux qui l'invoquent un moyen efficace pour n'y pas succomber : c'est la voix de notre conscience. Tâchons donc de la garder intacte et suivons-la toujours.

N'imitons pas Caïn qui succomba à la tentation parce qu'il voulut vivre sans le secours de la Providence.

La tentation n'est jamais au-dessus de nos forces ; ne disons donc jamais : « La tentation était trop violente, je ne pouvais lui résister. » Faisons tous nos efforts pour repousser les assauts de Satan car « qui veut, peut ».

Le fratricide de Caïn était assurément un crime odieux, mais, qu'était ce crime auprès de ceux que nous commettons tous les jours par le scandale ?

En effet, par le meurtre, on ne porte atteinte qu'à la vie corporelle du prochain ; tandis que par le scandale nous donnons la mort à son âme. Le scandale est une action ou une parole répréhensible, capable de porter les autres à commettre le péché, unique cause de la perte de la vie surnaturelle.

Comme l'âme est bien plus précieuse aux yeux de Dieu que n'est le corps, la mort spirituelle occasionnée par le scandale est un crime infiniment plus déplorable qu'un assassinat.

Si nous ne voulons pas nous rendre coupables de scandale, ne prenons pas exemple sur les scandaleux qui sont les grands corrupteurs des âmes, et fuyons leur société.

Marcel LE ROUX,

Elève de Cinquième,

Secrétaire de la Congrégation du S. C.

LA RETRAITE ET LA FETE DE LA PREMIERE COMMUNION SOLENNELLE

Une semaine s'était à peine écoulée depuis la rentrée que nous avions le grand bonheur d'entrer en retraite : qu'il est doux de retremper son âme dans la prière, le recueillement et la pensée de Dieu !

Prêchée par M. Gargadennec, recteur de Roscoff, la retraite s'ouvrit le dimanche soir, 7 mai, par le chant du *Veni Creator* pour demander au Saint-Esprit de nous éclairer et de nous assister plus particulièrement pendant ces trois jours si importants pour le salut. « On en sort meilleur ou pire », nous avait-on dit d'avance.

De la première à la dernière instruction, M. le Prédicateur sut captiver l'attention de tous, petits et grands, en traitant devant nous les sujets les mieux appropriés à notre âge et au rôle que nous aurons à jouer plus tard dans la vie. Les sermons étaient du reste émaillés de mille anecdotes ou comparaisons fort intéressantes et d'exemples frappants.

M. Gargadennec sut, tout d'abord, en termes expressifs, évoquer devant nous les grandes vérités dont la méditation nous arrache aux choses qui passent pour fixer nos regards sur l'éternité, si terrible pour le pécheur, si consolante pour le juste.

Le sermon où il fut question de « la vocation sacerdotale » trouva écho, j'en suis sûr, dans les âmes de plusieurs d'entre nous, déjà marqués du sceau du Seigneur. En tout cas, chacun se promit de contribuer, dès maintenant, « par l'exemple et au besoin par la parole à l'extension du règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ ». Il n'est pas de meilleur apprentissage de « l'apostolat » que « l'accomplissement de nos devoirs d'état par esprit de foi », puis « la prière » dont la plus belle expression est « le saint sacrifice de la messe », et enfin « la réception fréquente du Pain des forts ».

Dans deux conférences, l'une « sur le Péché », l'autre « sur la Pénitence », M. le Prédicateur nous prépara à faire « une excellente confession », principal but de la retraite.

Mais déjà nos âmes, lavées de toute souillure, attendaient dans la paix l'heureux moment de s'unir à leur Dieu.

*
**

Le Jeudi, jour de la Communion générale, arriva enfin ! La journée s'annonçait magnifique. Le soleil se leva dans un ciel sans nuages et le temps radieux, qui n'avait cessé de nous favoriser durant la retraite, ajoutait encore à l'allégresse de nos cœurs.

A six heures et demie, les premiers communiant se rendirent en procession à la chapelle du Creisker, parée comme aux plus beaux jours de fête : de multiples bannières et oriflammes, divers écussons aux couleurs chatoyantes décoraient les sveltes colonnes de la nef.

Sur l'autel, revêtu de fins ornements, la blanche statue de notre Madone vénérée se découpait nettement dans un cadre de verdure et de fleurs que le bon goût de M. Golias, aidé par les religieuses et les sacristains, avait su combiner d'une manière harmonieuse et même artistique.

La messe de Communion, où nous entendîmes de pieuses et ravissantes mélodies, fut célébrée par M. le Supérieur.

A l'*Agnus Dei*, M. le Prédicateur excita en nos âmes, par une brève et chaude allocution, les sentiments de foi, de confiance et d'amour que nous devons avoir envers Jésus-Hostie ! Puis, tout rayonnants de bonheur, les premiers communiant s'approchèrent de la Sainte Table et reçurent Celui qui avait dit : « Laissez venir à moi les petits enfants. »

Tous les élèves communiaient également ainsi que la plupart des parents qui étaient venus, très nombreux, assister à la touchante cérémonie.

A neuf heures et demie, nous nous réunissons de nouveau à la Chapelle pour la grand'messe. Elle fut chantée par M. le chanoine Caugant, supérieur de la Maison St-Joseph, qui avait pour diacre M. Golias et pour sous-diacre M. Autret.

Le *Kyrie*, le *Gloria* et le *Credo* furent empruntés à la Messe Royale que nous chantâmes à pleine voix.

A l'Offertoire, la schola interpréta un *O gloriosa Virginum* et, après l'élévation, un *Adoro te* composés par

M. Reynolds, notre professeur d'anglais qui dirigea lui-même l'exécution de ces brillants morceaux à plusieurs parties.

A l'issue de l'office, une courte promenade aiguïsa notre appétit qui trouva, au retour, de quoi se satisfaire largement : un plat doux, un dessert, une bouteille de vin avaient été ajoutés à l'ordinaire et donnaient au repas lui-même un véritable air de fête. Un grand merci à M. l'Econome !

A deux heures, la procession du collège, accompagnée de la fanfare, défilait dans la grand'rue, avec ses statues et ses bannières, et se rendait à la cathédrale où elle allait, suivant la tradition, saluer les reliques de saint Pol. Puis, elle regagnait, par la rue des Minimes, l'église du Creisker où furent chantées les Vêpres de la sainte Vierge, avec *Magnificat* à quatre voix.

Enfin, à six heures du soir, M. le Prédicateur prononçait le sermon de clôture sur « la fidélité à Jésus-Christ » et la « confiance en Marie ». Après chacune des deux parties de cette instruction, les premiers communiant lurent ensemble la Rénovation des Vœux du Baptême, puis la Consécration à la Sainte Vierge. La bénédiction solennelle du T. S. Sacrement vint terminer cette splendide journée si bien remplie.

*
**

Après souper, les élèves se réunissaient autour du peron pour faire à M. le Prédicateur leurs adieux formulés par notre camarade H. Moreau.

M. Gargadennec nous remercia de la bienveillante attention que nous lui avions prêtée, leva toutes les punitions en cours, et nous accorda un congé qui fut remis à plus tard, la préparation des examens ne permettant pas actuellement de relâchement dans le travail.

*
**

Le vendredi matin, pendant la bénédiction qui suivit une messe d'action de grâces, les voûtes de la chapelle retentirent des notes vibrantes du *Te Deum* pour remercier

Dieu des grâces privilégiées qu'il nous avait accordées pendant les jours heureux que nous venions de vivre aux pieds de Notre-Seigneur.

Daigne Notre-Dame du Creisker bénir les fermes résolutions de piété et de travail que nous avons prises et faire fructifier la bonne semence que M. le Prédicateur a jetée à pleines mains dans nos âmes !

Joseph MÉVEL, *Elève de Seconde A.*

*Allocution adressée par Henri Moreau, élève de philosophie,
à M. le Prédicateur de la retraite*

MONSIEUR LE PRÉDICATEUR,

S'il est des devoirs dont l'omission est particulièrement répugnante, ce sont certes ceux de la reconnaissance, car de tous ils sont les plus doux. Pour une âme délicate, c'est toujours un plaisir très vif et très pur que d'exprimer à un bienfaiteur sa respectueuse affection ; et c'est pour goûter ce plaisir-là que, ce soir, Monsieur le Prédicateur, tous les élèves de l'Institution Notre-Dame du Creis-Ker se trouvent ici réunis devant vous.

L'honneur d'avoir été choisi pour être l'interprète de leurs sentiments me confond ; il me réjouit aussi car il me permet de révéler librement les émotions qui nous sont communes. C'est donc du fond du cœur que nous vous remercions de la paternelle sollicitude que vous avez eue pour nos âmes durant ces jours de retraite, jours bénis, où, dans le recueillement, dans l'oubli momentané de nos préoccupations habituelles, la voix de Notre-Seigneur Jésus-Christ s'est fait entendre à nous.

Vos instructions, toutes remplies de cette expérience consommée que vous a donnée un ministère déjà long, ont découvert à nos propres yeux nos faiblesses cachées ; c'est que, bien mieux que nous, vous connaissez, Monsieur le Prédicateur, la nécessité pour toute vie morale vraiment sérieuse de se souvenir du précepte antique : « Connais-toi toi-même. »

Vous nous avez enseigné aussi l'importance du devoir journalier dans la vie chrétienne, et ce qu'ont de salutaires pour la santé de l'âme la méditation des fins dernières et le sentiment continu de la présence de Dieu.

Mais où votre cœur d'apôtre s'est montré à nous tout à découvert, c'est dans vos instructions sur le devoir qui incombe à tout jeune homme catholique d'être dans son milieu « la lumière du Christ », cette lumière qui ne doit pas rester sous le boisseau, mais éclairer tous ceux qui vivent autour de nous. Être cette lumière, sauver des âmes, répandre sans compter les biens dont le Seigneur nous comble dans cette maison par l'éducation chrétienne, justifier les espérances que la sainte Eglise fonde sur nous, voilà certes le plus bel idéal auquel puisse tendre un jeune homme. De cet idéal, vous nous avez dit l'incomparable beauté.

Mais votre âme de prêtre s'est révélée surtout dans vos admirables paroles sur la vocation sacerdotale, cette vocation qui pousse l'élite de Dieu à devenir sur la terre un autre Christ, un dépositaire des dons les plus sublimes.

Et à tous, à ceux qui dans le monde se lanceront à la poursuite d'une belle carrière, comme à ceux qui se consacreront spécialement au service de Dieu, à tous vous avez insufflé de votre parole chaude et pleine de forte éloquence un amour plus ardent, plus généreux, plus prompt pour Notre-Seigneur Jésus-Christ.

S'il est vrai qu'entendre la parole de Dieu est un bonheur bien supérieur à toutes les jouissances de la terre, quelle ne doit donc pas être, Monsieur le Prédicateur, notre reconnaissance envers vous, qui nous avez dispensé le verbe de vie avec tant de zèle et une si virile affection.

Soyez assuré que jamais nous ne perdrons le souvenir des instructions que vous nous avez adressées pendant cette retraite. Nous nous efforcerons d'y conformer notre conduite. Vous allez retourner à votre saint ministère ; nos prières vous y accompagneront ; de tout cœur, nous vous recommandons à Notre-Dame du Creis-Ker. Puisse cette douce Vierge, en ce soir de mai, obtenir de Dieu pour nous tous une force nouvelle pour les travaux et les luttes de cette vie, afin de nous recevoir un jour dans l'éternel printemps !

Noms des vingt-neuf enfants qui ont fait leur Première Communion solennelle en la chapelle de Notre-Dame du Creisker le 11 mai 1922 :

- 1 Louis Abolivier, de Saint-Pol-de-Léon.
- 2 Louis Balanant, de Brest.
- 3 Louis Blino, de Landévennec.
- 4 Robert Buors, de Saint-Pol-de-Léon.
- 5 Claude Clévier, de Saint-Pol-de-Léon.
- 6 Joseph Daniélou, de Saint-Pol-de-Léon.
- 7 André Deher, de Plougasnou.
- 8 Gustave Eléouet, de Saint-Marc.
- 9 Hervé Gestin, de Saint-Pol-de-Léon.
- 10 Joseph Grall, de Saint-Pol-de-Léon.
- 11 Robert Grall, de Saint-Pol-de-Léon.
- 12 François Héлары, de Scrignac.
- 13 Jean Hénaff, de Plouescat.
- 14 Louis Henry, de Plouescat.
- 15 Michel Jourdren, de Locquéholé.
- 16 Pierre Kerbiriou, de Saint-Pol-de-Léon.
- 17 Yves Liard, de Paris.
- 18 Louis Lintanf, de Morlaix.
- 19 Jean Malgorn, de Saint-Pol-de-Léon.
- 20 Jean-Marie Penn, de Saint-Pol-de-Léon.
- 21 Louis Péron, de Saint-Pol-de-Léon.
- 22 François Plantec, de Saint-Pol-de-Léon.
- 23 Paul Pochard, de Saint-Pol-de-Léon.
- 24 Isidore Le Rest, de Saint-Pol-de-Léon.
- 25 Joseph Le Rest, de Saint-Pol-de-Léon.
- 26 Pierre Salaün, de Le Cloître-Pleyben.
- 27 François Seité, de Saint-Pol-de-Léon.
- 28 Julien Touanen, de Morlaix.
- 29 Alphonse Urien, de Saint-Pol-de-Léon.

« Corpus Domini nostri Jesu Christi custodiat animam tuam in vitam eternam ! Amen. »

La Fête de Sainte Jeanne d'Arc

Six heures moins un quart du matin. La cloche sonne. « *Benedicamus Domino!* » Les collégiens se lèvent dans une atmosphère de joie. C'est la fête de Sainte Jeanne d'Arc, l'héroïne que vénèrent aujourd'hui tous ceux qui ont au cœur l'amour de « douce France ».

La nature s'est mise à l'unisson des sentiments d'allégresse que nous éprouvons. Le soleil brille déjà gaiement là-haut : le ciel est serein, et les noires corneilles tourbillonnent en caquetant autour du clocher à jour. Décidément, il fera beau !

Vite, nous sautons à bas du lit et nous nous habillons prestement dans notre dortoir baigné de lumière.

*
**

Après la courte étude du matin, c'est la grand'messe dans la chapelle toute ornée d'oriflammes depuis la fête de la Première Communion solennelle.

En l'honneur de Jeanne dont la statue se dresse là, devant nous, perdue dans les fleurs et les petites étoiles que font les lumières tremblotantes des cierges, nous entonnons avec ardeur les chants liturgiques. Puis la messe se termine par une fervente communion.

Dans les cours du collège où nous sommes ensuite réunis, se tiennent, entre deux parties de billes, des conciliabules animés :

« Dis donc ! A qui l'honneur du panégyrique ? » — « Tu m'en demandes trop ! Personne ne sait ! » — « Eh ! Gute ? M. Golias a-t-il acheté beaucoup de fusées ? » — « Interroge un autre ! Moi, je l'ignore ! » — « Est-ce qu'on va illuminer le Creisker ? » — « Oh ! non je ne crois pas !... »

Par bonheur, M. le Supérieur a ajouté à la promenade habituelle de l'après-midi une courte sortie jusqu'à la grève et l'air de la mer produit sur nos jeunes estomacs son effet habituel. Quelle faim canine, au retour !

Le soir arrive rapidement.

Après le souper et la récréation, nous nous rendons de nouveau à la chapelle. Pour glorifier la Pucelle, la « Schola » exécute quelques chants fort goûtés.

Un camarade né malin a su que M. Didou, recteur de Collorec, — un « Ancien » — qui devait nous prêcher, n'a pu venir... « à cause des élections, mon cher ! » — Mais nous avons appris aussi que M. Madec le remplacerait

pour le panégyrique. Nous sommes contents. N'avoir pas de sermon, en pareille circonstance, eût été pour nous une grosse déception.

Dans le silence général, notre professeur de seconde prend pour thème de son discours ces paroles de l'hymne de la fête :

« Salve, virilis pectoris, ô Johanna, Virgo Patrona Galliae ! »

« Salut, Jeanne au cœur noble et fort, Vierge, Patronne de la France ! »

Avec des accents d'une éloquence persuasive et entraînante à la fois, M. le Prédicateur nous retrace les « gestes de Dieu par les Francs » et les bienfaits dont il ne cesse de combler notre Patrie.

Il nous fait, à larges traits, le récit de la vie de celle qui jadis sauva le pays. Il la suit depuis son enfance innocente à Domrémy jusqu'à son cruel martyre sur le bûcher de Rouen.

M. Madec, dans un parallèle saisissant, nous montre alors que l'histoire merveilleuse de Jeanne délivrant la France opprimée, écrasée, et « boutant » l'étranger hors de nos frontières, s'est renouvelée en notre faveur, ces toutes dernières années.

Dieu, en effet, suscitait naguère un nouveau « libérateur du territoire ». Il le conduisit, triomphant, de bataille en bataille et il l'aida, enfin, en 1918, à faire reculer les hordes ennemies qui, la rage au cœur, durent abandonner le sol béni qu'avaient déjà su défendre un Charlemagne, un Saint Louis, une Jeanne d'Arc.

Et ce fut la grande victoire de « la France immortelle ! »

Comme autrefois à Reims, résonna sous les voûtes de Notre-Dame et dans toutes nos églises, le *Te Deum* glorieux, chant d'action de grâces au Seigneur Dieu des armées et à la Pucelle qui, elle aussi, nous a protégés. Aujourd'hui encore, de toutes les villes, de tous les villages de la France monte vers « notre Sainte et notre Patronne » le plus vibrant merci !

M. Madec termina son beau panégyrique en nous con-
viant à imiter la bergère si pure, la guerrière si vaillante que fut « Jehanne la bonne Lorraine ».

La cérémonie achevée, il faisait déjà nuit.

Lorsque nous franchîmes le portique de la chapelle, la façade de notre vieille maison s'offrit à nos yeux avec un aspect vraiment féérique. Toutes les fenêtres brillaient splendidement des feux multicolores de centaines de lampions et de lanternes vénitiennes.

Devant nous, sur le fond sombre de la pierre, se détachait un transparent lumineux représentant l'image de Jeanne d'Arc. Elle était, comme de juste, « à l'honneur ! »

Enivrés de joie, nous nous rangeons tous sur les côtés de la cour d'entrée. Seul, dans un coin, le vieux jardinier

déplorait peut-être tout bas le dommage que nous allions, sans faire exprès, causer à ses parterres et à ses pelouses. Pauvre Jean-Marie ! pardonnez-nous !

Les fusées volent ; les feux de Bengale jettent un éclat éblouissant. Mais leurs fulgurantes lueurs rouges et vertes s'éteignent trop vite à notre gré...

Et ce sont des cris, des rires, des applaudissements, et aussi des vivats à l'adresse de M. Golias qui s'est improvisé « maître-artificier » pour nous faire plaisir.

A travers la grille soigneusement fermée, nous distinguons, par éclairs, des visages de spectateurs qui semblaient s'intéresser autant que nous à cette fête de la lumière.

« Tout Saint-Pol est là », a murmuré près de nous un de nos professeurs à la taille avantageuse qui lui permet, mieux qu'à un « microbe » de neuvième, de dominer une situation.

Tout à coup, soutenue par la musique du collège, la division des grands entonne l'hymne déjà fameux dans la France entière.

« *Sonnez ! fanfares triomphales !...* » cependant que les pétards répandent dans l'air comme une vague odeur de poudre.

Les chandelles romaines crépitent de nouveau dans l'obscurité maintenant profonde, au milieu des « hourrahs » enthousiastes, et retombent en une pluie d'étoiles fugitives qui s'évanouissent une à une.

Mais voici que chacun se découvre ! Notre fanfare vient d'attaquer les premières notes de la *Marseillaise*. Tous les élèves écoutent, vibrants d'une émotion mêlée de fierté. l'air puissant et glorieux qui retentit et monte dans le ciel avec une sonorité étrange. La nuit est si calme et l'auditoire si recueilli !

Quand la musique se tait, on entend bruire seulement, dans un tourbillonnement vertigineux, la gerbe d'or du dernier « soleil ».

Ah ! l'inoubliable soirée et de quels beaux rêves elle dut être suivie !

Puissions-nous la revivre encore l'an prochain, à pareille date !

« *Vive Jeanne ! Vive la France !* »

Eugène PÉNEL, Jean COLIN, Yves PENCRÉAC'H.

Elèves de Troisième.

Vie Intellectuelle

MAI — TABLEAU D'HONNEUR

Philosophie et Mathématiques Élémentaires. — 1. Pichon; 2. Goulm; 3. Roué; 4. J. Moreau; 5. Chalm; 6. Léon et Messager; 8. Hénaff; 9. Manac'h; 11. Larvor; 12. Coulogner.

Première. — 1. Le Vaillant; 2. Guyader; 3. Le Saint; 4. Robin et Sparfel; 6. Kerautret; 7. Cariou et Mariette; 9. Favennec; 10. Gravot; 11. Laurent.

Seconde. — 1. Mével; 2. Le Boulc'h; 3. Herry; 4. Person.

Troisième. — 1. Quiniou; 2. Bizien; 3. Le Rest; 4. Colin; 5. Joël Bellec; 6. Le Rue.

Quatrième. — 1. Le Borgne; 2. Coat; 3. Pouliquen; 4. Madec; 5. Le Ber; 6. E. Baron; 7. Guivarc'h; 8. Guillerm; 9. Le Sann et Lintanf; 11. Boubennec; 12. Cohennec; 13. Blouet.

Cinquième. — 1. Sévère et Sizun; 3. Le Bihan; 4. Le Roux; 5. Cocharde; 6. Colin; 7. Glémarec; 8. J. Kerrien; 9. Miossec et Plantec; 11. Coat; 12. L. Péron; 13. Corre; 14. Pape; 15. Cl. Abgrall; 16. J.-B. Guillou; 17. Fayet et F. Abgrall; 19. Ollivier; 20. Favennec, Le Pape, et Fauchoux; 23. Jaffré; 24. De Cotignon; 25. Blouet; 26. Pouliquen; 27. Pleiber.

Sixième. — 1. Birien; 2. Marzin; 3. Guilcher; 4. Pouliquen; 5. Congar et Rolland; 7. Singuin; 8. Laizet; 9. A. Quéré; 10. Goarant; 11. Quélenec; 12. Bécarn; 13. Cadiou; 14. Corre; 15. Le Berre et Chapel; 17. Goasguen; 18. Plas-sart.

Septième. — 1. A. Jacq; 2. Loriguet; 3. Guyader; 4. Balanant; 5. Le Jollec; 6. Senneville; 7. J. Sévère; 8. Vincent; 9. Calvez.

Huitième. — 1. Liard; 2. J. Le Rest; 3. Le Goffe; 4. J. Touanen; 5. O. Moal.

Huitième (2^e Section). — Roger Faure.

Neuvième. — Henri Castel.

PLACES DE COMPOSITIONS

Première. — Version latine : 1. Laurent; 2. Le Vaillant. — Version grecque : 1. Mariette; 2. Le Saint.

Seconde. — Version latine : 1. Mével; 2. Herry. — Version grecque : 1. Mével; 2. Herry. — Narration française : 1. Crenn; 2. Mével.

— C. D. Algèbre et Trigonométrie : 1. Rivoalen; 2. Peyron.

Troisième. — Composition française : 1. Larhantec; 2. Bagot. — Version latine : 1. Colin; 2. Le Saout et Quiniou. — Version grecque : 1. Joël Bellec; 2. Le Saout. — Thème grec : 1. Colin; 2. Bizien.

— C. D. Algèbre et Trigonométrie : 1. Mège; 2. Quiniou.

Quatrième. — Narration française. — 1. Guivarc'h; 2. Madec. — Thème grec : 1. Coat; 2. Le Borgne. — Thème latin : 1. Le Borgne; 2. Coat.

Cinquième A. — Orthographe : Section blanche : 1. Normand; 2. Jacques Kerrien. — Section rouge : 1. Miossec; 2. Le Bihan.

Cinquième A. — Version latine : Section blanche : 1. Normand; 2. Sévère. — Section rouge : 1. Miossec; 2. Le Bihan.

Version grecque : Section blanche : 1. Sévère; 2. Normand. — Section rouge : 1. Miossec; 2. Le Bihan.

Cinquième B. — Narration : 1. Le Guen; 2. Hervéou. Orthographe : 1. Glémarec; 2. Vichot.

Sixième A. — Orthographe : Section blanche : 1. Birien; 2. Guilcher. — Section rouge : 1. Bécarn; 2. Pouliquen.

Narration : Section blanche : 1. Guilcher; 2. Birien. — Section rouge : 1. L. Touanen; 2. Gourvil.

Thème latin : Section blanche : 1. Birien; 2. Chapel. — Section rouge : 1. Touanen; 2. Marzin.

Sixième B. — Orthographe : 1. Jégou; 2. Bothorel. — Narration : 1. Jégou; 2. Texeraud. — Analyse : 1. Mével; 2. Seité.

Septième. — Orthographe : 1. André Jacq; 2. Henry. — Ecriture : 1. Balanant; 2. Guyader. — Narration : 1. A. Jacq; 2. Benâtre.

— A. Thème latin : 1. Loriguet; 2. A. Jacq.

— B. Arithmétique. — 1. Guyader; 2. Sévère.

Huitième. — Arithmétique : 1. O. Moal; 2. Bosson. — Rédaction : 1. J. Touanen; 2. Blino. — Orthographe : 1. Le Goffe; 2. Abolivier. — Ecriture : 1. Le Goffe; 2. Hénaff. — Analyse : 1. O. Moal; 2. J. Penn. — Dessin : 1. J. Le Rest; 2. Médélec.

Neuvième I. — Arithmétique : 1. Faure ; 2. J. Le Rest.
— Ecriture : 1. F. Seité ; 2. Dirou. — Orthographe : 1. Faure ;
2. Thébaud. — Lecture : 1. Thébaud ; 2. Faure. — Catéchisme : 1. F. Seité ; 2. Faure. — Dessin : 1. E. Tostivint ;
2. Daniélou.

Neuvième II. — Arithmétique : 1. Le Verge ; 2. E. Le Page. — Ecriture : 1. Poisson ; 2. Castel. — Orthographe : 1. Castel ; 2. Le Page. — Lecture : 1. Le Page ; 2. Castel. — Catéchisme : 1. Le Page ; 2. F. Suignard. — Dessin : 1. Poisson ; 2. Le Verge.

CONCOURS ET EXAMENS

Concours de l'Alliance des maisons d'éducation chrétienne *Dissertation philosophique*

Henri Moreau de Saint-Pol-de-Léon a été classé 5^e sur 23 concurrents.

Concours général des Institutions libres de la Région de l'Ouest, organisé par la Faculté Catholique d'Angers.

Ce concours aura lieu le Mardi 13 Juin

Epreuves écrites de l'examen d'admission au Grand Séminaire de Quimper.

19, 20 et 21 Juin

Epreuves écrites du baccalauréat (cette année à Brest)

27, 28 et 29 Juin



Conférences N.-D. du Creis-Ker

L'INQUISITION

Mercredi 25 Mai. — Aujourd'hui, de huit à neuf heures du soir, nous avons entendu une conférence sur un sujet historique des plus captivants : l'Inquisition. Question perpétuellement à l'ordre du jour dans les milieux qui nous sont hostiles ! Nous avons été heureux d'avoir l'occasion de la mieux connaître.

Sur l'invitation de notre directeur, M. Madec, M. le Supérieur, pour nous témoigner sa sympathie, avait accepté d'assister à notre réunion.

Après un bref commentaire des versets du saint Evangile qui racontent les derniers entretiens de Jésus avec ses disciples et sa glorieuse Ascension, la parole est donnée à notre camarade H. Roué :

« Tous les adversaires de l'Eglise, dit-il en substance, auteurs protestants, philosophes du 18^e siècle, historiens anticatholiques, romanciers impies, et, de nos jours, les partisans de la libre-pensée se sont rués sur l'Inquisition comme sur une proie de choix. Tous ont profité de l'espace d'ombre qui plane sur elle pour en faire les plus fantastiques descriptions (1), nous représenter des malheureux entassés par centaines autour d'un bûcher, « victimes coupables seulement de ne croire qu'en Dieu et atrocement torturés par des moines qui attisaient le feu, en chantant des psaumes de miséricorde pour étouffer les cris des suppliciés ! »

« Pour mieux combattre l'Eglise, tout a été confondu, brouillé à plaisir, les principes et les faits, ainsi que les

(1) Voltaire par exemple.

divers pays et les diverses époques qui, de près ou de loin, ont eu des rapports avec l'Inquisition.

« Au reste, le terme est très élastique et, pour dégager la vérité, il est nécessaire d'en bien délimiter le sens et la portée. Il n'y a pas eu seulement une Inquisition mais plusieurs. »

Le conférencier s'étend surtout sur l'inquisition ecclésiastique ou romaine qui, remise aux mains de l'Ordre de saint Dominique, avait pour mission de rechercher ceux qui erraient dans la foi et ceux qui surtout propageaient leurs erreurs. On poursuivait l'œuvre de leur conversion par la prière et par l'instruction. Une grande patience était recommandée aux inquisiteurs.

Ces moyens pacifiques devenant impuissants à triompher de la fourberie et de l'esprit de rébellion des hérétiques, l'Eglise et l'Etat se sentant également menacés se donnèrent la main et s'unirent contre l'ennemi commun, fidèles tous deux, d'ailleurs, à une règle ou plutôt à un axiome universellement admis dans l'ancien Régime : « Une foi, un roi, une Loi ! »

Le Saint-Office, pour l'appeler par son nom, devint donc une sorte de tribunal à la fois ecclésiastique et civil ; mais, — il faut y insister, — les deux pouvoirs restaient distincts dans leurs attributions : au pouvoir ecclésiastique appartenait la constatation de l'erreur, au pouvoir civil revenait le châtiment.

Il ne faut pas s'étonner si l'Eglise s'est, de tout temps, fait un devoir de lutter contre l'hérésie, d'en empêcher la diffusion, si elle a, de tout temps, considéré les crimes d'hérésie, d'apostasie et de sacrilège public, bref, les attentats contre les âmes aussi dignes de répression que les attentats contre la propriété, contre la vie ou l'honneur du prochain. Ce n'est là, à vrai dire, qu'une conséquence de ce principe : « L'Eglise a le droit de veiller à la pureté de la foi et d'infliger des peines même temporelles à ceux de ses enfants qui s'écartent de la vérité et dont la conduite devient un sujet de scandale pour leurs frères. » « Soutenir l'opinion contraire, déclare le grand théologien Suarez, c'est presque faire cause commune avec les hérétiques eux-mêmes. »

Détail qui a son importance : il s'agit seulement, bien entendu, de peines temporelles à infliger, non à des infidèles, qui sont hors de l'Eglise, mais à des chrétiens que l'erreur ne soustrait pas à sa juridiction. Le Concile de Trente condamne la doctrine d'après laquelle « il ne serait pas permis de contraindre les fidèles baptisés à vivre en chrétiens, si ce n'est en les excluant de l'usage des sacrements ».

Il va sans dire cependant que si, en droit strict, l'Eglise a tout pouvoir pour punir les hérétiques, il ne s'ensuit pas qu'elle se croie tenue d'en user partout et toujours. Elle est juge des temps où elle doit se montrer plus rigoureuse et des temps où elle peut se montrer en pratique plus tolérante. Mais, depuis vingt siècles, elle n'a jamais failli à la mission qu'elle a reçue de faire la guerre à l'erreur.

Le conférencier prouve que cette guerre, au témoignage des historiens les plus impartiaux, fut de la part de l'Inquisition ecclésiastique beaucoup plus douce qu'on ne le suppose d'ordinaire, — les Templiers le savaient bien quand ils faisaient appel au Pape — et l'Encyclopédie elle-même, dans un accès de franchise involontaire, s'est demandé pourquoi l'inquisition espagnole « a mis tant de rigueur dans l'exercice d'une juridiction où les Italiens, ses inventeurs, apportèrent surtout un esprit de conciliation et de paix. »

En résumé, s'il y a eu des abus, ils sont imputables non à l'Eglise elle-même « qui abhorre le sang », mais à des inquisiteurs trop zélés, blâmés ou même condamnés d'ailleurs par des Papes, comme Sixte IV, Alexandre VI, Léon X, Paul III, Pie IV...

De vifs applaudissements ont salué ce rapport qui a été écouté avec une attention soutenue.

Quelques observations présentées par J. Conlôgner, H. Moreau et J. Léon provoquèrent des explications complémentaires et ajoutèrent à la conférence des précisions que notre condisciple avait dû passer sous silence ; « il craignait que son discours ne fût démesurément long ».

Le sujet fut étudié entre nous à fond et nous apprîmes à l'aide de textes et de documents authentiques que l'Inquisition en France fut tout à fait distincte de l'Inquisition en Espagne, et que cette dernière diffère elle-même de

l'Inquisition vénitienne. Des renseignements nous furent donnés sur chacune d'elles.

Pour finir, nous tombâmes tous d'accord sur la conclusion suivante :

« C'est d'avance déformer l'histoire, c'est s'exposer à interpréter faussement les faits, que d'aborder l'étude du passé avec un esprit imbu des idées, des tendances et — pourquoi ne pas le dire ? — des préjugés « modernes ». Nos pères n'avaient pas de la vie une conception tout à fait semblable à la nôtre. Avant de les critiquer et de les condamner sans appel, essayons de les comprendre. Nous qui sommes si fiers de notre « civilisation contemporaine », sommes-nous certains d'être aux yeux des générations qui viendront après nous, dans quatre ou cinq siècles, des hommes dignes d'une admiration sans bornes ? La postérité prononcera peut-être contre notre époque et ses institutions, plus d'un verdict sans indulgence : si nous pouvions les deviner, dès maintenant, nous en serions les premiers surpris ! »

Le conférencier a mérité des félicitations pour son travail clair et bien documenté : sa parole déjà vivante sera plus agréable encore à entendre quand il se sera débarrassé d'un léger accent de terroir.

On nous a annoncé pour le 5 Juin, c'est-à-dire pour le Lundi de la Pentecôte, une causerie de M. le Commandant Senneville, officier de la Légion d'honneur, « sur la Grande Guerre, telle qu'il l'a vécue ».

Les Secrétaires du Cercle.



Les Anciens

DEUILS. — *Landivisiau.* — Nous renouvelons l'expression de notre respectueuse sympathie à la famille de M. l'abbé *Auguste Pouliquen*, ancien professeur à l'Institution de N.-D. du Creisker, mort au Champ d'honneur en 1918, au mont Kemmel (Belgique).

La dépouille mortelle de notre regretté ami a été inhumée à Landivisiau, le mardi 9 mai. Qu'il repose en paix dans le cimetière de sa paroisse natale !

Son nom, gravé sur la plaque commémorative de notre chapelle, auprès de ceux de MM. les abbés Grall et Guellec, rappellera continuellement à nos élèves le devoir qu'ils ont de prier pour leurs maîtres qui ont offert leur vie pour la patrie.

Saint-Pol-de-Léon. — Le jeudi 11 mai, une foule énorme se pressait à la cérémonie d'inhumation des restes de deux de nos anciens élèves F. Péron et T. Caroff, morts au Champ d'honneur.

Nous offrons à leurs familles — et à M. l'abbé C. Péron en particulier — nos très sincères condoléances.

Mespaul. — M. l'abbé Milin, vicaire à Saint-Goazec, a eu la douleur de perdre sa mère qui a été enterrée le 10 mai.

Quelques maîtres ont tenu à aller prendre part au deuil de leur ami et prier, avec la famille, pour la vénérée défunte.

Lanmeur. — Nous recommandons également aux prières Mme Lamanda, grand'mère d'Edouard Le Guern, élève de sixième.

MARIAGES. — *Saint-Pol-de-Léon.* — M. le Chanoine H. Le Sann, curé-doyen de Saint-Thégonnec, a béni le 23 mai, dans le chœur de la cathédrale, le mariage de son neveu, M. Louis Le Sann, de Saint-Venal, avec Mlle Jeanne Moal, de Pen-Lan.

M. le Chanoine Le Sann, dans une brève et charmante allocution, sut résumer, en quelques mots très surnaturels, tous les devoirs des époux vraiment chrétiens.

Plounévez-Lochrist. — Mme Le Verge nous a fait part du mariage de sa fille Mlle Pauline Le Verge avec M. Louis Kervran, tous deux de Plounévez-Lochrist. Nos meilleurs vœux de bonheur.

PUBLICATIONS. — Nous signalons à l'attention de nos lecteurs l'étude critique que M. l'abbé Le Meur, professeur de première dans notre Institution, consacre au Livre de M. le Chanoine Cornou sur « Elie Fréron ». Nous détachons quelques lignes de la conclusion qui termine cette étude :

« Il faut lire cette histoire (d'Elie Fréron) poignante comme un drame. Pas un instant l'intérêt ne s'en dément... L'auteur y fait preuve d'une science approfondie de l'histoire générale du XVIII^e siècle et de tous les problèmes que souleva ce siècle dit des lumières ; il a une connaissance avertie des hommes et des œuvres ; et avec son héros, il témoigne d'un goût littéraire très sûr et très fin... Et si ce livre repose sur une érudition consciencieuse et une méthode critique impeccable, il ne révèle pas moins le désir qu'a eu l'auteur de réaliser une œuvre d'art. C'est de quoi justifier amplement l'honneur que lui a fait l'Académie française en lui décernant un de ses prix les plus flatteurs. »

(Cf. *Bulletin diocésain d'Histoire et d'Archéologie* : Mars-Avril 1922.)

Dans ce même bulletin a été publié un aperçu historique de M. l'abbé L. Kerbiriou, professeur à Lesneven, sur l'activité économique et sociale de Mgr de la Marche, dernier évêque de Léon. Le docte et patient travailleur conclut en disant : « J'arrête ici l'énumération des œuvres de bienfaisance qui mettent en lumière le zèle de l'Evêque et de ses prêtres, mais elle suffit à montrer l'activité d'un prélat qui, à la piété et à la science des affaires ecclésiastiques, joignait une connaissance approfondie des diverses affaires relatives à l'administration d'un Etat : agriculture, industrie, travaux publics, institutions charitables. »

CORRESPONDANCE. — Mgr Roull, président honoraire de l'Association des Anciens Elèves de St-Pol, nous a fait l'honneur de nous écrire :

Je lis toujours avec intérêt votre petit bulletin. Il réveille en moi des souvenirs très doux. Les trois années que j'ai passées à St-Pol comptent parmi les meilleures de ma vie. Et puis, c'est là que ma vocation s'est affermie. Notre-Dame du Creis-Ker m'a soutenu ; je conserve pieusement mon billet d'agrégation à l'Archiconfrérie. »

M. l'abbé Balcon nous a adressé, au nom des séminaristes, anciens élèves de St-Pol, la charmante lettre que voici :

« Monsieur le Supérieur,

« J'ai appris, en rentrant au Séminaire, que vous désirez voir les séminaristes anciens élèves prendre cette année une part plus active à la fête des Anciens en exécutant quelques chants durant la sainte messe... Je suis entièrement à votre disposition, Monsieur le Supérieur, pour la réalisation de votre désir. J'ai relevé les noms des séminaristes, A. E., de St-Pol, dont le concours en la circonstance peut être précieux. Nous pourrions disposer de vingt excellentes voix. Je me mettrai en campagne un de ces jours pour obtenir que tous, sans exception, viennent à la fête. Vingt voix excellentes ! Il nous est permis avec cela d'être prétentieux, et nous pourrions certainement exécuter des chants à trois voix, sinon à quatre.

.....
« Je vous prie d'agréer, Monsieur le Supérieur, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués. »

M. J. Cochard écrit à son frère, élève de 5^e, une relation très détaillée de son voyage-pèlerinage en Terre Sainte. Nous avons été autorisés à en prendre connaissance et nous avons pensé que nos lecteurs y trouveraient plaisir et profit. Nous félicitons notre ami — d'avoir eu le bonheur de parcourir cette terre de Judée et de Galilée sanctifiée par la présence et par les œuvres du Sauveur — et d'avoir songé à décrire les « Lieux Saints » tels qu'il les a vus, à situer les événements de la vie de Notre Seigneur dans le pays même qui leur a servi de cadre et à noter ses impressions, pour en faire une leçon vivante à

l'usage de son « *cher Breuric* », et — ce qui était loin de sa pensée — à l'usage de toute la famille « du *Creis-Ker* ».

« Je peux dire que je connais maintenant la Palestine d'un bout à l'autre. Elle commence aux environs du désert du Sinaï, cinquante kilomètres environ au-delà du canal de Suez. Vous entrez-là sur l'ancienne terre des Philistins, désert ou vrai jardin selon les endroits. Vous y trouvez Gaza, célèbre par Samson ; Ascalon, ancienne ville importante ; Azdod et Yebna, vieilles forteresses déchuës ; Lydda et Ramlé sur la route de Jérusalem à Jaffa, dans un pays riche en orangers dont les fruits sont deux fois gros comme le poing. Puis vous voyez à l'Est les montagnes de la Judée, collines arrondies, dénudées et rocailleuses, pays de vie nomade, sans eau et sans culture. Par une gorge étroite et sauvage vous montez à Jérusalem : La ville sainte est bâtie au milieu de ce plateau de Judée aux croupes arides ; elle est entourée de vallées profondes de trois côtés ; au nord, elle est défendue par de belles murailles continues de l'époque sarrasine ; en somme, elle forme une citadelle qu'il devait être très difficile de prendre d'assaut. Vous entrez par une porte monumentale et vous vous trouvez enfermé dans une ville originale, aux rues larges de trois mètres, descendant en paliers, couvertes par intervalles de passages voûtés, où circulent pèlerins, juifs, arabes et toutes sortes de races, pêle-mêle avec des ânes lourdement chargés, devant des boutiques sur rues sentant à plein nez les épices. C'est au milieu de ce décor tout oriental que vous découvrez tous les endroits vénérables que la vie du Seigneur a marqués. Rien de bien artistique d'ailleurs dans les sanctuaires chrétiens. Le Saint-Sépulcre seul possède à l'intérieur des ornements d'une grande richesse, dons, pour la plupart, de princes et de fidèles riches. Sur l'emplacement de l'ancien temple des Juifs, les Musulmans ont plusieurs mosquées dont deux sont très belles, la mosquée d'El Aksa qui est une ancienne église des Croisés et la mosquée d'Omar, l'une des plus belles qui soient dans tout l'Islam. De l'ancien temple, il ne reste aujourd'hui qu'une partie de la muraille d'enceinte où plusieurs Juifs viennent prier et pleurer tous les jours sur leur grandeur passée : c'est « le mur des pleurs ». Rien de

moderne à Jérusalem. Tout ce qui est de l'époque récente est en dehors des murs : colonies juives, établissements européens, couvents de toutes nationalités. Autour de Jérusalem, les vallées du Hinnom, de Josaphat et du Cédron dominées par les monts du Mauvais Conseil, du Scandale, des Oliviers et par le mont Scopus : peu de végétation ; seuls les oliviers prospèrent sur ce sol rocailleux et morne. Du côté de Bethléem, au Sud, c'est plus riant : les oliviers sont plus nombreux et font penser aux pommiers de la Bretagne ; quelques vignes et des champs mieux cultivés, quoique le pays soit toujours aussi accidenté.

Là où le paysage est le plus désolé, c'est sur le chemin de la Mer Morte, à l'Est. On descend au milieu de collines arrondies où l'herbe est rare et où seules quelques cigognes rappellent la vie au voyageur. Aux abords de la mer, la désolation augmentée encore : dans cette région imprégnée de sel, rien ne pousse. La mer, un lac de 75 km de long sur 15 de large, est verdâtre à cause des nombreux sels que ses eaux renferment et qui les rendent si lourdes : je m'y suis baigné et j'ai pu, sans faire aucun mouvement, m'asseoir dans l'eau comme dans une chaise.

« Là se jette le Jourdain, fleuve aux eaux limoneuses, coulant entre des massifs de verdure où les oiseaux chantent sans cesse : j'ai pris une bouteille d'eau de ce fleuve... Dans la vallée du Jourdain, à part les fourrés qui bordent le fleuve, la même pauvreté règne presque partout, à part les points qui, comme Jéricho, bénéficient d'une source abondante.

« De Jérusalem à Tibériade on passe par la Samarie, pays où les plaines sont déjà plus nombreuses et qui forme la transition entre la Judée pauvre, au Sud — et la fertile Galilée, au Nord. La ville principale de la Samarie est Naplouse, l'ancienne Sichem, au pied du Mont Garizien où les tribus d'Israël sacrifèrent jadis lorsqu'elles se séparèrent des tribus de Juda. La Samarie finit à la grande plaine galiléenne d'Esdrélon, vaste cuvette entourée par le mont Carmel du côté de la mer, les monts de Nazareth, du Thabor, du petit Hermon, les monts Gelboë et les monts de Samarie de l'autre côté. La terre, faite de roches volcaniques, est fertile et les villages se succèdent

nombreux au pied des montagnes. De là on monte à Nazareth et l'on se trouve bientôt devant la petite ville gentiment assise au flanc d'un coteau. C'est dans ce cadre que Jésus a vécu la plus grande partie de sa vie. C'est à cette fontaine où les femmes de Nazareth viennent toutes puiser de l'eau que la Sainte Vierge autrefois venait remplir sa jarre. Il est facile de se représenter là toute la vie de Jésus enfant et jeune homme.

« A la Synagogue, où Il émerveillait les docteurs par ses réponses, je Lui ai demandé d'éclairer ton esprit et de t'aider toujours dans la vie par ses lumières, tandis que plus loin, à la grotte de St. Joseph où Il travaillait, je Lui ai demandé de protéger notre cher Louis qui pratique comme Lui le métier de charpentier ; — à l'endroit où vécut la Sainte famille, je Lui ai recommandé toute la chère maison de G...

« En continuant vers le Nord on arrive, toujours par monts et par plaines, au-dessus du lac de Tibériade : c'est là un endroit ravissant. Dans le fond le lac, de forme ovale, montre des eaux très bleues : ces eaux autrefois, portaient de nombreuses barques, mais aujourd'hui les pêcheurs se font rares, malgré l'abondance des poissons. Des montagnes dénudées tombent à pic dans les eaux ou laissent à leur pied une petite bande cultivable dont la végétation paraît subtropicale avec ses orangers, ses bananiers, ses palmiers. Autrefois les bords du lac étaient encore beaucoup plus riants et le climat, aujourd'hui torride en été (le lac est à 208 m. au-dessous du niveau de la mer), était beaucoup plus agréable. Du côté d'où sort le Jourdain, on voit au loin la cime neigeuse du Grand Hermon qui jette dans cette contrée brillante de soleil un aspect imprévu.

« Si tu as une carte de Palestine, tu me suivras plus facilement dans les étapes de mon pèlerinage. »

(A suivre).

Ambroise Guillou, étudiant en pharmacie à Rennes, nous a adressé une lettre très aimable dont nos grands élèves resteront fort touchés :

« Malgré mon silence prolongé, je n'oublie pas Saint-Pol et quand, le dimanche, je fais une promenade en compagnie d'Yves Nédélec, je pense souvent à vous, à mes anciens professeurs et aussi aux bonnes parties que nous faisons au Champ de la Rive, à Ste-Anne et au Fer à Cheval.

« Nous les regrettons, ces promenades — et surtout les bains de Juin-Juillet, — car à Rennes il n'y a pas de ces jolis coins d'où l'on peut admirer la vaste nappe bleue et contempler les élégants voiliers qui passent à l'horizon. Ici, c'est toujours la même campagne monotone où dominent les pommiers et les peupliers et où il n'est pas possible de découvrir un endroit vraiment solitaire où, loin de tout bruit, on aimerait à méditer quelques instants.

« Mon bon ami, Jean Lavalou, vous a fait savoir tout dernièrement que j'achevais mon stage à l'Hôtel-Dieu de Rennes et, si j'ai la mémoire fidèle, il aurait ajouté que « je faisais des pilules ! » Ne croyez pas que ce soit là ma principale occupation ! Je suis employé à la Pharmacie annexe de l'hôpital où les indigents viennent prendre des médicaments pour leurs malades soignés à domicile. Actuellement, la Faculté chôme..., faute de clients ! Je passe donc mon temps à faire des « reconnaissances » de sirops, de teintures, de poudres, et de plantes. Pour cette dernière étude, je vais au Thabor où, au mois de Juillet prochain, j'espère avoir le plaisir de rencontrer les candidats au baccalauréat de notre vieux collège. Ils seront, sans doute, en train de revoir, une dernière fois, leurs auteurs ou leurs manuels d'histoire et de géographie. Qu'ils travaillent avec courage, les chers camarades de Première, de Mathématiques Élémentaires et de Philosophie ! Je leur souhaite à tous sans exception de venir ou.... de revenir faire une visite à la capitale de la Bretagne. Ils seront les bienvenus et le seul étudiant, ancien de Saint-Pol, — (tous les autres seront déjà en vacances) — les recevra à bras ouverts et se fera une joie de les piloter par les diverses artères de la ville.

« Mes meilleurs vœux de succès pour les examens si proches désormais ! Je prie à cette intention.

« Mon affectueux respect à MM. les Professeurs.
« Votre ancien élève tout dévoué,

« Ambroise GUILLOU. »

Au nom de tous, un très cordial merci au cher Ambroise !



ON NOUS PRIE D'INSÉRER

BULLETIN DIOCÉSAIN

D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE

du Diocèse de Quimper et de Léon (Quimper)
SOMMAIRE DE MARS-AVRIL 1922

	Pages
I. G. PONDAVEN et J.-M. ABGRALL : Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon : Lesneven (à suivre).....	65
II. WAQUET : Les statuts synodaux de Cornouaille et de Léon. 1523-1538.....	76
III. Abbé KERBIRIOU : L'activité économique et sociale d'un prélat de l'ancien régime. — Mgr de la Marche, Evêque de Léon.....	86
IV. P. PEYRON : Manuscrit de M. Boissière. — Persecution contre le clergé catholique (suite).....	96
V. Abbé LE MEUR : « Elie Fréron » par M. le Chanoine CORNOU.....	119
VI. Classement de monuments historiques.....	126
VII. Variété. — Quimper, centre d'approvisionnement au XIV ^e siècle.....	127

AVIS. — Nous publierons, dans le prochain numéro, le compte rendu de la conférence avec projections faite le 17 mai par le R. P. Depierre, des Missions Etrangères, et un rapport des Secrétaires du Cercle d'Etudes sur la causerie extrêmement intéressante faite, le 5 juin, par M. le Commandant Senneville :

« Mes Souvenirs de Guerre ».

SOMMAIRE

UN CORDIAL MERCI !

PENSÉES A MÉDITER.

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX.

LA VIE RELIGIEUSE AU COLLÈGE : Instructions ; Congrégations.

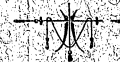
CONFÉRENCES ET VISITES.

LES ANCIENS : Deuils ; Mariage ; Promotions et nominations ; Examens et concours ; Portrait de Mgr de Léséleuc ; Correspondance.

NÉCROLOGIE : Pierre Grivot.

FÊTE DES ANCIENS.

BULLETIN DIOCÉSAIN D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE.



Un cordial Merci !

M. l'abbé Golias, notre professeur de dessin, a eu l'obligeance d'illustrer la couverture de notre Bulletin qui se présentera désormais à nos lecteurs aux couleurs et aux armes de la Vierge : c'est d'un symbolisme qui parlera de lui-même aux yeux et au cœur.

Notre ami s'est inspiré, pour les gravures figurées au recto et au verso, des souvenirs communs aux Anciens du Collège de Léon et aux élèves de l'Institution Notre-Dame du Creisker.

Nous remercions bien chaleureusement, aux pieds de notre Madone, celui qui a su interpréter, avec tant de goût et d'habileté, les sentiments de tous ceux qui aiment notre vieille maison et vénèrent Celle qui la bénit et la protège.

Pensées à méditer

DES ACTIONS

L'homme doit agir comme s'il pouvait tout et se résigner comme s'il ne pouvait rien.

* *

Si l'on ne se prive jamais de ce qui est permis, on fera bientôt ce qui est défendu ; ce qui suffit n'est pas toujours assez ; les préceptes ne vont pas loin sans les conseils.

S. GRÉGOIRE.

* *

Mépriser le conseil d'autrui, c'est porter au-dedans de soi le plus téméraire de tous les conseils ; ne sentir pas son besoin, c'est être sans ressource. Le sage agrandit sa sagesse de toute celle qu'il recueille en autrui.

FÉNÉLON.

* * *

Suarez avait fait trois parts de sa journée : huit heures de prières, huit heures d'études et huit heures pour le sommeil, les repas et la récréation. On voit que les trois-huit ne sont pas nouveaux.

Distribution solennelle des Prix

SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR AUFFRET,
Chanoine honoraire, Curé-Doyen de Douarnenez

LE JEUDI 13 JUILLET 1922

Un témoin bienveillant a eu la délicate attention d'adresser à la *Semaine Religieuse* et à la presse catholique du diocèse un compte-rendu très fidèle de la cérémonie. Nous ne saurions mieux faire que de le reproduire intégralement et nous offrons à celui qui l'a rédigé l'expression de nos remerciements les plus sincères.

M. le Chanoine Auffret ayant eu la bonté, sur nos instances, de nous communiquer le texte de son beau discours, nous sommes heureux de le publier *in-extenso*.

* *

« La distribution solennelle des prix a été faite aux élèves de l'Institution N.-D. du Creïsker, le jeudi 13 juillet, à 9 heures du matin, sous la présidence de M. le chanoine Auffret, curé-doyen de Douarnenez, et devant une assemblée nombreuse et choisie où nous avons remarqué la présence de MM. le comte de Guébriant, chevalier de la Légion d'honneur, maire de Saint-Pol-de-Léon, conseiller général ; le chanoine Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon ; Balanant, député du Finistère ; le chanoine Goulven, aumônier des Ursulines de Saint-Pol ; le chanoine Caugant, supérieur de la maison Saint-Joseph ; le docteur Bagot, président de l'Association des anciens élèves ; l'abbé Grill, inspecteur diocésain de l'enseignement libre ; Lucas, ancien professeur de l'établissement, etc...

La cérémonie s'ouvre par un morceau de musique qu'exécute brillamment la fanfare du Collège. Puis une troupe.

de jeunes artistes fait applaudir, dans l'interprétation d'une joyeuse bouffonnerie : *Un déraillement de chemin de fer*, un jeu d'une verve et d'un comique irrésistibles. La chorale donne encore une cantate à trois voix exécutée à capella, d'une belle inspiration patriotique et religieuse, sur laquelle se termine le programme récréatif de la cérémonie.

M. le Président monte alors sur l'estrade, à ses côtés, se placent les invités de marque que nous avons déjà signalés, MM. les recteurs du canton de Saint-Pol et les professeurs de l'établissement. M. l'abbé Mesguen, supérieur de l'Institution, prend la parole. Il adresse d'abord ses remerciements à M. le chanoine Auffret, qui a bien voulu accepter la présidence de cette cérémonie. En quelques mots, empreints du sentiment d'une déférente amitié, il trace les grandes lignes d'une carrière sacerdotale si bien remplie par un ministère de près de cinquante années, et rend hommage à l'activité toujours jeune de M. le curé de Douarnenez.

Il se tourne ensuite vers M. le Maire et M. le Curé-archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon, vers M. le docteur Bagot, à qui leur dévouement à la cause du Collège a mérité la reconnaissance de tous les anciens. Il s'adresse aux parents et aux prêtres accourus en si grand nombre à la cérémonie et leur rend compte des derniers mois écoulés.

Il donne d'abord les chiffres qui soulignent les résultats de l'année 1921, aux examens du baccalauréat : quinze bacheliers de philosophie ou de mathématiques, vingt et un élèves de première admis aux épreuves de la première partie, tel est le bilan de l'année passée. Et il semble que l'année en cours doive répondre aux espérances qu'autorisaient ces succès ! Aux concours de l'alliance des maisons d'éducation chrétienne et de l'Université catholique de l'Ouest, huit mentions obtenues dont une première mention qui vaut à un élève de philosophie une médaille d'or, montrent bien que la tradition continue. D'ailleurs, les examens en cours du baccalauréat s'annoncent pour nous exceptionnellement heureux ! Quatorze élèves de premières, neuf élèves de philosophie ou de mathématiques sont déjà admissibles aux épreuves orales du baccalauréat.

M. le Supérieur se plaît enfin à reconnaître que cette année ne lui a rien laissé à désirer : esprit de piété, discipline, travail, tout s'est accordé pour en faire une excellente année d'études. Il envisage donc l'avenir avec confiance, et demande à tous : parents, amis, prêtres du ministère, maîtres et élèves de l'aider à mener à bien la tâche que la Providence lui a confiée.

M. le chanoine Auffret prononce alors le discours d'usage. Il évoque d'abord le souvenir des heureuses années d'enfance et de jeunesse qu'il vécut au pied du clocher à jour, remercie de l'honneur qui lui a été fait et dont il se dit profondément touché, puis il fait entendre aux élèves l'austère leçon du devoir et du travail que commande la loi de Dieu, il insiste avec force et autorité sur l'obligation où ils se trouvent d'acquiescer dès cette heure de leur jeunesse des convictions solides où puisse s'appuyer une vie de dévouement à l'Eglise et à ses représentants ; et il termine en disant, lui aussi, sa confiance dans l'avenir de la maison.

Lecture est faite du palmarès : nous y relevons les noms des principaux lauréats :

Philosophie et mathématiques. — Excellence : Joseph Manach.

Dissertation philosophique : Henri Moreau.

Première. — Prix des anciens élèves : Jean Le Vaillant, Jean Cariou.

Excellence : Alfred Mariette ; — Prix d'honneur : Alfred Mariette, Augustin Laurent.

Seconde. — Joseph Mével, Joseph Herry, Sylvain Peyron.

Troisième. — Jean Quiniou, Joël Bellec, Jean Colin, François Le Rest.

Quatrième. — René Madec, Henri Guillerm, André Pouliquen, J.-L. Le Borgne, Coat, Le Ber (3^e Accessit en excellence).

Cinquième. — Louis Sévère, René Coat, Yves Le Bihan, Marcel Le Roux.

Sixième. — Louis Birien, Louis Laizet, Gabriel Congar, Joseph Cren, Jules Taniou (prix d'honneur), 6 inscriptions.

Septième. — Guy Lorient, Henri Senneville, André Jacq, Louis Balanant.

Huitième. — Roger Faure, François Séité.

Neuvième. — Eugène Le Page, Henri Castel.

Voici les noms de nos lauréats aux concours de l'année :
CONCOURS GÉNÉRAL DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST

Dissertation philosophique. — Prix unique (médaille d'or offerte par Mgr de Kernaëret) : Henri Moreau, de Saint-Pol-de-Léon ;

3^e mention : Jean Moreau, de Châteauneuf-du-Faou ;

11^e mention : Jean Léon, de Sizun.

Sciences physiques (Philosophie). — 3^e mention : Jean Moreau ;

4^e mention : Yves Messenger, de Henvic.

Sciences naturelles. — 6^e mention : Jean Coulogner, de Morlaix.

SECONDE. — *Composition française.* — 11^e mention : Yves Crem, de Gouézec.

Concours de l'Alliance des Maisons d'éducation chrétienne
5^e mention : Henri Moreau.

Concours d'Instruction religieuse organisé par la Revue Catholique : « Les Semailles »

1^{er} prix : René Chapel, de Saint-Pol-de-Léon.

RÉSULTATS DES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT

Session de Juillet 1922.

Philosophie. — Jean Coulogner, de Morlaix (reçu) ; — Robert Goulm, de Brest (reçu) ; — Emile Kerbrat, de Landerneau (admissible) ; — Jean-Yves Larvor, de Guiclan (admissible) ; — Jean Léon, de Sizun (reçu) ; — Henri Moreau, de St-Pol-de-Léon (reçu) ; — Jean Moreau, de Châteauneuf-du-Faou (reçu : mention assez bien) ; — Albert Pichon, de Guiclan (reçu).

Mathématiques élémentaires. — Yves Douguedroit, de Morlaix (reçu : ancien admissible) ; — Joseph Minguy, du Conquet (reçu : ancien admissible) ; — Joseph Manac'h, de St-Pol-de-Léon (reçu).

Première. — Section A. — Latin-grec : Pierre Gravat, de Morlaix ; — Eugène Guyader, de Landerneau ; — René Kérautret, de Morlaix ; — Augustin Laurent, de St-Pol-de-Léon ; — François Le Saint, de Plouescat ; — Jean Le Vaillant, de Plougasnou ; — Alfred Mariette, de Morlaix ; — Yves-Marie Pape, de Landivisiau ; — Louis Sparfel, de Plounévez-Lochrist. Ces élèves ont été tous reçus à l'oral, à l'exception de Y. Pape. — P. Gravat, étant malade, n'a pu se présenter à l'oral. — E. Guyader, J. Le Vaillant, A. Mariette ont eu la mention A. Bien.

Section B. — Latin-langues : Marcel Dohér, de Plougasnou (reçu : mention assez bien) ;

Section C. — Latin-sciences : Henri Blons, de St-Marc ; — Jean Cariou, du Conquet ; — Louis Nicol, du Guerlesquin. — Tous reçus.

Section D. — Marcel Doniol, de Guingamp (reçu).

Discours du Président, M. le chanoine AUFFRET

MESDAMES, MESSIEURS, MES CHERS AMIS,

C'est un grand honneur pour moi de venir présider la distribution des prix. Une tradition louable veut que cette fête soit présidée par un ancien élève. Il y a 52 ans que j'ai quitté ce Collège. A défaut d'autres titres, cela suffit pour m'avoir fait accepter avec joie, mais non sans crainte, cet honneur insigne. Je puis aussi ajouter que j'aime beaucoup ce Collège et que j'y suis resté toujours attaché profondément. Merci donc, M. le Supérieur, de votre aimable invitation et des paroles trop élogieuses que vous venez de m'adresser.

En commençant, je dois saluer le jeune et distingué Supérieur de cet établissement. Pour ne pas blesser son humilité, je dirai seulement qu'il a été choisi entre plusieurs et jugé le plus digne pour succéder à des prêtres remarquables par leur science et leurs vertus. Je citerai M. André, M. Quidelleur, les principaux de mon temps. Plus tard, c'est M. Le Roux, M. Kerboul et, en dernier lieu, le cher abbé Floc'h, que tous nous regrettons sincèrement. C'était une âme vaillante, un cœur d'or, travaillant jusqu'à l'épuisement complet de ses forces. Il a sacrifié sa vie, mais, pendant la guerre, il a tenu cette maison debout ! C'est simplement beau. N'oublions pas non plus le bon M. Audic, si respecté et si aimé de tous. Il réalisait pour nous l'idéal du professeur doué des plus brillantes qualités. Il rendait l'étude et la vertu aimables. Il a passé en faisant le bien et reste vénéré comme un saint. Il m'est aussi agréable d'adresser un mot d'amitié à cette pléiade de jeunes professeurs, tous munis de titres académiques, qui prouvent leur aptitude et leurs connaissances étendues. Au-dessus de tout cela, ils ont, un trésor d'énergie, un besoin immense de dévouement à mettre à la disposition des jeunes gens de cette maison. Ils y font le plus grand bien. Je suis heureux de le constater et de le proclamer bien haut.

Ce Collège, vieux de bientôt 2 siècles et demi (1) (1682), a eu à subir bien des infortunes. Il a eu à supporter le contre-coup des événements heureux et malheureux que traversait notre pays. Dans les derniers bouleversements, il a failli disparaître. Mais la Vierge du Creisker veillait ! Dieu a suscité deux hommes dévoués aux bonnes œuvres, surtout à l'œuvre par excellence de l'enseignement chrétien : je veux dire M. le Curé Treussier et M. le Maire de St-Pol qui joignant leurs efforts à ceux de M. le Supérieur ont fait appel à la bonne volonté des Anciens Elèves et de certains amis restés fidèles. Ils ont réussi à réunir les ressources nécessaires pour fonder cette nouvelle institution. Ainsi, ce Collège du Creisker a été sauvé et son avenir assuré. Puisse-t-il ne plus courir de pareils dangers !

Je suis heureux de saluer ici M. De Guébriant, conseiller général du Finistère, maire de St-Pol. C'est l'homme de bien par excellence que l'on trouve toujours à la tête de toutes les bonnes œuvres. On vient enfin de rendre justice à ses mérites en le nommant Chevalier de la Légion d'honneur. Tout le monde a applaudi à cette nomination. Je puis affirmer sans crainte que jamais cette croix n'a été attachée sur une poitrine plus française, plus bretonne, plus chrétienne.

MES CHERS AMIS,

Laissez-moi vous dire, combien vous devez aimer cette maison où vous venez faire vos études secondaires. Vous arrivez ici tout jeunes, très peu instruits, votre bagage n'est pas lourd ; tout au plus un certificat d'études primaires ! Et alors vous regardez devant vous un peu désorientés. Que de classes à faire ! Six ou sept ! Que de chemin à parcourir avant d'atteindre la Première, la philosophie ! Vous considérez les élèves des Cours supérieurs avec un certain respect. Vous vous dites intérieurement : « Comme ils doivent savoir des choses ! Comme ils sont savants ! » Ce sont presque des demi-dieux. Vous les voyez comme sur une haute montagne et vous, vous êtes tout en bas. Quand arriverez-vous là-haut ? Mes jeunes amis, cela viendra peu à peu. Tout ce qu'on demande de vous, c'est de la bonne volonté pour le travail, et vos bons maîtres se chargeront du reste.

Pour vous apprendre bien le français, cette belle langue, la plus belle du monde, on vous fera étudier le grec, le latin, les langues anciennes, on y ajoutera l'anglais, voire même l'allemand. Il faut faire vos humanités, connaître les littératures anciennes et modernes pour être vraiment

(1) Mgr Leneboux de la Brosse.

instruits. Du reste, sans cela, la porte ne vous serait pas ouverte, si vous voulez vous présenter aux Ecoles Supérieures.

On vous enseignera l'histoire de France depuis ses origines jusqu'à nos jours, la vraie histoire et non l'histoire falsifiée, travestie, l'histoire dépouillée de ces calomnies inventées à plaisir par des sectaires, par les ennemis de notre pays et de notre sainte religion. Vous apprendrez encore l'histoire de tous les autres peuples du monde depuis l'époque la plus reculée jusqu'aux temps actuels. Vous connaîtrez ainsi leur civilisation, leur puissance, avec leur industrie et leur commerce. Après les lettres ce sont les mathématiques qui réclameront votre activité. Toutes les sciences avec leurs progrès merveilleux, leurs applications savantes devront vous révéler leurs secrets. Toutes ces connaissances, sachez-le bien, vous sont très utiles, sinon nécessaires, quelle que soit la carrière que vous embrasserez plus tard.

Voilà, certes, un vaste programme à parcourir ; il y a là de quoi déconcerter des cœurs moins courageux que les vôtres. Oui, que de travail, que d'efforts il faudra fournir pour posséder toutes ces matières. Si vous arrêtez là vos études, le moment arrive pour vous de choisir un état de vie, et alors c'est un nouvel horizon qui va s'ouvrir devant vous. Que vous deveniez des agriculteurs, des industriels, des commerçants, il vous faudra encore étudier pour acquérir des connaissances spéciales, techniques. Vous aurez à travailler pour que, joignant la pratique à la théorie, vous puissiez devenir des patrons, des directeurs, des ouvriers intelligents, capables, et non des manœuvres, des hommes à esprit borné, ne comprenant presque rien de ce qui regarde leur état. Vous essaieriez de parvenir peu à peu, grâce à votre activité éclairée, persévérante, à des situations honorables dans la société. Vous profiterez des avantages indéniables et de la considération réelle dont jouissent toujours ceux qui ont reçu une instruction sérieuse, complète.

Après ces quelques mots sur l'instruction, la culture intellectuelle qui vous est donnée dans ce Collège avec un grand succès, — les nombreux prix au Concours d'Angers, les diplômes aux examens du baccalauréat, en sont la preuve évidente, disons-le bien haut, — je voudrais maintenant vous parler de l'éducation chrétienne. C'est la seconde et la principale partie de l'enseignement catholique. Ici, ces deux parties vont ensemble. Dans d'autres établissements, les élèves peuvent acquérir aussi toutes les connaissances humaines, désirables ; mais souvent les connaissances religieuses sont, hélas ! négligées. Former des

jeunes gens savants, oui, mais des jeunes gens connaissant leur religion, on n'en a aucun souci ! L'accessoire passe ainsi avant le principal ou pour le dire franchement celui-ci est totalement supprimé. On ne réfléchit pas assez que l'instruction, qui est une excellente chose en soi, devient souvent, quand elle est mal employée, une source de malheurs pour l'humanité.

Ici, au contraire, on sait remonter à Dieu créateur du ciel et de la terre et souverain Seigneur de toutes choses, à Dieu source de toute lumière, de toute vérité, à Dieu notre maître ici-bas et notre récompense au Ciel. Vous êtes élevés dans une atmosphère surnaturelle. On continue l'enseignement du foyer domestique breton. Vos maîtres sont de vrais éducateurs et tiennent près de vous la place de vos chers parents. Vous êtes des jeunes plants de bonne qualité, de belle venue, confiés à des jardiniers habiles, pour être dirigés, formés, et pour devenir ainsi des arbres sains, pleins de sève, promettant de donner plus tard des fruits excellents.

Avant tout, vous apprenez vos devoirs envers Dieu, envers la patrie et la famille. Ils sont inscrits dans le Décalogue qui est souvent proposé à vos méditations pour qu'il devienne la règle unique de votre conduite. Ah ! dans le monde, on parle sans cesse des droits de l'homme, vous l'entendrez plus tard, mais on parle trop peu, hélas ! des droits de Dieu. Et pourtant ils existent aussi ceux-là, et sans eux les droits de l'homme n'existeraient pas ! N'est-ce pas Dieu qui donne le droit de commander, qui ordonne d'obéir, de respecter la propriété et la vie du prochain ? Ceux qui imposent aux autres l'obéissance, qui réclament énergiquement leurs droits, mais qui ne reconnaissent pas Dieu sont pour nous des êtres ignorants et qui plus est des êtres dangereux, des malfaiteurs publics. Ici, heureusement, ces principes essentiels sont imprimés profondément dans vos jeunes âmes. Oui, remarquez bien que si on vous apprend à connaître vos droits, on a soin en même temps de vous faire connaître vos devoirs envers Dieu et envers vos semblables. On pliera, on formera votre volonté à la pratique de ces devoirs ; c'est un travail lent, délicat, qui s'opère par l'enseignement des principes qui éclairent l'intelligence et par les exhortations et le bon exemple qui entraînent la volonté. C'est grâce à cette culture morale que le respect de l'autorité vous devient facile, que vous acceptez la loi du travail, la loi de la souffrance. Au lieu de l'amour effréné du plaisir, de la richesse, vous mettez dans votre cœur les nobles sentiments des devoirs et de la vertu. Vous prenez en horreur l'erreur, le vice, ce qui égare, ce qui dégrade et rend l'homme méchant, malheureux ici-bas et l'éloigne du Ciel. En travaillant tous les jours à devenir meilleurs, vous arrivez à acquérir une certaine sagesse qui vous fait juger saine-

ment de toutes choses, voir où est le bien, où est le mal, ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter dans telle et telle circonstance. Du reste, pour vous aider à vous élever à ce degré de bonté morale, vous avez en plus un excellent moyen, je veux dire que vous avez soin de nourrir votre âme de la sainte Eucharistie.

En effet, dans cette maison, grâce aux réunions pieuses de vos congrégations, grâce à vos intéressantes conférences apologétiques, vous sentez ce besoin, vous êtes attirés à communier souvent. Et en mangeant le pain des forts, le pain des Anges, en buvant le vin précieux qui fait germer les vierges, vous devenez vertueux, capables de toutes les bonnes actions. C'est ainsi que vous serez des jeunes gens modèles, des zélés, des entraîneurs, des soldats pleins de vaillance comme l'ont été dans la dernière guerre vos maîtres et les anciens élèves, dont plusieurs sont tombés comme des héros, des héros chrétiens. Plus tard, vous serez dans le monde des hommes d'une haute valeur morale, ne transigeant jamais avec le devoir, ne se laissant pas aller à tout vent de doctrine, aujourd'hui avec les bons, demain avec les mauvais, de ces hommes qui pensent bien et qui agissent mal, qui prient le matin et le soir travaillent pour faire fermer nos églises. Vous serez des hommes sans respect humain qui ne tremblent pas devant les moqueries, qui ne supporteront pas les insultes à leur religion, qui sauront répondre à leurs ennemis ces paroles magnifiques : « Je crains Dieu et n'ai point d'autre crainte. » Vous direz bien haut qu'il faut Dieu partout, dans la famille, dans l'école, dans les lois du pays. En un mot, vous serez des hommes sur lesquels on pourra compter pour faire régner dans les paroisses et en France les principes d'ordre, de justice et de vraie liberté. Voilà ce qu'on veut faire de vous, mes chers Amis. Et alors que vous vous fixiez dans nos campagnes, que vous deveniez des médecins, des avocats, des notaires, que vous soyez surtout des prêtres, et c'est la plus noble des professions, partout vous jouirez de l'estime de vos compatriotes, vous acquerez une grande influence, partout vous ferez le plus grand bien.

Rappelez-vous bien ceci, que dans toutes les carrières vous trouverez toujours au premier rang des catholiques pratiquants, par exemple des militaires comme de Castelnau, de Maud'huy, Fayolle, Maistre, Foch ; des savants comme Branly, comme Pasteur. Ils ont fréquenté les écoles chrétiennes ceux-là, et ils n'en rougissent pas ! Prenez exemple sur ces nobles caractères et vous ferez le bonheur de vos parents et le vôtre, vous serez la gloire de vos maîtres et l'honneur de ce cher collège de Léon.

Chers parents, je vous offre toutes mes félicitations, parce que vous confiez vos enfants à cet établissement. Vous vous privez de l'aide de ces jeunes bras, vous con-

sentez à faire de lourds sacrifices pour leur permettre de faire leurs études secondaires ; eh bien ! vous avez mille fois raison. Donner à vos enfants une instruction solide, une éducation chrétienne, cela vaut mieux que de leur donner une grande fortune. L'argent n'est pas tout dans la vie, le bonheur de l'homme a d'autres sources. Et, à ce point de vue, vous admettez avec moi que l'homme, par sa conduite et ses capacités professionnelles, arrivera toujours à se créer dans le monde une situation convenable et souvent brillante. Pourquoi le pays du Léon est-il si prospère par son commerce de légumes ? Sans doute, vous le devez au climat, à la nature du sol fécond que la divine Providence vous a départi ; mais vous le devez aussi aux qualités exceptionnelles de ses habitants. Ce sont des travailleurs acharnés, des commerçants instruits, au courant de tous les progrès, qui font la richesse du pays. Il y a dans cette région une élite d'hommes, à l'esprit ouvert, au caractère bien trempé, qui s'est formée de génération en génération, sous l'influence du Collège de St-Pol ; ce dernier a été pour eux un foyer de lumière, une source de bienfaits de toute nature. Aimez donc cette institution de N.-D. du Creïsker et continuez à y placer les jeunes garçons de vos belles et nombreuses familles.

Nulle part vous ne trouverez un esprit meilleur, des habitudes plus chrétiennes. En reprenant ces élèves, prenez garde, chers parents, qu'ils ne soient mal édifiés pendant les vacances. Ils devront être fidèles à faire leurs prières, à sanctifier le dimanche par l'assistance à la messe, aux offices de la paroisse, à s'approcher quelquefois de la Sainte Table, particulièrement le 15 août, et à ne pas oublier d'observer l'abstinence du vendredi, même en voyage. Le bien qu'on leur fait ici, pendant l'année, pourrait être compromis, ruiné, si les parents ne savent pas veiller sur eux. On a vu des jeunes enfants retourner des vacances, bien changés, mais pas en bien ! Des compagnies mal choisies, des fêtes trop mondaines, une vie trop dissipée, sous prétexte de les distraire ou même de les récompenser, leur avaient fait du mal. Il ne faudrait pas qu'en deux mois soit détruite l'œuvre accomplie par les maîtres pendant toute l'année. L'expérience acquise m'autorise à donner ce conseil en toute charité.

* *
* *

Sur ces vœux, je finis, et vous prie de m'excuser d'avoir gardé la parole certainement un peu trop longtemps.

Mes chers amis, qui allez quitter cette maison, à la fin de vos études, oh ! pensez à dire merci à vos maîtres à votre si dévoué Supérieur, pensez à adresser une bonne prière à N.-D. du Creïsker. Ne vous est-il pas arrivé, dans

vos moments de ferveur, pendant vos retraites, de lui faire part de vos projets, de vos secrets les plus intimes ? Oui, vous lui avez dit que vous l'aimiez du plus profond de votre âme. Eh bien ! en ce moment solennel, allez lui dire un dernier au revoir. Promettez-lui d'être fidèles à vos serments, de l'aimer toujours, dans quelque situation que vous puissiez vous trouver plus tard. Et alors, la bonne Vierge vous écoutera, vous bénira. Elle vous suivra dans la vie publique pour vous protéger et enfin elle vous conduira sûrement au Ciel.



La Vie au Collège

La Vie Religieuse

SERMONS ET INSTRUCTIONS

- 4 Juin. — La Pentecôte — *M. Abily.*
- 11 Juin. — L'Eucharistie : présence réelle, culte public et privé de la Sainte Eucharistie — *M. Le Meur.*
- 18 Juin. — Communion : ses effets ; Communion spirituelle — *M. Le Roux.*
- 23 Juin. — Fête du Sacré-Cœur — *M. Mazéas.*
- 2 Juillet. — Dispositions de l'âme et du corps pour communier : Communion fervente, tiède, sacrilège — *M. Madec.*
- 9 Juillet. — Conseils pour les vacances — *M. le Supérieur.*

CONGRÉGATION DE LA SAINTE VIERGE

Cérémonie des adieux

Le dimanche 25 Juin, à onze heures, nous étions réunis dans la Chapelle du Creïsker pour une cérémonie bien touchante : plusieurs approbanistes étaient définitivement

admis à faire partie de la Congrégation de la Sainte Vierge et les nouveaux dignitaires étaient solennellement installés dans leurs fonctions respectives, en présence de M. le Supérieur, de notre directeur, M. Falhon et de leurs camarades ; enfin, nous les aînés qui ne devons plus rentrer au collège, nous faisons nos adieux à notre bonne Mère.

Notre ancien professeur de Troisième, M. Grall, récemment nommé aumônier de la Retraite à Quimperlé, avait accepté de nous adresser une allocution de circonstance.

Il sut y mettre toute son affection et son expérience déjà longue de la jeunesse.

Il commença par donner des conseils aux « grands ». Quel que soit le milieu où la Providence les placera, la maison où ils ont été élevés a le droit de compter sur eux.

Ceux qui vont au Séminaire sont les privilégiés et seront certainement les plus heureux dans la vie. Qu'ils prennent pour modèle le divin Maître qui leur a fait entendre sa voix : « *Veni et sequere me !* » Qu'ils soient des apôtres comme un Michel Le Nobletz ou un Père Maunoir ! M. le prédicateur s'est plu à nous citer de ces ardents missionnaires bretons des traits qui nous ont fort édifiés.

A ceux d'entre nous qui doivent rester dans le monde, M. Grall souhaite le don de force pour que nous restions dignes de l'éducation que nous avons reçue.

Aux jeunes qui viennent d'entrer dans la Congrégation de la Sainte Vierge, il se contente de donner un conseil unique : « qu'ils retiennent les exemples de leurs aînés ! » ; qu'ils aient, comme eux, une piété solide et confiante, qu'ils se montrent d'une docilité parfaite à l'égard de leurs maîtres et apportent dans leur travail l'esprit de constance qui seul assure le succès.

A tous, M. le prédicateur recommande, en terminant, « le culte du souvenir ».

Il peut être certain que nous n'aurons garde d'oublier ni notre sainte et puissante patronne, ni la maison qui abrita nos jeunes années, ni tous ceux qui, comme M. Grall, nous ont instruits et nous ont aimés, en nous guidant dans la voie du bien.

Le cantique traditionnel : « *Vierge, toujours, garde nos cœurs...* » et la bénédiction du Très Saint Sacrement clo-

turèrent cette réunion intime qui ne laissa pas que d'é-mouvoir plus d'un d'entre nous. Pour la première fois, nous avons profondément senti combien il en coûte de dire adieu à un passé très doux et, au total, d'un charme inexprimable.

Notre-Dame du Creisker, veillez sur nous !

UN ANCIEN.

Voici les noms de ceux de nos camarades congréganistes qui ont subi les épreuves de l'examen d'admission au Grand Séminaire :

Pierre Gravot, de Morlaix ;
Eugène Guyader, de Landerneau ;
René Kerautret, de Morlaix ;
Yves Kerboul, de Relecq-Kerhuon ;
Augustin Laurent, de Saint-Pol-de-Léon ;
Jean Le Vaillant, de Plougasnou ;
Alfred Mariette, de Morlaix ;
Yves-Marie Pape, de Landivisiau ;
Joseph Robin, de Saint-Thégonnec ;
Louis Sparfel, de Plounévez-Lochrist ;
Jean Senneville, de Saint-Pol-de-Léon ;
François Le Saint, de Ploëscat (Séminaire de Saint-Jacques).

Jean Nicol, du Guerlesquin, a l'intention d'entrer au noviciat des Oblats de Marie-Immaculée.

Nous félicitons nos chers condisciples d'avoir songé « à choisir la meilleure part » et nous recommandons leur vocation à Marie, « reine du clergé ».

CONGREGATION DU SACRÉ-CŒUR

28 Mai et 11 Juin. — Notre directeur nous a parlé, dans une première causerie, « des moyens dont se sert le scandaleux pour pervertir les âmes », puis, dans un second entretien, il nous a montré « les suites du scandale » et nous a exhortés à nous repentir et à nous relever si, par malheur, nous avons été ou si nous sommes encore les « mauvais anges » de nos frères.

25 Juin. — Aujourd'hui, c'est la fête de notre Congrégation.

La réunion, pour la circonstance, se tient à neuf heures, dans la chapelle du Creisker et, pour donner plus d'éclat à la cérémonie, M. Riou a invité M. Golias, notre professeur de dessin, à nous adresser quelques mots. M. le Supérieur et M. l'Econome étaient également présents.

On chante d'abord le *Veni Creator*, puis c'est la réception des nouveaux approbanistes et de 28 congréganistes.

Voici maintenant M. le prédicateur en chaire. Après une brève introduction, où il remercie notre directeur du bonheur qu'il lui a procuré en lui offrant l'occasion de participer à notre fête — (bonheur que nous partageons avec lui) — il entre rapidement au cœur de son sujet : « Servir Dieu dans la joie ! »

« Ne soyez pas, dit-il, de ces adolescents au visage pâle, au teint blafard, aux yeux sans vie qui, la canne à la main et la cigarette aux lèvres, se promènent sur les trottoirs de nos grandes et petites villes. Ils sont tristes à faire peur ! »

Or, tous les auteurs de traités relatifs à la vie spirituelle nous affirment que la tristesse est une chose mauvaise. « Un saint triste est un triste saint ! »

« Que tout en vous respire la joie, la gaieté : c'est ainsi d'ailleurs que le Cœur de Notre-Seigneur demande à être servi. *Hilarem datorem diligit Dominus.* »

« Soyez tous des *hilarés* », nous dit M. Golias en terminant.

Nous tâcherons de mettre ce conseil en pratique en y mettant cependant une sourdine pour ne point déplaire à notre cher directeur qui nous dit souvent « qu'il préfère le sourire au rire ».

La cérémonie prit fin sur la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Marcel LE ROUX,

Elève de 5^e A.

Secrétaire de la Congrégation.



CONFÉRENCES ET VISITES

Séance de projections donnée par le R. P. Depierre,
de la Société des Missions Etrangères

Il y a quelque temps, le Père Huntziger, dans une belle conférence avec projections, nous menait en Afrique visiter les missions des Pères Blancs, et voilà que le Père Depierre est venu à son tour nous donner une séance au cours de laquelle il nous a fait parcourir les missions d'Asie, et principalement de l'Indochine, du Thibet et du Japon. Le Père Depierre est déjà connu de nous et la causerie qu'il nous fit l'an dernier fut très appréciée des collégiens. Celle-ci n'a pas été moins goûtée.

A huit heures, nous nous rendons, bande par bande, dans la salle des fêtes. L'écran est déjà éclairé. Nous sommes impatients d'y voir apparaître les vues. Enfin, la porte se ferme, les lumières s'éteignent. « Silence au poulailler ! »

M. le Supérieur nous présente le Père Depierre et nous rappelle la charmante soirée de l'an passé. A peine a-t-il fini de parler que nous entendons un petit coup de clochette. Nous voici transportés en Asie, devant la petite ville d'Angkor, contemplant les ruines des merveilleux palais et des magnifiques pagodes de l'antique civilisation asiatique. A nos yeux s'offre soudain le palais du Sultan de Siam. Il s'étend entre deux montagnes parallèles : au-devant court un mur percé de deux portes entre lesquelles on voit un bas-relief gigantesque ; c'est un ensemble de sculptures représentant toutes sortes de dragons et d'animaux fantastiques, fait pour empêcher les esprits mauvais d'entrer dans le palais. Les esprits, disent les païens, sont effrayés à la vue de ces animaux et s'enfuient. Nous ne pénétrons pas plus avant, car peut-être avons-nous peur, nous aussi, de ces sculptures effarantes. Comme nous nous éloignons, le Père nous dit : « Il y a beaucoup de chrétiens dans le pays et le sultan s'est montré jusqu'ici favorable à la religion. Il y a un évêque catholique dans cette région. Cet évêque joua un jour un bon tour au sultan. Il fit élever son église entre le bas-relief « écran » et le palais de sa Majesté qui, paraît-il, en fut furieuse. Heureusement, sa colère n'eut pas de conséquences. »

Nous allons maintenant rendre visite aux paisibles indigènes, dont beaucoup sont déjà convertis. Nous voyons

d'abord des prêtres catholiques instruisant leurs fidèles, puis une petite chapelle avec un balcon extérieur, et enfin une ancienne pagode païenne transformée en presbytère. Plus loin, nous rencontrons une famille chrétienne, avec les seize ou vingt enfants groupés autour du père et de la mère, et une troupe de jaunes qui, pieds nus, font une partie de football. Enfin, nous apercevons une bande d'Indochinois qui se livrent à un sport d'un nouveau genre. Ils sont assis autour d'une terrine pleine de boisson et tiennent à la main des tuyaux de bambou, longs d'environ deux mètres. A un signal donné, chacun plonge son tuyau dans le vase et se met à pomper le liquide de toutes ses forces : c'est à qui en boira le plus et le plus vite.

Nous traversons bientôt une grande forêt dont la végétation est vraiment luxuriante. Ce n'est point ici que les artistes manqueraient de modèles ! Voici des bambous géants d'une hauteur extraordinaire et d'une grosseur telle que les indigènes se servent presque exclusivement du tronc creusé de cet arbre pour fabriquer des vases ; souvent aussi ils taillent d'énormes pipes en bambou, auprès desquelles nos pipes d'Europe paraîtraient minuscules. Voici encore l'énorme boabab dans le tronc duquel on peut construire une maison. Voici le singulier banian, ou « arbre multipliant » : ses branches, au lieu de s'élever vers le ciel, descendent vers la terre, et, devenues assez grandes pour toucher le sol, elles y prennent racine, et portent d'autres branches qui se multiplient à nouveau de la même façon.

Soudain, il nous semble entendre près de nous un bruissement de feuilles. Qu'est-ce donc ? Le tigre ? Il est très répandu dans ces régions et y fait de nombreuses victimes. Est-ce un serpent ? Non ! Sur le sentier que nous suivons, apparaît une sorte de bœuf sauvage, le yack ; nous admirons — non sans un certain frisson — ses cornes superbes et sa puissante musculature. Des indigènes viennent de le capturer, et le maîtrisent avec peine. « Cet animal, nous dit le Père, fait dans ce pays l'office de cheval. Il est très doux à l'égard des indigènes, mais il n'aime pas les Européens, et dès qu'il sent les blancs, il essaye de foncer dessus, pour le tuer. » Et cet animal suspendu par les pattes à une perche que portent quatre hommes ; oh ! qu'il est bizarre. « C'est un ours brun tout vivant. Pour l'empêcher de rugir et pour le rendre inoffensif, on lui a muselé la gueule avec une corde. »

En sortant du bois, nous rencontrons un village de chrétiens. « Dans ce pays, nous dit le missionnaire, la femme fait tous les travaux avec son petit toujours lié à son dos. Les plus jeunes enfants aident la mère, tandis que l'aîné et le père les regardent travailler. » Ils ont de la chance ceux-là ! ajoutons-nous tout bas.

Nous arrivons ensuite près d'une rizière. Ce qu'il y a de curieux, c'est le procédé que les Indochinois emploient pour irriguer le terrain. Ils construisent une granre roue à godets, toute en bambous et la placent au-dessus d'un ruisseau, en y laissant tremper l'extrémité de la dite roue qui est mue par le courant. Les godets peuvent ainsi se remplir, puis se vider dans les conduits de bambou qui aboutissent à la rizière. Nous suivons donc l'un de ces conduits et nous arrivons devant un terrain inondé d'eau. Ça et là des laboureurs défrichent le sol à l'aide de grosses charrues ; des enfants se promènent sur des échasses dont les étriers sont plats, car, comme ils sont pieds nus, cela leur ferait mal de reposer seulement sur le milieu de la plante des pieds.

Nous passons ensuite devant un hôpital pour lépreux. Il y en a quelques-uns dans la cour. L'un d'eux a le visage dévoré par la hideuse maladie ! C'est horrible à voir ! Bientôt, le pauvre homme n'aura plus figure humaine.

Tandis que nous poursuivons notre chemin, le Père nous explique les pénibles travaux des premiers missionnaires en Indochine : « Une violente persécution, nous dit-il, fut déchainée par trois mandarins contre plusieurs villages chrétiens. Un village entier apostasia, mais grâce à la foi tenace de l'un de ses chefs, il devait, longtemps après, redevenir chrétien. Dans les autres villages, il y eut de nombreux martyrs et beaucoup de chrétiens durent fuir la persécution. Les missionnaires furent obligés de s'en aller, eux aussi. Quelques-uns s'égarèrent dans une immense forêt ; ils mirent plusieurs mois à en sortir, et ils rencontrèrent peu après tout un village de chrétiens que la persécution avait contraints à s'exiler. Les braves gens n'avaient plus ni prêtre, ni église, et cependant ils avaient conservé leur foi. Parmi eux se trouvait une bonne vieille qui avait un chapelet auquel il manquait bien des grains... Les missionnaires apprirent bientôt qu'ils pouvaient sans crainte retourner dans leurs villages, car la persécution était terminée. Dieu, en effet, avait manifestement puni les mandarins persécuteurs, car en moins de huit jours trois d'entre eux étaient morts : l'un fut noyé, le second périt d'une chute de cheval, et le troisième fut dévoré par les vers. »

Maintenant, nous arrivons dans l'Indochine septentrionale. De temps en temps, nous passons devant des pagodes dans lesquelles on aperçoit de répugnants bouddhas avec leurs six bras chargés de présents de toutes sortes et des bonzes qui... que... Ecoutez ! Ces prêtres du bouddhisme ont des coutumes étranges. Ils peuvent par exemple dire beaucoup plus de prières que les chrétiens, au moyen de banderoles et de moulins à prières. Les invocations sont écrites sur des lanières de toiles qui sont attachées au bout d'une perche plantée en terre. Chaque fois qu'un

souffle de vent met la lanière en mouvement, les invocations qui y sont inscrites sont considérées comme dites par le propriétaire de l'instrument. Mais les moulins à prières sont encore plus curieux : ce sont de petites boîtes cylindriques dans lesquelles sont placées des prières à l'adresse de Boudha ; le cylindre est traversé par un bâton, axe du moulin. Les bonzes n'ont qu'à faire tourner la manivelle, et, à chaque tour, il y a autant de prières formulées qu'il y en a d'inscrites à l'intérieur... Quelquefois même, ce qui est encore plus simple, ils font marcher leurs moulins à l'aide d'une roue motrice qu'un ruisseau fait tourner. Les bonzes, pendant ce temps, fumeront leurs pipes ou feront d'agréables songes ou des sommes interminables !

Nous nous élevons ensuite des régions brûlantes de Birmanie aux plateaux glacés du Thibet. Dès que nous arrivons, nous sommes reçus par les habitants, qui sont très polis, et qui nous saluent « à la Thibétaine », c'est-à-dire en tirant la langue. Nous éclatons de rire, mais, pour ne pas froisser ces bonnes gens, nous... leur rendons la politesse. Les Thibétains ont des modes de locomotion très pratiques et aussi rapides qu'économiques. Comme nous sommes en train d'admirer la beauté du paysage, nous voyons, à plus de cent mètres au-dessus de nous, des chasseurs qui se préparent à descendre du pic où ils sont juchés. La descente n'est pas longue, mais elle est... pathétique. En effet, nous les voyons s'asseoir sur la neige, se retenant à une arête de roc, puis tout-à-coup lâcher leur point d'appui et... en avant la musique ! se laisser glisser jusqu'en bas à une vitesse vertigineuse... Comme il n'y a pas de ponts au-dessus des ravins et des précipices, les montagnards ont trouvé pour les franchir un moyen ingénieux, mais aussi de nature à donner le vertige. Quand ils veulent passer au-dessus d'un gouffre, ils se suspendent à un câble attaché des deux côtés de l'abîme de manière que le point de départ soit plus haut placé que le point d'arrivée, et ils se laissent glisser jusqu'à l'autre bord.

Nous quittons ce pays un peu froid pour nous rendre au Japon où les persécutions contre les chrétiens ont fait, il y a quelques années, de si nombreuses victimes. Dans l'une d'elles, on ne compte pas moins de trente mille martyrs. Comme l'attestent les tableaux japonais, ces héros de la foi passèrent avant de mourir par les supplices les plus raffinés. Un seul exemple suffira à donner une idée de la cruauté des bourreaux. Un missionnaire fut pris par les païens. On voulut le forcer à marcher sur la croix, en signe d'apostasie. Il refusa de le faire et il fut enfermé dans une cage d'osier où on lui fit subir mille supplices, tous plus atroces les uns que les autres. Enfin, on lui trancha la tête et on le coupa en morceaux. Et l'on vit des spectateurs boire le sang du bienheureux martyr, croyant

ainsi obtenir la force qui avait permis à la victime de surmonter les plus terribles souffrances.

La séance se termine sur ce trait d'une grandeur et d'une beauté incomparables. Il est déjà neuf heures. Nous sortons lentement et en silence, désireux de ne point interrompre la méditation dans laquelle le bon missionnaire venait de nous plonger et priant le Père céleste d'envoyer des ouvriers à la moisson, car elle est abondante ! Elle appelle les cœurs vaillants et les bras généreux ! Qui de nous partira le premier travailler dans les pays lointains pour la gloire de Dieu et le salut des âmes ?

René MADEC, élève de 4 A².

P. S. — Nous apprenons que l'un de nos Anciens, M. l'abbé Mazé, de Henvic, vient de se mettre à la disposition de Mgr de Guébriant pour devenir missionnaire. (Missions Etrangères, rue du Bac — Paris.)

Conférences N.-D. du Creis-Ker

5 Mai 1922 — Séance extraordinaire

« LA GRANDE GUERRE »

Conférence de M. le Commandant SENNEVILLE

Nous nous souvenions encore de l'intéressante conférence faite l'année dernière par le commandant Guéron, et nous avons accueilli avec joie l'annonce d'une causerie « vécue » faite par M. le commandant Senneville, officier mêlé aux plus chaudes batailles du conflit mondial.

Donc, le lundi soir de la Pentecôte, nous étions réunis, avec nos camarades de Première et de Seconde, dans la salle de dessin. Trois ou quatre tableaux noirs étaient couverts de croquis militaires. Sur l'un d'entre eux, était figuré le dispositif d'une division d'infanterie sur le champ de bataille ; sur un autre, on voyait la situation du front français en juin 1918. Un troisième tableau nous montrait la partie spéciale du champ de bataille, où combattait le commandant Senneville.

Ce dernier décrit tout d'abord l'équipement et l'armement du fantassin, le fusil, la grenade. Il nous montra le masque protecteur des gaz délétères. Puis, s'aidant

des croquis dessinés au tableau, il nous expliqua l'agencement de la division d'infanterie, le rôle de ses différents organes.

Ensuite, il rappela l'avance allemande de 1918, la « poche » de Ludendorff atteignant Château-Thierry, la grosse « Bertha » tonnant sur Paris.

Il nous fit assister aux opérations de sa division, qui faisait partie de l'armée du maréchal Mangin. Il raconta l'offensive improvisée du plateau de Méry-Belloy, et le succès français qui la couronna. Il montra chaque bataillon avançant hardiment sur le terrain, attendant blotti contre terre lorsque l'orage devenait insoutenable, puis se remettant en marche, « nettoyant » les lieux boisés abandonnés par l'ennemi. Tout ce récit avait l'intérêt du plus passionnant des drames : c'est que, là comme sur tout le front, il s'agissait du salut de la France !

Nous admirâmes l'héroïsme de ces braves soldats, en particulier de ce sous-lieutenant, qui, resté seul officier de son bataillon, sut diriger cette unité et la conduire à la victoire. Le commandant Senneville rendit aussi un hommage fort applaudi au dévouement et au courage de M. l'abbé Madec, professeur de Seconde, lieutenant d'artillerie dans la même division que lui pendant la guerre, et de M. l'abbé Falhon, économiste du Collège et alors infirmier. Il souligna enfin l'abnégation des aumôniers, des infirmiers, pendant le conflit.

Nous vîmes ainsi, par les récits abondamment documentés et merveilleusement vivants d'un témoin oculaire, tout ce qu'il a fallu de ténacité, d'endurance et de courage à nos aînés, pour conquérir les honneurs d'un des plus grands triomphes de l'histoire. Et c'est avec enthousiasme que nous applaudîmes le vaillant chef, membre de cette armée glorieuse ; c'est avec une vive sympathie que nous nous unîmes aux remerciements que lui adressa, au nom de tous, M. le Supérieur. Et, ce soir-là, en nous endormant, nous évoquâmes le splendide tableau du « Rêve » d'E. Detaille...

De tout cœur, merci ! mon Commandant. Vous nous avez fait aimer davantage encore notre France déjà bien chère à nos âmes de futurs soldats !

Les Secrétaires du Cercle.

CONFERENCE DE Mgr GRY,

Recteur de la Faculté Catholique d'Angers

Nous avons eu l'honneur et le plaisir, peu de temps avant les examens, d'entendre Mgr Gry, l'éminent recteur de la Faculté d'Angers. Il s'est adressé surtout aux grands qui terminent leurs études cette année. Après avoir dit combien il avait été heureux d'apprendre que plusieurs rêvaient de l'idéal magnifique du sacerdoce, il exposa les avantages que trouveraient à Angers les jeunes gens qui doivent vivre dans le monde, et se préparer à telle ou telle carrière libérale.

Nous croyons savoir qu'à l'issue de sa causerie, Mgr Gry a recueilli les noms de quelques-uns de nos camarades qui, l'an prochain, feront ample connaissance avec la « douceur angevine ».

VISITES

Quelques visites nous ont causé une grande joie :

Le 26 Juin, jour de départ des élèves de Première au baccalauréat, M. le Chanoine Francis, ancien professeur du Collège de Léon, est venu célébrer la Sainte Messe, dans la chapelle du Creïsker, en présence de tous les élèves.

Le 4 Juillet, Mgr Morice, évêque d'Haïti, nous a parlé de sa mission en des termes qui nous ont fort intéressés. En l'honneur du passage de Sa Grandeur au Collège, on nous a offert... un jour de congé qui était en réserve depuis la Communion solennelle. Et Mgr Morice a eu la délicate attention de nous payer du vin à tous.

Merci, Monseigneur !

Mgr de Guébriant, de passage à Saint-Pol, a daigné réserver une de ses premières visites au collège et Sa Grandeur a tenu à entrer dans notre chapelle « pour prier à l'intention des maîtres et des élèves. »

Beaucoup de séminaristes et d'étudiants en vacances (dont le sympathique Ambroise Guillou) sont déjà venus saluer la vieille maison.

Les Anciens

DEUILS. — Nous avons hélas ! ce mois-ci, nos respectueuses et très sincères condoléances à offrir à de nombreuses familles.

M. Madec, notre professeur de seconde a perdu un neveu âgé de quelques mois.

Nous recommandons, par ailleurs, aux prières de nos lecteurs et amis :

MM. les abbés Plassard, recteur de Loc-Maria-Plouzané ;
C. Lazennec, ancien professeur au Collège de St-Pol, ancien recteur de Carantec ;

François Mazéas, vicaire de Plouguerneau, frère de M. l'abbé Yves Mazéas, professeur de sciences à l'Institution Notre-Dame du Creïsker ;

Y. Bosson, ancien vicaire de St-Martin, à Morlaix.

MM.

Poisson, père de François Poisson, élève de 9^e.

Furic, beau-frère de M. l'abbé Jean Tanguy, surveillant à l'Institution N.-D. du Creïsker.

F. Larhan, cousin germain de M. l'abbé Golias, notre professeur de dessin.

Hall (Brest-Pilier-Rouge), frère de M. l'abbé E. Hall, surveillant de la division des grands. Les restes de ce brave tombé au champ d'honneur sont revenus du front le 19 juin dernier.

C. Le Moan, de Landerneau — cours 1900 — décédé à Paris.

Joseph Bourgeois, ancien notaire, décédé à PortLouis.

M^{me} Laizet, de Scrignac, mère de Louis Laizet, élève de 6^e.

Pierre Gravot, élève de Première, futur séminariste.

MARIAGE. — Plusieurs maîtres de la maison ont assisté, le 14 Juin, dans l'église de Plougoulm, au mariage de Mlle Anna Cueff avec M. Pierre Boutouiller.

M. l'abbé Cueff, professeur de Quatrième à l'Institution N.-D. du Creïsker, a donné aux jeunes époux la bénédiction nuptiale et prononcé, à cette occasion, un discours de circonstance très délicat et très pieux.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

PROMOTIONS ET NOMINATIONS. — M. l'abbé Coatarmanac'h, ancien supérieur du Petit-Séminaire de Keroulas, est nommé curé-doyen de Pont-Croix.

M. l'abbé Laurent, ancien aumônier des Bretons à Angers, est nommé recteur de Plougasnou, en remplacement de M. Coatarmanac'h.

M. l'abbé Charles Grall est nommé vicaire de Mespaül.

MM. les abbés Joseph Autret et Hervé Tanguy, tous deux de Saint-Pol, ont reçu la prêtrise le 25 Juillet dernier.

A tous, nos affectueuses félicitations. Qu'il plaise à Notre-Dame du Creïsker de bénir leur saint ministère !

EXAMENS ET CONCOURS. — M. l'abbé Marcel Kerbrat, de Landerneau, a subi avec succès, à Rome, l'examen de la licence en droit canonique.

M. J. Le Verge, de Plounévez-Lochrist (cours 1920), est sorti premier (2^e année) de l'Ecole supérieure de Commerce de l'Université d'Angers.

MM. Noël Le Seac'h, de Pleybén, Yves Le Roux, de Lesneven (1^{re} année), ont été reçus 12^e et 16^e.

M. Joseph Lelièvre (cours 1921) est admissible à l'Ecole Navale. On ne connaît pas encore les résultats des épreuves orales.

MM. Eugène Le Lay et André Le Roux (cours 1918), étudiants à l'Ecole de Médecine navale de Bordeaux, ont terminé leurs études de première année avec les mentions *Très Bien*.

MM. Paul et Georges Bagot, de St-Pol, Joseph Queinnec, de Guiclan, Auguste Brélivet, de Lopérec, et Jean Perrot (surveillant à l'Institution N.-D. du Creïsker), ont été reçus aux épreuves du baccalauréat en droit (1^{re} année).

A ces jeunes Anciens qui font honneur au Collège, nos plus cordiales félicitations !

PORTRAIT. — Un généreux donateur nous a offert le portrait de Mgr de Léséleuc (1814-1873), évêque d'Autun, ancien élève du Collège de Léon. — Merci !

Correspondance

PELERINAGE EN TERRE SAINTE (Suite)

..... J'ai vu à Nazareth la maison où la Sainte Vierge reçut la visite de l'ange Gabriel. Non loin de là se trouve la maison de Saint Joseph qui fut, pendant près de trente ans, la demeure de la Sainte Famille. Puis St Joseph et la Ste Vierge étant allés à Jérusalem (pour se conformer à un ordre de recensement), Jésus naquit à Bethléhem, petite bourgade à huit kilomètres de la capitale de la Judée. J'ai bien prié à l'endroit où Il vit le jour et où Il fut adoré par les mages et les bergers, à côté de l'âne et du bœuf, cependant qu'Hérode préparait sa mort. Avertie à temps, la Sainte Famille se réfugia à quelques centaines de mètres de là, à la Grotte du Lait ainsi nommée parce que, en allaitant le petit Jésus, la Ste Vierge laissa tomber quelques gouttes. Pendant ce temps, Hérode faisait massacrer les Innocents à proximité de la Crèche et du lieu où saint Jérôme vécut ses dernières années à traduire l'Ancien et le Nouveau Testament. Là se voient aujourd'hui encore la maison et le tombeau du saint. De Bethléhem, la Sainte Famille se réfugia en Egypte par la route que j'ai faite moi-même à l'aller et au retour, et s'installa, d'après la tradition, à la vieille ville d'Héliopolis, près du Caire : là j'ai vu l'arbre sous lequel la Ste Vierge s'est reposée. Puis, le danger étant passé, les réfugiés retournèrent sur leurs pas, jusqu'à Nazareth où j'ai vu la Grotte qui leur servait de maison, et où, d'après l'Evangile, Jésus « était soumis à ses bons parents. » Je suis allé à la Synagogue où, encore enfant, Jésus par ses réponses étonna tellement les docteurs juifs que ceux-ci devinrent jaloux de lui et songèrent à le jeter dans les précipices d'une montagne voisine. Un jour qu'il alla à Jérusalem par la même route que j'ai faite, il s'attarda encore au milieu des docteurs quand ses parents déjà sur la route du retour s'aperçurent de son absence et durent venir le chercher au Temple.

J. COCHARD, de Guiclan.

(A suivre.)

NÉCROLOGIE

A la mémoire de notre cher élève de Première, — futur séminariste, — PIERRE GRAVOT, de Morlaix.

Nous avons été douloureusement surpris d'apprendre, par télégramme, dans la matinée du 2 Août, la mort absolument imprévue de l'un de nos chers jeunes gens, PIERRE GRAVOT, originaire de la paroisse de St-Martin de Morlaix.

Admissible aux épreuves écrites du baccalauréat, il travaillait en même temps que ses camarades à la préparation de l'examen oral, quand il nous quitta vers le 20 Juillet. « Il se sentait un peu fatigué », disait-il. En arrivant chez lui, il se coucha et le médecin diagnostiqua une fièvre bénigne en apparence, assez sérieuse en réalité pour l'empêcher d'aller à Rennes avec ses condisciples.

Les parents de Pierre nous ont confié qu'il en éprouva, sur le coup, une vive contrariété : son succès définitif ne faisait de doute pour aucun de ses maîtres et il savait lui-même que sa famille en aurait ressenti une grande joie. Mais il refoula bien vite une impression de chagrin trop naturelle et il se laissa docilement soigner par la meilleure des mères.

La guérison semblait d'ailleurs proche et certaine. La fièvre était en régression constante. « Pierre sera complètement rétabli pour le 15 août », avait affirmé le docteur.

Et soudain, on ne sait trop pour quelle raison et malgré toutes les précautions prises, une péritonite se déclara : l'inflammation gagna avec une rapidité déconcertante ; bientôt, la science dut s'avouer impuissante devant les progrès de la maladie. Pierre était perdu !

C'est alors que se révélèrent les qualités cachées de cette nature d'élite si sympathique à tous ceux qui l'ont connue.

La fin de ce jeune homme fut digne de sa vie. Il fut, en présence de la mort qu'il regarda venir sans effroi, admirable de résignation chrétienne.

L'un des vicaires de Saint-Martin, M. Le Berre, nous disait, comme nous retournions du cimetière : « Quelle belle âme ! Quand il a reçu l'extrême-onction, il avait sa pleine connaissance. Il a fait généreusement le sacrifice de sa vie en prononçant tout haut ces paroles : « Mon Dieu ! que votre sainte volonté soit faite ! »... Ah ! nous le regrettons bien, ce cher Pierre ! C'est une perte cruelle pour les siens sans doute, mais aussi pour la paroisse et pour le diocèse. Il eût été un excellent prêtre ! »

Nous ne pouvons que souscrire entièrement à ce jugement d'un ami.

Ni les maîtres, ni les élèves de l'Institution N.-D. du Creïsker n'oublieront de sitôt cette physionomie empreinte d'une inaltérable douceur, éclairée par un regard intelligent et qui reflétait la candeur de la première enfance.

Dans un article publié dans notre *Bulletin*, au mois de mai dernier (1), le fervent congréganiste qu'était Pierre Gravot avait laissé deviner ses sentiments de filiale tendresse à l'égard de Marie. « *Filius Mariæ non peribit !* » Notre-Dame du Creïsker a dû réserver, là-haut, l'accueil le plus aimant à celui qui fut le sacristain si dévoué de notre chapelle. Mais nous prions la « Consolatrice des affligés », de reconforter ceux qui pleurent, ici-bas, le cher disparu prématurément enlevé à leur affection.

*
**

Une trentaine de prêtres et de séminaristes, des collégiens accourus très nombreux des paroisses environnantes, un groupe compact des « Gâs de Morlaix », une foule énorme qui remplissait l'église de Saint-Martin ont voulu témoigner à M. et à Mme Gravot en quelle estime on tenait leur enfant...

Qu'il repose en paix ! Aux yeux du monde, ses jours ont pu sembler bien courts, mais aux yeux du Bon Dieu ils ont paru assez pleins de mérites pour le Ciel. « *Brevi consummatus, explevit tempora multa !* »

Ed. MESGUEN, Supérieur.

(1) « Mois de mai, mois de Marie. » Pierre avait été élu, par ses camarades, Premier Assistant de la Congrégation de la Sainte Vierge.

Fête des Anciens

L'Assemblée générale annuelle de l'Association des Anciens est fixée au Jeudi 14 septembre. Elle coïncidera avec les fêtes du Bleun-Brug.

Vingt séminaristes, groupés par les soins de M. l'abbé Balcon, sous la direction de M. l'abbé J. Tanguy, professeur au Grand Séminaire, exécuteront des chants à trois et quatre voix, au cours de l'office religieux. La messe sera célébrée par M. le Chanoine Le Duc, curé-doyen de Scaër, et l'allocution d'usage prononcée par M. le Chanoine Tanguy, recteur de Notre-Dame de l'Assomption, à Quimperlé.

Nous serions heureux si nos amis voulaient bien répondre, nombreux, aux invitations individuelles qui leur seront adressées plus tard.

BULLETIN DIOCÉSAIN

D'HISTOIRE & D'ARCHÉOLOGIE

Du Diocèse de Quimper et de Léon (Quimper)

SOMMAIRE DE MAI-JUIN 1922

I. — G. PONDVEN et J.-M. ABGRALL : Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon :	
Lesneven (suite et fin).....	129
Leuhan (à suivre).....	142
II. — P. PEYRON : Manuscrit de M. Boissière. — L'Evêque. — L'Eglise constitutionnelle. — L'Evêque intrus. (à suivre).....	147
III. — G. PONDVEN : Quelques documents pour l'histoire religieuse des diocèses de Léon et de Cornouaille :	
— Le Chemin de Croix à Quimper en 1672..	167
— Conférences ecclésiastiques au XVIII ^e siècle	174
— Règlement des Fabriques du diocèse de Léon (à suivre).....	178
IV. — Variété : Les bas reliefs en albâtre.....	192

SOMMAIRE

COMPTE RENDU de la réunion annuelle des Anciens Elèves du
Collège de Léon et de l'Institution N.-D. du Creisker.

(Jeudi 14 Septembre 1922)



AVIS

Ceux de nos camarades qui n'ont pas encore acquitté leur cotisation ou renouvelé leur abonnement au *Creis-Ker* pour l'année 1922-1923, trouveront, dans cet exemplaire deux bulletins : l'un d'adhésion à l'Association des Anciens Elèves (cotisation régulière : 10 fr. ; pour les étudiants : 5 fr.) ; l'autre d'abonnement au *Creis-Ker* (abonnement régulier : 6 fr. ; abonnement facultatif : 10 fr.).

Nous leur serons reconnaissants de nous retourner les bulletins avec le montant de la cotisation et de l'abonnement. Quelques Anciens, le jour de la Fête, ont oublié d'inscrire leurs noms sur l'enveloppe qui contenait leur cotisation. Nous les prions de se faire connaître.

Compte rendu de la Réunion annuelle des Anciens Elèves du Collège de Léon et de N.-D. du Creis-Ker

On ne peut pas avoir toujours de la chance. L'an dernier, tout l'été fut favorisé d'un temps superbe. Cette année, la pluie a vraiment exagéré, et jamais plus que les 12 et 13 septembre. Notre réunion avait lieu le 14 ; et ce jour-là encore se leva dans un ciel bien menaçant. Le résultat était

à prévoir. « Nous n'aurons pas cent convives », gémissait la Sœur qui préparait et ornait la salle du banquet. Nous en eûmes près de cent trente cependant, chiffre bien inférieur à celui des années précédentes, mais démentant d'assez loin les prévisions pessimistes de la bonne Sœur Saint-Pierre. Quant à ceux qui avaient promis et n'ont pas tenu, comment ne pas les excuser ? Pour ne citer qu'un cas, les Iliens nous sauraient mauvaise grâce de leur reprocher le manquement à leur promesse. Lorsque le signal d'alarme est hissé au mât du sémaphore, il serait téméraire de risquer le passage de l'île de Batz à Roscoff.

LA MESSE

A neuf heures, M. le chanoine Le Duc, curé de Scaër, célèbre la messe à l'intention des membres vivants et défunts de l'Association. Pendant la messe, une schola de séminaristes, dirigée par M. l'abbé Joseph Tanguy, professeur au Grand Séminaire, et accompagnée par M. l'abbé Vétel, vicaire à Landerneau, a fait entendre l'*O gloriosa Virginum* de La Tombelle, le *Tollite hostias* de Saint-Saëns, et, après le salut du Saint-Sacrement, le psaume 116 de Goudimel. A défaut de toute compétence pour apprécier ces chants en termes de critique musicale, nous dirons tout uniment qu'ils furent beaux et pieux. Naturellement, nous ne pouvions omettre le vibrant cantique de M. Le Roux : « Vierge, toujours, garde nos cœurs », ni celui, plus ample, de M. Berthelon dont le couplet fut chanté par M. l'abbé Balcon, séminariste de Plouzévédé, et le refrain repris en chœur par toute l'assistance.

A l'Evangile, M. le chanoine Tanguy, recteur de Saint-Michel de Quimperlé, monte en chaire pour lire l'allocution d'usage dont nous sommes heureux de reproduire ici le texte intégral.

Allocution de M. le Chanoine TANGUY, Recteur de St-Michel de Quimperlé

*Oui ! je t'aime Saint-Pol ! Tu cachas mon enfance
A l'abri de l'Autel.*

*Tu l'embaumas de Foi, d'Amour et d'Espérance,
En lui montrant le Ciel.*

(J.-M. KERBIRIOU.)

MESSIEURS ET CHERS CONDISEIPLES,

Celui qui parle ainsi c'est un enfant de St-Pol, un fils aimant l'antique cité, un ancien-élève, un ancien professeur de notre cher et vieux Collège de Léon. Et n'est-il pas vrai que ses accents trouvent un écho dans le cœur de chacun d'entre nous ? Nous aimons les parents qui nous ont donné le jour. Nous aimons la maison qui a vu nos premiers sourires et nos premières larmes, où nous avons essayé nos premiers pas. Et le retour vers ces lieux aimés, le souvenir de ce passé — lointain déjà pour quelques-uns — nous émeut délicieusement. C'est pour cela que nous aimons cette chère maison, ce pieux sanctuaire qui nous a vus, tout jeunes encore, commencer et continuer une vie d'étude, nous préparant aux devoirs et aux luttes de la vie.

Oh ! sans doute, notre enfance intellectuelle et morale remonte plus loin, car une mère chrétienne, en guettant notre premier sourire, a su, dans sa tendresse, nous apprendre aussitôt à sourire à Jésus, porté, comme nous, sur les bras de sa mère.

C'est même parce que nous avons eu des parents chrétiens, pensant avant tout à notre âme, à notre éducation religieuse, que nous avons été conduits dans cette maison, où l'œuvre qu'ils avaient ébauchée pouvait se parfaire avec toutes les garanties, toute la sécurité désirable.

Saint-Pol allait cacher notre enfance A l'abri de l'Autel,

1° Et l'embauma de Foi...

Oh ! la Foi ! les vérités chrétiennes, l'enseignement catholique qui apprend à l'homme sa haute origine et ses destinées éternelles... La Foi qui fut l'honneur et la force de nos ancêtres, où donc pouvions-nous trouver mieux qu'ici ce baume, ce parfum qui réjouit la jeunesse, qui la soutient, qui l'entraîne ? Paul Aurelien l'avait apportée d'outre-mer et il l'a plantée si profondément au cœur des ancêtres qu'elle est toujours gardée, comme le plus cher des trésors, et sa cité s'appelle toujours la « Ville Sainte ».

Nous n'étions pas encore arrivés que déjà, devant nous, se dressait dans les airs,

*La flèche dentelée découpant le ciel bleu
Et, rapide, semblable à la prière allée,
S'élançant jusqu'à Dieu.*

Et l'éloquence silencieuse du merveilleux Creis-Ker, ne parlait-elle pas de « la Foi des anciens jours », qui savait élever en l'honneur de Dieu et de sa Mère ces pieux sanctuaires, ces monuments sublimes de grandeur et de grâce... et quand ces beaux portiques s'ouvraient devant nous, que nous approchions de l'Autel où Jésus-Christ réside, où Marie, la douce et

puissante Reine, trône en cette maison, j'allais dire en ce palais bâti pour Elle, notre Foi grandissait. Elle se raffermissait encore au contact de compagnons vertueux dont l'exemple nous entraînait — surtout elle s'éclairait par l'enseignement de maîtres incomparables qui voyaient avant tout nos âmes.

Oh ! les sciences humaines, ils nous les ont enseignées avec une maîtrise, un dévouement au-dessus de tout éloge, mais en même temps et avant tout ils savaient élever à Dieu les esprits et les cœurs. Et je n'oublierai pas, pour ma part, la parole de ce maître, vénéré entre tous, commençant le cours de Cosmographie par ces paroles de la sainte Ecriture :

« *Cœli enarrant gloriam Dei* ».

Mais je ne voudrais pas mériter le reproche d'être exclusivement : « *Laudator temporis acti* ». Et les plus jeunes d'entre vous, mes chers Amis, peuvent à juste titre exalter les maîtres d'aujourd'hui. Ils n'ont pas laissé pâlir, le flambeau de la Foi, ils ont même travaillé à le rendre plus lumineux, plus éclatant. J'ai entendu, avec bonheur, parler de conférences apologetiques où les jeunes d'aujourd'hui, sans négliger aucunement les études de vastes programmes (bien au contraire), s'exercent, sous le regard bienveillant de maîtres expérimentés, à défendre cette Foi bénie, comme le plus précieux des biens, comme la base solide et nécessaire de tout enseignement, de toute science véritable, de toute éducation sérieuse et complète.

Et alors, rien d'étonnant à ce qu'ils soient les vaillants soldats de Dieu, non seulement quand il les appelle au service des Autels, mais encore dans le monde où ils savent porter haut le drapeau du chrétien.

N'est-ce pas la devise des fils de Bretagne de mettre Dieu d'abord ! *Doue da genta* !

Qu'il soit béni le collège, aimé de tous, qui embauma de Foi notre enfance et notre jeunesse !

2° Il l'embauma encore d'amour pur et de charité sublime.

Il nous a fait comprendre l'amour de la famille qui parfois s'imposa tant de sacrifices pour nous, pour notre avenir, notre sauvegarde. Et notre cœur alors débordait de reconnaissance pour la famille selon le sang... et aussi, j'ai hâte de le dire, pour cette autre famille, qui nous accueillait ici avec tant d'affection et de dévouement : pour des maîtres qui élevaient nos âmes pour Dieu, et nous apprenaient, par leur parole et leur exemple, à aimer et à servir Jésus et Marie.

A l'abri de l'autel ! Oh ! oui ! A la table sainte où nous allions chercher le pain des forts et le vin qui fait germer les vierges. Et ce nous est une joie infinie d'apprendre qu'ici les jeunes sont plus assidus encore que nous autrefois au banquet divin.

Il nous est doux de retrouver à la même place la statue du Sacré-Cœur qui s'est dressée devant nous comme un appel au sacrifice, à la réparation due à la Majesté d'un Dieu outragé par tant de fautes, hélas ! et parfois par les nôtres.

Il nous est doux, enfin, oh combien ! de retrouver dans ce sanctuaire, nous souriant toujours et nous attirant à Elle, la vierge du Creï-Ker à qui allaient nos cœurs et que célébraient nos chants pieux !

Et c'est toujours ici, après de ferventes prières, de ferventes communions, après des retraits surtout, si recueillies et si fructueuses, que nous avons dit avec une généreuse ardeur : « O Dieu, soyez mon roi, je veux vous aimer et vous servir toujours » ; « O Marie, soyez ma Reine, ma protectrice et ma Mère. »

Nos cœurs alors se sont dilatés, enflammés de l'amour de la famille, de l'Eglise et de la Patrie. Et cet amour saint ne s'est pas contenté de s'exalter en paroles. Ceux qui ont quitté le monde ont eu pour idéal l'amour des âmes. Sauver des âmes pour l'amour de Dieu sur le sol natal... ou dans les régions lointaines... (Ces jours passés, Mgr de Guébriant l'a dit mieux que moi : et sa vie et ses œuvres sont plus éloquentes que toute parole).

Pour ceux qui sont restés dans le monde, ils ont su, néanmoins, s'inspirant des leçons d'amour et de charité chrétienne, puisées dans cette sainte maison, être aussi des apôtres dans les milieux où Dieu les a conduits.

Et quand il leur a été, aux uns comme aux autres, demandé plus encore, quand la Patrie en danger a eu besoin de tous ses enfants, oh ! alors, *Sursum corda*, en Haut les cœurs ! France bien-aimée, à toi notre sang ! à toi notre vie ! Et quand ils se ruaient à la frontière, quand, face à l'envahisseur, ils faisaient de leur poitrine un rempart infranchissable, quand ils disaient au sauvage ennemi : « On ne passe pas ! » — s'ils étaient beaux tous les soldats de France, ne puis-je pas dire, en vérité, que les Fils d'Armorique étaient parmi les plus beaux ? Quand la tâche était plus rude, la position plus critique, ne disait-on pas : « Confiance quand même ! Les Bretons sont là ! » Et c'est alors que leur général — Eydoux — leur disait pour tout remerciement : « Je suis fier de vous commander. » Parmi ces héros sublimes, combien étiez-vous, Enfants du Creï-Ker ? Combien sont tombés dans la gloire ? Combien sont revenus couverts de blessures et de lauriers ?

Vos noms sont là, gravés sur le marbre ; ils sont la gloire de vos familles et du pays Breton ; gloire aussi du vieux collège de Léon. A travers les âges, ils seront cités. Vous évoquant comme un exemple, vos aînés, vos compagnons et vos successeurs sur ces bancs, prenant pour eux la parole du chef auguste, diront aussi : « Nous sommes fiers de vous ! »

Chacun de nous se dira fier

D'avoir grandi près du Creï-Ker.

3° Messieurs, j'ai dit enfin, après notre vieux maître, que Saint-Pol

embauma notre âme d'Espérance.

Les auteurs païens nous la représentaient déjà comme le dernier bien demeurant à l'humanité, après que tous les maux l'eurent accablée et Dante, pour caractériser l'éternel châtiement des réprouvés, leur faisait lire sur l'entrée de l'Enfer : Laissez dehors toute Espérance !

Pour nous, n'est-ce pas, en entrant dans la vie, en franchissant le seuil de ce Collège, l'Espérance nous montrait un horizon radieux de succès scolaires, d'examens brillamment subis, nous ouvrant de belles carrières ; nous entrevoyions richesses, honneurs, gloires et bonheurs de toutes sortes. Nos familles espéraient la récompense de leurs sacrifices. Leurs fils feraient leur chemin, et en eux leur nom serait honoré. Nos maîtres, attentifs, observaient, encourageaient, guidaient, corrigeaient avec douceur et fermeté. Nous étions l'Espérance pour la maison, l'avenir de la Patrie, de l'Eglise, de la société.

Et, vraiment, tout en faisant la part des illusions et du mirage, heureux apanage de la jeunesse, c'est une ambition légitime, c'est une œuvre nécessaire entre toutes que la formation des âmes, des esprits et des cœurs, la préparation de cette élite dont le besoin se fait toujours de plus en plus sentir, aux champs comme à la ville, dans l'industrie comme dans l'armée, sur terre et sur mer, et avant tout chez tous ceux qui aspirent à gouverner les hommes.

Et c'est là l'œuvre primordiale, j'allais dire le privilège de l'enseignement catholique. C'est la base inébranlable des principes divins, du dogme et de la morale venant de Dieu et menant à Dieu. Hors de là, où est la justice, où est le fondement du droit et du devoir ? Où est le salut ? Il y a longtemps que Dieu nous a dit : *Sine me nihil potestis facere*.

Les éducateurs modernes ont voulu s'en passer. Et ils se trouvent désarmés, déroutés, dépassés par les événements ; pauvres gens qui ont semé le vent et s'étonnent de récolter la tempête !

Ceux d'entre eux qui ont conservé de la droiture et de la sincérité reconnaissent leur erreur et sentent le besoin, pour guider les hommes et sauver la société, de revenir à l'Evangile, espérance de l'avenir. C'est avec lui seul qu'on a formé des caractères, des hommes de principe et d'action qui voient le chemin et savent où trouver la force d'y marcher.

Et c'est l'honneur de notre vieux collège, des maîtres d'autrefois et d'aujourd'hui ; c'est l'espérance de l'avenir.

Et nous comprenons alors les efforts permanents de ceux qui travaillent à la conquête, à la défense des droits de l'enseignement chrétien.

Et, le comprenant, nous saurons, nous savons prendre notre part dans cette lutte pacifique, et notre vieux Collège et nos maîtres de jadis et d'à-présent ne verront pas tromper l'espérance, qu'ils ont mise en cette jeunesse, sortie toute armée de leurs mains.

Et si, dans cette lutte, dans ce travail quotidien, nous sentons parfois un peu de fatigue, si des nuages sombres vien-

nent, un jour ou l'autre, troubler notre horizon, si nous sommes meurtris, parfois, dans les combats de la vie, oh ! souvenons-nous, alors, de notre chère maison, de Dieu qui réjouit là notre jeunesse, de notre Reine du Creis-Ker, de notre Mère qui s'appelle toujours la Consolatrice des affligés. Souvenons-nous de la parole du vieux Maître et notre âme sera de nouveau

Embaumée de Foi, d'Amour et d'Espérance

parce qu'ici, toujours, on nous montre le Ciel.

Les honneurs, les plaisirs, les biens de ce monde passent. Passent aussi les épreuves et les larmes.

Mais ce qui ne passe pas, c'est d'avoir suivi, guidés par les leçons et les exemples de nos maîtres, le chemin du devoir sous le sourire encourageant et consolateur de Notre-Dame du Creis-Ker.

Messieurs et chers condisciples quand nous parlons de nos maîtres vénérés et de nos chers compagnons d'étude, nous ne pouvons, hélas ! que constater bien des places vides.

A ceux qui ne sont plus, notre reconnaissance et notre amitié inaltérables. Pour eux, aujourd'hui, notre fervente prière au pied du saint Autel, aux pieds de Marie, notre Mère. Avec eux, auprès d'eux, nous avons prié jadis ; à eux, aujourd'hui, notre affectueux souvenir. C'est un devoir bien doux de reconnaissance et d'amitié ; notre tour viendra d'être parmi les disparus. Mais sur notre tombe se dressera le signe de l'Immortelle Espérance, du revoir heureux dans le séjour où l'on ne se quitte plus.

En attendant, nous aurons toujours sous les yeux comme un doux souvenir, comme un emblème sacré.

*La flèche, fine et dentelée,
Découpant le ciel bleu,
Et, rapide, semblable à la prière ailée,
S'élançant jusqu'à Dieu.*

* * *

A la fin de la messe, M. l'abbé Mesguen, supérieur de l'Institution N.-D. du Creis-Ker, lit le nécrologe des anciens maîtres et élèves décédés depuis la dernière réunion.

Ce sont :

MM. les Chanoines :

CORRE, ancien recteur de St-Mathieu de Quimper, ancien professeur de rhétorique ;
COZIC, curé de Lesneven ;

MM. les Abbés :

OLU, aumônier du Refuge à Brest ;
 CALVEZ, ancien maître d'études ;
 Pierre TANGUY, aumônier de Saint-Luc ;
 Paul MOAL, recteur de Guimaëc ;
 PLASSART, recteur de Locmaria-Plouzané ;
 Corentin LAZENNEC, ancien recteur de Carantec ;
 QUERREC, recteur de Trébabu ;
 TRÉMINTIN, aumônier de La Salette ;
 François MAZÉAS, vicaire à Plouguerneau ;
 BERROU, vicaire à Plounéventer ;
 BOSSON, vicaire à Saint-Martin de Morlaix ;

Messieurs :

BORGNIS-DESBORDES, minotier à Penzé-Taulé ;
 BOURGEOIS, notaire à Port-Louis (Lorient) ;
 René BOZELLEC, négociant à Saint-Pol-de-Léon ;
 Jules GALÈS, médecin à Guipavas ;
 LEMARIÉ, industriel à Concarneau ;
 Bertrand KERBRAT, de Landerneau ;
 Camille LE MOAN, de Landerneau ;
 Pierre GRAVOT, élève de Première, de St-Martin de Morlaix.

Un *De Profundis* est chanté à leur mémoire.

Après le salut du Saint-Sacrement, on se dirige lentement vers l'étude des moyens, où M. le Supérieur nous a invités à nous réunir.

LA REUNION

A 10 h. $\frac{1}{2}$, M. le docteur Bagot, président de l'Association, monte à la tribune, qui est tout modestement la chaire du maître d'études, ornée pour la circonstance d'une tenture rouge qu'une main experte a savamment drapée.

Il ouvre la séance par quelques mots délicats de bienvenue.

Le programme comporte tout d'abord le renouvellement de trois membres du Conseil, arrivés à l'expiration de leur mandat. Ce sont MM. Le Bos, vice-président ; l'abbé Falhon, trésorier et l'abbé Jean-Louis Pouliquen, membre du bureau. Comme aucune candidature ne s'est posée contre la leur, comme aussi, selon le mot judicieux de M. Bagot :

« Ces Messieurs n'ont pas donné de raison de ne pas les réélire », l'Assemblée les juge unanimement dignes de continuer leurs fonctions.

M. Bagot donne alors la parole à M. l'abbé Falhon pour la lecture de son rapport financier.

Rapport de M. l'Abbé FALHON, Trésorier de l'Association

*Association Amicale des Anciens Elèves du Collège de Léon
 et de l'Institution N.-D. du Creis-Ker*

COMPTE RENDU FINANCIER — ANNÉE 1921-1922

RECETTES

En caisse le 15 septembre 1921.....	143 95
Recettes de l'année (cotisations et banquet).....	4 964 95
Total des recettes.....	5.108 90

DÉPENSES

Messe des Anciens Elèves.....	10 »
Banquet	728 »
Compte-rendu de la Réunion.....	185 15
Prix offerts par l'Association des Anciens Elèves..	50 »
Frais de bureau (timbres, imprimés, etc...).....	120 »
Bourses (15) de 200.....	3.000 »
Bourses (10) de 100.....	1.000 »
Total des dépenses.....	5.093 15

BALANCE

Recettes	5.108 90
Dépenses	5.093 15
Reste en caisse.....	15 75

Le douze septembre 1922, il reste en caisse la somme de quinze francs soixante-quinze centimes.

Puis M. Bagot invita M. l'abbé Cueff à rendre compte de la vie du *Bulletin* « Le Creis-Ker ».

Rapport de M. l'Abbé CUEFF concernant le Bulletin " Le Creis-Ker "

MESSIEURS,

Grâce à la générosité des Anciens, grâce aussi au concours de rédacteurs bénévoles qui se font de plus en plus nombreux, notre modeste *Bulletin* semble avoir son avenir assuré désormais.

Il atteint, chaque mois, cinq cents lecteurs environ, dont 470 abonnés fidèles.

Malgré le coût toujours très élevé du papier et surtout de la main-d'œuvre, nous avons le plaisir de vous faire savoir que nous n'avons pas épuisé les fonds disponibles. Il nous reste, en caisse, un reliquat de 431 fr. 50. Nous avons dépensé 1804 fr. 50.

Si vous n'avez pas d'objections à présenter, Messieurs, nous conserverons à notre publication sa forme actuelle et nous maintiendrons au même taux les abonnements que vous nous avez si libéralement versés jusqu'à présent. (Abonnement régulier : 6 fr. ; abonnement facultatif : 10 fr.)

Veuillez trouver ici, Messieurs, l'expression de notre sincère reconnaissance, car c'est vous qui, en définitive, faites vivre *Le Creis-Ker*.

MM. Falhon et Cueff reçurent les félicitations de M. le Président pour la bonne gestion des finances de l'Association et du *Bulletin*. Mais M. Bagot tint à insister sur l'un des buts pratiques de l'Association, celui qu'atteint précisément le versement de la *cotisation annuelle*. Elle sert à donner des *bourses* à des enfants méritants de la classe peu aisée. C'est un acte d'entraide, un acte de fraternité entre les enfants de N.-D. du Creis-Ker, les aînés tendant discrètement une main secourable aux jeunes. C'est pour plusieurs le témoignage de leur reconnaissance : on leur a donné, ils donnent à leur tour. Elevant sa pensée vers les besoins de l'Eglise, M. Bagot rappelle la crise des grands séminaires, dont notre diocèse lui-même n'est pas indemne ; partout, le manque de prêtres se fait douloureusement sentir. Or, parmi ces enfants auxquels les cotisations des anciens permettent des études secondaires, beau-

coup se feront prêtres, se dévoueront dans le ministère des paroisses et des collèges, quelques-uns même se feront missionnaires. Qui dira les répercussions bienfaisantes de l'acte charitable d'aujourd'hui ? Dieu les connaît et nous en tiendra compte.

Le programme officiel de la réunion est épuisé. Mais il est loisible à chacun de soulever devant ses camarades telle question qu'il estime digne de discussion, de proposer telle mesure utile soit au Collège, soit à l'Association...

En fait, cette année, personne, je crois, n'y a pensé.

Cependant, M. le Supérieur, désireux de voir nos élèves « prier sur de la beauté », selon la parole de Pie X, émet l'avis que la statue de plâtre qui représente N.-D. du Creis-Ker au-dessus de l'autel n'est pas digne de notre piété, fait tache dans la magnifique chapelle qui l'abrite ; enfin, raison majeure, l'humidité de notre climat a attaqué le socle qui s'effrite, et la statue menace de tomber. Un replâtrage — (c'est le cas de le dire) — serait insuffisant. Mieux vaut, pense-t-il, remplacer la statue actuelle par une statue vraiment artistique et concordant avec le style de la chapelle. La statue actuelle, d'ailleurs, ne serait pas reléguée dans le grenier aux débarras, mais respectueusement placée dans notre salle des fêtes, elle pourrait encore recevoir les hommages des anciens qui ont tant aimé prier à ses pieds.

Y eut-il des regrets dans les cœurs à entendre cette proposition ? Du moins ne se manifestèrent-ils pas aussitôt, et après un petit silence — (*qui tacet consentire videtur*) — M. le Supérieur posa la double question de la matière dont la statue serait faite et de la forme qu'on lui donnerait. — Bois ou pierre ? L'opinion de l'assemblée ne fut pas douteuse un instant : la pierre recueillit tous les suffrages. Mais alors, granit ? pierre blanche ? marbre ? Le marbre eut peu de partisans ; sa blancheur éclatante détonnerait dans un édifice en granit. La pierre blanche, aux tonalités plus discrètes, eut quelques faveurs ; les statues de Saint-Mathieu de Quimper, faisait-on remarquer, sont fort belles ; la pierre, plus tendre, n'impose pas à la statue la rigidité de traits que lui imprimerait forcément le granit ; mais la pierre blanche donne aussi prise à l'humidité et il faut repiquer les statues de temps à autre, ce qui ne va

pas sans modifier leurs lignes, sans ôter aux traits de leur finesse. Il fallait donc du granit. — Nouvelles discussions sur les mérites et défauts respectifs du Kersanton, de la pierre de l'Aber, du granit gris de Cléder ou de Kerfouennec, voire du granit des Vosges. Nous ne dirons pas les allées et venues de la discussion qui fut parfois confuse. Le Kersanton tint longtemps le bon bout ; mais aux mérites que l'on s'accordait à lui reconnaître, M. Golias objecte, que cette pierre noircit et que, dans la niche un peu sombre et à contre-jour, elle ne se verrait pas. On lui répondit qu'avertis de la beauté de la statue, les touristes iraient voir de plus près ; à quoi M. Golias répliqua que la statue de la Vierge est là pour les élèves, non pour les étrangers. Il est vrai qu'étant donné la distance où se trouve placée la statue par rapport aux bancs des élèves, l'objection perd de sa valeur. — Faudrait-il alors la peindre ? M. Mâle, professeur de l'histoire des Beaux-Arts à la Sorbonne, a mis en garde M. le Supérieur : « Méfiez-vous de la polychromie moderne ! La polychromie est un art perdu. »

Le même M. Mâle a été assez aimable pour signaler à M. Mesguen une Vierge du ^{xiv}^e siècle, qui conviendrait parfaitement, pense-t-il, au Creis-Ker et qui est l'une des plus belles statues de la sainte Vierge existant en France. C'est la Vierge de l'église N.-D. du Marthurel à Riom. M. le Supérieur fait passer la photographie dans la salle. Et, de nouveau, la discussion s'engage. Car M. Joseph Tanguy, professeur au Grand Séminaire, voudrait que l'on s'inspirât de la statue actuelle. « Dans la statue de Riom, fait remarquer M. Tanguy, recteur de Quimperlé, l'enfant Jésus regarde sa mère — Tandis que la Vierge du Creis-Ker présente l'enfant Jésus aux élèves, réplique M. Joseph Tanguy, et c'est précisément l'attitude que j'aimerais voir conserver. » — M. le chanoine Abgrall a envoyé plusieurs modèles de Vierges ; M. Mesguen les fait passer ; et c'est alors un bavardage général, chacun fait ses réflexions dans le giron de son voisin. La discussion rebondit de la matière à la forme et de la forme à la matière ; je vous en fais grâce. Je noterai seulement cette opinion de quelqu'un qui proposait de combiner les traits de la Vierge de Riom et l'attitude de la Vierge du Creis-Ker pour avoir une « Vierge à nous ». — Enfin, à quel sculpteur confier

l'œuvre ? Il faudrait en trouver un qui eût assez de talent et aussi d'esprit de foi pour donner à la statue une expression qui satisfît notre piété. M. Joseph Tanguy propose les moines de Buckfast qui ont sculpté eux-mêmes leurs statues, suggestion dont M. le Supérieur prend bonne note. Les conclusions pratiques de toute cette discussion furent : 1° que M. Mesguen communiquera les réflexions et vœux des Anciens au Comité d'honneur — dans lequel il invite à entrer les anciens qui le désireraient — et puis — c'est M. Joseph Tanguy qui eut naturellement le mot de la fin — 2° que les Anciens donnent carte blanche à M. le Supérieur et au Comité, sûrs qu'ils sont et de leur goût et de leur piété éclairée ; les Anciens, eux, souscriront volontiers pour l'exécution de ce beau projet.

Avant de lever la séance, M. Bagot rappelle que dans *Le Creis-Ker*, une rubrique « Correspondance » est ouverte aux Anciens pour tous renseignements, nouvelles ou communications quelconques qu'il leur plairait d'y faire insérer. Les jeunes anciens en usent assez volontiers et leurs lettres font grand plaisir aux lecteurs du *Creis-Ker* ; ils méritent un bon point. Mais les « vieux » s'attirent un blâme pour leur paresse. Le blâme de M. Bagot fut discret ; mais si Jean Roche avait été là ! Quelle « secouée », mes amis, il vous promettait ! Mais Jean Roche, empêché, n'arriva qu'à 11 heures, après la bataille ; il a dû ravalier sa philippique.

Après récitation du *Sub tuum*, la séance fut levée. Les actionnaires de la Société civile N.-D. du Creis-Ker s'en allèrent agiter de graves questions financières à l'étude des grands. La plupart des anciens se dispersèrent par groupes dans les cours, ou allèrent par les rues de la ville prendre les nouvelles du Bleun-Brug, jusqu'à ce que la cloche sonât à 11 h. $\frac{1}{2}$ pour les rappeler au Collège.

LE BANQUET

Le banquet se tint dans la salle des fêtes transformée pour la circonstance en un immense réfectoire. Que les Anciens le sachent ! il y a place là pour trois cents convives ; et notre regret était de nous sentir les coudes un peu trop à l'aise.

A l'entrée, chacun jette un coup d'œil circulaire sur la salle. Elle est vraiment belle et pimpante dans sa robe vert foncé, douce à l'œil ; au fond, le rideau de la scène représente le Creis-Ker encadré par les deux collèges : l'ancien et le nouveau. Ceux qui savent expliquent aux autres : la salle peut contenir 800 personnes, mais elle peut être partagée en deux par une cloison mobile : de ce bout-ci, c'est la classe et l'étude des 5^e ; l'autre moitié suffit pour tous les élèves aux jours où l'on reçoit Mgr l'Evêque, où l'on veut donner une conférence, une séance de projections, etc... Pour les projections, quelques minutes suffisent pour établir une prise de courant directe sur les fils électriques qui passent dans la rue voisine, et une lampe de 2.000 bougies fournit une magnifique lumière. Elle est bien agréable, cette salle ; plus besoin de monter une scène de fortune dans le hangar où l'on se trouvait si mal. Enfin, on le constatera tout à l'heure aux toasts, l'acoustique est parfaite.

A la table d'honneur, M. le docteur Bagot préside, ayant à sa droite M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre de St-Pol, à sa gauche M. le comte de Guébriant, maire de St-Pol, que, par bonheur, cette année, la session du Conseil général a laissé libre, et qui a quitté pour un instant le Bleun-Brug, afin de nous donner un témoignage de sa sympathie. En face de M. Bagot, M. l'abbé Mesguen, supérieur ; à sa droite et à sa gauche : M. le chanoine Le Duc, curé de Scaër, et M. le chanoine Tanguy, recteur de Saint-Michel de Quimperlé ; à la table d'honneur prennent place encore (ils ne nous tiendront pas rigueur de ne pas avoir noté exactement les préséances : la table est presque une table ronde) MM. Balanant, député du Finistère ; Roche, professeur à l'Institut catholique d'Angers ; le P. Haude- lin, ancien missionnaire d'Haïti ; le vicomte Hervé de Guébriant ; le R. P. Daridon, Oblat de Marie ; le chanoine Picard, ancien curé de Pont-Croix ; l'abbé Balanant, recteur de St-Marc ; l'abbé Rohan, aumônier de La Digue ; l'abbé Laurent, recteur de Plougasnou ; l'abbé Havas, recteur de St-Sauveur ; l'abbé Morvan, aumônier de l'Ecole libre à Châteaulin ; l'abbé Quéré, recteur de Motreff ; l'abbé Conseil, recteur de Tréfléz.

Les autres se placent à leur convenance ; les convenances sont diverses, et le hasard aussi fait des rapproche-

ments imprévus ; mais « le cours » joue un grand rôle dans le placement des convives ; et un coup d'œil rapide sur la salle montre jeunes avec jeunes, vieux avec vieux. Aussi, dès la fin du *Benedicite*, les conversations montent vite à un haut diapason, et la gaieté règne ; car c'est surtout à table, n'est-ce pas, que l'homme rit ; il y a comme un entraînement que l'on se donne l'un à l'autre, dans la liberté d'une conversation sans contrainte ; dans les cours, on circule de groupe en groupe, la conversation commencée est tout à coup interrompue par l'arrivée d'un nouveau camarade ; mais à table, les mêmes six ou huit du « carré » vont être ensemble pendant une heure, presque les mêmes que l'on était autrefois, et alors les vieux souvenirs reviennent, on sent qu'il n'est pas rompu, le lien avec le temps passé ; et les hommes de trente, quarante ans se retrouvent subitement aussi gais et jeunes, presque aussi bruyants et « chahuteurs » que les gamins de dix-huit ou vingt ans.

M. l'Econome a bien fait les choses : jugez-en par ce menu :

Potage velouté
Jambon fumé
Blanquette à la ménagère
Poulet rôti — Salade
Haricots verts
Gâteau de Compiègne
Vins fins
Dessert
Café

Subitement, un coup de sonnette fait lever les têtes et met fin aux conversations. C'est le moment des toasts.

Le président donne la parole à M. l'abbé Mesguen.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESSIEURS,

Il nous est agréable de vous recevoir, aujourd'hui, dans une salle qui a été récemment décorée dans l'intention très particulière de vous faire fête. Mgr l'Evêque de Quimper, qui nous a fait le grand honneur de la visiter, il y a huit jours à peine, nous disait en souriant : « Vos Anciens seront accueillis dans un local digne d'eux ! »

C'est ici, Messieurs, que nous réunirons nos enfants, désormais, quand nous aurons quelque saine distraction à leur procurer. Nous désirons que vous vous y sentiez également chez vous, dans une atmosphère de cordialité parfaite et d'entier abandon.

Nous constatons avec plaisir que nos lettres de convocation ne vous ont pas laissés indifférents, pas même... les Canadiens, comme le R. P. Daridon. En dépit d'un temps extrêmement maussade, les « Jeunes » ont répondu, cette année, avec une empressement marqué au vibrant appel de leur camarade, M. l'abbé Le Goff, et les autres — les *seniores* — forment aussi un groupe relativement imposant dans notre fête de famille. A tous, merci de vous être déplacés pour la rendre plus belle !

Monsieur le Curé de Scaër, en acceptant de venir de si loin célébrer la Sainte Messe pour les membres vivants et défunts de l'Association, Monsieur le Recteur de Saint-Michel de Quimperlé en évoquant devant nous, ce matin, certain passé glorieux, avec cette poétique onction qui donne à votre parole un charme si spécial, vous avez contribué, l'un et l'autre, à raviver, chez nous tous, des sentiments de commune affection pour tout ce qui touche à notre vieux collège. Laissez-moi, au nom des Anciens, vous adresser à tous deux les remerciements les plus mérités.

* *

Messieurs, je me fais un devoir de saluer, en votre nom également, les notabilités dont la présence à notre table est pour nous un sujet de fierté bien légitime : M. le docteur Bagot, notre président très aimé ; M. le Curé et M. le Maire de Saint-Pol ; M. Balanant, député du Finistère ; M. le Vicomte de Guébriant. Ce sont là autant d'amis très sûrs de la maison, j'entends les amis des bons et des mauvais jours.

Les mauvais jours ! Nul ne les a mieux connus peut-être que M. Roche, agrégé de l'Université, docteur ès-sciences, actuellement professeur à la Faculté catholique d'Angers. Avec une noble simplicité, il offrit, pendant la Grande Guerre, son précieux concours à notre Institution et devint l'auxiliaire incomparablement dévoué, j'allais dire le compagnon de lutte, du cher et toujours regretté M. Floc'h à qui, j'en suis persuadé, il saurait rendre le plus émouvant des témoignages.

* *

Messieurs, plusieurs d'entre vous ont, sans doute, hâte d'aller écouter les délicieuses mélodies bretonnes qui figurent au programme de la fête du *Bleun-Bruk*. Qu'ils me permettent néanmoins, d'un mot, d'exprimer notre gratitude à notre chorale de prêtres et de séminaristes ! Nous l'appellerons, si vous le voulez bien, sans prétention aucune, la Société polyphonique de N.-D. du Creis-Ker. Habilement dirigée par M. Tan-

guy, professeur au Grand Séminaire de Quimper, et par son zélé lieutenant, M. l'abbé Balcon, accompagnée avec la discrétion qui convient par l'excellent musicien qu'est M. Vétel, vicaire à Landerneau, elle a exécuté, dans notre chapelle divers chants liturgiques qui nous ont ravies et qui ont singulièrement rehaussé l'éclat de notre cérémonie religieuse.

* *

Monsieur le Président, Messieurs les Anciens, je lève mon verre en votre honneur et vous dis à tous : « Au revoir ! » Vous êtes les représentants autorisés de nos traditions les plus respectables (1). Venez, de temps à autre, je vous prie, constater si nous en sommes les gardiens scrupuleux. Nous n'avons point d'autre ambition : « *Non offendo sed defendo* ! », et nous vous donnons l'assurance que nous nous efforcerons d'apprendre à nos enfants à marcher sur les traces de leurs aînés, en vrais chrétiens et en vrais Bretons : *Potius mori quam foedari* !

Quand les applaudissements qui ont salué ce toast si délicat et si complet en sa brièveté ont cessé, M. Bagot donne la parole à Albert Pichon, élève de Philosophie de l'année dernière. Bravement, devant cette salle autrement imposante que le cercle d'études, Pichon attaque par cœur son petit laïus. Hélas ! dès la première phrase, il expérimente le « trou noir » si angoissant pour les orateurs... Heureusement, le papier sauveur est là, à portée de sa main, et Pichon lit d'une voix raffermie :

MESSIEURS ET CHERS CAMARADES,

C'est au nom des rhétoriciens et des philosophes de 1922 que je me lève... un peu tremblant, il est vrai, mais fort de l'appui que je trouve dans ce proverbe : l'on naît poète, l'on devient orateur ; je suis encore bien jeune pour être devenu orateur !

En nous retrouvant aujourd'hui au Collège comme Anciens, nous ressentons un sentiment de reconnaissance pour la mai-

(1) Notre galerie de portraits et de tableaux — souvenirs du passé — s'est encore enrichie, le jour même de la Fête des Anciens, d'une belle peinture de M. Clec'h, représentant le Creis-Ker et la rue Verdérel. Nous remercions de tout cœur, au nom de la maison, les aimables donateurs, M. et Mme F. Pouliquen, de Saint-Thégonnec.

Nous avons reçu également le portrait en gravure de Mgr de Guébriant, supérieur des Missions Etrangères. C'est Sa Grandeur elle-même qui a bien voulu nous l'offrir. Nous lui en sommes bien reconnaissants.

son qui nous a formés ; nous venons rendre un dernier hommage à tous les maîtres que nous allons quitter ; mais nous les quittons... avec l'espoir de revoir ces bons professeurs qui nous ont rendu aimables nos humanités, qui ont su faire pour nous du collège une famille.

Nous donnerons une place à part dans notre affection à notre cher aumônier, M. Madec, qui nous a fait passer des récréations si agréables et en même temps si utiles dans le Cercle d'Etudes de N.-D. du Creis-Ker.

Notre dévoué Supérieur laissera dans la mémoire de chacun de nous le souvenir d'avoir été pour ses collégiens plus qu'un directeur, plus qu'un ami... un père.

Quitter !... Faire ses adieux !... Ce jour, unique pendant l'année, est-il donc fait pour pleurer ? Mes camarades, je m'abusais : Réjouissons-nous ! Nos aînés nous accueillent à bras ouverts ; soyons donc heureux et fiers d'appartenir à cette grande et noble famille ! N.-D. du Creis-Ker est avec nous !

La parole est maintenant à M. l'abbé Hervé Tanguy, maître d'études l'an dernier, récemment nommé professeur. Avec une modeste assurance et une netteté de diction qui, malgré la voix un peu faible, nous promettent un prédicateur d'avenir, il dit :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESSIEURS LES ANCIENS,

Je viens de la part des jeunes prêtres et des Séminaristes, anciens élèves du Collège, vous apporter le salut le plus cordial et le plus affectueux. Dans une fête comme la nôtre, et qui est essentiellement une fête du Souvenir, il est tout naturel, n'est-ce pas ? de parler du passé. Pour nous, qui ne faisons encore qu'arriver dans la vie, ce passé est bien court, mais il s'estompé suffisamment déjà, pour que nous puissions y trouver, avec cette douceur des choses vécues, les leçons qui doivent nous diriger dans l'avenir. C'est vers l'avenir, en effet, que les jeunes jettent plus volontiers leurs regards. Mais combien prudente est l'attitude de ceux qui s'appuient sur l'expérience de leurs anciens !

Pour nous, qui avons vu au cours de notre formation première, naître et se préciser en nous, de plus en plus, les marques de notre vocation, et qui en avons ensuite poursuivi les étapes, dirigés, consolés, fortifiés par cette pensée que Celle aux pieds de laquelle nous avions si souvent prié, ne nous abandonnait pas, il nous plaît de rendre publiquement le témoignage de notre reconnaissance, à la bonne Madone du Creis-Ker. N'est-ce pas à Elle, d'ailleurs, après Dieu, que nous devons cette grâce insigne du sacerdoce ? Qu'Elle soit louée, qu'Elle soit bénie, d'avoir veillé, avec une si tendre sollicitude,

sur nos premières années, et d'avoir choisi, pour être auprès de nous les instruments de la Providence, les maîtres vénérés que nous aimons à saluer ici. Qu'ils aient l'assurance, ces bons maîtres, que nous conservons d'eux le meilleur souvenir, et que ce nous est toujours une douce joie, de venir revivre dans leur intimité quelques-unes de nos émotions de Collège. Les générations qui montent de la nouvelle Institution ont conservé, grâce à leurs maîtres, l'esprit du vieux Collège trois fois séculaire, cet esprit de franchise et d'entrain, et cette joyeuse liberté d'allures qui sait si bien se concilier avec le respect de l'autorité.

Messieurs les Anciens, je viens dans ce Collège avec tout l'enthousiasme de ma jeunesse. Soyez sûrs que je resterai fidèle aux traditions que vous avez implantées ici. Aussi bien, elles sont le plus sûr garant de la prospérité de notre chère maison. — Je bois à la santé de la jeune et toujours vaillante Institution N.-D. du Creis-Ker.

Mais voici M. Roche qui demande la parole. Elle lui est accordée, avec empressement. Il a bien voulu aider le travail du secrétaire en lui envoyant son toast « reconstitué approximativement ». On n'y retrouve pas, Dieu merci ! une erreur de fait que la modestie de M. Roche lui fit commettre dans son toast parlé et que nous devons rectifier. « Il ne pouvait, a-t-il dit, refuser de répondre à l'appel fait à sa collaboration par M. Floch. » Les faits se fussent-ils passés de la sorte que l'Institution N.-D. du Creis-Ker eût dû une grande reconnaissance à M. Roche. Mais M. l'abbé Mesguen a d'avance corrigé, — mettons cette inexactitude, — en rappelant que cette collaboration fut « offerte » avant même que d'avoir été sollicitée. Notre gratitude n'en est que plus impérieusement exigée ! C'est de tout cœur, croyez-nous-en, cher Monsieur Roche, que nous avons applaudi aux paroles de M. le Supérieur.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESSIEURS,

Après des compliments aussi délicatement excessifs que ceux que je viens de recevoir de Monsieur le Supérieur, il serait naturel d'élever une protestation énergique. Eh bien ! je n'en ai pas le courage, et cela pour deux raisons.

La première, c'est que je compte parmi les meilleurs souvenirs de ma vie celui des années 1915-1918 passées dans cette maison, souvenir de ceux que j'y ai connus et qui sont ici, souvenir de ceux, trop nombreux, qui devraient y être, souvenir de ceux, hélas ! qui sont morts et dont on rappelait à

l'instant la mémoire. Je ne puis les entendre évoquer sans une reconnaissante émotion.

La seconde, c'est que je reporte ces compliments sur l'Université Catholique d'Angers que je représente ici.

Les diocèses bretons lui apportent, depuis plusieurs années, le concours le plus précieux. On a même pu, sous le nom de Nation de Bretagne, constituer avec leurs représentants un groupement florissant et actif, qui rend les meilleurs services aux œuvres et aux études et qui compte dans ses rangs pas mal d'anciens élèves et même de professeurs de Notre-Dame du Creis-Ker.

L'Université s'efforce d'y répondre par une particulière sollicitude à l'égard de ces jeunes gens. Elle ne demande qu'à voir surgir, dans les Collèges bretons, pour assurer le recrutement ultérieur de leurs maîtres, des vocations à la fois religieuses et scientifiques de plus en plus nombreuses.

Ces vocations, je les appelle de tous mes vœux, et, en attendant, je bois à la *Province* de Saint-Pol-de-Léon dans la *Nation* de Bretagne de l'Université Catholique d'Angers.

Nous avons l'honneur et le plaisir de posséder parmi nous deux de ces vaillants missionnaires qui portent aux pays lointains l'amour de Dieu et de la France, les Pères Lagathu et Daridon. Le P. Lagathu est l'aîné des deux, mais le P. Daridon, nous le savons, nous qui avons de 40 à 45 ans, s'entend à faire des discours. Les anciens qui assistèrent à la réunion de 1913 se rappellent aussi le toast d'une verve étincelante qu'il prononça au petit réfectoire. Cette fois-là, il n'échappa pas aux indiscretions de la sténographie, mais aujourd'hui, il nous envoie pour le compte rendu un toast un peu retouché où certains regretteront peut-être de ne pas retrouver le jaillissement spontané de son esprit.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

M. le Supérieur me fait un honneur que je ne crois pas mériter. Pour représenter les absents d'outre-mer, il y a ici quelqu'un de bien plus qualifié, c'est le R. Père Lagathu, qui se cache dans un coin de cette salle. Il revient lui, voir son vieux Collège, après vingt-et-un ans d'absence, tandis que j'avais ce bonheur il y a dix ans à peine. Je m'excuse donc d'avoir à prendre sa place. Je vous remercie, Monsieur le Supérieur, de votre marque de sympathie, et c'est de tout cœur que je vous apporte, de la part des grands absents, missionnaires ou soldats, de tous ceux que les Océans séparent de nous aujourd'hui, le mot du souvenir et de l'amitié.

Anciens habitants du vieux Collège de Léon, nous ne pouvons nous empêcher d'un sentiment de tristesse à la vue de

ces vieux murs qui ne sont plus notre collège et qui nous donnent l'impression de la maison paternelle qu'habitent des étrangers.

Alors, nous élevons plus haut nos regards et nous nous disons que hors du vieil édifice que consacrent pour nous tant de chers souvenirs, il y a quelque chose de plus. Le collège de St-Pol, ce n'est pas seulement l'ensemble des murs d'un édifice ; si solides soient-ils, le temps en a raison ! Ces murs sont le corps, il peut disparaître ; Reste toujours l'âme de notre vieux Collège et c'est cette âme que nous, les Anciens, nous sommes heureux de retrouver ici, dans cette Institution de N.-D. du Creis-Ker. Nous vivons, n'est-il pas vrai ? des mêmes traditions et des mêmes souvenirs : souvenirs de maîtres vénérés qui furent en même temps nos modèles ; souvenirs de nos morts qui nous ont appris la leçon des sublimes sacrifices ; souvenirs des heures inoubliables passées dans cette chapelle de N.-D. du Creis-Ker. Voilà ce qu'il fait bon revivre après les années de l'absence. Messieurs, je vous souhaite de goûter souvent ces joies, plus heureux que d'autres qui ne peuvent être avec vous que de cœur.

Monsieur le Supérieur, vous nous avez dit, dans les termes les plus aimables, de revenir souvent voir si, dans cette institution, le vieux collège que nous avons connu autrefois n'a pas failli à ses traditions ; je crois que pour répondre à votre désir les meilleurs juges seront ceux-là qui, ne pouvant venir qu'à de si rares intervalles, sont plus facilement à même de mesurer la distance du passé au présent. Eh bien ! ce m'est un bonheur de vous en apporter le témoignage, et le P. Lagathu ne me contredira pas ; après tant d'années d'absence, c'est encore le vieux collège que nous avons retrouvé aujourd'hui.

Collège de Léon ou Institution N.-D. du Creis-Ker, je lève mon verre au vieux Collège de St-Pol.

Un député prenait part à notre fête... C'est un de nos fidèles et, comme tous les ans, on le pria de se lever et de nous dire quelques mots. M. le député Balanant — chacun a deviné son nom — s'exécuta de fort bonne grâce.

Le R. P. Daridon nous avait raconté l'histoire de cet Irlandais qui, tombant du 67^e étage d'un gratte-ciel s'entendit interpellé par un compatriote, au moment où il passait devant le 45^e : « Hé ! Patrick ! ça va ? — Pas mal, merci ! Pourvu que ça dure !... »

M. Balanant admire qu'il y ait tant d'esprit en Amérique au 45^e étage et craint de n'avoir, lui, que de l'esprit de rez-de-chaussée. « J'avoue, dit-il, que j'ai hésité un instant à répondre à votre invitation. La réunion publique ! Voilà mon affaire. Mais il est bien plus difficile — je ne veux pas dire désagréable — de parler devant un jury aussi distingué et,

me souvenant de mes nombreuses désobéissances du temps passé, j'y aurais ajouté une autre volontiers, aujourd'hui. Je ne l'ose pas et je ne le veux pas ! Car c'est une joie, pour moi, chaque année, de me retrouver dans l'Institution N.-D. du Creis-Ker, parmi les amis du vieux collège : n'est-ce pas le même cœur qui bat dans celui-ci et dans celle-là ?

« Je tiens à lever mon verre en l'honneur du Cercle d'études établi dans cette maison. Il manquait autrefois. Ah ! certes, on nous préparait aux luttes de la vie. Mais je crois que le Cercle d'études complète, achève cette préparation. Au sortir du collège, certains élèves se trouvaient désorientés par la complexité des problèmes qui se posaient devant eux, je veux parler de ces problèmes qu'on appelle les « questions sociales ».

« Monsieur le Supérieur, vous avez voulu ouvrir l'esprit de vos élèves, au moins à l'essentiel de ces questions qui sont les questions autour desquelles on se bat. Ainsi préparés, vos élèves auront déjà une maturité relative, ils sauront, dans les discussions où ils se trouveront plus tard fatalement engagés, faire honneur à la vieille maison qui les a formés.

« Je lève mon verre au Cercle d'études. Je le lève aussi en l'honneur de M. le Comte de Guébriant pour qui nous éprouvons tous un sentiment de sincère vénération, — de M. le docteur Bagot qui préside avec tant d'affabilité nos réunions annuelles, — de M. le Supérieur qui sait si bien allier le charme de la parole à la délicatesse du cœur, — des élèves, enfin, tant les anciens que vous, les jeunes, qui devez tendre vos efforts à être dignes de l'Institution N.-D. du Creis-Ker. »

*
**

M. le chanoine Tanguy, recteur de St-Michel de Quimperlé, demande la permission de lire quelques vers de sa composition. Il nous rassure tout d'abord, très paternellement. « Il ne sera pas aussi long qu'à la chapelle. »

Le vent d'hiver blanchit ma chevelure,
Ride mon front, appesantit mes pas...
Il faut subir la loi de la nature !
Le cœur, du moins, le cœur ne vieillit pas !

M'ar de louet va bleo, ha rouffermet va zal,
Va c'halon tom em c'hreiz a glevan o tridal.
Va c'halon yaouankeat, o kaout bodet ama
Va mignonet guechal, va mignonet brema.

Unanet da gana : « Henor, eur-vad da Vreiz.
Gant he zud kalonek, he iez koz hag he Feiz !
— Ra vimp unanet c'hoaz, re yaouank, ha re goz.
E korn ar Vretonet, eun deiz er Baradoz !

C'est avec impatience que l'on attendait le toast de M. le Comte de Guébriant, dont c'est toujours un régal que d'écouter la parole distinguée, aussi nuancée que précise.

Nous regrettons de ne pouvoir donner qu'un bien pâle résumé, un résumé sans accent d'une « improvisation » réellement captivante.

Se tournant vers le R. P. Daridon et vers M. le député Balanant, M. le Maine déclara « que dans la série des toasts, il occupait vraiment la place inquiétante. » Puis, s'adressant à l'assemblée, il ajouta « qu'à défaut d'autre titre à assister à cette réunion et à y parler, il invoquait celui d'ami de la maison. Il sait quel bien le Collège procure à la commune de Saint-Pol et à tout le pays environnant ; il a fait ce qui était en lui pour sauvegarder cette heureuse influence quand le Collège menaçait de disparaître ; il s'engage à donner de nouvelles preuves de son amitié et de son dévouement, à l'occasion. Heureux et fier des succès de la maison, il félicite M. le Supérieur et MM. les Professeurs et il lève son verre à la prospérité croissante de l'Institution N.-D. du Creis-Ker. »

Quant ont pris fin les longs applaudissements qui accueillent la péroraison du toast de M. de Guébriant, M. le Président se lève pour le remercier avec effusion, puis il s'adresse, à son tour, à tous les Anciens :

MES CHERS AMIS,

Après les nombreux toasts que vous venez d'entendre, je me reprocherai de retenir votre attention par de nouveaux discours. Je me bornerai donc à vous remercier tous du plaisir que vous nous faites en venant nombreux à cette réunion. Je remercie mon ancien condisciple, M. Tanguy, recteur de Quimperlé, de son éloquente allocution de ce matin et des quelques paroles qu'il vient de prononcer, il y a un instant. Je remercie M. le Supérieur et tous les orateurs, jeunes ou anciens, qui ont fait assaut d'éloquence. Enfin, je n'oublie pas M. l'Econome et le personnel de l'Institution N.-D. du Creis-Ker qui ont si bien organisé le banquet d'aujourd'hui. Ces réunions qui nous rapprochent tous les ans, laissent un bon souvenir des camaraderies anciennes : mais il faut qu'elles portent d'autres fruits !

Déjà, notre Association a créé un prix spécial donné aux écoliers par leurs anciens ; on a également assuré une aide à quelques jeunes gens qui n'auraient pu poursuivre leurs études.

à leurs frais : il me semble que nous devons faire davantage. D'abord, donner à nos jeunes camarades l'exemple du labeur, de l'honnêteté, de la conscience professionnelle ; ensuite, les aider par nos conseils dans le choix d'une vocation, leur tendre une main secourable lorsqu'en présence des difficultés que l'on éprouve au début de chaque carrière, ils risquent de perdre courage. Il faut que les jeunes sachent qu'ils trouveront toujours en nous des amis sûrs et dévoués. Ainsi sera établie vraiment l'union entre les anciens élèves dont la situation est assurée et les jeunes qui ne savent encore où diriger leurs pas.

C'est le vœu que je formule aujourd'hui et je lève mon verre au succès indéfini de notre Association.

*
**

Sur ces mots empreints d'une si paternelle cordialité et si réconfortants pour les Jeunes, le café est servi.

Il est une heure et demie. La grande séance du *Bleun-Bruk* va commencer et la plupart des convives comptent bien y assister.

A la hâte, on serre des mains, on se fait des adieux chaleureux : « Allons ! au revoir ! à l'année prochaine ! »

Notre-Dame du Creis-Ker, bénissez vos Anciens !

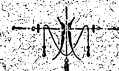
Le Secrétaire,

J. JACQ,

Assistaient à la fête :

MM. Bagot, père ; Treussier ; Comte de Guébriant ; Vicomte de Guébriant ; Roche, père ; R. P. Haudelin ; Havas ; Mesguen ; Falhon ; Jacq ; Reynolds ; Golias ; Riou ; Le Roux ; J.-M. Abgrall ; J.-P. Abgrall ; Abily ; Auffret ; Autret ; Ch. Bagot ; L. Bagot, fils ; Abbé Balanant ; Balanant, député ; Balcon ; A. Baron ; T. Baron ; J.-P. Bellec ; H. Bozellec ; Cabioc'h ; J.-L. Calvez ; Conseil ; Jean Coulogner ; Joseph Coulogner ; Couture ; A. Créac'h ; Y. Creignou ; Ch. Cueff ; R. P. Daridon ; C. Derrien ; Y. Dou-

guédroit ; Chanoine Le Duc ; Dupoux ; V. Favé ; Y. Favé ; L. Floc'h ; L. Le Gall ; Gélébart ; Gestin ; Goulm ; A. Grall ; Ch. Grall ; Guégan ; Ch. Guiomar ; J. Guiriec ; abbé Guivarc'h (Mespaul) ; abbé Guivarc'h (Plouescat) ; abbé Guivarc'h (Santec) ; Guivarc'h (Roscoff) ; Hénaff ; d'Herbais ; A. Herry ; Jourdrain ; Keramoal ; L. Kerbiriou ; Pôl Kerbiriou ; E. Kerbrat ; M. Kerbrat ; Kerroc'h ; Kervella ; J. Lagadec ; R. P. Lagathu ; Larvor ; F. Laurent ; Madec ; J. Manach ; J.-M. Mazé ; Mazéas ; Méar ; A. Menez ; J. Messenger ; Y. Messenger ; F. Moal ; J. Moal ; J. Montfort ; Aug. Morvan ; Et. Morvan ; J. Morvan ; F. Nicol ; J. Nicol ; Nicolas ; Chanoine Picard ; Picard ; A. Pichon ; E. Pichon ; P. Pleyber ; J. Queinnec ; L. Queinnec ; P. Quentel ; Quéré ; Quillévééré ; de Réals ; J. Roche ; Rohan ; P. Le Roux ; E. Saout ; Scudeller ; Simon ; A. Soubigou ; P. Stéphan ; H. Tanguy ; Chanoine J. Tanguy ; J. Tanguy ; J. Tostivint ; L. Tostivint ; Tréguer ; Vétel. — *Les Jeunes* : L. Guillou ; Kerautret ; Kerboul ; Larher ; Le Vaillant ; Mariette ; Robin ; Sparfel ; Le Berre ; P. Le Bigot.



SOMMAIRE

SOUHAITS DE BIENVENUE.

PENSÉES A MÉDITER.

LA LITURGIE. — Sa beauté (1^{re} partie) : Abbé F. Galès, professeur de Troisième.

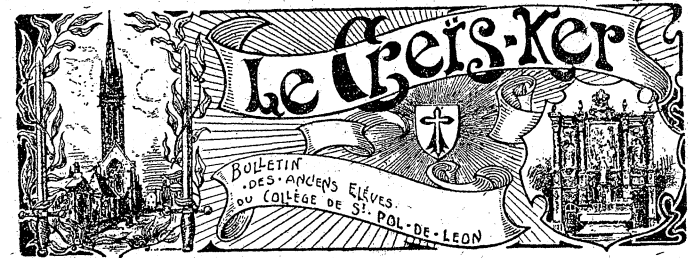
LA VIE AU COLLÈGE. — Vie religieuse ; Vie intellectuelle ; Vie sportive.

CORRESPONDANCE.

SOUSCRIPTION POUR UNE NOUVELLE STATUE DE NOTRE-DAME DU CREISKER.

LES ANCIENS.

BIBLIOGRAPHIE. — Les Psaumes : M. Pérennès, professeur au Grand Séminaire de Quimper.



Souhaits de Bienvenue

de l'Institution Notre-Dame du Creisker

à l'Institution Notre-Dame du Sacré-Cœur

Tous les Anciens connaissent cette belle maison, d'un cachet quasi-monacal, qui est située dans la rue Verdérel, à deux pas du collège bâti par Mgr de La Marche. Elle abrita, pendant de longues années, un orphelinat de jeunes filles et, dans le pays, chacun l'appelait « la Providence ».

Elle vient de changer de nom et de destination.

Avec la haute approbation de Mgr Duparc, les évêques d'Haïti y ont établi une école apostolique sous le vocable de Notre-Dame du Sacré-Cœur. Cette institution aura sa vie propre et fonctionnera dans les mêmes conditions que le Petit Séminaire de Keroulas, de regrettée mémoire. Les « juvénistes » recrutés par les soins des Pères missionnaires de Saint-Jacques (1) suivront les cours à l'Institution Notre-Dame du Creisker et prendront part à nos offices ainsi qu'à nos fêtes. Ils recevront, par ailleurs, une formation adaptée aux exigences de leur vocation et de leur futur apostolat.

C'est avec un empressement affectueux que nous avons élargi le cercle de notre grande famille pour faire place aux nouveaux venus et nous avons constaté avec une joie sincère que nos élèves, eux aussi, ont réservé à leurs jeunes camarades l'accueil le plus fraternel. Nous n'en doutons point : la fusion sera complète, l'entente vraiment cordiale entre des écoliers chrétiens qu'animerà le même

bon esprit et qui voudront uniquement rivaliser de piété, de docilité et d'ardeur au travail.

Nous recommandons de tout cœur à la Très Sainte Vierge une œuvre qui va vivre — et se développer, s'il plaît à Dieu — sous ses auspices. Nous avons, du reste, la ferme confiance que Notre-Dame du Creïsker patronnera volontiers Notre-Dame du Sacré-Cœur. Les enfants de l'une seront les enfants très aimés de l'autre. *Sancta Maria, sentiant omnes tuum juvamen !*

Ed. MESGUEN,
Supérieur
de l'Institution N.-D. du Creïsker.

(1) Grand Séminaire de Saint-Jacques des Lézéraziens,
par Lampaul-Guimiliau (Finistère).

Pensées à méditer

Mois de Novembre — Mois des Morts

Qu'est-ce que la mort ? Le lendemain des grandeurs, des richesses, des plaisirs. On se couche dans les pompes et dans les voluptés, on se réveille dans le sépulcre, sous un froid linceul, entre l'oubli de la terre et l'éternité de l'enfer ou du ciel.

LAMENNAIS.

★★

Trois sortes de personnes redoutent particulièrement la mort : celles qui sont attachées aux honneurs, celles qui sont attachées aux richesses, celles qui sont attachées aux plaisirs ; autrement dit, les ambitieux, les avarés, les voluptueux.

PLATON.

★★

Mourir ce n'est rien rien, de quelque douleur que la mort soit accompagnée. Mourir dans le péché, c'est tout le mal, et le seul qui soit à craindre.

BOSSUET.

Nous ne voyons pas les morts, mais eux nous voient. Les morts sont des invisibles, non des absents.

Mgr BOUGAUD.

★★

Ayez pitié de nous, vous, du moins, nos amis !

Livre de JOB, XIX, 21.

★★

La prière est la fleur que la tombe préfère.

La Liturgie - Sa Beauté

La Liturgie est l'ensemble des prières, des lectures, des chants et des rites par lesquels l'Eglise rend au Seigneur le culte qui lui est dû, et administre à ses fidèles les sacrements et les sacramentaux.

A lire cette sèche définition, la Liturgie n'est, semble-t-il, que le côté extérieur et matériel du culte divin, que la part du corps dans la Religion chrétienne. Il semble bien aussi que cet ensemble de cérémonies ne présente d'intérêt que pour le prêtre ou le religieux, obligés par devoir de les observer, et pour cela de les connaître. Tout au plus, de curieux chercheurs essaieront-ils de remuer les cendres du passé, pour explorer les trésors ensevelis de la vieille Liturgie de l'Eglise.

Pourtant, la Liturgie est faite pour être mise en action, aussi bien par les fidèles que par les ecclésiastiques, pour être vécue sur cette terre, en attendant qu'elle soit perfectionnée ou plutôt parfaite dans le ciel : « Il faut, a écrit M. le Chanoine Labourt (1), que l'esprit de la Liturgie préside à toutes les manifestations de la piété catholique, car on prie comme l'on croit, et l'on croit comme l'on prie. » — Mais on ne peut mettre le culte en action, étant donné surtout sa sublimité, que si on le possède bien, que si on en pénètre non seulement l'aspect extérieur, mais aussi l'essence. Une chose ne peut être vécue par nous, que dans la mesure où nous la pénétrons, où nous la com-

(1) Directeur du Collège Stanislas à Paris.

prenons, où nous la faisons passer dans notre propre vie. Il nous faut donc nous pénétrer de l'esprit liturgique.

Derrière l'écorce des rites extérieurs, il faut saisir la vie de l'Eglise, arbre bien vivant, vivant de la vie du Christ, et dont chacun de nous n'est qu'un rameau. A telle époque de l'année chrétienne, l'Eglise célèbre l'anniversaire douloureux de la mort de Jésus ; elle pleure la disparition de son chef ; comment pourra-t-elle attirer nos âmes à une communion dans ces sublimes souffrances, sinon par nos sens qu'émouvra la cérémonie lugubre des Ténèbres, ou le chant douloureux du *Verilla Regis*, ou bien encore le nu récitatif de la Passion ? Puis le cycle liturgique amènera la Fête de Pâques ; et l'Eglise, pleine d'une sainte allégresse à la Résurrection de son Epoux, s'efforcera, par les envolées joyeuses de ses cloches et l'élan enthousiaste de son *Alleluia*, d'attirer nos âmes au bonheur du Christ retrouvé.

Il faut donc que chaque fidèle, s'il veut être en communion intime avec l'Eglise, et par suite avec le Christ, s'applique, dans la mesure de ses moyens, à apprendre au moins les cérémonies essentielles du culte divin ; de plus, chaque fidèle doit, dans la mesure du possible, saisir le sens de ces manifestations extérieures, pour vivre les réalités dont elles ne sont que l'expression sensible.

On le comprenait fort bien au temps de nos aïeux, les fervents chrétiens des Catacombes et du Moyen-Age. Ils étaient pénétrés de l'esprit liturgique, ils vivaient de la vie de l'Eglise. Mais maintenant, dira-t-on, quel besoin avons-nous de ces manifestations théâtrales usagées ? Nous voulons le beau, et que pouvons-nous trouver de satisfaisant dans les déploiements de cérémonies incomprises ?

La vraie beauté, celle qui parle le plus intimement à l'âme et l'élève le plus au-dessus des turpitudes humaines, se trouve dans la liturgie sacrée. Il peut arriver, et malheureusement cela s'est parfois produit, que les cérémonies religieuses ressemblent à « des comédies mal jouées ». Mais cela ne provient pas d'un défaut naturel de la Liturgie ; il faut en attribuer la cause aux acteurs eux-mêmes qui négligent de bien apprendre leur rôle, ou du moins qui n'en saisissent pas la signification intime. Alors comment faire goûter par d'autres une beauté qu'on méconnaît soi-même ?

Considérez donc, pour en saisir le grandiose, comment la Liturgie réalise son double but : premièrement, selon que le culte a pour objet d'honorer Dieu en lui offrant les hommages de sa Créature ; deuxièmement, selon que

le culte, en retour, se propose de grandir l'homme et de lui faire accomplir sa destinée.

Le culte a commencé à la création du monde, car le monde est par lui-même un culte ; il dit « la gloire de Celui qui le créa » ; il en révèle les attributs. La nature, cette beauté qui nous stupéfie, qui fait l'extase du poète et de l'artiste, puis leur désespoir, parce qu'ils sentent bien que toutes leurs œuvres et leurs conceptions mêmes n'en sont que des vues partielles : c'est elle qui nous instruit d'abord du devoir d'adorer, comme elle-même adore, en beauté.

Au milieu de la nature règne l'homme composé d'un corps et d'une âme. Elle est célèbre, cette parole d'un savant qui, décrivant le corps humain, pensait chanter « un hymne à la divinité ». Que si la description est « un hymne », à plus forte raison la chose l'est-elle. Et que dire de l'âme, dont la vie intime s'élève au-delà du matériel, qui aspire à s'unir pour l'éternité avec la source de toute beauté ? Pour peu que les sentiments sublimes de cette âme transparaissent à l'extérieur par des œuvres du corps, ce sera tout de suite dans le monde une éclosion d'œuvres empreintes de la beauté à laquelle l'âme est unie.

(A suivre.)

Abbé F. GALÈS,
Professeur de Troisième.

La Vie au Collège

La Vie Religieuse

SERMONS ET INSTRUCTIONS

8 Octobre. — L'élève chrétien (Discipline, Travail, Piété). — *M. le Supérieur.*

12-15 Octobre. — Retraite de rentrée.

22 Octobre. — Le sacrifice de la Messe est le même que celui de la Croix. — *M. Nicolas.*

29 Octobre. — Cérémonies essentielles de la Messe. —
M. Auffret.

1^{er} Novembre. — Sermon sur les Trépassés. — *M. Galès.*

RETRAITE DE RENTRÉE

PRÊCHÉE PAR M. L'ABBÉ DIDOU, RECTEUR DE COLLOREC

du 12 au 15 Octobre 1922

Au début même de l'année scolaire, pour nous fixer tout de suite sur le sens de notre vie, une retraite était nécessaire. Elle nous fut prêchée les 12, 13 et 14 octobre par M. Didou, recteur de Collorec.

Dès le sermon d'ouverture, M. le Prédicateur trouva des accents émus pour rappeler les heureux jours de son temps de Collège, puis il entra dans le sujet de son entretien : « Ce que doit être une retraite ».

« Une retraite, dit-il en substance, doit être considérée, non pas comme un repos des livres et des cahiers, mais comme une entretien avec Dieu dans le silence et le recueillement, aimés du Seigneur. De cette retraite découlera le bon ou le mauvais emploi de votre année scolaire : priez donc, et commencez dès ce soir à vous unir à Dieu. »

Le lendemain, dans ses quatre conférences, M. Didou nous parla successivement de la *pénitence*, « piscine de Siloë de la nouvelle Alliance » ; du *salut* vers lequel doivent tendre tous nos efforts ; de l'*examen de conscience*, si nécessaire à la bonne confession, et, pour nous montrer plus efficacement la nécessité de la pénitence, il fit passer, devant nos yeux, l'ombre de notre dernier moment.

Le lendemain, il nous parla de la *contrition*, nous prouvant que le meilleur moyen d'être toujours bons et pieux est de recourir à notre mère commune, la *Sainte Vierge*.

Puis, nous parlant de *l'enfer et du ciel*, il nous exhorta à avoir toujours la conscience pure et une volonté forte, afin de triompher des embûches que le démon sème sous nos pas : les mauvais camarades, les mauvais livres et les dangers de la rue.

Le soir, M. Didou nous résuma, dans son dernier sermon, tout ce qu'il avait dit précédemment, nous conseillant la *dévotion à la Sainte Vierge*, couronnement de toutes les autres.

Entre ces différents entretiens, les plus grands allaient demander à Dieu ses secours dans le recueillement de la petite chapelle, et un calme inconnu s'étendait sur le Collège.

Le 15, tous allaient recevoir dans leur cœur le Dieu vivant, en faisant une communion excellente. Le père Jan, supérieur de l'Institution N.-D. du Sacré-Cœur, chanta la messe, et la retraite se clôtura, le soir, par le *sermon de persévérance*, prêché par M. le Curé de Saint-Pol.

Son entretien résuma à la perfection tout ce qu'on peut dire à des collégiens sortant de retraite. Il nous exhorta à rester fidèles à nos résolutions de sagesse et de travail, « afin de faire de l'année qui commence une excellente année, laborieuse et sainte ».

Il est à regretter que M. Didou, rappelé chez lui par un « pardon », nous ait quittés si brusquement : nous eussions été heureux de lui adresser de vive voix nos remerciements, mais qu'il reçoive là-bas, dans sa paroisse de Collorec, les sentiments de gratitude des collégiens de Saint-Pol qui ont prié pour lui aux pieds de Notre-Dame du Creisker,

Jean JACOB, élève de Troisième.

CONGRÉGATION DE LA SAINTE VIERGE

UN DOCUMENT PRÉCIEUX

M. le Chanoine Corre, curé de Landerneau, a eu l'amabilité de nous offrir un document que nous conserverons précieusement. C'est un papier qui date de 1872 et qui est écrit tout entier de la main du R. P. Berthelon, mort Oblat de Marie, après avoir été sous-principal au Collège de Léon.

Cet excellent prêtre, dont le souvenir est encore vénéré parmi les anciens, fut le fondateur de la Congrégation de la Sainte Vierge. Le double feuillet détaché que nous a remis M. Corre est précisément un extrait du cahier où le P. Berthelon avait consigné ses « avis et conseils » aux *premiers congréganistes*. En voici la teneur :

1872

+

J. M. J.

COLLÈGE DE LÉON

CONGRÉGATION DE LA SAINTE VIERGE

AVIS ET CONSEILS — CAUSERIES

La Congrégation aura trois grandes fêtes par an, dans lesquelles on pourra recevoir de nouveaux membres.

1° La fête de l'Archiconfrérie, pardon du Collège (Dimanche avant la Septuagésime) ;

2° Le jour de la Communion générale, après la Retraite annuelle ;

3° Le jour de la fête du Sacré-Cœur (Clôture de l'Octave du Saint-Sacrement).

Ces trois jours, une messe sera dite par le Directeur de la Congrégation pour les Congréganistes, à l'issue de la grand' messe, et c'est après cette messe que se feront les réceptions.

« O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recourus à vous. »

26 NOVEMBRE

Premiers aspirants. — MM. Corre (1), Le Jeune, Larher, Laot, Laurent, Le Bian Louis (2), Cueff François, Férec, Mercier.

PREMIÈRE RÉUNION

DIMANCHE 1^{er} DÉCEMBRE

DE L'ŒUVRE DE LA CONGRÉGATION DE LA STE VIERGE

Définition. — On entend par Congrégation de la Sainte Vierge, la réunion de quelques individus qui s'assemblent pour rendre à Marie un culte particulier, et pour travailler plus efficacement à leur sanctification.

Marie nous a tous adoptés pour enfants sur le Calvaire ; mais elle a ses enfants privilégiés : ce sont ceux qui, sensibles à son amour, veulent la payer de retour et qui tiennent à honneur de la prier et de l'imiter d'une manière toute spéciale. Heureux ces dévots serviteurs de Marie qui mettent en commun leurs prières et leur amour envers leur mère : Marie les protégera et les fera avancer dans la vertu ; et c'est là le but pratique de la Congrégation. La Congrégation est ainsi une « arche de salut » où nous trouvons un refuge contre « le déluge » des tentations et des péchés.

Des avantages particuliers dans un Collège. — On comprend facilement qu'une Congrégation de la Sainte Vierge a des avantages particuliers dans un Collège : 1° Elle répond au besoin naturel qu'éprouve le jeune homme d'aimer la très pure et très puissante Mère de Dieu ; 2° Elle l'aide puissamment à triompher de lui-même et du démon ; 3° Elle lui rend le travail moins pénible et fortifie les études ; 4° Elle sert à entretenir le bon esprit par l'influence que les membres de la Congrégation acquièrent sur leurs camarades.

Vertus fondamentales d'un Congréganiste : L'humilité. — Gardez-vous de vous croire meilleurs que les autres, parce que l'on vous a choisis. Rappelez-vous le pharisien et le publicain de l'Evangile. Plus l'édifice que l'on veut construire doit être élevé, plus les fondements en doivent être profonds. C'est l'imitation de Marie. Creusez donc dans votre âme, abîmez-vous dans votre misère, et sur le fondement de votre humilité, vous construirez solidement l'édifice de votre perfection.

(1) Actuellement curé-doyen de Ploudiry.

(2) Actuellement recteur de Lampaul-Guimiliau.

Au souvenir de vos fautes, dans les tentations d'orgueil, faites des actes d'humilité.

Piété. — Piété inspirée et nourrie par la foi : culte de Marie, votre Mère, recours à Elle souvent. Amour de l'Eucharistie, de l'Emmanuel du tabernacle. Aimons Jésus à l'imitation de Marie. Dévotion envers le Sacré-Cœur.

Zèle. — « Ignem veni mittere in terram... » C'est le règne certain de l'amour de Dieu dans une âme. Aujourd'hui, le monde est rempli d'égoïstes ; travaillons pour les intérêts de Dieu, travaillons à sauver les âmes sauvées par son sang. Travaillez-y par vos prières, par vos exemples, par vos conseils et vos paroles, en récréation. En un mot, que l'amour de J.-C. dans votre cœur soit comme un soleil toujours brûlant qui vivifie toutes vos actions, et vous fortifie contre les défaillances.

Voyons l'union intime des deux commandements. On peut être apôtre à tout âge et à bon marché. Soyez comme les « commis-voyageurs » du Bon Dieu, sous la direction de Marie. Comprenez de bonne heure le prix des âmes.

Travail et observation du Règlement. — Ces deux choses pour l'amour de Dieu, car, par elles-mêmes, elles sont quelquefois difficiles même pénibles.

✱

Là s'arrête le texte que nous avons eu sous les yeux... Nous regrettons vivement qu'il ne fût pas plus long. Mais le reste du manuscrit a dû être égaré.

Un fait très intéressant entre autres se dégage de la lecture de ce document. Le 1^{er} Décembre prochain, la Congrégation de la Sainte Vierge du collège de Saint-Pol pourra fêter le cinquantenaire de sa fondation (1872-1922).

RÉUNION DE LA CONGRÉGATION DE LA SAINTE VIERGE

M. Falhon, notre directeur, nous a donné, dès la première réunion, les conseils les plus judicieux que nous tâcherons de mettre à profit.

Il nous a demandé de chasser de notre esprit et de notre cœur les impressions frivoles que nous aurions pu rapporter des vacances. Puis, après avoir consacré un souvenir ému à notre bon et cher camarade, Pierre Grivot, « le modèle des congréganistes », M. l'Econome nous exhorta vivement à faire une sainte retraite afin de passer

une sainte année scolaire. En terminant, il nous rappela les grandes vertus de Marie, notre reine et notre patronne que nous devons nous efforcer d'imiter dans notre vie quotidienne.

Le Secrétaire de la Congrégation de la Ste Vierge,
Jean PERSON, Elève de Première A.

CONGRÉGATION DU SACRÉ-CŒUR

(Elèves de 5^e et de 6^e)

Notre directeur, M. Riou, nous a lu et commenté le règlement de la Congrégation. « N'est pas approbaniste qui veut ! Il y faut certaines conditions ! » C'est ainsi qu'un vrai Congréganiste doit satisfaire *tous* ses maîtres et se maintenir pour les notes de conduite, en particulier, à un niveau assez élevé. Mais ce n'est là que l'extérieur, si on peut ainsi dire. Un Congréganiste digne de ce nom doit, dans ses pensées, ses désirs, ses actions, prendre exemple sur le divin Maître et, comme Lui, être « doux et humble de cœur ! » L'obéissance à la règle par esprit de foi, l'amour de la paix, la lutte contre l'orgueil, telles sont, par excellence, les vertus que doit pratiquer un enfant qui veut avoir son nom inscrit dans le cœur de Notre-Seigneur.

Il ne dépend que de nous d'être des apôtres. Soyons des Congréganistes non pas seulement selon la lettre, mais selon l'esprit du règlement.

Le Secrétaire de la Congrégation,
René GUILCHER, Elève de Cinquième A.

CONGRÉGATION DES SAINTS ANGES

Mgr l'Evêque a autorisé la fondation d'une Congrégation des Saints Anges pour les élèves de 7^e, 8^e et 9^e. La direction en sera confiée à M. Hall. Comme de juste, ce seront les plus pieux, les plus sages et les plus laborieux qui auront l'honneur d'en être les premiers membres et de promouvoir parmi les « petits » la *Croisade eucharistique*.

La Vie Intellectuelle

RÉSULTATS DES EXAMENS DU BACCALAURÉAT pour la session 1922 (juillet et octobre)

Philosophie. — Reçus : Jean Coulogner, de Morlaix (Mention Assez Bien) ; Robert Goulm, de Brest ; Emile Kerbrat, de Landerneau ; Jean-Yves Larvor, de Guiclan ; Jean Léon, de Sizun ; Henri Moreau, de St-Pol ; Jean Moreau, de Châteauneuf-du-Faou (Mention Assez Bien) ; Albert Pichon, de Guiclan ; Hervé Roué, de Cléder.

Admissible : Yves Messenger, de Henvic.

Mathématiques Élémentaires. — Reçu : Joseph Manach, de Saint-Pol.

Admissible : Pierre Laroque, de Lorient.

Première A. (Latin-grec). — Reçus : Louis Guillou, de Guiclan ; Eugène Guyader, de Landerneau (Mention Assez Bien) ; René Kerautret, de Morlaix ; Augustin Laurent, de Saint-Pol ; Jean Le Vaillant, de Plougasnou (Mention Assez Bien) ; Alfred Mariette, de Morlaix (Mention Assez Bien) ; Joseph Robin, de Saint-Thégonnec ; Louis Sparfel, de Plounévez-Lochrist ; François Lé Saint, de Plouescat.

Admissibles. — Germain Tavenec, du Cloître-Pleyben ; Pierre Grivot, de Morlaix (décédé le 2 août 1922, n'a pu se présenter à l'oral) ; Yves Pape, de Landivisiau.

Première B (Latin-langues). — Reçu : Marcel Doher, de Plougasnou (Mention Assez Bien).

Première C (Latin-sciences). — Reçus : Henri Blons, de Saint-Marc ; Jean Cariou, du Conquet ; Louis Nicol, de Guerlesquin.

Admissible : Louis Perrien, de Motreff.

Première D (Sciences-langues). — Reçus : Marcel Doniol, de Guingamp ; Paul Rolland, de Morlaix.

TABLEAU D'HONNEUR Mois d'Octobre 1922

Philosophie. 1. Guyader ; 2. Kerautret ; 3. Le Vaillant ; 4. Sparfel et Le Saint ; 6. Mariette ; 7. Laurent.

Première. — 1. Mével ; 2. Person.

Seconde. — 1. Quiniou ; 2. Bizien ; 3. Caroff ; 4. Joël Bellec et Le Rest ; 6. Pencréac'h ; 7. Lallouët.

Troisième. — 1. Le Borgne ; 2. Le Sann ; 3. André Pouliquen.

Quatrième. — 1. Birien ; 2. Sévère ; 3. Le Bihan ; 4. Le Roux ; 5. Cochard ; 6. Daniélou ; 7. Jacques Kerrien ; 8. Miossec ; 9. Fayet ; 10. François Abgrall ; 11. Coat ; 12. Plantec ; 13. Ollivier ; 14. Guézennec ; 15. Normand.

Cinquième. — 1. Le Guen ; 2. Congar ; 3. Quéré ; 4. Guilcher ; 5. Crenn ; 6. Rolland ; 7. Laizet ; 8. Jégou ; 9. Goarant et Cloarec ; 11. Guillerm et Dosser ; 13. Bécarn ; 15. J.-M. Cadiou ; 15. F. Pouliquen ; 16. Mével ; 17. Le Boulc'h ; 18. Bourgeois ; 19. Quélennec ; 20. J. Taniou et Le Ber.

Sixième. — 1. Lorient ; 2. Senneville ; 3. R. Morvan ; 4. Berre ; 5. Balanant ; 6. André Jacq ; 7. Chapalain ; 8. Le Guern ; 9. Derrien ; 10. Guyader et Picart ; 12. Thirion ; 13. Laurent ; 14. J. Morvan (A) et Cuff ; 16. Lintanf ; 17. Marion ; 18. Henry ; 19. Guiriec ; 20. Robert Buors, Corvez et Quémener ; 23. Guével ; 24. Le Duff ; 25. Cazoulat et Kerrien ; 27. Le Fur ; 28. du Halgouët ; 29. Legendre.

Septième. — 1. Joseph Le Rest ; 2. F. Sparfel ; 3. Colin ; 4. Pochard ; 5. P. Suignard.

Huitième. — 1. Besson ; 2. Thébaud ; 3. Seité ; 4. Le Saout ; 5. Le Magourou ; 6. Cuff ; 7. Jules Sellin ; 8. Quéré ; 9. Faure ; 10. Sévère ; 11. Dirou ; 12. Tanguy.

Neuvième. — 1^{re} Division : 1. Castel ; 2. Seité ; 3. Le Verge ; 4. Suignard ; 5. Corre ; 6. Jourdren ; 7. Créac'h.

2^e Division : 1. Urien ; 2. Glémarec.

COMPOSITIONS DU MOIS D'OCTOBRE 1922

Première. — Version latine : 1. Person ; 2. Mével. — Version grecque : 1. Mével ; 2. Le Boulc'h. — Thème latin : 1. Person ; 2. Mével.

Seconde. — Composition française : 1. Quiniou ; 2. Bizien ; Version latine : 1. Quiniou ; 2. Joël Bellec. — Thème latin : 1. Joël Bellec ; 2. Bizien. — Version grecque : 1. Joël Bellec ; 2. Bizien.

Troisième. — Composition française : 1. Jacob ; 2. Menut. — Version latine : 1. du Halgoët ; 2. Coat.

Quatrième. — Narration : 1. Cochard ; 2. Le Bihan. — Version latine : 1. Sévère ; 2. Le Bihan. — Version grecque : 1. Normand ; 2. Cochard.

Cinquième A. — Orthographe : Section blanche : 1. Gourvil ; 2. Dosser. — Section rouge : 1. Bourgeois ; 2. Bécarn. — Version latine : Section blanche : 1. Touboullic ; 2. Rolland. — Section rouge : 1. Bourgeois ; 2. Congar.

Narration : Section blanche : 1. Guilcher ; 2. Dosser. — Section rouge : 1. Bourgeois ; 2. Congar.

Cinquième B. — Dictée : 1. Jégou ; 2. Le Guen. — Narration : 1. Seité ; 2. Jégou. — Exercices français : 1. Bothorel ; 2. Jégou. — Arithmétique : 1. Le Guen ; 2. Diraison.

Sixième A. — Dictée : Section blanche : 1. A. Jacq ; 2. Picart. — Section rouge : 1. P. Tostivint ; 2. Quémener.

Narration : Section blanche : 1. A. Jacq ; 2. du Halgoët. — Section rouge : 1. P. Tostivint ; 2. Le Roux.

Analyse : Section blanche : 1. Senneville ; 2. A. Jacq. — Section rouge : 1. Mercier ; 2. Henry.

Sixième B. — Dictée : 1. G. Le Gall ; 2. J. Morvan. — Narration : 1. Benâtre ; 2. J. Morvan. — Arithmétique : 1. Le Guern ; 2. Thirion.

Septième. — Orthographe : 1. A. Chapel ; 2. Pochard. — Narration : 1. Stéphan ; 2. A. Chapel. — Ecriture : 1. F. Sparfel ; 2. Le Bihan.

Huitième. — Orthographe : 1. Besson ; 2. Faure. — Lecture : 1. Besson ; 2. J. Daniélou. — Arithmétique : 1. Dirou ; 2. Quéré. — Ecriture : 1. P. Le Saout ; 2. Quéré. — Analyse : 1. Faure ; 2. L. Lavalou.

Neuvième. — Orthographe : 1. H. Castel ; 2. L. Pape. — Arithmétique : 1^{re} Division : 1. C. Quémener ; 2. H. Seité. — 2^e Division : 1. P. Glémarec ; 2. J. Quilléveré.

Lecture : 1^{re} Division : 1. L. Page ; 2. E. Le Page. — 2^e Division : 1. P. Glémarec ; 2. F. Poisson.

Grammaire : 1^{re} Division : 1. H. Castel ; 2. L. Page. — 2^e Division : 1. P. Glémarec ; 2. F. Poisson.

Conférences N.-D. du Creïsk-Ker

Nous avons eu notre première réunion plénière le mercredi 18 octobre. Sur la demande de M. Madec, notre dévoué directeur, M. le Supérieur vint nous adresser quelques paroles d'encouragement.

« La rentrée, nous dit-il en substance, est, dans la vie scolaire, l'époque des résurrections. Personnellement, il est très heureux de voir renaître « les Conférences de N.-D. du Creïsk-Ker ». Si les sports ont du bon, il faut néanmoins leur préférer l'exercice de nos plus belles facultés en vue de l'apostolat.

« Or, le Cercle d'études bien compris peut précisément, nous préparer à un triple apostolat : celui de la vérité par la parole, celui de la vertu par l'exemple, et celui de la charité par la connaissance des œuvres de miséricorde. »

M. le Supérieur a développé chacun de ces points et nous a fait savoir, en terminant, qu'une Revue connue publie en ce moment une enquête fort intéressante sur « les jeunes gens d'aujourd'hui ». Il paraîtrait, d'après les déclarations déjà publiées, qu'actuellement les étudiants les plus laborieux et les plus sympathiques dans les grandes Ecoles, ceux qui sont des « entraîneurs », sont surtout des jeunes gens catholiques.

Nous retiendrons la leçon et l'exemple. Nous comptons bien que le Cercle d'études fera de nous sinon des conférenciers diserts, du moins des chrétiens de plus en plus convaincus.

Ont été élus cette année :

Président : Alfred Mariette ; *Vice-Président* : Jean Cariou ; *Secrétaires* : Joseph Mével et François Le Saint ; *Trésorier* : René Kerautret ; *Bibliothécaire* : Louis Nicol.

Les Secrétaires du Cercle.



Cours facultatifs de Breton

Pour répondre au désir de Mgr l'Evêque, et cédant d'ailleurs aux instantes sollicitations de quelques familles, nous avons institué cette année des cours bi-mensuels de langue bretonne. Ils sont *facultatifs* et alternent avec les réunions du Cercle d'études. M. Mazéas sera le professeur de la division des grands (36 adhésions), et M. Guivarc'h enseignera les premières notions aux moyens (35 adhésions).

Vive le parler de nos aïeux ! *Breizad bepred !*



La Vie Sportive

PRÉPARATION AU SERVICE MILITAIRE. — Nous avons repris avec entrain les exercices de préparation au service militaire. Chaque samedi, M. l'adjudant Blaise, que nous aimons beaucoup, vient nous initier aux beautés de « la gymnastique rationnelle ».

Plusieurs d'entre nous caressent l'espoir d'être aptes plus tard à faire partie des cadres « d'officiers de complément ». Aussi est-il peu de classes où nous soyons plus obéissants et plus attentifs qu'à la classe... de gymnastique !

En avant ! marché ! une ! deusse !

★ ★

FOOTBALL. — M. Hall a été assez fin diplomate pour nous conserver le champ de nos exploits. C'est si difficile à Saint-Pol, pays de cultures maraîchères, de trouver un terrain propre au jeu de football ! Les équipes sont déjà formées et nous comptons bien faire triompher, encore cette année, les couleurs de N.-D. du Creïsk-Ker ou du moins les défendre avec honneur et gloire.

Avant trois mois, nous jetterons le gant. Chers camarades de Lesneven, préparez-vous à le relever. Nous ne saurions d'ailleurs avoir d'adversaires plus courtois.

D'avance, nous vous serrons la main et vous crions : Hip ! Hip ! Hurrah !

CORRESPONDANCE

PÈLERINAGE EN TERRE SAINTE

J'ai vu — sur les bords du Jourdain l'endroit où N.-S. reçut le baptême de St Jean — la montagne où il fut tenté par le démon. J'ai été sur les bords du lac de Tibériade où Jésus commença à faire des disciples, Pierre et André, Jacques et Jean. Nulle région n'est plus jolie dans toute la Palestine que les bords de ce lac d'azur, entouré de montagnes ensoleillées, séparées, sur certains points, des eaux du lac par de petites plaines dont la plus riche est celle de Gènesareth au nord, où précisément le Seigneur vécut. J'ai vu là, à l'entour de cette oasis divine, les bourgades qu'il visita pendant une bonne partie de sa vie publique : Magdala, patrie de Marie-Madeleine ; Tabga, près d'une source d'eau chaude jaillissant du rocher ; Bethsaïde, patrie des premiers Apôtres ; Capharnaüm, où Jésus résidait durant toute cette période. C'est au-dessus de ces villages que se trouve la montagne où il prêcha à la foule, heureuse de l'entendre, ses admirables béatitudes et ses charmantes paraboles ; c'est là qu'il fit le miracle de la multiplication des pains. Tous ces lieux m'ont laissé un souvenir ineffaçable tant à cause de leur charme naturel qu'à cause des faits et des discours qui s'y rattachent.

Sur la route de Tibériade à Nazareth, j'ai vu l'ancienne Cana où Jésus fit son premier miracle, puis, dans la même région, la montagne du Thabor où il fut transfiguré. En quittant la Galilée, pour revenir à Jérusalem, j'ai passé par la Samarie et j'ai bu de l'eau du puits de Jacob où le Sauveur parla à la Samaritaine. Mais c'est surtout à Jérusalem et à l'entour de cette ville que les souvenirs abondent. En venant de la mer Morte, on trouve Jéricho où Jésus convertit Zachée le publicain. Après avoir gravi le plateau aride et bosselé de Judée, on entre à Béthanie où Jésus habita la maison de Marthe et de Marie et ressuscita Lazare, leur père. C'est de là que le Sauveur partit le jour des Rameaux, avant la Semaine de la Passion. Il envoya quelques disciples prendre une ânesse non loin de là, à la ferme de Bethphagé, et, suivi de ses disciples, fêté par tous ceux qui croyaient en Lui, il descendit la montagne des Oliviers, franchit la vallée du Cédron et pénétra sur la place du Temple par la porte désignée aujourd'hui sous le nom de « Porte dorée ». La place du Temple était alors, surtout à l'approche de la Pâque, un

lieu très animé où se réunissaient, où discutaient une foule énorme de Juifs. Jésus fut mécontent de leur mauvaise tenue et de l'hypocrisie des pharisiens soi-disant zélés. Il eut avec eux des discussions très vives, il s'éleva contre la multitude des vendeurs qui encombraient les abords du lieu saint et, dès lors, les Juifs, déjà jaloux et inquiets du succès de ses prédications, cherchèrent sa mort. Pendant les jours qui suivirent, Jésus revint ainsi tous les jours à Jérusalem, et le soir il retournait à Béthanie avec ses disciples. Habituellement, il faisait une courte halte sous les oliviers qui couvraient le flanc Est de la vallée du Cédron. Cependant, les Juifs l'accusaient de vouloir devenir roi ; Anne et Caïphe le grand-prêtre résolurent de l'arrêter ; ils apprirent de Judas où le Maître avait l'habitude de se reposer, au bas du mont des Oliviers près d'un pressoir à huile (en hébreu : gethsémani). C'est là que Jésus fut arrêté la veille de la pâque juive (le jeudi) ; c'est de là qu'il fut emmené devant le tribunal. Jésus ne répondit rien aux accusations. Pierre qui l'avait suivi, le renia. Devant le sanhédrin, le Sauveur observe le même silence. Sa mort est décidée, mais auparavant il faut le consentement du procureur romain, Ponce-Pilate. Après des hésitations, Pilate eut la lâcheté d'abandonner N.-S. à ses ennemis qui firent sur le champ flageller Jésus et le couronner d'épines. Puis commença la route douloureuse vers le Golgotha et j'ai vu les diverses stations qu'il fit. J'ai fait ce même chemin le jour du Vendredi-Saint. Sur les lieux où Jésus fut dépouillé de ses vêtements, crucifié, remis à sa mère et enseveli, a été élevée l'église du Saint-Sépulcre. C'est là le sanctuaire chrétien le plus vénérable : J'y ai prié de toute mon âme pour tous ceux que j'aime ; j'ai eu le bonheur de pouvoir communier là le jour de Pâques ; j'y ait fait bénir plusieurs souvenirs que j'ai rapportés de Terre Sainte. Ce sanctuaire est le vrai pôle du christianisme : c'est pour le défendre que les Croisades eurent lieu, et il ne cesse d'attirer les chrétiens qui peuvent faire le voyage.

A Jérusalem, j'ai encore vu le lieu où Jésus institua l'Eucharistie, le lieu où la Ste Vierge mourut, le lieu où elle fut ensevelie, le lieu où St Etienne et St Jacques furent martyrisés, le lieu d'où le Seigneur monta au ciel, le lieu où il récita le *Pater*, le lieu où les Apôtres rédigèrent le *Credo*, bref, j'ai vu à peu près tous les lieux dont parlent les Evangiles.

J. COCHARD, de Guiclan.

Extrait d'une Lettre de Yves DOUGUÉDROIT

(COURS 1921)

Surveillant au Collège de Juilly (Seine-et-Marne)

(Communiquée par M. Madec)

Octobre 1922.

..... Je me plais beaucoup au Collège de Juilly et je crois réunies les meilleures conditions possibles dans la situation où je me trouve.

Mes élèves (5^e) sont d'excellents enfants, très bien élevés...

Le Collège est immense avec un parc très beau, très grand, et un étang magnifique. Les souvenirs historiques pullulent ici et, à chaque pas, on peut évoquer des noms célèbres : Bossuet, Napoléon, Berryer, Lamennais, Montalembert et bien d'autres ont laissé leur souvenir encore vivant dans la maison.

Mais tout cela, cher Monsieur Madec, ne me fait pas oublier le clocher à jour ni mon Collège du Creïsker ! Bien souvent, en étude, quand je vois un élève en défaut et que je vais le réprimander ou le punir, j'ai envie de sourire, car je me rappelle que, dans un temps qui n'est pas très éloigné, je faisais la même chose sur les bancs de mon institution à Saint-Pol. Et je pense alors à tous mes maîtres, à vous, à mes camarades, au cercle d'études également.

J'espère que ce cher Cercle va bientôt commencer ses séances..... Le *Bulletin* du « Creïsker » me tiendra au courant de ce qui se passe au Collège et je l'attendrai toujours avec impatience. N'oubliez pas, je vous prie, de faire inscrire mon nom dans la liste des abonnés.

J'espère, cher Monsieur Madec, que vos élèves ne sont pas trop turbulents, qu'ils seront sages, sérieux... (toutes les vertus, quoi !) c'est-à-dire qu'ils suivront les traditions de leurs aînés.

Veuillez agréer... etc...

Votre ancien Président :

Yves DOUGUÉDROIT,

Surveillant au Collège de Juilly,

Juilly (Seine-et-Marne).

Souscription pour la nouvelle Statue de Notre-Dame du Creïsker

Mgr l'Evêque de Quimper nous a autorisés à lancer une souscription destinée à couvrir les frais d'une nouvelle statue de Notre-Dame du Creïsker, plus belle et plus durable que la statue *de plâtre* actuelle dont le socle, effrité par l'humidité, menace ruine.

L'initiative du Comité d'honneur a déjà reçu quelques précieux encouragements, en particulier ceux de M. le Chanoine Abgrall, doyen du Chapitre de la Cathédrale, président de la Société Archéologique du Finistère, et ceux de M. Mâle, professeur de l'histoire des Beaux-Arts à la Sorbonne.

Première liste des souscripteurs :

M. l'abbé Mesguen, supérieur de l'Institution N.-D. du Creïsker.....	100 »
M. l'abbé Falhon, Econome de l'Institution N.-D. du Creïsker.....	20 »
Les Filles du Saint-Esprit, attachées à l'Institution N.-D. du Creïsker.....	50 »
M. le Chanoine Abgrall, doyen du Chapitre.....	10 »
M. le Chanoine Goulven, aumônier des Religieuses Ursulines	3 »
Une bienfaitrice anonyme.....	40 »
Anonyme	25 »
Anonyme	10 »

Total de la 1^{re} liste..... 258 »

Prières d'adresser les offrandes à M. l'Econome de l'Institution N.-D. du Creïsker.



Les Anciens

DEUILS. — Nous recommandons aux prières de nos amis et lecteurs :

Mme Cocaïgn, de St-Pol-de-Léon, mère du docteur Yves Cocaïgn, de Plonévez-Lochrist ;

Mme Bellec, de Penzé-Taulé, mère de M. l'abbé Bellec, curé-doyen de St-Sauveur de Brest ;

Mme Kerrien, de Henvic, mère de M. l'abbé Maudez Kerrien, séminariste, et de Jacques Kerrien, élève de 4^e ;

M. Camille Trân-Ba-Ky (cours 1915), ancien préposé payeur à Rachgia, Croix de guerre, décédé à Saïgon, le 9 août 1922, dans sa 24^e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

A toutes les familles éprouvées, nous offrons nos respectueuses condoléances.

MARIAGES. — M. le Comte et Mme la Comtesse de Cotignon (Roscoff) nous ont fait part du mariage de leur fille, Mlle Gilberte de Cotignon, sœur de Michel de Cotignon (élève de 4^e), avec M. Yves Jarroüen de Villartray, de la Compagnie Générale Transatlantique, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre.

— M. et Mme Jégou, de Morlaix, nous ont également fait part du mariage de leur fille, Mlle Jeanne Jégou, avec M. Pierre Jégou, ingénieur.

Avec nos félicitations, nos meilleurs vœux de bonheur.

NOMINATIONS. — PROMOTIONS. — M. le Chanoine M. de Kervennoël, ancien professeur au Grand Séminaire de Quimper, a été nommé curé-doyen de Pleyben.

M. Loéac, recteur de Poullaouen, a été nommé recteur de Plouarzel.

M. Bodeur, ancien vicaire de Plonévez-Porzay, a été nommé recteur de Poullaouen.

M. Floc'h, ancien vicaire de Saint-Pol, a été nommé recteur de Saint-Frégant.

M. Blons, ancien vicaire de Guengat, a été nommé vicaire à Milizac.

M. Joseph Autret et M. Hervé Tanguy font désormais partie du personnel de l'Institution N.-D. du Creïsker.

M. J. Le Duc, jeune prêtre de Henvic, a été nommé vicaire à Saint-Corentin de Quimper.

M. J.-P. Pencréach, directeur de l'Ecole N.-D. de Bon-Secours (Brest), a été autorisé par Mgr l'Evêque à porter la mosette de curé-doyen.

*
**

M. Joseph Coulogner (Morlaix), a été admis à l'Ecole polytechnique (36^e sur 250).

M. Joseph Lelièvre (St-Pol) a été reçu définitivement au concours d'admission à l'Ecole Navale, dans un rang très honorable.

M. Jean Bacques (Morlaix) s'est également classé dans un bon rang au premier concours d'admission à l'Ecole Centrale.

M. Pierre Quéguiner (Henvic) a été reçu 1^{er} à l'écrit et 3^e à l'oral au concours d'entrée à l'Ecole militaire de santé (Lyon).

M. Robert Doniol (Guingamp), après un brillant examen, s'est embarqué sur le *Jacques Cartier* (Ecole préparatoire des officiers de la Compagnie Générale des Transatlantiques).

A tous, nos très cordiales félicitations !



VIEUX SOUVENIRS DU COLLÈGE DE LÉON

Collégiens du XX^e Siècle, plaignez-vous !

Un de nos bons amis, M. l'abbé Odeyé, vicaire à Saint-Melaine de Morlaix, a commencé un ouvrage d'érudition. Au cours de ses recherches, il a découvert le petit entre-filet suivant qui ne manquera pas d'intéresser nos jeunes

lecteurs. C'est un extrait d'un vieux journal de Morlaix : « Feuille d'Annonces de 1830 ».

« A dater de 1831, les vacances au Collège de St-Pol-de-Léon commenceront le 1^{er} septembre et finiront le 1^{er} lundi qui suivra le 15 octobre. On annonce un cours de philosophie au même Collège pour l'année prochaine. »

Nous remercions M. Odey de son aimable communication.

Comme nous sommes loin du temps où les classes ne se fermaient que le 31 août ! Était-ce pour le plaisir de prolonger « l'époque des bains ? ». Peut-être ! Nos devanciers d'il y a un siècle étaient au moins aussi malins que nous. En tous cas, ils se gardaient bien de prendre exemple sur l'Université de Salamanque dont on disait jadis, fort plaisamment, que « comme les fleuves d'Espagne, elle avait trois mois de cours et neuf mois de vacances ».

ADRESSES DE QUELQUES JEUNES « ANCIENS »

Au Grand Séminaire de Quimper : M. Chalm, R. Goulm, Y. Kerboul, J. Larvor, A. Pichon, H. Roué.

Au noviciat des Dominicains, à Angers : Henri Moreau.

Faculté catholique d'Angers : Ecole de Droit : Jean Léon. Faculté des Sciences : Pierre Laroque.

Ecoles libres :

de Plabennec : Charles Hénaff ;

de Plounéour-Trez : Joseph Manac'h ;

de Landivisiau : Henri Saout ;

de Fouesnant : Mathieu Gourvest ;

de La Roche-Bernard (Morbihan) : René-Le Gal.

Collège Stanislas, Paris VI^e, 22, rue N.-D. des Champs : Henri Guiriec.

Collège de Juilly (Seine-et-Marne) : Yves Dougnedroit.

Militaires. — E. Spéphan est au 6^e Génie (en subsistance 108^e R. A. L.), Bourges (Cher). — Louis Talarmin est au 124^e R. I., 2^e Cie de Mitrailleuses, Caserne Schneider, Laval (Mayenne). — Maurice Cadiou est infirmier à la caserne de Reuilly (Paris). — Vincent Favé et Armand Couloigner sont au laboratoire de chimie à Aubervilliers (Seine).

PORTRAITS. — M. Jules Paul (9, rue de Verdun, Lorient, nous a fait cadeau du portrait de son oncle, M. le Chanoine Naveau qui fut principal du Collège de Léon de 1848 à 1861. Merci !

Notre galerie des « principaux » qui se sont succédé depuis la Révolution sera complète quand nous posséderons M. André (de Tréflaouénan).

Nous avons reçu une belle photographie de M. le Chanoine Cardinal, curé de Plougastel-Daoulas, qui fut, pendant de longues années, le supérieur très respecté et très sympathique de la maison de Keroulas. Que de « Petits Séminaristes » — nous en avons eu maintes fois la preuve — gardent fidèlement le souvenir de leurs anciens supérieurs, MM. Cardinal, Coatarmanac'h (actuellement curé-doyen de Pont-Croix), et Salomon (actuellement inspecteur diocésain).

Nous désirerions avoir un portrait ressemblant de Yan d'Argent. Qui pourrait nous mettre sur la piste d'une bonne adresse ? M. Bossennec, recteur de St-Servais a multiplié les recherches en vain dans sa paroisse qui était la paroisse natale du célèbre peintre et dessinateur.

Bibliographie - Les Psaumes

ABBÉ H. PÉRENNES, docteur en théologie, docteur en philosophie de l'Académie de St-Thomas, professeur au Grand Séminaire de Quimper.

LES PSAUMES : TRADUCTION ET COMMENTAIRE

(Préface du P. Condamin.)

Le Souverain Pontife Benoît XV encourageait naguère ceux « qui, désireux pour eux-mêmes et pour les autres de dégager de ses difficultés le texte sacré, recherchent avec l'appoint de toutes les données de la science et de la critique, de nouveaux moyens et procédés de les résoudre. » *Encyc. Spiritus Paraclitus*, 1920.

M. l'abbé Pérennes nous présente aujourd'hui, dans cet esprit, un remarquable ouvrage sur les Psaumes. Fruit de

vingt années d'études et d'enseignement, le travail de M. Pérennès a, pour caractère nouveau de viser à reproduire, avec le sens du texte original, la structure poétique des chants sacrés. La traduction a pour base le texte des Massorètes retouché aux endroits obscurs par les anciennes versions, spécialement celle des Septante. Au nom d'une certaine critique dite « chirurgicale », des rationalistes comme Dühm et Briggs ont commis de véritables larcins, en amputant le texte sacré de membres de vers ou de vers entiers prétendus interpolés. Pour venger la Sainte Eglise de pareils attentats, l'auteur, faisant une large part à l'exégèse, s'efforce de reconstituer le texte primitif.

Pour la clarté de l'exposition et l'intelligence plus complète des poèmes inspirés, chaque psaume est divisé en strophes, selon les principes exposés par le P. Condamin et les lois du parallélisme. Chaque strophe ou groupe de strophes développe une idée principale que la typographie met en relief.

Enfin, un bref commentaire, s'appuyant sur le sens littéral, précise, par des rapprochements et des renseignements complémentaires, les expressions auxquelles on a voulu laisser leur saveur hébraïque.

C'est sur cette base solide que s'édifie la vraie piété, également éloignée des interprétations fantaisistes et d'un servile attachement à un texte évidemment interpolé. Dans la traduction de M. Pérennès, la prière psalmodiée revêt une suavité d'expression qui laisse une large place aux méditations personnelles, dirigées cependant par la lumière qui sort toujours du sens littéral, le plus important quand il s'agit de textes inspirés.

L'auteur a dédié son livre à ses élèves d'hier et à ceux d'aujourd'hui : c'est à eux qu'il pensait pendant ses longs travaux : voici qu'il met entre leurs mains un livre d'études. Ils ne seront pas seuls à en profiter.

Tous ceux qui désireront psalmodier avec intelligence et vérité aimeront à lire, dans cette traduction nouvelle, la formule même des prières sorties des lèvres inspirées du psalmiste.

Un ancien élève de M. Pérennès.



Im. du *Nouvelliste*, Rennes

BULLETIN DIOCESAIN

D'HISTOIRE & D'ARCHÉOLOGIE

Du Diocèse de Quimper et de Léon (Quimper)

SOMMAIRE DE JUillet-Août 1922

- I. — G. PONDIVEN et J. M. ABGRALL : Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon :
Leuhan (fin. — Locamand. — Locarn. — Loc-Brévalaire (à suivre).
- II. — JOURDAN DE LA PASSARDIÈRE : A propos du Cartulaire de Landévennec (à suivre).
- III. — E. CORGNE, Professeur au Lycée de Pontivy : Le Collège de Lesneven (1833-1914).
- IV. — Deux lettres inédites de Mgr de la Marche, dernier Evêque de Léon.
- V. — P. PEYRON : Manuscrit de M. Boissière :
Diverses lettres d'Ecclésiastiques (à suivre).
- VI. — Bibliographie :
Abbé HORELLOU : *Kerlaz*.
Abbé MÉVEL : *Sainte-Anne la Patne*.
Abbé CALVEZ : *Les Pères de la Patrie au « Bro-Léon »*.
Abbé GUILLERMIT : *Le Folgoat*.
- VII. — *Le Bulletin diocésain d'Histoire et d'Archéologie* (Ses débuts. — Travaux publiés).

SOMMAIRE DE SEPTEMBRE-OCTOBRE 1922

- I. — G. PONDIVEN et J. M. ABGRALL : Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon :
Loc-Brévalaire (fin). — Loc-Eguiner (Ploudiry) (à suivre).
- II. — JOURDAN DE LA PASSARDIÈRE : A propos du Cartulaire de Landévennec (à suivre).
- III. — L. LE GUENNEC : Notes sur les prédicateurs à Morlaix en 1827-28.
- IV. — G. PONDIVEN : Quelques documents pour l'histoire religieuse des diocèses de Léon et de Cornouaille :
Une Association en l'honneur des Saints Anges, en l'église des Pères Jésuites, à Quimper, en 1674.
Divers ouvrages édités chez les Pénier.
Un Noël latin.
Exercice spirituel pour les pensionnaires des Religieuses Ursulines, (Saint-Pol de Léon, 1756) (à suivre).
- V. — P. PEYRON : Manuscrit de M. Boissière :
Diverses lettres d'Ecclésiastiques (à suivre).
- VI. — Le Pèlerinage des habitants de Pont-l'Abbé à Ste-Anne d'Auray en 1634.

SOMMAIRE

PENSÉES A MÉDITER.

AVIS.

LA LITURGIE : Sa beauté (2^e partie) : Abbé F. GALÈS,
Professeur de Troisième.

LA VIE AU COLLÈGE : Vie religieuse ; Vie intellectuelle ;
Vie sportive.

LE 11 NOVEMBRE AU COLLÈGE.

CONFÉRENCE DE M. LE CHANOINE ABGRALL.

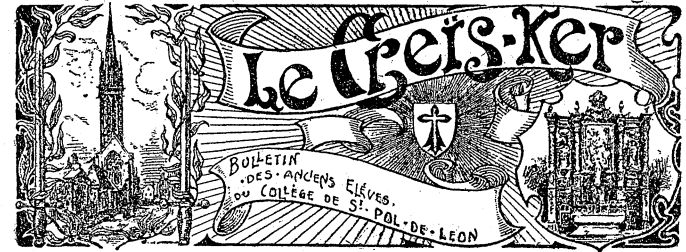
SOUSCRIPTION POUR LA NOUVELLE STATUE DE NOTRE-DAME
DU CREISKER.

LE COIN DES ANCIENS.

FOUR POEMS : F. REYNOLDS, Professeur d'Anglais.

LA FÊTE DE M. LE SUPÉRIEUR.

CONFÉRENCES FAITES PAR DES ANCIENS.



Pensées à méditer

De l'Ambition

*L'ambition est un cheval fougueux, qui ne cesse de ruer,
jusqu'à ce qu'il ait mis son homme à bas.*

AMYOT.

*
**

L'esclave n'a qu'un maître ; l'ambitieux en a mille.

LA BRUYÈRE.

*
**

Aux grandes portes soufflent les grands vents.

PROVERBE.

*
**

Qui plus haut monte, de plus haut tombe.

PROVERBE.

*
**

*L'ambition est impitoyable pour tout ce qui ne la sert
pas ; tout mérite qui ne lui est pas utile est méprisable
à ses yeux.*

JOUBERT.

*Exceller dans le rang où la Providence nous a fait naître
et le garder, c'est là, certes, la meilleure des ambitions
et la plus conforme à l'ordre.*

JOUBERT.

**

*Il faut aimer sa place : si tu es roi, aime ton sceptre ; si
tu es valet, ta livrée.*

JOUBERT.

AVIS

Le Trésorier de l'Association des Anciens Elèves prie les membres de l'Association qui n'auraient pas encore versé leurs cotisations pour l'année 1922-1923 de la faire parvenir le plus tôt possible pour éviter des frais de traite très onéreux. On recommande l'envoi par chèque postal : Rennes, 2817, Falhon, prêtre, St-Pol-de-Léon.

La Liturgie - Sa Beauté

(Suite et Fin)

La Liturgie n'est pas autre chose qu'un ensemble d'opérations du corps, traduisant à l'extérieur l'adoration que l'âme rend à l'Eternelle Beauté. « Aussi ne s'étonnera-t-on pas, dit le P. Sertillanges, de voir la liturgie composer délibérément un trésor de beauté merveilleusement riche, un recueil de thèmes variés, humains, naturalistes, lyriques, fantaisistes même. Les plus belles pages du plus beau des livres, la Bible, les plus belles sentences des Pères, les plus belles actions des Saints ; toutes les formes littéraires employées tour à tour, et, comme fond, la psalmodie avec ses deux modes : psalmodie antiphonée, à deux chœurs, et psalmodie responsoriale, obtenue par l'alternance d'un chantre et d'un chœur : tel est ce trésor. »

La musique s'en saisit et en multiplie merveilleusement

les ressources : au premier degré, le plain-chant ; au second, la polyphonie ; au troisième, l'instrumentation ; au premier rang toujours, s'il s'agit d'adaptation religieuse, le chant grégorien, ce triomphe de l'art musical appliqué aux émotions et aux pensées célestes.

L'action s'y ajoute. On sait que jadis la liturgie, en ses plus importantes parties tout au moins, fut jouée, au sens dramatique du terme. Aujourd'hui, nous avons conservé la tenue, la musique, les évolutions : les fidèles tour à tour se tiennent debout ou assis, s'inclinent, s'agenouillent, se prosternent ; du côté des prêtres, ce sont les salutations personnelles ou mutuelles, les encensements, baisers de paix, génuflexions, processions, circulations diverses ; tout cela répondant à une nécessité d'expression, à une loi de l'âme recherchant la beauté religieuse.

L'Eglise, en se constituant dans sa Liturgie un tel trésor de merveilles, a fort bien compris que, pour louer dignement le Créateur de la beauté, il fallait à l'homme des pratiques cultuelles empreintes elles-mêmes de beauté.

La Liturgie sacrée se présente-t-elle assez grandiose pour nous élever davantage vers Dieu ?

Il est admis que toute la vie liturgique se groupe autour de l'Eucharistie, que les Sacraments et les sacramentaux sont destinés à purifier l'homme de ses souillures morales afin qu'il puisse participer au Banquet sacré, que le Sacrifice liturgique n'est autre chose que l'Oblation eucharistique, que les temples sont élevés pour servir de palais au Dieu caché. Mais l'union à Dieu par l'Eucharistie n'est qu'une étape dans la vie d'union qui doit se consommer dans la Gloire. Notre Liturgie présente-t-elle assez de beauté pour que notre âme en soit saisie, et tende à s'unir de plus en plus avec le grand Dieu que nous célébrons ?

Pénétrons dans une chapelle de Séminaire en la nuit qui précède la Fête de Noël. Des chantres nous invitent à louer le Dieu qui va naître. La psalmodie, entrecoupée de répons et de leçons, fait passer devant nos yeux la génération éternelle du Verbe dans le sein de son Père, puis les soupirs des peuples attendant « la naissance dans la chair » de leur Libérateur... Le *Te Deum* éclate vibrant, les orgues semblent emprunter la voix de l'humanité entière pour redire à Dieu les remerciements des justes. Et

aussitôt la Messe commence dans une intimité grandiose que l'on ne retrouve pas, par exemple, dans la Messe de l'Ascension. La mélodie grégorienne, s'adaptant aux paroles éternelles de Dieu le Père, se fait grave à l'Introït. A l'Offertoire, le cri d'allégresse des cieux et de la terre conservera ce même caractère. Tout est dans le recueillement. La théorie des communicants eux-mêmes, dans la moite blancheur des surplis, ne détone pas dans ce cadre liturgique. L'âme, empoignée par cette beauté ordonnée, se sent plus près de Dieu, et comprend fort bien les paroles de l'Evangéliste : « *Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri.* »

« Que j'ai pleuré, s'écriait saint Augustin, dans ses Confessions, en écoutant tes hymnes et tes cantiques ! Que j'ai été remué par la voix de ton Eglise si suavement sonnante ! Ces voix coulaient en moi à travers mes oreilles, et avec elles la vérité coulait dans mon cœur, et de là montaient des élans de piété, et mes larmes coulaient et j'étais heureux en elles ! »

Nul n'est insensible à la beauté liturgique. Nous sommes chair en créant le culte ; mais nous sommes chair aussi en le subissant. L'action divine du culte, en venant à nous, doit donc se faire chair et revêtir toutes les formes harmonieuses qu'attend la sensibilité pour vibrer. Quand elle vibrera, la sensibilité religieuse assemblera autour des idées une atmosphère d'images qui les soutient et les conserve, les diffuse et les enrichit ; elle doublera les vœux, qui risquaient de succomber aux difficultés, d'impulsions vives et de chauds effluves dont l'action est entraînante, au lieu d'être uniquement persuasive.

Ainsi donc, l'Eglise, tout en louant dignement par sa Liturgie sacrée le Dieu de toute beauté, parvient par le même moyen à élever davantage nos âmes, fait notre éducation artistique, en sorte que, peu satisfaits des spectacles terrestres, nous soupirons, de toute l'ardeur de nos désirs, à être unis pour l'éternité à la Beauté infinie.

L'action du culte sera d'autant plus profonde chez le fidèle que ce dernier aura une connaissance plus complète et plus précise des rites sacrés. Pour cela, nous devons tous travailler à acquérir la manière et l'esprit liturgiques.

Au ciel, où le travail et la peine n'auront plus de place, sera le couronnement de la Liturgie sacrée, lorsque, de nos sens renouvelés, nous entendrons les chants glorieux de l'armée des Martyrs vêtus de blanc, et que nous verrons la foule des Vierges entourant le Christ Jésus et le suivant partout, comme une procession de lys, dans le merveilleux décor des célestes parvis.

Abbé. F. GALÈS, Professeur de 3^e.

La Vie au Collège

La Vie Religieuse

SERMONS ET INSTRUCTIONS

11 Novembre. — Sermon de M. Mévellec, vicaire à St-Pol, sur les Morts de la Guerre.

12 Novembre. — Sermon sur la Méthode à suivre pour assister au Saint Sacrifice. — M. Guivarc'h.

19 Novembre. — Sermon sur la Vertu et le Sacrement de Pénitence. — M. Hall.

26 Novembre. — Sermon sur la nature et les espèces de Contrition. — M. Autret.

3 Décembre. — Sermon sur les qualités essentielles de la Contrition. — M. Tanguy Hervé.

CONGRÉGATION DE LA SAINTE VIERGE

Réunion du 5 Novembre 1922

M. l'Aumônier se propose de continuer la série d'instructions sur la piété commencée l'an dernier. La piété est nécessaire, nous dit-il. Mais qu'est-ce qu'être pieux ? La piété consiste tout d'abord à accomplir son devoir : toute piété qui n'est pas basée sur le devoir est superficielle. Être pieux c'est aimer Dieu, donc accomplir en tous points

sa volonté. Jésus l'a dit lui-même : « Si vous m'aimez, gardez mes commandements. » Il nous a, de plus, donné l'exemple. Imitons ce parfait modèle du devoir accompli. Notre piété envers Dieu doit être toute filiale. L'âme pieuse doit toujours être prête à faire son devoir. L'enfant aime ses frères, ses sœurs, ses amis : l'âme pieuse doit aimer Dieu le Fils, Dieu le St-Esprit, son bon ange gardien, tous les anges et les saints du ciel ; elle doit venir en aide à ses frères du Purgatoire par la prière, à ceux de la terre par l'aumône. Comme l'enfant aime la maison paternelle et ses anniversaires, ainsi l'âme pieuse doit aimer l'Eglise, ses fêtes, ses cérémonies ; elle doit s'associer à son culte. Elle doit, enfin, apporter dans la pratique de ses devoirs l'ordre et l'amour sans lesquels rien ne vaut ici-bas.

Réunion du 12 Novembre. — Lecture de la Vie du R. P. Berthelon, fondateur de la Congrégation.

Réunion du 19 Novembre 1922

M. l'Econome nous parle des avantages de la piété. Elle est utile à tout et nous pouvons en ressentir les effets dès ici-bas. Dieu a souvent promis le bonheur sur terre aux âmes pieuses. Dans l'Ancien Testament, il condamne les méchants à l'angoisse et à la tribulation ; au contraire, à ceux qui Le craignent, Il promet le bonheur. Notre-Seigneur s'adressait aux apôtres en ces termes : « Celui qui aura tout quitté pour me suivre en recevra cent fois autant en ce monde et la vie éternelle dans l'autre. » Il faut bien noter ces mots « en ce monde » ; c'est la promesse formelle. Pour l'âme pieuse, les peines seront changées en joie ; les apôtres se réjouissent de leurs souffrances. De plus, la piété donne à l'âme pieuse la paix avec Dieu et avec elle-même. Pas de paix pour les pécheurs : ils redoutent la colère du Maître, leur vie est pleine de remords. L'âme pieuse, au contraire, travaille en paix pour le bon Dieu, non par crainte, mais par obéissance et amour, pour obtenir la paix du cœur en ce monde et le bonheur éternel dans l'autre.

Le Secrétaire de la Congrégation de la Ste-Vierge :
Jean PERSON, *Elève de Première A.*

P. S. — Le 8 Novembre, nous fêterons le cinquantenaire de la fondation de la Congrégation. La grand-messe sera chantée à 9 heures par M. l'Econome, notre cher directeur. Le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé Charles Grall, vicaire à Mespaul, ancien professeur de la maison.

CONGREGATION DU SACRÉ-CŒUR

Dimanche 22 Octobre. — Notre petite chapelle est comble car nombreux sont les nouveaux aspirants à notre toujours chère Congrégation.

Aujourd'hui, notre directeur nous distribue les petits offices du Sacré-Cœur, qui nous serviront à dire à Jésus combien nous l'aimons et à lui demander les grâces et les vertus qui siéent si bien à notre jeune âge. Il nous en explique d'abord la composition, puis nous dit les nombreuses indulgences attachées à la récitation de cet office. Oh ! que tous les congréganistes devraient être fidèles à cet exercice, puisqu'il fait tant de bien aux pauvres âmes du Purgatoire.

Dimanche 29 Octobre. — L'année dernière, notre directeur nous entretenait du péché de scandale ; cette année, c'est sur l'obéissance et l'esprit de sacrifice qu'il veut attirer notre attention. Pour modèle, il nous donne Isaac. Lorsque le Seigneur voulut éprouver Abraham, il lui ordonna de lui sacrifier son fils unique. Comme Isaac, soyons obéissants. Nous sommes dans une maison où la règle met un frein à notre émancipation ; elle semble bien sévère pour plusieurs, cependant elle est bien douce pour ceux qui savent l'accepter dans le but de plaire à Dieu. D'ailleurs, elle est faite pour nous faire arriver à la perfection : c'est elle qui entretient les vocations et qui fera de nous des hommes dans toute l'acception du mot. Obéissons-lui donc car Dieu a placé dans toutes les maisons d'éducation des montagnes de sacrifice, c'est-à-dire les ennuis que cause la règle par sa présence, à nous qui voudrions tant être libres ! L'obéissance est un de nos premiers devoirs de Collégiens et l'une des plus belles vertus de l'enfance.

Le Secrétaire de la Congrégation du Sacré-Cœur :
René GUILCHER, *Elève de Cinquième A.*

CONGREGATION DES SAINTS-ANGES

Le jour de la Toussaint s'est tenue la première réunion de la Congrégation des Saints-AnGES. M. le Supérieur a tenu à venir lui-même nous adresser quelques paroles d'édification, et il nous a exhortés à prendre dès maintenant l'esprit de notre pieuse association. Notre directeur a ensuite pris la parole. Une Congrégation, nous a-t-il dit, n'est pas autre chose qu'un groupement de personnes qui veulent, en suivant certaines règles de vie, faire des progrès dans la vertu et mieux servir leur Chef adorable, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Vous entrez dans une Congrégation, c'est-à-dire que vous vous groupez pour former au Collège une association d'enfants qui donneront partout et toujours le bon exemple et qui seront la consolation non seulement de leurs parents et de leurs maîtres, mais aussi celle du divin Cœur de Jésus. En tant que congréganistes, vous serez en quelque sorte les petits chevaliers du Christ, car une Congrégation est une armée. Vous allez, en y entrant, jurer fidélité à votre Maître, vous allez lui promettre de le servir de votre mieux, maintenant et durant toute votre vie. Toute armée a son drapeau. Le vôtre sera celui des Saints Anges. Et pourquoi ? Parce qu'ils seront vos compagnons d'armes et vos modèles : modèles de charité, modèles de pureté, modèles de piété.

Ce fut là le sujet développé dans ce premier entretien.

Nous nous efforcerons de suivre nos modèles et, comme les Anges, nous servirons de notre mieux notre bon Maître, le petit Jésus.

E. H.

ŒUVRE DE L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

C'est avec joie que nous avons versé à M. Auffret, directeur de l'Œuvre, les six petits sous que coûtent les billets bleus : ces petits bulletins ont repris parmi nous leur course silencieuse. Entre les feuillets de notre livre de messe, ils nous rappelleront les intentions auxquelles prient, tous les jours, des millions de fidèles, et nous permettront de renouveler les nôtres, de concert avec eux. Quel admirable instrument d'union entre nos âmes et Dieu, que ces modestes feuilles ! Nous ne manquerons pas,

chaque matin, de nous remettre en présence du grand devoir de la prière. Que le Cœur de Jésus veuille bien la recevoir favorablement par le Cœur Immaculé de Marie !

La Vie Intellectuelle

MOIS DE NOVEMBRE

TABLEAU D'HONNEUR

Philosophie. — 1. Laurent et Le Vaillant ; 3. Mariette ; 4. Robin ; 5. Sparfel ; 6. Cariou ; 7. Le Saint ; 8. Kerautret.

Première. — 1. Mével ; 2. Herry ; 3. Person ; 4. Le Boul'h.

Seconde. — 1. Quiniou ; 2. Bizien ; 3. Caroff ; 4. F. Lallouet.

Troisième. — 1. Le Borgne ; 2. Guillermin ; 3. Guivarc'h ; 4. Pouliquen ; 5. Madec et Le Sann ; 7. Coat.

Quatrième. — 1. Sévère ; 2. Birien ; 3. Le Bihan ; 4. Daniellou ; 5. Sizun ; 6. Le Roux ; 7. Cochard ; 8. Coat ; 9. Jacques Kerrien ; 10. Abgrall ; 11. Miossec ; 12. Fayet ; 13. Lavie ; 14. Plantec.

Cinquième. — 1. Le Guen ; 2. Guilcher ; 3. Laizet ; 4. Rolland ; 5. Goarant ; 6. Cloarec ; 7. Quéré ; 8. Mével ; 9. Diraison ; 10. Congar ; 11. Sinquin ; 12. Corre ; 13. Bécarn ; 14. Ricou.

Sixième. — 1. Louquet ; 2. Jacq ; 3. Senneville ; 4. R. Morvan ; 5. Berre ; 6. Guivarc'h ; 7. Derrien ; 8. Sévère ; 9. Perrot ; 10. Marion et Taniou ; 12. Quémener ; 13. Hély ; 14. Legendre et Rolland ; 16. Henry ; 17. Guyader ; 18. Le Duff ; 19. Mercier ; 20. A Buors ; 21. Lintauf.

Septième. — 1. Liard ; 2. Jh. Daniellou ; 3. J. Le Rest ; 4. Sparfel et Méar ; 6. Le Goffe ; 7. Berre ; 8. Vallée ; 9. Déroff ; 10. Jacq ; 11. Meillard et Saout ; 13. Kerbirou ; 14. Bégar ; 15. O. Moal.

Huitième. — 1. Tanguy ; 2. Besson ; 3. Cueff ; 4. Le Saout ; 5. Le Magourou ; 6. Dirou ; 7. Goasguen ; 8. Henry ; 9. Quéré ; 10. Sellin ; 11. Faure ; 12. Thébaut ; 13. J. Sévère ; 14. F. Péron.

Neuvième. — 1^{re} Section : 1. Seité ; 2. Créac'h ; 3. Corre ; 4. Castel ; 5. Suignard ; 6. Jourden ; 7. Quémeneur ; 8. Riou ; 9. Le Page ; 10. G. Tostivint ; 11. Page ;

2^e Section : 1. Urien ; 2. Poisson ; 3. Quillévére.

PLACES DE COMPOSITIONS

Première. — Thème grec : 1. Herry ; 2. Mével. — Dissertation française : 1. Mével ; 2. Yves Crenn. — Version latine : 1. Person ; 2. Roux. — Géométrie descriptive (C. D.) : 1. Glérant ; 2. Peyron.

Seconde. — Thème grec : 1. Bizien ; 2. Joël Bellec. — Composition française : 1. Quiniou ; 2. Le Rest. — Géométrie (C. D.) : 1. Quiniou ; 2. Vallée.

Troisième. — Version grecque : 1. Le Borgne ; 2. Coat. — Thème grec : 1. Guillermin ; 2. Coat. — Thème latin : 1. Coat ; 2. Le Borgne. — Composition française : 1. Jacob ; 2. du Halgoët et Bagot.

Quatrième. — Thème latin : 1. Birrien ; 2. Le Bihan ; Thème grec : 1. Sévère ; 2. Abgrall F. — Version latine : 1. Le Bihan ; 2. Miossec.

Cinquième A. — Thème latin : Section blanche : 1. Le Bigot ; 2. Le Boulc'h. — Section rouge : 1. Laizet ; 2. Cren.

Version grecque : Section blanche : 1. Guilcher ; 2. Chapel. — Section rouge : 1. Congar ; 2. Galès.

Thème grec : Section blanche : 1. Cloarec ; 2. A Cadiou. — Section rouge : 1. Goarant ; 2. Quélenne.

Cinquième B. — Arithmétique : 1. Le Guen ; 2. Diraison. — Analyses : 1. Diraison ; 2. Seité.

Sixième A. — Thème latin : Section blanche : 1. J. Morvan et Guivarc'h. — Section rouge : 1. Mercier ; 2. Derrien.

Version latine : Section blanche : 1. A. Jacq ; 2. H. Berre. — Section rouge : 1. Henry ; 2. J.-L. Guillermin.

Orthographe : Section blanche : A. Jacq ; H. Berre. — Section rouge : 1. Perrot ; 2. Derrien.

Sixième B. — Dictée : 1. Le Gall ; 2. Thirion. — Analyses : 1. Vincent ; 2. Morvan.

Septième. — Analyses : 1. Méar ; 2. Pochard. — Arithmétique : 1. Colin ; 2. Jos. Le Rest. — Catéchisme : 1. Liard ; 2. Jos. Daniélou.

Huitième. — Rédaction : 1. Besson ; 2. Henry. — Récitation : 1. Jos. Sévère ; 2. Besson. — Catéchisme : 1. Besson ; 2. Le Saout. — Géographie : 1. Besson ; 2. Le Saout. — Histoire de France : 1. Thébaut ; 2. Le Saout. — Dessin : 1. Le Saout ; 2. Dirou.

Neuvième. — Orthographe : 1^{re} Division : 1. E. Le Page ; 2. H. Seité. — 2^e Division : 1. Glémarec ; 2. Goasguen.

Arithmétique : 1^{re} Division : 1. Corre ; 2. Quémeneur. — 2^e Division : Glémarec ; P. Grall.

Écriture : 1^{re} Division : 1. H. Castel ; 2. Corre. — 2^e Division : 1. F. Poisson ; 2. Quillévére.

Grammaire : 1^{re} Division : 1. L. Page ; 2. E. Le Page. — 2^e Division : 1. Glémarec et P. Grall.

Conférences de N.-D. du Creïs-Ker

LES ELECTIONS AU CERCLE D'ETUDES

Après une longue interruption qui durait depuis Pâques de l'an dernier, le Cercle d'Etudes va enfin reprendre la vie active et laborieuse des années précédentes.

Mais les vacances ont causé de nombreux vides dans nos rangs : plusieurs des aînés, les « philos » en particulier nous ont quittés et se sont lancés dans la vie où, à n'en point douter, ils apprécieront bien des fois les avantages que leur ont procurés les séances hélas ! trop rares et trop courtes du Cercle d'Etudes.

Aussitôt après la retraite de rentrée, M. Madec réunit donc les philosophes et les cinq élèves de Seconde qui avaient eu le privilège de faire partie du Cercle dès l'an dernier, pour procéder aux élections de nouveaux membres qui viendront coopérer à la tâche entreprise par nos aînés

sous la sage direction de M. Madec et la bienveillante impulsion de M. le Supérieur.

Répondant, nous aimons à le croire, à l'appel que M. Madec fit à notre bon sens dans ces élections, nous nous adjoignîmes les « as » de Première et de Seconde. Ce sont, en Première : Roualec, 12 voix; Rivoalen, 11 voix; Le Boul'h, 10 voix; Raymond Guillou, Crenn et Le Bihan, 8 voix; — et en Seconde : Quiniou, 12 voix; Mège, 10 voix; Larhantec et Y. Péron, 9 voix; Bizien, 7 voix, et Vallée, 6 voix.

Ainsi reconstitués quant au nombre, il nous fallait élire des dignitaires capables de bien administrer le Cercle. C'est à cet effet que tous, anciens et jeunes, réunis le 17 octobre à 7 heures, choisirent consciencieusement pour Président : Mariette; pour Vice-Président : Cariou; pour Secrétaires : Mével et Le Saint; pour Trésorier : Kérautret; enfin pour Bibliothécaire : Louis Nicol.

Il ne nous reste qu'à souhaiter à nos séances l'animation, l'entrain et la franche cordialité des séances de l'an dernier. Nous espérons même que l'on pourra distinguer bientôt dans nos rangs des orateurs aussi persuasifs que M. Chalm, et des adversaires dans la discussion aussi redoutables que Henri Moreau.

*
*

Avant de terminer, on règle quelques petites questions, entre autres celle des finances. Elle est des plus importantes car, sans finances, aucune œuvre ne fonctionne. « Nous sommes abonnés à quatre revues sociales, nous dit M. Madec, et de plus il y a quelques autres petites dépenses. » Pour couvrir ces frais, il faut quelques fonds. En conséquence, une cotisation unique de 3 francs est demandée à chaque membre. Cette demande ne donne pas lieu à réclamation, vu la modicité de la somme. Par ailleurs, la caisse s'est enrichie d'un don gracieux de M. le Supérieur, dont tous les membres du Cercle d'Etudes le remercient.

Cependant, tout compte fait, le trésorier se plaint de la légèreté de la bourse et il espère que les Anciens Elèves, qui ont eu l'insigne honneur de faire partie du Cercle d'Etudes, ne se contenteront pas de formuler des vœux

pour le succès de cette œuvre, mais qu'il auront l'amabilité de lui venir en aide.

Séance du 4 Novembre. — Nous reprenons la lecture de l'Evangile au point où nous l'avions laissé l'année dernière. Nous arrivons ainsi au sermon sur la montagne, dont la relation se trouve dans S. Mathieu et dans S. Luc.

« Voyant ces foules, rapporte S. Mathieu, Jésus alla sur la montagne; il s'assit et ses disciples s'approchèrent de lui. Alors, ouvrant la bouche, il les enseignait en disant : « Heureux les pauvres en esprit, car c'est à eux qu'appartient le royaume des Cieux... »

C'est ici, nous dit notre Directeur, une des principales pages de l'Evangile, page à laquelle il faut toujours se rapporter lorsqu'on veut avoir une idée d'ensemble sur la morale du Christ. Pour se convaincre de son importance, il suffit de jeter un coup d'œil sur l'état de la société avant la venue du Messie : la morale qui règne, c'est la morale de la force. Jésus, au contraire, vient prêcher la douceur, la justice, la charité, la résignation : « Heureux, dit-il en effet, ceux qui ont faim et soif de la justice parce qu'ils seront rassasiés. »

Après la lecture du compte-rendu des deux premières séances, la parole est donnée à notre président, Alfred Mariette.

Dans un exposé très clair, il nous résume les opinions qui ont été émises jusqu'en ces derniers temps sur « la valeur sociale de l'Evangile » :

Une première école soutient que l'enseignement du Christ fut, avant tout, un enseignement réformateur et social : Jésus ne serait venu sur terre que pour apporter à l'homme les principes de droiture, de justice et de fraternité qu'il avait perdus.

Une seconde école prétend que l'enseignement du Christ fut, au contraire, un enseignement exclusivement religieux et qu'il ne fournit aucune vraie lumière pour la solution des problèmes sociaux.

Une dernière école enfin, école intermédiaire, professe que l'enseignement du Christ fut, avant tout, un enseignement religieux, mais qu'il fut aussi un enseignement social et qu'il contient tous les principes qui doivent présider à l'organisation d'une vie sociale régulière.

La question posée par Mariette sera examinée et discutée à la séance du 18 novembre.

Séance du 18 Novembre. — Pour établir le contraste qui s'impose entre les Bétatitudes et les Malédictions, M. Madec déroge à son plan ordinaire et nous lit les quatre versets du chapitre vi de saint Luc, où l'évangéliste rappelle les paroles pleines de menaces que Jésus profère contre « ceux qui sont riches, ceux qui sont rassasiés et ceux qui rient ».

Ces malédictions, nous dit M. Madec, sont dirigées contre trois catégories de personnes. D'abord, contre les riches, c'est-à-dire ceux qui se préoccupent trop des richesses matérielles au détriment des biens spirituels, car il est une échelle dans les biens que l'homme peut désirer, échelle composée de trois échelons : 1° les biens matériels ; 2° la science et 3° la vertu. L'homme n'a pas le droit moralement de s'arrêter aux premiers. Il doit aspirer aux autres et, autant que possible, à la vertu.

Les malédictions sont encore portées contre ceux qui sont rassasiés, c'est-à-dire ceux qui jouissent de biens terrestres, et Jésus prêche ici la charité. Enfin, la troisième catégorie de personnes que Jésus maudit, ce sont « ceux qui rient », c'est-à-dire ceux qui vivent dans les plaisirs sensuels, car il est un certain genre de plaisirs qui n'est pas interdit. Contre tous ceux-là, Jésus prononce la plus terrible parole qui puisse sortir de la bouche d'un Dieu : « la malédiction ». En terminant, M. Madec se résume en disant que « l'homme ne vaut pas par les richesses, mais par la conscience et le devoir. »

Après la lecture du compte-rendu de la dernière séance, notre vice-président, Jean Cariou, monte à la tribune au milieu des applaudissements. Il doit nous démontrer « la valeur sociale de l'Evangile », dont Mariette avait posé le problème. Et cela, il le fait en établissant les quatre propositions suivantes :

« L'Evangile a perfectionné l'individu » en lui prêchant la charité, la justice, la solidarité et l'abnégation, vertus qui sont les fondements mêmes de l'ordre social.

Il a régénéré la famille, en proclamant l'unité, l'indissolubilité et la sainteté du mariage, en enseignant le respect de l'enfant.

Il a rendu aux pauvres leur dignité jusque-là méconnue et revendiqué les droits inhérents à la personnalité humaine.

Enfin, il a apporté sur terre cet esprit d'union, de charité, d'amour, d'équité et de paix qui, « s'il était observé » a dit S. S. Léon XIII, pourrait sinon supprimer tous les conflits, du moins les empêcher d'être aussi âpres. »

Des applaudissements nourris montrent à l'orateur combien sa conférence a été goûtée.

Quelques observations intéressantes, empruntées particulièrement à l'histoire, et présentées par Mariette, A. Guillou, L. Guillou, Kerautret, Mével, permirent à Cariou, aidé par J. Nicol et parfois par M. Madec, de combler les lacunes — inévitables — qu'on lui reprochait.

La discussion très courtoise, très amicale, comme toujours, dissipa, comme toujours aussi, quelques préjugés, quelques idées fausses qui sont d'opinion courante et que nous aurons plus tard à combattre. C'est l'avantage le plus positif peut-être du Cercle d'Etudes que de nous fournir l'occasion de nous éclairer, de nous instruire mutuellement pour être à même, en tel ou tel cas donné, d'instruire et d'éclairer les autres.

M. Madec clôtura la séance en félicitant notre vice-président de sa conférence très attrayante et fort bien composée, animée par un débit varié et une conviction entière qui se traduisait dans un geste sobre. « Malheureusement, il avait peur de regarder son auditoire en face !... La prochaine fois, il sera un peu plus hardi ! »

Sur cette remarque qui nous fit sourire, la prière fut dite et nous nous séparâmes, enchantés de cette belle et bonne séance.

Les Secrétaires du Cercle :

F. LE SAINT et J. MÉVEL.



La Vie Sportive

Le 11 Novembre, une rencontre a eu lieu entre les premières équipes du *Stade Léonard* et du *Collège*.

Nous avons été vainqueurs par 4 buts à 0. Le compte-rendu de ce match intéressant paraîtra au prochain numéro du « *Creisker* », sous la signature d'Henri Le Bihan, élève de Première A.

La Fête du 11 Novembre au Collège

On dit que certains Français, ingrats ou frivoles, paraissent avoir déjà oublié les épreuves douloureuses de la Grande Guerre, ainsi que la journée triomphale du 11 Novembre 1918.

Un vrai Breton, lui, a le culte du souvenir et voilà pourquoi nous avons voulu, à l'Institution N.-D. du *Creisker*, célébrer dignement l'anniversaire du glorieux armistice.

Comme il convenait, nos morts ont eu notre première pensée et, à leur intention, le P. P. Boyer, économiste de l'Institution N.-D. du *Sacré-Cœur*, présida un service solennel.

Puis, nous allâmes au cimetière saluer le monument « élevé à la mémoire des enfants de Saint-Pol tombés au champ d'honneur » et réciter, devant les noms gravés sur les plaques de granit, un pieux *De profundis*. Les musiciens, plus favorisés, étaient allés, sur la grande place, prendre la tête du cortège des Anciens Combattants.

Le soir, à 6 h. $\frac{1}{2}$, nous étions de nouveau réunis à la chapelle pour entendre M. l'abbé Mévellec, vicaire de la cathédrale, décoré de la Croix de guerre, qui avait bien voulu se charger du discours de circonstance.

Son allocution fut volontairement simple, familière, à notre portée à tous. Elle n'en fut pas moins profondément émouvante.

« Ce sont les soldats français, nous dit-il — les morts et les survivants — qui ont été les principaux artisans de la victoire. Il n'en est pas moins vrai, et le maréchal Foch lui-même en a rendu témoignage, que « si nos soldats ont combattu avec une vaillance incomparable, c'est Dieu qui nous a, dans sa bonté, accordé le succès définitif. » A Lui donc la gloire suprême et le tribut de notre humble reconnaissance ! *Te Deum laudamus, Te Dominum confitemur*...

« Mais admirons aussi sans réserve les actions sublimes de nos héros... La liste est longue de nos « Anciens » en particulier qui, magnifiques d'endurance, de bravoure et d'abnégation, nous ont indiqué la route à suivre si, ce qu'à Dieu ne plaise, la Patrie se trouvait encore en danger. Il est des causes pour lesquelles il faut savoir mourir !...

« Prenons, nous les jeunes, exemple sur nos aînés et gardons-nous d'oublier, dans nos prières, ceux qui se sont sacrifiés généreusement pour nous. Aimons, au cours de la Sainte Messe, à répéter avec le prêtre : « Nous vous supplions, Seigneur, de leur accorder, par votre miséricorde, à eux et à tous ceux qui reposent en Jésus-Christ, le lieu du rafraîchissement, de la lumière et de la paix. »

Que M. Mévellec veuille bien trouver ici l'expression de nos remerciements ! Sa forte parole de prêtre-soldat nous a fait du bien et, répondant à l'appel qui nous a été donné, nous saurons, nous aussi, *s'il le faut*, quoi qu'il puisse nous en coûter, demeurer, comme nos Anciens, obstinément fidèles à Dieu et à la Patrie.

Augustin LAURENT, *Elève de Philosophie*.

Oh ! qu'elle est belle, ma Bretagne !

La soirée du Mercredi 15 novembre fut, pour tous les Collégiens de Saint-Pol, une véritable fête des yeux.

On nous avait annoncé une conférence avec projections sur « l'Art breton depuis ses origines jusqu'à son plein épanouissement ». Nous avouons très humblement que cette séance, impatientement attendue, fut pour la plupart d'entre nous une magnifique révélation. Nous ignorions, jus-

qu'à présent, l'existence de tant d'admirables monuments essayés à profusion dans notre Bretagne, et dans notre diocèse en particulier. Il nous est arrivé du moins d'avoir vécu au milieu d'eux, tout auprès d'eux parfois, sans les avoir appréciés à leur juste valeur.

Notre curiosité est maintenant éveillée et nous saurons « mieux voir » nos calvaires et nos clochers à jour.

Le mérite de cette « découverte » que nous avons faite revient à M. le Chanoine Abgrall, doyen du Chapitre de la cathédrale de Quimper et président de la Société Archéologique du Finistère.

Habilement secondé par M. Golias, notre professeur de dessin, il a fait défiler devant nos regards « étonnés et ravis », des dolmens et des menhirs comme celui de Trégunc, des ermitages de style primitif comme le Forn-Mo-dez, des sanctuaires vénérables comme ceux de Kernitroun et de Loc-Maria, des églises charmantes comme celles de la Forêt-Fouesnant ou de Rosporden, encadrées par des paysages d'une prenante suavité ; nous nous sommes promenés à travers l'opulente Cornouaille et nous avons salué tour à tour les merveilles de Locronan, de Pleyben, de Plogonnec, de Pont-Croix, de Quimperlé ; nous avons fait connaissance avec les richesses artistiques éparpillées tout le long de la vallée de l'Elorn et enfin nous avons battu des mains à tout rompre quand on nous présenta, dans la pureté idéale de leurs lignes, la chapelle du Folgoët, puis les cathédrales de Quimper et de Saint-Pol.

Pour terminer la série des vues, comme dans une splendide apothéose, M. le conférencier fit projeter sur l'écran la flèche si svelte et si hardie de *notre* clocher à jour, l'incomparable Creisker, « le plus élégant et le plus fier de tous les clochers du monde ».

*
**

Le Jeudi 16, il y avait « sortie » pour les privilégiés qui ne sont pas trop loin de la maison. Quant à nous, les prisonniers, — oh ! des prisonniers qui supportent allègrement une captivité d'ailleurs bien douce — nous ne fûmes guère à plaindre... M. Abgrall, qui est aussi bon que savant, offrit aux grands de leur faire étudier en détail : 1° notre chapelle ; 2° la cathédrale. On devine avec quel

enthousiasme la double proposition fut acceptée ! Toute l'après-midi fut consacrée à examiner les pierres si amoureusement sculptées par les maîtres d'œuvres et les compagnons du Moyen-Age. Nous avons ainsi appris à différencier les diverses époques, XIII^e, XIV^e et XV^e siècles. Une relation de notre promenade archéologique paraîtra, dit-on, dans notre bulletin mensuel et l'on ajoute qu'une plume autorisée entre toutes, celle de M. Abgrall lui-même, se chargera de nous rappeler avec précision « ce que nos yeux ont vu ».

Il ne nous reste donc à nous, jeunes profanes, qu'à nous taire et à remercier du fond du cœur le guide si érudit et si aimable qui a bien voulu, en nous faisant passer quelques heures délicieuses, nous initier aux jouissances que procure, à qui sait le comprendre et le goûter, « l'Art de chez nous ».

Un prisonnier du 16 Novembre.

SOUSCRIPTION pour la Statue de N.-D. du Creis-Ker

Total précédent.....	258 »
Mlle Maria Le Roux, Châteauneuf-du-Faou.....	10 »
Mme Le Bian, Grand'Rue, Saint-Pol.....	10 »
M. l'abbé Jacq.....	10 »
M. Henri Bozellec, Saint-Pol.....	5 »
M. le Chanoine Péron, Quimper.....	20 »
Ursulines de Saint-Pol.....	10 »
R. P. Jean, supérieur N.-D. du Sacré-Cœur, St-Pol	30 »
R. P. Boyer, économiste N.-D. du Sacré-Cœur, St-Pol	20 »
Abbé Milin, recteur St-Joseph-du-Pilier-Rouge....	5 »
M. le chanoine Picart, aumônier St-Luc, Roscoff..	50 »
Un élève reconnaissant à N.-D. du Creisker.....	25 »
Mme Mesguen, Saint-Pol-de-Léon.....	20 »
Mlle Mesguen, Saint-Pol-de-Léon.....	10 »
M. l'abbé Pondaven, archiviste Evêché de Quimper	10 »
Mlle Fauchoux, Brest.....	10 »
Anonyme de Landivisiau.....	5 »
Yves Douguédroit, Collège de Juilly (Seine-et-Oise)	5 »
Total.....	508 »

Le Coin des Anciens

Nous souhaitons beaucoup voir ce coin de plus en plus fréquenté ; mais pour le rendre plus animé, plus vivant, il faut évidemment le concours des Anciens eux-mêmes. Allons ! chers Anciens, un bon mouvement ! Ne vous est-il pas agréable de lire dans le « Creisker » la prose de ceux qui, au Collège, furent de votre Cours ou de votre Carré ? Procurez-vous ce plaisir mutuellement. Notre bulletin était, pendant la guerre, un agent de liaison entre les Anciens. Il veut le demeurer (1).

François Scouarnec (cours 1917), contrôleur des douanes, 22, rue du Canon, Le Havre, nous fait une touchante exhortation dans ce sens — mais sa lettre est bien courte... Il demande ce que devient son vieil ami Vincent Prigent. Celui-ci sera enchanté, sans doute, de recevoir une lettre à lui adressée au Bureau des Douanes de Longwy (Meurthe-et-Moselle).

Armand Couloigner et Vincent Favé (cours 1920) ont failli — les pauvres ! — se faire empoisonner par les gaz... Rassurez-vous : ils sont dans une usine, très à l'arrière, où des coquines de bonbonnes, mal closes, laissaient échapper leurs senteurs malfaisantes. Mais les masques français sont bons... Le cher Vincent a pu tenir : c'est ainsi qu'il nous annonce ses succès oratoires au Cercle militaire de Vincennes : une conférence sur l'âme bretonne a été très goûtée de ses auditeurs. Très bien cela !

Jean Lagadec (agent spécial, M'Baïki, circonscription de la Lobaye, Moyen Congo, A. E. F.) est enchanté de sa nouvelle situation. Voici ce qu'il nous écrit :

(1) Prière d'adresser toutes communications utiles ou intéressantes à M. l'abbé Hervé Tanguy, secrétaire et gérant du « Creisker ».

« M'Baïki est situé sur un plateau à 500 m. d'altitude et à 100 kilom. environ au Sud-Est de Bangui. En raison de l'altitude même du poste, le climat est sain, relativement frais et l'on peut s'habiller de drap sans avoir trop chaud. Mes attributions sont assez variées. En qualité d'agent spécial, je perçois l'impôt et je fais toutes les opérations de caisse de la circonscription. Comme agent postal, j'expédie et reçois les courriers, j'émets des mandats, j'en paie d'autres ; de plus, je suis instituteur des enfants de l'orphelinat, mais je n'ai pas encore commencé à enseigner ; enfin, je suis infirmier et, tous les matins, les malades du poste viennent se faire soigner. Mais il ne faudrait pas croire que toutes ces occupations me retiennent longtemps. Elles me laissent encore le temps, tous les soirs, soit de faire du jardinage, soit de soigner mes poulets, soit de faire à cheval une promenade dans la forêt qui entoure le poste.

« Ce matin, j'ai assisté pour la première fois au marché indigène. Il y avait foule sur la place. A 7 heures, les fonctionnaires, présents au poste, se rendent au milieu du marché où une balance romaine est installée. Alors commence le défilé des nègres porteurs de leur viande fumée, qui est pesée par le chef de la circonscription et, à chacun, ce dernier indique le prix auquel il doit vendre sa viande.

« Ensuite, nous passons devant chaque indigène accroupi auprès de sa marchandise et nous leur disons que ce régime de bananes sera vendu 1 fr. ; cet autre seulement 0 fr. 50 ; telle boule de manioc vaut 0 fr. 10, tel panier de farine 1 fr., etc... Quand tous les prix sont ainsi fixés, comment les palabres. Les chefs nègres réunis exposent les différends qu'il y a entre tel ou tel de leurs hommes, et c'est au chef de la circonscription à régler le litige.

« Ces mêmes chefs défilent ensuite devant ma case et me présentent les poulets et les œufs qu'ils ont apportés. Le poulet se paie 50 centimes, et l'œuf 5 centimes. Ce n'est pas trop cher !... Le marché se poursuit dans la même note originale... »

M. Le Bos d'Espinoy n'oublie pas son vieux Collège et regrette de ne pouvoir venir plus souvent nous rendre visite.

« Les affaires ne me laissent aucun répit... Mais je n'ai oublié ni le Collège ni la sympathique Amicale des Anciens Elèves... Ne m'oubliez pas, je vous prie, près des Anciens de St-Pol et non plus dans vos prières en cette bonne chapelle du Creisker que je n'ai pas revue depuis si longtemps, mais dont j'ai toujours gardé la photographie... »

Henri Guiriec vient de passer avec succès les examens de la licence en droit. « ... Je les ai subis, nous écrit-il, devant la Faculté de Paris et j'ai eu la bonne fortune de ne pas trop « sécher ». J'en suis d'autant plus heureux que les examinateurs paraissent devenir bien stricts et que les grades en Droit sont en voie de devenir d'accès assez difficile.

« Je vais, sans tarder, prendre mes inscriptions en vue du doctorat, et me spécialiser dans les questions économiques et financières. Il en est qui pourront, je l'espère, par leur importance sociale, attirer l'intérêt du Cercle d'Etudes, le jour où il me sera donné de passer par le Collège. »

*
**

NOMINATION. — M. Saliou, ancien vicaire de Plouider, est nommé recteur de Tréméoc.

LES JEUNES ANCIENS. — Guillou Ambroise est à l'Ecole de Pharmacie de Rennes où il a passé avec succès son examen de validation.

Louis Le Bras, reçu au P. C. N., poursuit ses études de médecine à l'Hôpital Maritime de Brest.

Marcel Dohér et M. Doniol préparent, à Rennes, le concours d'admission à l'Ecole Militaire de St-Cyr.

Henri Blons prépare, à Brest, l'examen d'admission à l'Ecole Navale.

Emile Kerbrat suit à Paris les cours de l'Ecole coloniale et de la Faculté de Droit.

DEUILS. — Nous recommandons aux prières de nos amis :

Mme Le Rue, de St-Pol, tante d'Eugène Le Rue, élève de Seconde.

Mlle Guillou, tante de Louis Guillou, de Guiclan, élève de Troisième.

Mme Pleyber, mère de H. Pleyber, de Santec.

Four Poems

F. REYNOLDS

Professeur d'anglais à l'Institution N.-D. du Creisker

Les anciens élèves de M. Reynolds apprendront avec une certaine fierté peut-être et assurément avec un réel plaisir que *The London Mercury*, la grande revue anglaise qui correspond à peu près à notre *Revue des Deux Mondes*, a publié, tout récemment, quatre poèmes de notre sympathique et dévoué collaborateur (1).

C'est un honneur dont nous le félicitons chaleureusement. Disons-nous que nous en sommes agréablement surpris ? Non ! Ceux qui ont eu l'occasion de vivre quelque peu dans l'intimité de M. Reynolds n'ignorent point que sa culture est aussi fine que variée.

Mais, comme une modestie sincère est la compagne habituelle du véritable talent, nul ne sera étonné de savoir que nous avons dû faire à l'auteur une douce violence pour obtenir de lui l'autorisation de mettre sous les yeux de nos lecteurs trois — sur quatre — des poèmes retenus et insérés en bonne place par *The London Mercury*.

Ceux qui connaissent l'anglais pourront savourer les harmonieuses beautés ou les nuances délicates du texte original. Quant aux autres, ils seront obligés de se contenter d'une traduction aussi fidèle que possible due à M. Reynolds lui-même. Mais qu'ils n'oublient point que le vieil aphorisme reste hélas ! toujours vrai : « *Traduttore*,

(1) *The London Mercury*, Edited by J. C. Squire, November 1922. Volume VII, n° 37, p. 5. — Four poems : Christmas roses ; Dormition B. M. Virginis ; Roses ; Revelation.

tradittore ». En d'autres termes, chaque langue a son génie propre qu'il faut être apte à saisir pour l'apprécier pleinement. — E. M.

I

CHRISTMAS ROSES

For St. Stephen's Day

No vernal showers of whispering May-sweet rain
Fall'n soft as silence on the flowery sod,
Shall win such blossoms from our earth again
As those ensanguined roses of thy pain,
That 'mid the showering stones blushed fort amain
In the full sunshine of the Face of God !

TRADUCTION PROPOSÉE

Roses de Noël — Pour la fête de Saint Etienne

Jamais, au printemps, une ondée de douce pluie de mai.
Tombée silencieusement sur le gazon fleuri,
Ne fera épanouir, sur notre terre, des fleurs pareilles
A ces roses ensanglantées de tes douleurs
Qui, sous la grêle de pierres, s'épanouissaient abondamment
Dans le plein soleil de la Face de Dieu !

*
**

II

DORMITIO B. M. VIRGINIS

Assomption de la T. S. Vierge Marie

Thou liest Death ! It was no shaft of thine
That urged the spirit from so sweet a shrine :
But her pure heart in Love's seraphic heat
Rapt up to God's own Heart — forgot to beat !

TRADUCTION PROPOSÉE

Tu mens, ô Mort ! Ce n'est pas ton aiguillon
Qui chassa l'âme de son doux asile sacré :
Mais son cœur virginal, dans l'ardeur séraphique de
[l'Amour,
Emporté jusqu'au Cœur de Dieu — oublia de battre !

*
**

III

ROSES

Two roses grew of old on earth's green sod
Only for God
The one was virgin white ; and from its stem
In Bethlehem
There bloomed one midnight lone a tiny bud
As red as blood.
Since then old earth hath borne full many a rose
Yet none like those !

TRADUCTION PROPOSÉE

Roses

Jadis sur notre vieille terre croissaient deux roses
Pour Dieu seul.
L'une était d'une blancheur immaculée ; et sur sa tige
A Bethléem
Bourgeonna dans la nuit silencieuse un frêle bouton
Rouge comme le sang.
Maintes roses, depuis ce temps, se sont épanouies sur no-
[tre vieille terre,
Mais jamais roses semblables à celles-là.

Frederick REYNOLDS.



La Fête de M^r le Supérieur

le 28 Novembre 1922.

Nous nous sommes réunis, hier soir, dans notre belle salle de théâtre, pour présenter à notre cher Supérieur nos vœux de bonne fête. La musique a d'abord joué un de ses plus beaux morceaux, puis Joseph Mével, élève de 1^{re} A, a pris la parole en notre nom, et, dans une langue châtiée, a prononcé le charmant discours où il disait nos sentiments de reconnaissance et de vénération :

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,

Ce n'est pas sans une certaine appréhension que j'ai accepté le périlleux honneur de venir vous présenter, en cet heureux jour, au nom de tous mes condisciples, nos meilleurs vœux de bonne et sainte fête. Je me demande, en effet, si je pourrai interpréter, comme il convient, auprès de vous, les sentiments qui animent nos cœurs en ce moment. Sentiments de reconnaissance et de gratitude tout d'abord, pour l'infatigable zèle que vous déployez incessamment à notre égard, depuis trois ans bientôt que vous êtes parmi nous.

La voie qui mène à la science est semée de bien des épines, et parfois, les plus courageux sont tentés d'être rebutés par l'effort. C'est alors, Monsieur le Supérieur, que votre bienveillante affection se fait sentir dans les conseils et les exhortations que vous leur prodiguez. Si quelqu'un vient à s'écarter de la bonne route, vous savez mêler aux réprimandes, et parfois aux punitions, la douceur qui remet dans le droit chemin. Ainsi vous ne cessez de surveiller et de guider chacun de nos pas comme un père veille sur son petit enfant. Telle est bien, en effet, votre conduite dans vos rapports avec nous ; aussi tous ceux qui ont eu le malheur de faillir, soit par faiblesse, soit par légèreté, viennent aujourd'hui vous demander pardon de leurs peccadilles, sachant qu'ils trouveront en vous un cœur toujours prêt à pardonner au prodigue repentant.

Mais, et vous nous le dites bien souvent, Monsieur le Supérieur, ce que vous cherchez, ce n'est pas uniquement à faire de nous des jeunes gens instruits et diplômés : certes, c'est là un de vos desirs les plus chers et il est bien légitime. Mais vous avez un autre idéal plus noble et plus beau car, si vous êtes directeur, vous êtes avant tout

prêtre ; et, comme tel, vous voulez faire de nous des jeunes gens à l'âme virile qui mettent le devoir au-dessus de tout et sur qui l'Eglise et la France puissent compter, des jeunes gens capables de travailler à restaurer les ruines physiques et morales de la patrie dévastée et qui lui rendront « la foi des anciens jours ». Et pour cela, Monsieur le Supérieur, vous ne cessez de nous répéter les paroles de vie que prononça jadis le divin Maître, et de développer en nos âmes une piété ardente qui est le fondement de toutes les vertus. Vous nous enseignez l'amour de Jésus et de sa très sainte Mère et vous nous invitez à nous approcher le plus souvent possible des sacrements, en particulier de l'Eucharistie qui est le sacrement par excellence et qui offre le seul moyen, pour un jeune homme, de garder sa foi et d'être vertueux. Vous voulez aussi que cette foi soit solide et éclairée, qu'elle ait une application toute pratique dans la vie où, dès demain, nous prendrons notre place ; et c'est pour nous préparer plus directement à notre rôle futur que vous nous faites étudier déjà, au moins par les sommets, certaines questions d'actualité dont la solution ne se trouve que dans la religion catholique. C'est dans cette vue, nous le savons, que vous avez fondé le Cercle d'Etudes auquel nous sommes si attachés et qui nous fait tant de bien.

Pour tous ces conseils, pour tous ces enseignements que vous nous prodiguez sans cesse, nous venons, d'une voix unanime, vous dire merci. Ils ont eu, soyez-en sûr, écho dans nos âmes ; et nous vous assurons que nous entendons, coûte que coûte, tendre de plus en plus à l'idéal que vous nous proposez. Ce sera, sans doute, Monsieur le Supérieur, la plus belle récompense que nous puissions vous donner, avec l'assurance de nos prières. Aussi, demain, quand vous offrirez à l'autel le Saint Sacrifice de la Messe aux intentions de votre cher Collège, nos prières monteront ardentes vers Dieu et nous demanderons à la Vierge du Creisker de vous bénir, vous et la maison dont Elle vous a confié la direction.

*
**

Les applaudissements vigoureux qui saluèrent la fin de ce discours prouvèrent que nous étions tous de cœur avec l'orateur.

M. le Supérieur prit à son tour la parole pour nous remercier de nos vœux, nous redire l'affection profonde qu'il a pour nous, et nous féliciter de la vie intense et du bon esprit qui règnent dans la maison ; usant de la douce prérogative attachée à sa charge, il lève les punitions qui pouvaient attrister quelques espiègles. (Il va sans dire

que sa clémence fut récompensée par l'explosion de joie qui se manifesta surtout parmi les petits ! La fanfare du Collège fit ensuite entendre une ravissante symphonie, qui contribua à augmenter l'allégresse générale.

* *

Nous pensions que tout était fini, mais M. le Supérieur nous réservait une délicieuse surprise pour clôturer la soirée. Après avoir été déjà intéressés par la belle conférence si instructive de M. le chanoine Abgrall, il y a une quinzaine de jours, nous devons jouir d'une magnifique séance offerte par M. Mérovak, le célèbre « peintre des Cathédrales ». Après le « harpiste breton », chantant les gloires sévères de l'histoire grandiose « des calvaires et des clochers à jour » de notre vieille Armorique, nous allions entendre l'épopée féérique des Cathédrales françaises, déclamée par un barde de talent, tout pénétré de l'esprit chevaleresque et religieux du Moyen Age.

Une reconstitution historique, où l'harmonie des vives couleurs s'ajoutait à la justesse des détails pour donner l'illusion du réel, plaça devant nos regards charmés la cité d'autrefois, dont les maisons dominées par le donjon seigneurial se tapissaient toutes petites à l'ombre de la gigantesque cathédrale. Puis ce fut, au gré du conférencier, un pèlerinage à travers les grandes villes, du ^x^e au ^{xv}^e siècles ; nous nous arrêtons devant la cathédrale-forteresse d'Albi, subjugués par l'impression de grandeur qui s'en dégageait. Nous admirions les sveltes piliers des nefs ogivales de N.-D. de Paris, où « l'harmonieuse symphonie des orgues semblait imiter les bruits du vent dans la forêt » ; nous contemplions la façade si bien ordonnée de la cathédrale de Strasbourg, pour, enfin, aller nous recueillir dans la nef, toute baignée d'une lumière verte et or, de la cathédrale française par excellence, celle de Reims !...

Que dire de la parole chaude et nuancée où le conférencier faisait passer et vibrer toute l'âme d'autrefois ? Avec lui, nos cathédrales vivaient et nous-mêmes, transportés dans ces siècles de foi ardente, nous vivions de la vie des preux, célébrés par les trouveres et les troubadours.

Nous ne saurions trop remercier M. le Supérieur de la délicate attention qu'il a eue de nous réserver le regal exquis d'une pareille conférence pour le soir de sa fête.

Deux témoins.

Conférences faites par des Anciens

M. l'abbé Le Meur, professeur de Première à l'Institution N.-D. du Creisker, et M. l'abbé Kerbirion, professeur d'anglais à l'Institution St-François de Lesneven, ont été tous deux invités à prendre la parole aux « Conférences du Souvenir », chez les dames de la Retraite, à Brest.

L'un a choisi comme sujet : Mgr de La Marche, dont la biographie paraîtra, bientôt peut-être, sous forme d'une thèse de doctorat.

L'autre a fait une étude très fouillée de « l'Esprit de Molière ». Chacun sait que, cette année, on fêtait le tricentenaire de la naissance de notre grand comique.

« L'Echo paroissial » de Saint-Louis a consacré à chacun des conférenciers un article extrêmement élogieux.

N. D. L. R. — Nous tenons à remercier ici tous ceux de nos amis qui ont bien voulu nous adresser le montant de leur abonnement. Nous sommes heureusement satisfaits du grand nombre de ceux qui ont répondu à notre appel, les cotisations bénévoles de 10 francs ont dépassé nos espérances.

Cependant, il reste un certain nombre d'abonnés qui ne se sont pas encore mis en règle avec notre Trésorier. Nous nous permettons de leur faire savoir que nous ne pourrions leur expédier le Bulletin s'ils ne nous ont pas fait parvenir leur cotisation, avant le mois de janvier.

Prière d'adresser l'abonnement à M. l'Econome.

Compte courant, Rennes, 2817, FALHON, prêtre, St-Pol de Léon.